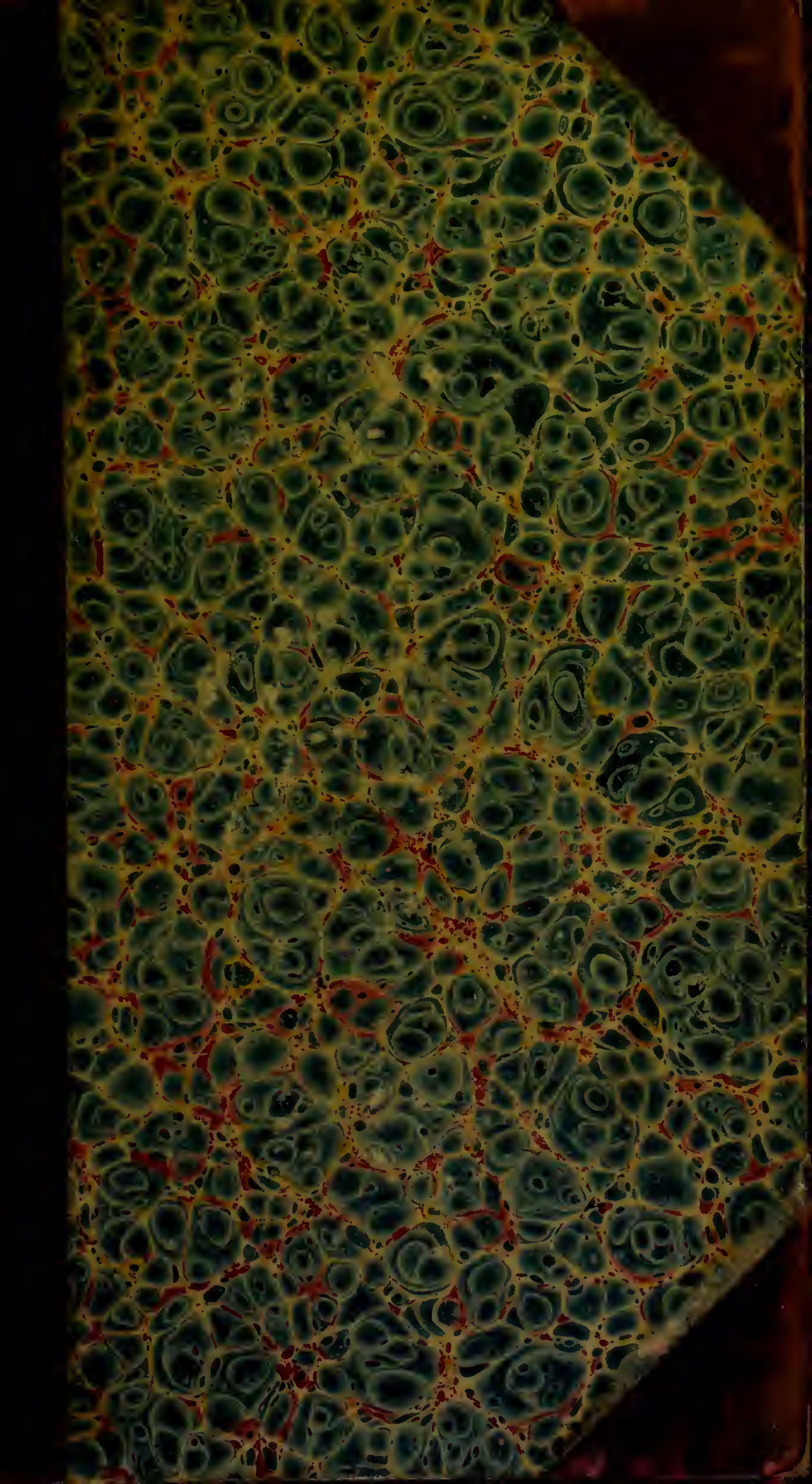


DU TRAITEMENT

DE LA

CONGESTION CÉRÉBRALE

ET DE LA FOLIE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

DU TRAITEMENT

DE LA

CONGESTION CÉRÉBRALE

ET DE LA FOLIE

AVEC CONGESTION ET HALLUCINATIONS

PAR L'ACIDE ARSÉNIEUX

PAR

LE D[r] E. LISLE

ANCIEN MÉDECIN EN CHEF DE L'HOSPICE DES ALIÉNÉS DE MARSEILLE,
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE (1848), ETC.



PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
24, RUE HAUTEFEUILLE

1871

PRÉFACE

Pourquoi une préface ? On les lit si peu, et souvent avec tant de raison ! Aussi m'étais-je promis de n'en pas faire. Mais ce travail a passé par tant de vicissitudes diverses avant de devenir ce qu'il est aujourd'hui que, bon gré, mal gré, je dois quelques explications au lecteur. Il faut bien que je lui dise que ce n'était, à l'origine, qu'un simple mémoire pour l'Académie de médecine; que je l'ai lu à l'Académie dans sa séance du 12 septembre 1867, et, qu'enfin une Commission fut nommée dont faisait partie, en qualité de rapporteur, notre honorable et regretté confrère le Dr Cerise. M. Cerise était mon ami ; je connaissais de longue date son obligeance et sa bonne volonté. Il s'était chargé de ce rapport avec plaisir, et devait le faire promptement. Il m'en fit gracieusement la promesse lorsque, peu de temps après, je quittai Paris pour venir à Saint-Remy, prendre la direction de l'ancien établissement privé d'aliénés du Dr Mercurin, dit de *Saint-Paul*.

Mais je dois à la vérité de déclarer que je n'y

comptais pas absolument. Je savais le Dr Cerise homme du monde recherché autant que praticien très occupé, et j'avais appris avec tristesse qu'il souffrait déjà de la cruelle maladie qui devait l'emporter si prématurément, moins de deux ans après. Aussi, à peine arrivé ici, je me déterminai à agir en conséquence et comme si le rapport ne devait pas être fait. Mon mémoire n'était en réalité et ne pouvait être qu'un résumé de mes études cliniques sur le traitement, par l'arsenic, de la congestion cérébrale qui précède et accompagne si souvent les différentes formes de la folie. Pour donner à mes conclusions toute leur valeur et les faire accepter par mes confrères, je compris que je leur devais de les appuyer sur des faits particuliers observés avec soin, exposés avec sincérité et assez nombreux pour convaincre même les plus incrédules.

J'avais recueilli un très grand nombre de ces faits (plus de trois cents), pendant les quatre ans que j'avais passés à l'asile de Marseille. Je choisis les plus intéressants; je les classai selon leurs analogies et j'en fis peu à peu une masse qui aurait formé facilement plusieurs volumes. C'était trop, évidemment; en voulant trop prouver, j'aurais réussi tout au plus à effrayer et à éloigner les lecteurs. Je dus faire un nouveau triage et lorsque survint, quelques mois après, la mort de mon pauvre ami le Dr Cerise, mémoire

et observations étaient déjà imprimés. Cependant le rapport promis n'avait pas été fait. Provoquer la nomination d'un autre rapporteur, c'était m'engager à attendre peut-être bien longtemps. Je suis si loin, et messieurs nos Académiciens sont si occupés ! Quelque heureux que j'eusse été de voir sanctionner par l'Académie les résultats inespérés de mes longues recherches, j'ai dû y renoncer. La médication arsenicale sera aussi utile, j'en ai l'intime conviction, entre les mains de mes confrères qu'entre les miennes. Je n'ai donc pas le droit de la tenir secrète plus longtemps, dans un but de satisfaction personnelle.

Un mot encore et je finis. Ce volume, on doit le comprendre maintenant, n'est pas un livre dans le sens qu'on donne habituellement à ce mot. On y chercherait vainement un plan arrêté d'avance, en reliant entre elles les diverses parties. Il a été fait au jour le jour, et n'est en réalité qu'un simple recueil d'observations qui n'ont d'autre mérite que d'être la reproduction fidèle des faits observés. C'est donc de la clinique et rien que de la clinique. Cela paraîtra sans doute étrange, et la prétention semblera, je le crains, quelque peu surannée. Il y a si peu de gens aujourd'hui, même parmi les médecins, qui ne croient à l'incurabilité presque absolue de la folie ! Quant à moi, je n'ai jamais accepté cette opinion désolante. J'ai toujours cru au contraire

que la folie peut être guérie et même doit l'être aussi longtemps qu'elle ne se complique pas d'une *altération matérielle du tissu de l'encéphale.* Si le lecteur veut me suivre et lire avec attention les nombreuses observations que je vais mettre sous ses yeux, j'ai tout lieu de croire qu'il partagera ma conviction.

Il comprendra que l'arsenic peut devenir entre ses mains un merveilleux instrument de guérison pour une foule de malheureux qu'on se hâte trop généralement de déclarer incurables, parce qu'on n'a pas assez étudié leur maladie et qu'on s'est découragé trop tôt. Il verra que, pour la folie comme pour les autres maladies, il y a plus à gagner à observer longtemps, à observer toujours, à rechercher les indications, à savoir les attendre et à les saisir sans hésiter quand elles se présentent, qu'à discuter longuement sur ses origines ou à soutenir de brillantes thèses philosophiques sur ses différentes formes et sur la valeur relative de ses symptômes. Enfin si son suffrage m'y encourage, ce volume sera suivi prochainement d'un second, dans lequel je m'efforcerai de définir cliniquement, comme je l'ai fait pour celui-ci, les véritables principes et les nombreuses indications du traitement moral de cette triste affection.

Saint-Remy, le 5 mai 1870.

DU TRAITEMENT

DE

LA CONGESTION CÉRÉBRALE

ET DE

LA FOLIE AVEC CONGESTION ET HALLUCINATIONS

Par

L'ACIDE ARSÉNIEUX

CHAPITRE Ier

§ 1er. — *Il n'existe pas de traitement direct des hallucinations.*

Tous les médecins aliénistes s'accordent aujourd'hui à reconnaître, que rien n'est plus difficile à guérir que la folie entretenue ou compliquée par une ou plusieurs hallucinations. Diverses tentatives ont été faites, il y a quelques années, parmi lesquelles je mentionnerai celles de M. le Dr Moreau (de Tours), avec le datura et le hachich. Mais elles n'ont eu aucun succès ; si bien qu'il est généralement admis maintenant que les hallucinations, n'étant qu'un symptôme plus ou moins grave de la folie, celles-ci ne demandent pas d'autre traitement que celui qui est applicable à cette maladie. C'était l'opinion

d'Esquirol qui a dit : « Les folies entretenues par les « hallucinations sont très difficiles à guérir. N'étant « qu'un symptôme du délire, pouvant convenir à « plusieurs maladies de l'entendement, soit aiguës, « soit chroniques, elles n'exigent pas un traitement « particulier (1). »

Cette opinion a été si complètement partagée par les successeurs d'Esquirol, que l'un de nos aliénistes les plus distingués a pu écrire ceci, il y a environ douze ans : « Aucun médecin d'aliénés, que je « sache, n'a eu l'idée de diriger une médication « sérieuse contre le phénomène hallucinatoire, « pris dans son isolement. La saine logique doit « faire converger les efforts de la thérapeutique « vers la guérison de l'affection principale, d'où « l'hallucination dérive (2). »

La saine logique est certes une excellente chose; mais je suis d'avis, qu'en thérapeutique, l'observation et l'expérience valent mieux. Or, il est démontré, et depuis longtemps, que *le phénomène hallucinatoire, pris dans son isolement*, peut être traité et guéri à l'aide d'une médication spéciale. M. Leuret

(1) Esquirol. *Maladies mentales*. Tome Ier, pages 115 et 201.

(2) Études cliniques, ou traité théorique et pratique des maladies mentales, par M. Morel, médecin en chef de l'Asile des Aliénés de Maréville. Tome IIe, page 472.

l'a prouvé. il y a près de trente ans, et je ne saurais admettre que le savant aliéniste, qui a écrit les lignes qui précèdent, ne connût pas, en 1853, le livre du *Traitement moral de la folie*, publié, en 1840, dans lequel mon honoré maître a établi, à l'aide d'observations si concluantes, la possibilité de guérir les hallucinations par un traitement exclusivement moral. Mais, je m'empresse de le reconnaître, ce n'étaient encore là que des faits exceptionnels. M. Leuret lui-même avait déclaré, avec la bonne foi qu'il portait dans tous ses actes, que son mode de traitement n'était applicable qu'à un nombre de cas restreint et dont la détermination n'était pas toujours facile. Cependant, ces faits avaient eu, entre autres mérites, celui d'avoir montré, jusqu'à l'évidence, que, chez un fou halluciné, il suffit parfois de faire cesser l'hallucination pour guérir en même temps la folie.

Il est, en effet, des cas, et ceux-ci sont très-nombreux, dans lesquels la folie est entretenue, comme le dit si bien Esquirol, par des hallucinations. Ces cas sont de deux sortes. Dans les uns, l'hallucination est le premier phénomène psychique de la maladie, celui autour duquel viennent peu à peu se grouper tous les autres, et dont il peut être con-

sidéré comme la cause efficiente. Dans les autres, au contraire, celle-ci ne devient le symptôme prédominant que longtemps après le début de la folie, et alors que la plupart des symptômes de la période d'invasion ont à peu près cessé, ou, du moins, ont beaucoup perdu de leur intensité. Or, dans l'un comme dans l'autre cas, je puis affirmer aujourd'hui que M. Leuret avait raison contre l'opinion régnante. Je dis donc que c'est l'hallucination elle-même que nous devons nous attacher à combattre, et que de sa guérison dépend à peu près constamment celle de la folie. Et en preuve de l'utilité de ce précepte, je vous appporte, Messieurs, cent quatre-vingts observations de fous hallucinés, traités par l'acide arsénieux, parmi lesquels cent vingt-six ont été guéris et vingt-huit très-améliorés, après la cessation des hallucinations sous l'action de ce médicament.

§ 2. — *L'acide arsénieux guérit à peu près constamment le phénomène hallucinatoire.*

Comment ai-je été conduit à formuler ce précepte et à découvrir les propriétés si éminemment curatives de l'acide arsénieux? Quelques mots suffiront

pour vous l'expliquer. J'avais cru m'apercevoir, il y a déjà longtemps, que les hallucinations, même les plus simples, sont habituellement accompagnées de quelques symptômes de congestion cérébrale. Mais les faits que j'avais recueillis étaient trop peu nombreux pour se prêter à des conclusions légitimes. Aussi, mon premier soin, en arrivant à Marseille, a-t-il été de rechercher si j'étais ou non dans le vrai. J'ai donc observé avec soin tous les fous hallucinés qui étaient déjà, en grand nombre, à l'Asile, ou qui y sont entrés depuis, et voici ce que j'ai trouvé.

Un grand nombre d'aliénés, beaucoup plus certainement qu'on ne l'a dit et qu'on ne le croit généralement, m'ont présenté les symptômes suivants : céphalalgie habituelle, d'une intensité variable mais généralement modérée, siégeant le plus ordinairement au front, et quelquefois à l'occiput ou au sommet de la tête ; celle-ci est lourde et comme embarrassée ; le malade se plaint d'une constriction pénible aux tempes. Il éprouve, à des intervalles irréguliers et plus ou moins fréquents, des étourdissements et même des vertiges, des éblouissements et autres troubles légers de la vision, des sifflements ou bourdonnements d'oreilles, et enfin

des illusions, de nature très diverse, et des hallucinations d'un ou plusieurs sens.

Si la mémoire est encore conservée chez ces malades ou si on les interroge après leur guérison, on apprend que la plupart de ces symptômes se sont développés presque toujours avec lenteur ; qu'isolés d'abord et souvent interrompus par des intermittences de durée très-variable, ils se sont ajoutés peu à peu les uns aux autres, et sont devenus continus ; que toujours et selon l'intensité de la cause productive, ils ont duré pendant quelques jours au moins, souvent pendant des mois et même des années, avant l'invasion définitive, soit des hallucinations, soit de la folie ; qu'on les retrouve très-fréquemment après la cessation des troubles fonctionnels, plus graves en apparence, qui accompagnent l'état aigu de cette maladie ; et qu'enfin ils persistent alors avec une opiniâtreté désespérante et malgré tous les moyens employés pour les guérir.

Ces faits bien constatés, il m'était difficile de ne pas voir, dans ces symptômes, ou plutôt dans les troubles de la circulation cérébrale, dont ils sont les signes irrécusables, sinon la cause organique de la folie, du moins une de ses complications les plus sérieuses. Je dirai plus tard ce qu'il faut en penser,

et laquelle de ces deux hypothèses est la plus vraisemblable. *A priori* donc, il m'était permis d'espérer que si je parvenais à les faire cesser, d'une manière durable, la guérison de la folie en serait la conséquence presque nécessaire. Je me mis immédiatement à l'œuvre et j'eus recours successivement à la plupart des moyens conseillés en pareil cas, antispasmodiques, opiacés, solannées vireuses, digitaline, toniques, ferrugineux, etc. Mais je dus y renoncer promptement, leur action étant, le plus souvent, plus nuisible qu'utile. Les toniques et les ferrugineux me parurent seuls produire quelque bien chez des malades affaiblis par la misère ou les excès.

J'en étais là, lorsqu'il me revint en mémoire un très-intéressant travail de M. le Dr Carrière, que j'avais lu, quelques années auparavant, dans l'*Union médicale*, et dans lequel ce confrère, si distingué, recommandait vivement, je le croyais du moins, l'emploi de l'*acide arsénieux* contre les symptômes précurseurs de l'apoplexie. Je n'avais pas sous la main le travail en question, et par une singulière bizarrerie de ma mémoire, l'acide arsénieux s'était substitué, dans mon esprit, à un *sel ammoniacal*, l'*acétate*, je crois, que j'ai su, depuis, avoir été réellement employé par le Dr Carrière. Il existait d'ail-

leurs une remarquable analogie entre les symptômes décrits par mon honoré confrère, et ceux que j'observais chez mes malades. J'essayai donc l'arsenic, avec une grande défiance d'abord et des précautions infinies. Mais je fus rassuré très-promptement, et surtout émerveillé par les premiers résultats obtenus. Permettez-moi, Messieurs, de vous raconter l'histoire du premier malade que j'ai soumis à ce nouveau mode de traitement. Ce sera encore le meilleur moyen de vous en donner une idée claire et précise.

Ire Observation.

Travail au milieu d'une température très-élevée.— Abus du vin. — Céphalalgie, vertiges fréquents, bourdonnements dans les oreilles, hallucinations de l'ouïe, mélancolie. — Traitement ordinaire sans résultat. — Guérison, en deux mois, par l'acide arsénieux. — Durée de la maladie, sept à huit mois.

Jules S. ., âgé de 34 ans, raffineur, chargé du service de la machine à vapeur, est entré à l'Asile de Saint-Pierre, le 23 septembre 1863. Cet homme est très-brun, fortement constitué, quoiqu'un peu amaigri, et d'un tempérament nervoso-sanguin. Il présente tous les signes d'une mélancolie profonde. Il parle peu et seulement par monosyllabes

et pour répondre aux questions qu'on lui adresse. Souvent même, il reste des journées entières sans qu'il soit possible de lui arracher une parole. Aussi, ce n'est que plusieurs semaines après son entrée, que j'apprends avec certitude que Jules S... a des hallucinations de l'ouïe, à peu près continuelles. S'il ne parle pas, c'est qu'il est convaincu que je lis dans sa pensée, et sais mieux que lui tout ce qui se passe dans son esprit. Il croit encore que tous les gens qui l'entourent sont d'une nature supérieure à la sienne, et s'entendent entre eux pour lui faire subir, un jour ou l'autre, quelque supplice terrible. De là, des terreurs continuelles qui le jettent dans une prostration complète, et le poursuivent jusque pendant son sommeil, qui est souvent troublé par les rêves les plus affreux.

Tous les moyens de traitement employés, bains fréquents, purgatifs, ferrugineux, travail à la campagne, etc., n'ont d'autre résultat, pendant les trois premiers mois, que de ramener un peu de calme et un sommeil plus réparateur. Le raisonnement semble parfois produire quelque bien; mais celui-ci dure peu; les hallucinations et les idées fausses reprennent, peu à peu, leur empire accoutumé. Enfin, vers la fin de décembre, Jules S... se décide à

m'apprendre que, depuis quelques semaines avant son entrée à l'Asile, il souffre d'une céphalalgie habituelle, avec lourdeur de tête, constriction très-douloureuse aux tempes, bourdonnements dans les oreilles, s'accompagnant d'étourdissements et d'éblouissements fréquents. Cet état, d'abord assez léger et peu durable, s'est aggravé peu à peu, et il s'y est ajouté ces voix qui le poursuivent partout de leurs injures et de leurs menaces. Le malade l'attribue à son travail, qui l'obligeait à vivre à peu près constamment dans une atmosphère étouffante (35 à 40 degrés cent^e^). Pour s'en guérir, il ne trouva rien de mieux que de boire plusieurs litres de vin par jour; ce qui le rendit promptement incapable de tout travail, et nécessita sa séquestration à l'Asile.

Il était difficile de trouver un fait qui réunît à un plus haut degré les indications de la médication nouvelle, que je voulais tenter. La maladie remontait à plusieurs mois et avait résisté à tous les moyens de traitement conseillés en pareil cas. Elle avait été précédée de cet état particulier de congestion habituelle du cerveau, dont j'ai énuméré plus haut les principaux symptômes. Celui-ci, isolé d'abord et très-supportable, s'était aggravé peu à

peu, et tout semblait indiquer que les hallucinations et la folie étaient le produit direct et la conséquence de cette aggravation. C'était donc cette affection du cerveau qu'il fallait avant tout combattre, et dans ce but, et pour les motifs que j'ai indiqués plus haut, je me décidai à recourir à l'acide arsénieux. Je fis préparer une solution de *un gramme* de cette substance dans *mille grammes* d'eau distillée, de façon à ce que chaque gramme de cette solution représentât exactement *un milligramme d'arsenic.* Celle-ci fut ensuite administrée au malade, à la dose de 15 grammes dans 60 grammes de vin rouge, qui fut prise, en trois fois, chaque jour, au commencement du repas.

Cette dose fut contiuuée du 25 décembre 1863 au 4 janvier 1864 et portée, ce même jour, à vingt grammes. Déjà un peu d'amélioration avait été produite. La tête était moins lourde, les hallucinations moins continues et moins impérieuses. Vers le 15 janvier, le mieux était plus évident. Le malade sentait sa tête à peu près libre ; les voix ne se faisaient plus entendre que de temps à autre, et, chose remarquable que j'ai constatée bien souvent depuis, elles étaient moins distinctes et semblaient plus éloignées. Il n'y avait plus de vertiges, et le

sommeil était meilleur. Mais les convictions fausses étaient absolument les mêmes.

L'arsenic fut continué, à la même dose, sans accident ou malaise d'aucune sorte, jusqu'au 11 février. Pendant ces trois semaines, l'amélioration augmenta et devint plus évidente chaque jour. Tous les phénomènes de congestion cérébrale cessèrent un à un, d'abord la céphalalgie, puis la lourdeur de tête, puis les vertiges et les hallucinations, et, enfin, les bourdonnements d'oreille. La physionomie du malade reprit son expression franche et ouverte ; celui-ci en arriva, comme de lui-même, à se rendre compte de ce qu'il avait éprouvé. Toutes ses inquiétudes cessèrent le jour où il put comprendre les explications que je lui donnai des causes maladives qui les avaient produites, et, dès les premiers jours de février, il put être considéré comme convalescent. Cependant, il me parut prudent de continuer l'administration de la solution arsenicale, après en avoir toutefois réduit la dose à 15 grammes, jusqu'à sa sortie définitive que je retardai jusqu'au 2 mars suivant.

Cette guérison s'est maintenue depuis, quoique Jules S... ait repris ses occupations ordinaires. Je l'ai revu plusieurs fois et notamment en juin 1866.

Il était alors parfaitement bien, et n'avait plus éprouvé, même momentanément, cette céphalalgie violente, qui avait précédé l'invasion de la maladie, et en avait paru comme la cause déterminante.

Un succès aussi complet et aussi rapidement obtenu était des plus encourageants. Aussi, ai-je soumis au même traitement, à dater du mois de janvier 1864, tous ceux de mes malades, anciens ou nouveaux, chez lesquels j'ai retrouvé quelques-uns au moins des symptômes décrits plus haut.

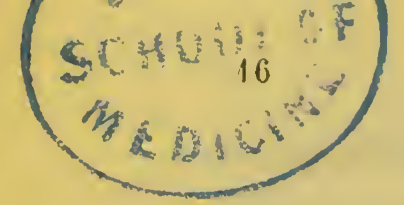
Je ne vous dirai pas, Messieurs, tous les tâtonnements des premiers jours, non plus que les nombreuses précautions que je crus devoir prendre pour m'assurer de la complète innocuité de mes expériences. Il vous suffira, sans doute, de savoir, qu'après trois ans de recherches continuées sans interruption et sur la plus grande échelle, je puis affirmer que jamais ce médicament énergique n'a été nuisible. Je ne tardai pas, d'ailleurs, à me convaincre qu'une dose aussi élevée que celle qui avait été administrée à Jules S... est rarement nécessaire. Depuis longtemps, il ne m'arrive presque jamais de dépasser celle de 15 à 16 grammes de la solution au millième dont j'ai donné plus haut la formule. Je dois reconnaître cependant que, chez un petit nom-

bre de malades, douze à quinze peut-être sur plus de trois cents, l'acide arsénieux a produit quelques accidents insignifiants, tels que : une augmentation de la soif, un sentiment pénible de sécheresse à la gorge, des nausées, et même des vomissements et un peu de diarrhée. Mais je me hâte d'ajouter que ceux-ci ont toujours cessé rapidement et par la seule interruption du traitement, qui a pu être repris, sans accidents nouveaux, après deux ou trois jours de repos. Je reviendrai d'ailleurs sur la question, à propos du dosage et du mode d'administration.

J'ai donc traité ainsi un très-grand nombre de malades. Mais avant de faire connaître les résultats de cette médication nouvelle, avant de recommander l'emploi de l'acide arsénieux à mes confrères, j'ai voulu en étudier, avec le plus grand soin, les principales indications, et les effets tant physiologiques que curatifs. J'ai voulu surtout pouvoir appuyer mes conclusions sur un assez grand nombre de faits authentiques, indéniables, et tellement clairs et positifs qu'il ne pût venir à la pensée de personne d'en contester la valeur, et de se refuser, par conséquent, à en faire l'expérience à l'occasion. C'est ainsi que j'ai pu réunir, sous les yeux

et avec la collaboration de mes internes, MM. Pons, Hérail et Hyppolite, qui en ont suivi, jour par jour, les différentes phases, *trois cent cinquante-et-une* observations d'aliénés traités par l'acide arsénieux (1). Chez tous ou à peu près, ce remède énergique a été utile plus ou moins, et, je le répète, il n'a jamais été nuisible. Parmi ces malades, un très-grand nombre ont été guéris, avec une rapidité, j'oserai presque dire merveilleuse, surtout lorsque la maladie était récente et exempte de toute complication grave. Au surplus, voici un résumé de ces observations qui vous permettra, Messieurs, d'en apprécier, d'un coup-d'œil, toute l'importance.

(1) Je me fais un plaisir de reconnaître ici publiquement que je n'ai eu qu'à me louer du zèle et de l'intelligence dont ces Messieurs ont fait preuve, M. Hérail surtout, dont les commencements promettent beaucoup pour l'avenir.



PREMIER TABLEAU

Traitement de la Folie par l'acide arsénieux.

RÉSUMÉ

1re Série :		Guéris.	Améliorés.	Non Guéris.
Hallucinations simples de l'ouïe....	99	68	19	12
» de l'ouïe et manie....	12	11	1	»
» de l'ouïe et mélancolie	19	14	2	3
» de la vue et de l'ouïe..	34	25	4	5
» de l'ouïe et du tact...	4	2	1	1
» de l'ouïe et de l'odorat	1	1	»	»
» de la vue............	5	2	1	2
» de l'odorat..........	1	»	»	1
» de tous les sens......	4	2	»	2
» internes............	1	1	»	»
Totaux.....	180	126	28	26
2me Série :				
Paralysie générale................	58	13	13	32
Incohérence avec ou sans excitation.	28	12	6	10
Mélancolie, avec stupeur..........	19	7	5	7
Epilepsie, avec délire.............	18	1	5	12
Manie aiguë......	13	9	2	2
Manie intermittente	7	1	3	3
Hypocondrie, folie de persécution...	7	6	»	1
Folie ambitieuse	6	3	»	3
Nostalgie (chez des militaires)......	4	2	»	2
Folie religieuse..................	2	»	»	2
Mélancolie avec mutisme volontaire.	4	»	»	4
Aphasie........................	1	1	»	»
Etat mal défini.	4	1	»	3
Totaux.....	171	56	34	81
1re Série........................	180	126	28	26
2me »	171	56	34	81
Total général.....	351	182	62	107

Le fait le plus saillant qui ressort de l'examen de ce tableau, c'est, sans contredit, la proportion des guérisons obtenues parmi des aliénés dont la folie avait pour symptôme prédominant une ou plusieurs hallucinations. Le nombre en a été de 126 sur 180 malades traités, ou de 70 pour cent. Et je ne comprends pas, dans ce chiffre, celui des malades simplement améliorés, au nombre de 28, dont la plupart se sont maintenus dans un état assez satisfaisant pour pouvoir rentrer dans leur famille. En ajoutant ces faits aux premiers on arriverait à l'énorme proportion de 85,50 guérisons sur cent malades traités, dans une affection contre laquelle, ainsi que je l'ai montré plus haut, nos aliénistes s'accordent à reconnaître qu'il est inutile de diriger une médication spéciale, celle-ci devant être toujours inefficace.

§ 3. — *L'arsenic ne guérit pas la folie, mais seulement la congestion cérébrale qui la complique souvent.*

Mais ici se présente une question du plus haut intérêt, et dont la solution, si je ne me trompe, serait l'explication la plus plausible du phénomène

encore si obscur de l'hallucination. Cette question est celle-ci : Quelle est la maladie que j'ai guérie à l'aide de l'acide arsénieux ? Est-ce la congestion cérébrale ou l'hallucination ? Est-ce la folie ? Il semblerait, au premier abord, je le reconnais volontiers, que c'est cette dernière, ou plutôt la maladie du cerveau dont elle ne serait elle-même que l'expression symptômatique. D'où cette objection, qui me sera faite sans nul doute : vous avez toujours prétendu que la folie simple est une maladie de l'âme à laquelle l'organisme ne participe qu'indirectement et d'une manière insignifiante, et vous ne voyez pas que vous nous apportez vous-même l'argument le plus puissant contre votre doctrine. Toutes vos observations ne sont-elles pas, en effet, autant de preuves que l'arsenic a guéri, non pas seulement l'hallucination, mais la maladie du cerveau qui produit la folie, et dont l'existence est attestée par le succès même de votre traitement ?

L'objection est spécieuse ; je n'essaierai pas de le contester. Il est certain que chez tous mes malades le cerveau était le siége d'une lésion de la circulation capillaire, ou si l'on aime mieux d'une hypérémie habituelle, soit active, soit passive, qui se traduisait à notre observation par les signes que

j'ai décrits plus haut. Je suis même très disposé à affirmer que, si on répète mes recherches, et si on y met toute la persévérance nécessaire, on trouvera constamment les mêmes phénomènes. Tout cela est incontestable, mais ne prouve nullement que cette hypérémie soit la cause organique de la folie. J'ai au contraire les meilleures raisons de croire qu'il n'y a là, en réalité, qu'une simple coïncidence, ou plutôt une complication fâcheuse, mais donc l'existence n'est nullement nécessaire pour constituer la folie.

Qu'on y regarde de près, en effet, et on ne tardera pas à se convaincre que les fous, chez lesquels la maladie est simple ou, en d'autres termes, bornée à un trouble plus ou moins profond des facultés de l'entendement, ne présentent jamais au moins d'une manière durable, cette lésion de la circulation intra-cranienne, constante chez les hallucinés. Quant à moi, je ne crains pas d'affirmer que je ne l'ai rencontrée que très-passagèrement chez les malades de ce genre, que j'ai eus sous les yeux, et telle seulement qu'elle existe parfois chez l'homme le plus sain d'esprit et de corps. D'un autre côté, il n'est pas de médecin qui n'ait eu souvent l'occasion de l'observer, quelquefois très-

longtemps, soit chez des personnes prédisposées à l'apoplexie, soit chez des individus débilités pour une cause quelconque, sans que ceux-ci soient devenus fous pour cela.

Mais si la congestion cérébrale, quand elle existe chez les fous, n'est qu'une complication de la folie, en est-il autrement des hallucinations? Peut-on dire de celles-ci, qu'elles en sont des symptômes essentiels et nécessaires? Pas davantage. On l'a cru pendant longtemps; et, malgré quelques recherches récentes, on le croit encore assez généralement. Mais j'ai tout lieu de penser qu'on se trompe, comme on se trompait, il y a quelques années à peine, lorsqu'on regardait encore la paralysie générale, la démence, l'idiotie, le *delirium tremens*, etc., comme des formes diverses d'une même maladie qu'on désignait sous le nom générique de folie. On s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que celles-ci constituent autant de maladies distinctes, qui ont leur existence propre, leurs symptômes bien tranchés, et présentent une forme particulière de délire qu'il n'est plus permis de confondre avec celui des fous (1). Et c'est là, n'en doutez

(1) Ce serait peut-être le lieu de m'expliquer sur les différences essentielles qui séparent, à mon avis du moins, le délire de la folie,

pas, Messieurs, le résultat le plus clair, et aussi le plus utile, des énormes travaux des aliénistes modernes.

§ 4. — *L'hallucination est, non un symptôme, mais une complication de la folie.*

Or, mes recherches sur l'action curative de l'acide arsénieux m'amènent forcément à cette conclusion, qu'il en est des hallucinations comme de la paralysie générale ou de la démence. Elles ne sont pas des symptômes de la folie, mais bien d'une maladie toute spéciale du cerveau ou du système nerveux, essentiellement distincte de celle-ci, quoiqu'elle la complique souvent et toujours d'une manière grave. J'ajoute que cette maladie paraît avoir pour point de départ organique, cette lésion de la circulation capillaire des centres nerveux, que j'ai constatée chez tous mes hallucinés, et qui peut-être n'est pas tout à fait une

qu'on est si disposé encore aujourd'hui à confondre, sinon dans les faits, au moins du langage. Mais ce travail, éminemment utile cependant, ne serait pas ici à sa place, et exigerait, d'ailleurs, de trop longs développements. J'essaierai peut-être d'en dire un mot, à la suite de ce mémoire, et à propos des observations particulières qui doivent le compléter.

congestion, mais que j'appelle ainsi, faute d'un mot qui rende mieux ma pensée.

Vous entrevoyez déjà, Messieurs, tout ce qu'il y aurait d'important dans cette distinction que je crois pouvoir établir entre les hallucinations et la folie. Souffrez donc que je m'y arrête quelques instants, et que je vous donne en peu de mots quelques preuves de sa légitimité.

Les hallucinations, personne ne l'ignore, sont parfois très-passagères. Elles durent alors quelques heures, un ou deux jours peut-être, s'accompagnent ou non d'un délire plus ou moins général, et puis, tout rentre dans l'ordre accoutumé. Les exemples de ce genre ne sont pas rares. et on n'y a vu le plus souvent qu'une indisposition à peu près insignifiante. Mais les choses ne se passent pas toujours aussi simplement. Il arrive parfois que la fausse sensation est si vive et si puissante, qu'elle apporte le trouble le plus profond dans toutes les facultés de l'entendement. Alors le délire persiste et devient une véritable folie, malgré la cessation complète et définitive du phénomène. L'hallucination joue donc ici le rôle de cause déterminante, et les conceptions délirantes, les idées ambitieuses ou autres auxquelles elle a donné naissance, sont en-

tretenues par le souvenir persistant de l'impression primitive. Ces folies, dont le délire est généralement borné à un très-petit nombre de points, sont, en général, très-rebelles à tous les moyens de traitement connus.

Parmi mes malades, huit à neuf se sont trouvés dans ce cas, et, chez quatre, j'ai employé l'acide arsénieux comme chez les autres hallucinés. Mais celui-ci a échoué complètement et chez tous, quoiqu'il ait été repris jusqu'à trois fois. Je dois ajouter qu'aucun de ces aliénés ne m'a présenté de signes même très-légers de congestion cérébrale. Et ce qui rend ces observations encore plus significatives dans le sens de ma thèse, c'est que les sujets de six d'entre elles ont dû leur guérison à un traitement moral énergique (1).

Mais il y a mieux encore. Chez un certain nombre des aliénés, qui font le sujet de ce mémoire, la folie a persisté plus ou moins longtemps, surtout lorsqu'elle était ancienne, après la cessation complète des hallucinations sous l'action de l'arsenic, et j'ai dû recourir encore au traitement moral pour la guérir d'une manière définitive. Dix-huit à vingt

(1) Voir les observations à la suite du mémoire.

se sont trouvés dans ce cas, et il est bon de noter, que les hallucinations m'ont paru, chez certains, plutôt secondaires que primitives.

D'un autre côté, si on ne considère que les chiffres bruts, on pourrait croire que le traitement arsenical a été tout à fait impuissant auprès de 26 des 180 hallucinés traités. Cela est loin d'être tout à fait exact ; car je dois ajouter que presque tous ont été délivrés de leurs hallucinations, pour un temps plus ou moins long, et quelques-uns d'une manière définitive. Mais la folie qui remontait souvent à plusieurs années, a résisté jusqu'ici à tous les autres moyens de traitement que j'ai dirigés contre elle (1).

Est-il besoin de vous rappeler encore ces hallucinations qui accompagnent si souvent le délire aigu, les affections fébriles, les maladies inflammatoires aigueës et chroniques ; celles de la syncope et de l'asphyxie, de l'extase, du cauchemar et des rêves, etc. ? Vous parlerai-je de celles qu'on observe à la suite des accès d'épilepsie et d'hystérie, ou de celles qui suivent l'ivresse ou l'action de certaines substances narcotiques? Rien dans tout cela qui certes ressemble

(1) Voir les observations à la suite du mémoire.

à la folie. Cependant, est-il contestable que dans tous les cas de ce genre, l'hallucination ne reconnaisse aussi pour point de départ, une congestion plus ou moins prononcée de l'encéphale? Dans la plupart des observations, qui ont été publiées par les auteurs et que M. le Dr Brière de Boismont a réunies, en grand nombre, dans son livre si instructif et si intéressant, cet état du cerveau a été observé et noté, mais sans qu'on y ait attaché autrement d'importance.

Et, chose singulière et bien digne de remarque, ces hallucinations affectaient, presque exclusivement, le sens de la vue, tandis que c'est, au contraire, le sens de l'ouïe qui est plus spécialement le siége des fausses sensations des fous. Vous avez vu, en effet, dans le tableau analytique de mes observations que, sur 180 cas, les hallucinations isolées de la vue ne se sont présentées que cinq fois,

Que conclure de cette différence si tranchée et qui n'a pas encore été signalée, que je sache du moins? Très probablement que la lésion de la circulation cérébrale, qui est le point de départ de ces deux genres d'hallucination, est loin d'être de même nature, dans les deux cas. Il semblerait que les hallucinations de la vue sont l'une des expres-

sions symptomatiques de la congestion cérébrale et passagère, à l'état aigu, tandis que celles de l'ouïe représentent la même congestion à l'état chronique, que celui-ci soit primitif ou consécutif. Ceci n'est encore, il est vrai, qu'une simple vue de l'esprit. Mais, si je ne craignais, Messieurs, de m'éloigner trop de mon sujet et d'abuser de vos instants, il ne me serait pas difficile de l'appuyer sur un certain nombre de faits des plus concluants. J'y reviendrai plus tard, et je me contenterai pour aujourd'hui de ce seul fait, qui se rapporte, d'ailleurs, à l'étude de l'action curative de l'arsénic. J'ai employé celui-ci dans trois cas de folie ébrieuse qui présentaient, en même temps qu'une grande excitation avec fièvre et tous les symptômes d'une maladie aiguë et récente, des hallucinations mixtes de l'ouïe et de la vue. Or, chez ces trois malades, l'acide arsénieux a été complètement impuissant, même après la cessation des signes d'excitation générale (1).

Que devient maintenant l'objection que j'ai soulevée plus haut, et, en même temps, la théorie qui considère l'hallucination comme un symptôme de folie? Pour achever de la ruiner, il me suffira de

(1) Voir l'observation de Da... , n° 17.

rappeler ces hallucinations qui durent pendant des mois et même des années, sans qu'il en résulte un signe quelconque de délire ou de folie. Il existe, dans la science, de nombreux exemples de ces hallucinations compatibles avec la raison la plus saine, à tel point que d'aucuns n'ont pas craint de les appeler des *hallucinations physiologiques*. Mais cette appellation ne saurait être admise. Car, si on veut bien y regarder de près, on trouvera toujours, je ne crains pas de l'affirmer d'avance, chez les sujets de ces hallucinations, les mêmes phénomènes congestifs que chez ceux qui deviennent aliénés (1).

Je me contenterai, pour aujourd'hui, de vous apporter, à l'appui de cette assertion, une observation des plus concluantes. Je l'extrais textuellement d'un travail très intéressant, publié dans le onzième volume des *Annales médico-psycologiques*, par M. Alfred Maury, membre de l'Institut.

« J'ai cherché, dit-il, à découvrir si quelques causes
« produisaient chez moi les hallucinations hypna-
« gogiques (il appelle ainsi celles qui se produi-
« sent pendant l'état intermédiaire entre la veille

(1) Je crois même pouvoir ajourter, quoique je n'aie pas eu l'occasion d'en faire l'expérience, que ces hallucinations ne seraient pas plus rebelles à l'action de l'arsénic que celles qui compliquent la folie.

« et le sommeil), ou du moins en augmentaient la
« fréquence, l'intensité. Or, je crois avoir constaté
« qu'elles étaient plus nombreuses, et surtout plus
« vives, quand j'éprouvais, ce qui est fort ordi-
« naire chez moi, une disposition à la congestion
« cérébrale. Dès que je souffre de céphalalgie, dès
« que je ressens des douleurs nerveuses dans les
« yeux, les oreilles, le nez ; dès que j'éprouve des
« tiraillements dans le cerveau, ces hallucinations
« m'assiègent, à peine la paupière close. C'est ce
« qui m'explique pourquoi je les éprouve surtout
« en diligence, après y avoir passé la nuit ; car
« le défaut de sommeil, le sommeil imparfait, pro-
« duit constamment, chez moi, le mal de tête.

« Un jour que, fatigué par deux nuits passées en
« voiture, je me rendais de Mulhouse en Suisse, je
« commençai, sur les onze heures du matin, à en-
« trer dans une rêvasserie qui annonçait l'invasion
« prochaine du sommeil. Je fermai machinalement
« les yeux. J'entendais encore le bruit des chevaux
« et le colloque des postillons qui relayaient, lors-
« que une foule de petits personnages rougeâtres
« et brillants, exécutant mille mouvements et pa-
« raissant causer entre eux, s'offrirent à moi.
« Cette vision dura un grand quart d'heure. Elle

« revint à plusieurs reprises, et ne disparut com-
« plètement qu'à mon arrivée à Belfort. Je me levai
« alors; *j'étais fort coloré, le sang me montait*
« *violemment à la tête.*

« Un de mes cousins, M. Gustave L..., qui est
« sujet aux mêmes hallucinations, a eu occasion
« de faire, en ce qui le touche, la même remarque.
« Je viens de rappeler ce qui m'arriva sur la route
« de Mulhouse. Cet afflux de sang au cerveau que
« je ressentais alors, s'accorde parfaitement avec
« la cause qui produisait, chez le libraire Nicolaï,
« des hallucinations si analogues aux miennes et si
« bien décrites par lui. Ces images fantastiques
« disparurent à la suite de saignées.

« Lorsque, dans la soirée, je me suis livré à un
« travail très opiniâtre, les hallucinations ne man-
« queront jamais de se présenter. Il y a trois
« mois, ayant passé deux jours consécutifs à tra-
« duire un long passage grec assez difficile, je vis,
« à peine au lit, des images si multipliées, et qui
« se succédaient avec tant de promptitude, que cela
« produisit chez moi une véritable frayeur, et que
« je me levai sur mon séant pour les dissiper. Au
« contraire, quand j'ai l'esprit calme, je n'éprouve
« que très rarement le phénomène.

« A l'appui des observations qui tendraient à « faire regarder la congestion cerébrale comme « une cause marquée d'hallucination, je dirai que « toutes les personnes, comme moi sujettes à ce « phénomène, m'ont assuré être égalcment fort « sujettes aux maux de tête; tandis que plusieurs « autres personnes, parmi lesquelles je citerai ma « mère, et auxquelles les céphalalgies sont à peu « près inconnues, m'ont déclaré n'avoir jamais vu « ces images fantastiques qui assiégent les pre- « mières. »

§ 5. — *L'hallucination est le résultat d'une forme particulière de congestion des centres nerveux encéphaliques.*

Ces curieuses observations, faites sur lui-même par un savant distingué et très au courant de tout ce qui tient à notre science, n'ont pas besoin de commentaires. Elles achèvent ma démonstration et confirment, de tous points, ce que je disais plus haut, que l'*hallucination est produite par un état particulier de congestion cérébrale*, *encore peu connue dans son essence*, *qui peut aboutir à la folie*,

mais dont celle-ci n'est nullement la conséquence nécessaire. Ce phénomène étrange dépend exclusivement de l'organisme. L'esprit peut y rester complètement étranger, quelle qu'en soit la durée, et conserver assez deforce et de liberté pour apprécier et juger les fausses sensations qu'il lui apporte. Il ne fait donc pas partie intégrante de la folie, qui existe très-souvent sans lui. Mais il en est fréquemment une des causes déterminantes les plus actives, et, en même temps, la complication la plus sérieuse. Car l'halluciné devenu fou ou maintenu tel parce que ses fausses sensations troublent son jugement et oppriment sa volonté, ne guérit guère de la folie qu'à la condition d'être débarrassé de la cause qui l'a produite.

Ceci me ramène à mon point de départ et m'autorise à affirmer, contrairement à l'opinion générale, que le traitement des fous hallucinés doit être dirigé, non contre la folie proprement dite, mais contre cette maladie du cerveau dont l'hallucination est le signe extérieur le plus important. C'est ce que j'ai fait lorsque je leur ai administré l'arsénic ; et, s'il est un cas dans lequel doit être accepté comme un axiome, le fameux aphorisme, « *Naturam morborum ostendit curatio*, » certes, c'est

celui-ci. Tous les faits qui précèdent en sont autant de preuves éclatantes, et devraient suffire, il me semble, pour entraîner toutes les convictions. Cependant. comme on ne saurait jamais avoir trop raison lorsqu'on s'attaque à des opinions généralement acceptées, vous m'excuserez, Messieurs, si j'insiste encore, et si j'appelle un instant votre attention sur un ordre de faits très différents, mais qui aboutissent aux mêmes conclusions.

§ 6. — *L'arsenic peut guérir toutes les formes de folie ou de délire qui s'accompagnent d'un état habituel de congestion de l'encéphale.*

Les fous hallucinés ne sont pas les seuls de mes malades que j'aie soumis au traitement par l'acide arsénieux. Partout où j'ai trouvé quelques signes de congestion cérébrale, je l'ai poursuivie, à l'aide du même moyen, qu'elle fût ou non accompagnée d'hallucinations. Mais ici, je m'empresse de le reconnaître, j'ai été moins heureux, du moins en apparence, puisque sur 171 malades traités ainsi, 56 seulement ont été guéris, ou environ 32,75 p. cent. (1) Cependant vous remarquerez, Messieurs,

(1) Voir le tableau de la page 16.

que la plupart de ces malades, les premiers surtout, sont habituellement considérés comme incurables, et abandonnés, à peu près partout, aux seuls efforts de la nature. Etaient dans ce cas, les paralytiques, les incohérents et les épileptiques, au nombre de 104, parmi lesquels cependant 26 ont été guéris, et 24 très améliorés. C'est encore une proportion relativement très-importante et sur laquelle rien ne m'autorisait à compter, lorsque j'ai commencé mes expériences. J'en dirai autant des 67 restants, sur lesquels j'en ai guéri 30 ou bien près de la moitié. J'espérais peu, je l'avoue, un aussi brillant résultat, quoique ces derniers malades se trouvassent, pour la plupart, dans des conditions de curabilité plus favorables que les autres.

Peut-être devrais-je maintenant entrer dans le détail de ces observations, vous montrer les analogies qui les réunissent ou les différences qui les séparent, préciser les indications à suivre dans chaque cas particulier, etc., etc.? Ce sont là des questions graves et qui exigeraient un long travail, dont ce mémoire ne peut être qu'un résumé, malheureusement trop incomplet. Je dois me contenter, au sujet de ces derniers malades, d'une remarque très-importante, c'est que paralytiques,

mélancoliques, incohérents, épileptiques ou maniaques, tous présentaient indistinctement quelques-uns, au moins, de ces signes de congestion cérébrale que j'observais chez les hallucinés. Je dois reconnaître pourtant que ceux-ci n'étaient presque jamais aussi faciles à reconnaître. Il m'est arrivé, même parfois, chez les stupides, par exemple, d'en être réduit, avant le traitement, à de simples conjectures, dont je n'ai eu la confirmation positive que par les sujets eux-mêmes, après leur guérison.

De tout ce que je viens de vous exposer un peu trop longuement peut-être, je me crois, Messieurs, autorisé à conclure que la maladie du cerveau, contre laquelle l'acide arsénieux a été si efficace, *n'est pas la folie elle-même, mais bien et seulement la congestion cérébrale qui la précède si souvent, et qui persiste ensuite, pendant les diverses phases de sa durée, sans en être néanmoins la cause immédiate et nécessaire*. L'acide arsénieux est donc un remède véritablement souverain contre cette maladie si légère et insignifiante quand elle commence, si grave, par ses conséquences, quand elle dure, si fréquente, d'ailleurs, et qui tend à le devenir tous les jours davantage, dans notre société tourmentée, et par les causes incessantes d'excita-

tion ou de fatigue cérébrale au milieu desquelles nous vivons. J'ajoute enfin, quelque étrange que cela puisse paraître, que cette action m'a paru tout aussi efficace, que la congestion se présentat sous la forme active ou sous la forme passive. Un coup-d'œil jeté sur les observations qui accompagnent ce mémoire suffira pour vous en convaincre.

§ 7. — *Résultats généraux de ma pratique à l'Asile public des aliénés de Marseille, du* 1er *mai* 1863 *au* 22 *mai* 1867.

Enfin vous voudrez bien m'excuser, Messieurs, de vous prendre encore quelques instants pour vous faire connaître les résultats généraux de ma pratique, pendant les quatre années que j'ai passées à l'Asile public d'aliénés de Marseille. Vous y trouverez, je n'en doute pas, une dernière et irréfragable preuve de l'immense utilité de l'acide arsénieux dans toutes les maladies qui sont confondues dans nos asiles, sous le nom générique de folie ou aliénation mentale, et qui ne sont, en réalité, que des complications plus ou moins graves de cette dernière. Permettez-moi donc de mettre

sous vos yeux un court extrait de mon dernier rapport à S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur.

« Tout le monde reconnaît que la population « des asiles augmente partout d'une manière in- « quiétante. Pendant cette série de sept années « (1854 à 1860), dit S. Exc. le Ministre de l'agri- « culture, du commerce et des travaux publics, « 68,902 individus sont entrés dans les établisse- « ments d'aliénés, et 63,277 en sont sortis ou y « sont décédés.

« Le nombre des admissions a dépassé chaque « année sans aucune exception celui des sorties. Le « total des excédants annuels est de 5,715 ou de « 815 par année. En admettant cette progression « comme base des éventualités de l'avenir, il y « aurait lieu de créer, chaque année, environ 800 « places pour satisfaire aux besoins du service, les « ressources offertes à l'administration, par les « asiles actuels, se trouvant presque entièrement « épuisées, ainsi qu'il a été établi plus haut. » (1)

« Mais ce chiffre moyen de 815 ne saurait être admis comme base des éventualités de l'avenir. Car la progression tend à devenir tous les jours plus

(1) *Statistique de la France.* Tome XIV, 2e série, page 90.

rapide, le chiffre des excédants annuels s'étant élevé de 372, en 1854, à 1,478, en 1860. Aussi M. Parchappe n'hesitait-il pas à affirmer, dans un très-remarquable discours, prononcé devant la Société Médico-Physiologique, le 27 novembre 1865, que, « même en admettant que le nombre des admissions annuelles devienne égal ou stationnaire, *celui des aliénés entretenus, serait fatalement doublé, dans une période de dix ans.* » (1)

« Il en était de l'Asile de Marseille, au moment de mon entrée en fonctions, à la fin d'avril 1863, comme de tous les autres asiles de l'empire. La population y avait constamment augmenté, depuis sa création, et la progression y devenait tous les jours plus rapide. Dans son dernier rapport, imprimé, en 1861, M. le Dr Aubanel, mon savant et honorable prédécesseur, avait constaté que cette augmentation, après avoir été de 12 environ, par année, de 1841 à 1849, s'était élevée à 33, de 1850 à 1860. Mais celle-ci avait porté plus spécialement sur le service des hommes, dont la population avait doublé, en dix ans, (213 à 424), tandis que chez les femmes, elle ne s'était accrue que de 119

(1) *Annales medico-psycologiques*. Tome VII, 2e série, pages 131 et 132.

malades dans le même espace de temps (262 à 381), c'est-à-dire de 12 environ, par année. »

« Cette progression qui avait continué en 1861, 1862 et 1863, et avait été de 24 individus pour chacune de ces années, s'est arrêtée, dès la fin de 1863, ainsi qu'il sera facile de vous en assurer, si vous voulez bien jeter les yeux sur le tableau ci-joint, et s'est changée, les années suivantes, en une progression rapidement décroissante (1). De 495,

(1) DEUXIÈME TABLEAU

Tableau du Mouvement de la Population
1857 à 1866

ASILE D'ALIÉNÉS DE MARSEILLE. — SECTION DES HOMMES.

	Population au 1er Janvier.	Malades traités.	Entrées.	Sorties par guérison.	Sorties par amélioration.	Rechûte après guérison.	Sorties par autres causes.	Décès.	Population au 31 Décembre.	Population moyenne.	Sorties et décès réunis.
1857....	355	555	200	43	»	18	93	31	388	387	169
1858....	388	548	160	37	»	17	65	58	388	387	160
1859....	389	587	193	63	15	11	60	52	392	389	195
1860....	392	583	191	51	7	20	42	58	426	408	158
1861....	426	612	186	64	18	17	56	53	441	433	191
1862....	441	695	254	65	24	2	69	72	465	452	230
1863....	465	722	257	83	17	5	59	89	474	480	248
1864....	474	709	237	123	15	11	33	81	458	460	252
1865....	458	720	264	108	26	13	46	105	435	456	286
1866....	435	682	247	120	16	15	39	101	406	413	276

maximum de 1863, la population est descendue, en 1866, à 403. La moyenne générale était de 413 au 31 décembre. Celle de la première année ayant été de 480, il y a eu, en réalité, une diminution de 67 pensionnaires, en moins de quatre ans. (1) »

« Ce résultat un peu inattendu, à quoi doit-on raisonnablement l'attribuer? A deux causes principales. En premier lieu, à la mortalité exceptionnelle produite par les deux épidémies cholériques de 1865 et 1866. J'y reviendrai un peu plus bas. La seconde de ces causes et la plus importante, sans contredit, a été l'accroissement considérable du chiffre des guérisons. En effet, ce chiffre qui, pour les six années qui avaient précédé mon arrivée, n'avait été, en moyenne, que de 54 par an, s'est élevé à 108 pour les quatre années suivantes. Et encore est-il bon de rappeler que je n'ai pris le service qu'à la fin du mois d'avril de la première année.

« On m'objectera, sans doute, comme cela a été fait, d'ailleurs, il y a trois ans, que ces guérisons étaient tout à fait illusoires, et que la plupart ont été rapidement suivies de rechute. Je vous rappel-

(1) Ceci a d'autant plus d'importance, que le fait s'est produit, malgré une augmentation considérable du chiffre des admissions, et une diminution notable des sorties pour autres causes que la guérison. (Voir le 2e tableau.)

lerai plus bas, monsieur le Préfet, quelles sont les minutieuses précautions que je prends, toutes les fois que j'ai à constater la guérison d'un malade, pour m'assurer, autant qu'il est possible, de sa réalité. Mais je dois vous faire remarquer immédiatement, que sur mes 434 guérisons, 44 seulement ont été, jusqu'ici, suivies de rechute, tandis qu'on en avait compté 83, parmi les 258 malades guéris de 1857 à 1861. Ces faits bien constatés, permettez-moi maintenant de vous en montrer les conséquences.

« Au point de vue du traitement de la folie, ils démontrent, d'une manière positive, la supériorité des méthodes thérapeutiques que j'ai employées sur celles qui sont généralement en usage dans les autres asiles. Mais ils prouvent en même temps que ce que j'ai fait à Marseille, depuis quatre ans, il n'est aucun de mes honorables collègues qui ne puisse, s'il le veut, le faire ailleurs aussi bien et même mieux que moi.

« Au point de vue des finances des départements et des communes, leur importance grandit encore. Les 67 malades retranchés de la population moyenne de notre asile y représentent, en moins, chacun 365 journées de présence, ou, au total, 24,455,

qui, à 1 fr. 35 cent. l'une, donnent une économie de 32,916 fr. Il est certain, d'un autre côté, que, d'ici à un an ou deux, la population moyenne descendra à son chiffre normal de 400 malades, ce qui portera l'économie à 43,800 fr. par an. Et encore ai-je négligé, dans ces calculs, les 24 malades qui s'ajoutaient tous les ans à la population totale de la section des hommes, avant 1863.

« Enfin. si je voulais étendre ces observations à tous les asiles de l'empire, il me serait facile d'établir qu'on arriverait à faire, en peu d'années, une économie de 1,261,111 fr. sur la dépense totale du service qui était, en 1860, de 8,819. 601 fr. (1). Je prendrais pour base de ce calcul le chiffre de 24,168, nombre des aliénés indigents en traitement le 31 décembre 1860, d'où je retrancherais une somme équivalente à celle que mon service a perdue depuis 1863, ou 13 pour cent environ. Cette opération donnerait 3,141, représentant 1,146,465 journées de présence, qui, à 1 fr. 10 cent. l'une, donneraient, en effet, un total de 1,261,111 fr. Cette économie remplacerait très avantageusement, il me semble, l'augmentation annuelle de 211,740

(1) *Statistique de la France*. Tome XIV, 2e série.

francs constatée, depuis 1854, par la statistique officielle (1). Et, selon toutes les probabilités, il ne faudrait pas dix ans pour en arriver là (2). »

CHAPITRE II.

§ 1er. — *Mode d'administration, et effets physiologiques de l'acide arsénieux.*

Un mot encore, messieurs, et je termine. Il me reste à vous dire quel est le mode d'administration de l'acide arsénieux auquel j'ai eu recours, et quels sont les effets, tant physiologiques que curatifs, que celui-ci a produits. La seule préparation dont j'aie fait usage est la solution au millième, employée dans le traitement des fièvres intermittentes, par notre regretté confrère, le Dr Boudin. Celle-ci contenant exactement un milligramme par gramme, m'a pa-

(1) *Statistique de la France.* Tome XIV, page XLIX et suivantes.

(2) Rapport à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, sur le service médical (section des hommes) de l'Asile public d'Aliénés de Marseille. (1867) Par le Dr Lisle, médecin en chef du service.

rue d'un dosage plus facile que toutes les autres préparations connues, et je n'ai eu qu'à me louer de l'avoir adoptée.

Cette solution est administrée aux malades, mélangée avec cinquante à soixante grammes de vin rouge, qu'ils prennent tous les jours, en trois fois, au commencement de chaque repas. Je trouve, à ce mode d'administration, plusieurs avantages. Le remède est mieux supporté que s'il était pris à jeun. C'est une observation que j'ai faite, après beaucoup d'autres médecins et depuis bien des années, mais qui ne s'applique pas seulement à l'acide arsénieux. Sont dans le même cas, l'opium, le fer, la digitale, l'oxide de zinc, les eaux minérales, et généralement tous les médicaments dirigés contre les maladies chroniques, qui doivent être souvent répétés et pris pendant longtemps. Il me paraît certain qu'ils fatiguent moins l'estomac, que la digestion en est beaucoup plus facile et que leur absorption se fait tout aussi bien, si ce n'est beaucoup mieux.

Un autre avantage important, surtout avec des aliénés, c'est de pouvoir leur donner l'acide arsénieux, non comme un médicament, mais comme une boisson qui leur plaît beaucoup, et qu'on peut leur faire accepter comme une faveur ou une récom-

pense. Enfin, on peut encore, et ceci n'est pas le moindre des bienfaits de ce mode d'administration, laisser ignorer à ces malheureux le nom du médicament, qui n'a jamais été désigné, devant eux, et sur nos cahiers de visite, que sous la dénomination de solution Boudin. A qui connaît la répugnance, souvent invincible, que la plupart des fous éprouvent pour un remède quelconque, je n'ai pas besoin de dire que le mot seul *arsenic* prononcé devant mes malades, aurait suffi pour rendre toutes mes recherches impossibles.

Quant à la dose à administrer à chaque malade, elle varie un peu selon l'âge ou la force du sujet, l'intensité des symptômes ou leur durée antérieure, et suivant une foule de circonstances qui ne peuvent qu'être laissées à l'appréciation de chacun. Je dirai seulement que la dose initiale doit être maintenue entre cinq et dix grammes de la solution au millième indiquée plus haut; que j'augmente celle-ci de un, plus souvent de deux grammes, tous les trois, quatre ou sept jours, jusqu'à ce que la maladie paraisse s'amender d'une manière sérieuse. C'est généralement à quinze ou seize grammes, par jour, que ce résultat se produit, et alors je continue ainsi, pendant dix ou quinze jours, ou plutôt tant qu'il

existe encore des signes, même très légers, de congestion cérébrale. Si ceux-ci paraissent rester stationnaires, après une amélioration notable, j'interromps encore l'administration du médicament, afin de laisser reposer le malade, et je ne la reprends que quinze jours ou trois semaines après, alors qu'il m'est bien démontré que la première cure n'a pas été suffisante. Car il arrive assez fréquemment que l'amélioration d'abord stationnaire, se prononce rapidement et se change en guérison, peu après la suppression du traitement. J'ai même remarqué, dans certains cas, que ces guérisons étaient plus complètes et plus durables que les autres.

Mais il arrive aussi, et plus souvent peut-être, qu'après une rémission de quinze à vingt ou trente jours, quelquefois plus, d'autres fois moins, la maladie éprouve une recrudescence plus ou moins violente, qui rend une seconde et même parfois une troisième cure nécessaires. Aussi ne faut-il pas trop se hâter de croire la guérison définitive, même après la cessation complète des accidents morbides. Leur retour est possible et même assez fréquent ; mais presque toujours, un nouveau traitement suffit pour en avoir complètement raison. J'ai connu entre autres un jeune officier qui était dominé par les hal-

lucinations de l'ouïe et de la vue les plus intenses et les plus douloureuses. L'acide arsénieux le guérit avec une rapidité merveilleuse, en quatre ou cinq jours à peine. Mais quoiqu'il en eût continué l'usage pendant douze jours encore, les accidents reparurent, presqu'aussi intenses que la première fois, quatre jours après l'interruption du remède. Les mêmes faits se reproduisirent jusqu'à trois fois, et la guérison ne fut complète et durable qu'après un traitement prolongé pendant six semaines, et, pour ainsi dire, jusqu'à saturation de tout l'organisme.

Il est donc prudent de ne permettre la sortie des malades guéris par l'arsenic, qu'après s'être bien assuré de la solidité de leur guérison par une surveillance prolongée pendant six semaines à deux mois, après la cessation des accidents congestifs. C'est probablement faute d'avoir pris cette précaution dans tous les cas, que j'ai eu quelques rechutes à regretter, surtout dans les premiers temps. Mais j'ai hâte d'ajouter que tous les malades qui se sont trouvés dans la nécessité d'être réintégrés à l'asile, après un temps plus ou moins long, ont été guéris plus facilement que la première fois, et qu'enfin un seul parmi eux, jusqu'ici du moins, y a été ramené trois fois.

§ 2. — *L'arsenic est un des agents les plus inoffensifs de la matière médicale.*

Je vous disais, Messieurs, en commençant ce mémoire, qu'après trois ans de recherches, continuées sans interruption et sur la plus large échelle, je puis affirmer n'avoir jamais trouvé le moindre inconvénient à l'emploi, même très prolongé, de l'acide arsénieux. J'étais loin cependant d'être rassuré lorsque j'ai commencé mes expériences. Malgré les recherches si concluantes de notre savant confrère le D[r] Boudin, je voyais, chez la plupart des médecins, tant de préventions contre cette substance énergique! On parlait encore d'accidents si formidables posssibles, et, selon quelques-uns, tout à fait inévitables! Mais, fort heureusement, je ne tardai pas à me convaincre qu'ily avait là une très grande exagération. J'en fis l'expérience sur moi-même, à deux reprises différentes, et pendant quinze jours, chaque fois, pour combattre une céphalalgie des plus désagréables, et je fus rassuré tout à fait. Car je ne m'aperçus, à vrai dire, de son action que par la guérison, quoique j'en eusse porté la dose jusqu'à quinze milligrammes. Il me parut évident dès lors

qu'on confondait les effets physiologiques de l'arsénic, pris à faible dose, avec son action toxique si violente et si rapidement mortelle.

Ce qui est vrai, ou si l'on veut ce qui résulte de toutes mes observations, c'est que les effets physiologiques de l'arsenic, que quelques auteurs, les homœopathes surtout, ont énumérés et décrits, avec tant de complaisance, sont nuls ou tout à fait insignifiants. Vous savez tous, Messieurs, combien les aliénés sont défiants, et quelle répugnance, parfois invincible, ils éprouvent pour toute espèce de médicaments. Pour surmonter cette répugnance, j'ai commencé par laisser ignorer à tous le nom et la nature du remède que j'employais. Mais cela n'a pas suffi, et très souvent j'ai été obligé de leur faire prendre la solution arsenicale, mêlée à leur vin, et à leur insu. Or, dans tous ces cas très divers, où l'imagination ne pouvait jouer aucun rôle, je n'ai guère observé qu'une augmentation, parfois très prononcée, de l'appétit, une digestion plus rapide, et des selles plus faciles et plus abondantes, répétées jusqu'à cinq ou six fois par jour, quoique sans aucune trace de diarrhée.

J'ai trouvé aussi beaucoup de malades qui se plaignaient amèrement de cette potion vineuse que

je leur ordonnais, tous les jours, et qu'ils n'osaient pas refuser. Ils lui attribuaient toutes les sensations vraies ou fausses, pénibles ou indifférentes qu'ils éprouvaient. Mais toujours il m'a suffi, pour faire cesser leurs plaintes, de leur faire administrer, dans leur vin, et à leur insu, ce même remède, dont l'action si désastreuse était annulée à l'instant même.

Quant à l'excitation nerveuse et à l'insomnie, à la gastro-entérite légère ou violente, à la toux et à la dyspnée, aux éruptions cutanées, à la chute des cheveux et des ongles, à l'augmentation des urines selon les uns, à leur diminution selon les autres, à la chaleur et la sécheresse de la peau, à l'état fébrile et à tant d'autres symptômes fâcheux décrits dans les livres, je ne les ai jamais observés, quoique j'aie, presque tous les jours, appelé l'attention de mes malades sur ce sujet. J'ai constaté, au contraire, à peu près constamment, la cessation rapide de l'excitation nerveuse, le retour du sommeil, la diminution graduelle de la fréquence du pouls, à mesure que la dose d'arsenic était augmentée, et que les symptômes de congestion cérébrale diminuaient.

Peut-être quelques-uns ont-ils éprouvé un sentiment de chaleur assez prononcé dans le trajet de l'œsophage et dans la région épigastrique, et un

peu plus de soif que d'habitude. Mais cet état était déjà un premier signe d'intolérance auquel ne tardaient pas à s'ajouter, si la médication était continuée, des accidents plus sérieux, tels que une soif plus vive, un sentiment pénible de sécheresse à la gorge, des nausées et même des vomissements et un peu de diarrhée. Mais, comme je l'ai déjà dit, ceux-ci ont toujours cessé rapidement et par la seule interruption du traitement. J'ajoute que ces accidents ne se sont produits que très rarement, douze à quinze fois sur 351 malades traités, et qu'ils sont survenus indifféremment, que la dose de médicament fût élevée ou relativement faible. Il s'en est même trouvé deux, trois peut-être, qui ont présenté une telle susceptibilité que la dose la plus minime, 0,003 et même 0,002 mill^es, n'a jamais pu être supportée au-delà de trois à quatre jours, et, qu'après plusieurs tentatives, j'ai dû y renoncer. Ceci tenait évidemment à l'idiosyncrasie du sujet, et à une susceptibilité individuelle tout-à-fait exceptionnelle qu'il est bon de ne pas négliger cependant, parce qu'elles peuvent se présenter pour tous les médicaments.

Enfin, j'ai encore observé huit à neuf fois une conjonctivite légère et un peu de coryza, et six fois

de l'œdème aux membres inférieurs, surtout autour des malléoles, survenus pendant l'administration de l'arsénic. Faut-il voir là une simple coïncidence ou le produit d'un commencement d'intoxication arsenicale? Je suis assez porté à admettre cette dernière opinion, pour ce motif que l'interruption du traitement a suffi pour faire disparaître ces légers accidents en moins de cinq ou six jours.

Vous le voyez, Messieurs, les accidents que peut produire l'arsenic administré avec prudence et surveillé avec soin, sont tout-à-fait insignifiants et ne sauraient justifier, en rien, la prévention qu'éprouvent encore tant de médecins contre un médicament, dont je crois vous avoir démontré l'incontestable utilité. Cependant, on peut insister encore, et on alléguera sans doute que s'il n'est pas immédiatement nuisible, l'arsenic s'accumule dans les organes parenchymateux, le foie, le poumon, etc., d'où il n'est éliminé que très lentement (1). D'où naîtraient, plus ou moins longtemps après l'inter-

(1) « Si maintenant nous rapprochons cette dose considérable d'ar-
« senic (15 à 16 centigrammes pris en vingt ou vingt-cinq jours), *de*
« *ce fait bien connu de l'élimination très-lente de ce métal*, de son
« accumulation dans les organes parenchymateux, dans le foie, les
« poumons, etc., etc. » (Note sur le traitement de la chorée par l'acide arsénieux, par le Dr Aran.) *Bulletin de Thérapeutique*, 30 mars 1859, et *Union Médicale* du 15 avril 1859. Tome II, 2e serie, page 20.

ruption de la médication arsénicale, des accidents d'intoxication lente, qui constitueraient une véritable cachexie presque nécessairement mortelle. Mais où sont les preuves de cette allégation? Je ne les ai trouvées nulle part. Celle-ci ne m'en a pas moins été opposée, avec une rare audace, par des gens tout-à-fait étrangers à la médecine, et même par des confrères bienveillants, comme il ne s'en trouve que trop souvent. Vous me permettrez donc, Messieurs, de vous en montrer, en quelques mots, la vanité et l'injustice.

Vous n'ignorez pas, certainement, qu'il y a quelques pays en Europe, la Suisse et la Hongrie entre autres, où l'on fait un usage fréquent de l'arsenic, même en dehors de toute maladie déterminée. Vous savez aussi que les voyageurs s'accordent pour signaler l'état de bien-être, le tein fleuri et l'embonpoint des individus qui se soumettent à cet usage (1). J'ai fait la même observation sur tous les malades que j'ai soumis à la médication arsénicale;

(1) « D'autres effets moins fréquents sont le larmoiement et des douleurs névralgiques; mais un des plus remarquables, est l'état de bien-être, le teint fleuri et l'embonpoint des individus qui prennent de l'acide arsénieux. C'est ce résultat que les voyageurs ont signalé sur les jeunes filles de Hongrie. » Société médicale des hôpitaux, discours de M le Dr Hardy. *Union Médicale* du 5 mai 1859. Tome II, 2e série page 240,

ils ont repris rapidement de l'embonpoint et toutes les couleurs de la santé la plus parfaite. Il n'est pas jusqu'à la plupart des malheureux atteints de paralysie genérale, qui n'aient éprouvé une amélioration très marquée de toutes les fonctions de nutrition, en même temps qu'un point d'arrêt, plus ou moins durable, dans la marche de la maladie du système nerveux.

Mais les malades guéris sont sortis de l'asile peu de temps après leur traitement, et l'on pourrait m'objecter que j'ignore ce qu'ils sont devenus par la suite. Ma réponse est facile et de nature à convaincre les plus incrédules. Outre que j'ai revu, et plus d'une fois depuis, la plupart de ceux qui sont restés à Marseille, il y a encore, dans l'établissement, un grand nombre d'aliénés qui ont été soumis à la médication arsenicale, jusqu'à quatre et cinq fois, et depuis deux ou trois ans, sans qu'elle ait produit autre chose qu'une amélioration insuffisante pour permettre leur sortie. Ceux-là, plus que les autres, devraient être sous l'empire de cette cachexie terrible, qu'on a été jusqu'à m'imputer à crime, pendant mon absence et auprès de mes malades. Or, je ne crains pas d'affirmer, et il est facile encore de contrôler mon dire, que leur santé

générale a toujours été, au contraire, plus satisfaisante qu'elle ne l'était auparavant.

De tous ces faits il résulte donc la preuve, ou que l'arsenic est éliminé rapidement et ne fait qu'un court séjour dans nos tissus, ou que, loin de nuire à nos organes, il exerce sur eux une influence salutaire et en active les fonctions. Mais lorsqu'on a prétendu qu'il n'est éliminé qu'avec une très grande lenteur, on ne connaissait pas, sans doute, les expériences si concluantes faites, en 1858, par M. L. Orfila, sur l'élimination des poisons, et publiées dans ses leçons de toxicologie. De ces expériences, faites sur des chiens, il résulte les conclusions suivantes :

« 1° L'arsenic est complètement éliminé, douze jours après l'administration de l'acide arsénieux ;

« 2° Le mercure, après l'administration du sublimé corrosif, ne reste pas un mois ;

« 3° L'antimoine, quand il a été donné à l'état d'émétique, séjourne dans les tissus plus de quatre mois ;

« 4° L'argent a été trouvé cinq mois après l'administration de l'azotate d'argent ; mais il n'a pu être décélé au bout de sept mois ;

« 5° Le plomb et le cuivre, introduits, le premier, à l'état d'acétate, le second, à l'état de sulfate, exis-

tent encore dans les organes, au bout de huit mois ;

« 6° Un composé vénéneux peut exister dans les organes d'un animal, sans aucun trouble apparent de la santé. »

Ainsi donc de tous les poisons, soumis aux mêmes expériences par M. L. Orfila, l'arsenic est de beaucoup celui qui est le plus promptement éliminé, chez le chien ; et sans qu'il soit possible de conclure, d'une manière absolue, de cet animal à l'homme, il n'en est pas moins très probable que cette élimination doit se faire, à peu de chose près, de la même façon, chez ce dernier. Un fait que j'ai observé bien souvent chez nos malades vient à l'appui de cette opinion. C'est cette facilité de rechute après une première guérison apparente, justement dix, quinze à vingt ou trente jours à dater de l'interruption de la médication arsenicale.

J'espère que vous m'excuserez, Messieurs, d'être resté aussi longtemps sur cette question délicate. Je tenais à éclairer complètement vos consciences, afin que vous n'hésitiez pas à approuver mes recherches, si vous les jugez d'ailleurs dignes de vos suffrages, et à conseiller à nos confrères de suivre mon exemple et de soumettre mes observations au contrôle de nouvelles expériences.

Résumé et conclusions.

De tout ce qui précède, je crois avoir le droit de déduire les conclusions suivantes :

1° Les aliénés, pris dans l'acception la plus générale donnée à ce mot, présentent, beaucoup plus souvent qu'on ne l'a cru jusqu'ici, des signes plus ou moins prononcés de congestion cérébrale. Les aliénés hallucinés sont toujours dans ce cas.

2° Sur 180 de ces derniers traités par l'acide arsénieux, 126 ou 70 pour cent ont été guéris, et 28 ont éprouvé une amélioration très-marquée et durable.

3° La congestion cérébrale, quand elle existe chez les fous, n'est, en réalité, qu'une complication de la folie.

4° L'hallucination qu'on a considérée jusqu'ici comme un symptôme de la folie, n'en est, elle aussi, qu'une complication toujours sérieuse et parfois des plus graves. Il en est d'elle comme de la paralysie générale, de la démence, de l'idiotie, etc., qu'on a si longtemps confondues avec la folie proprement dite.

5° L'hallucination est le symptôme le plus ca-

ractéristique d'une maladie particulière du cerveau, qui n'est autre qu'une espèce de congestion cérébrale, encore peu connue dans son essence, et qui peut aboutir à la folie, mais dont celle-ci n'est nullement la conséquence nécessaire.

6° L'acide arsénieux est un remède véritablement spécifique de cette maladie.

7° Il est encore très utile chez les paralytiques, les incohérents, mélancoliques, hypochondriaques, etc., exempts d'hallucination, mais présentant des signes évidents de congestion cérébrale. Sur 171 malades qui étaient dans ce cas, et ne présentaient que très peu de chance de guérison, 56 ont été guéris, ou environ 32,75 pour cent.

8° La maladie du cerveau contre laquelle l'acide arsénieux a été efficace, n'est donc pas la folie elle-même, mais bien et seulement la congestion cérébrale qui la précède très-souvent, et qui peut persister, parallèlement à elle, pendant les diverses phases de sa durée, sans en être néanmoins la cause immédiate et nécessaire.

9° L'acide arsénieux est donc appelé à rendre des services signalés, non-seulement dans les asiles d'aliénés, mais encore dans la pratique ordinaire et dans tous les cas de congestion des centres nerveux

encéphaliques, qui se présentent si souvent à l'observation du médecin.

10° L'acide arsénieux *administré avec prudence et surveillé avec soin* est un des agents les plus inoffensifs de la matière médicale. Ses effets physiologiques sur les différents organes, sont à peu près nuls ou tout-à-fait insignifiants. La tolérance s'en établit facilement et dure très-longtemps. Enfin, s'il produit parfois quelques accidents, ceux-ci n'ont jamais de gravité et cessent toujours rapidement par la seule interruption de la médication.

11° La dose à administrer à chaque malade varie entre cinq et quinze ou seize milligrammes. Elle peut être portée, dans les cas graves, jusqu'à vingt et même vingt-cinq. La meilleure préparation est une solution aqueuse au millième, mêlée ensuite avec une petite quantité de vin. La dose journalière doit être administrée, en trois fois, au commencement de chaque repas, et doit être augmentée de un à deux milligrammes, tous les cinq à six jours.

CHAPITRE III.

FAITS CLINIQUES ET OBSERVATIONS

Le mémoire que j'ai eu l'honneur de soumettre à l'appréciation de l'Académie ne pouvait être et n'est, en réalité, qu'un résumé des nombreux faits cliniques que j'ai entre les mains. Mais, en matière aussi délicate, ce résumé, ne peut suffire pour porter la conviction dans les esprits. Des faits particuliers, observés avec soin et exposés avec une entière sincérité, sont encore nécessaires. Je dois donc à l'Académie de lui faire connaître, au moins en partie, les observations qui ont servi de base à mes conclusions.

Ces observations sont extrêmement nombreuses et concourent toutes au même but. Chargé pendant quatre ans (du 1er mai 1863 au 22 mai 1866), du service médical de l'un de nos asiles publics les plus importants, j'y ai trouvé près de cinq cents malades, et j'y en ai reçu plus de mille nouveaux. C'était là un vaste champ d'observation dont je me suis efforcé de profiter, tant pour mon instruction que

pour le plus grand bien des malheureux dont le sort m'était confié. Pour y arriver plus sûrement j'ai commencé par dépouiller, autant que possible, le vieil homme. J'ai taché d'oublier les théories et les doctrines, les miennes plus encore que celles des autres, et je me suis appliqué à observer les faits sans parti pris et sans idée préconçue. Pendant ces quatre années, j'ai cherché uniquement à voir la nature telle qu'elle est, et à déchiffrer quelques pages de ce grand livre que j'avais constamment sous les yeux. Y ai-je réussi au moins en partie? J'ose un peu l'espérer, si je me place surtout au point de vue clinique. Et n'est-ce pas là, en dernière analyse, le but définitif vers lequel doivent tendre toutes nos aspirations?

Je me bornerai donc à raconter ce que j'ai vu et tel que je l'ai vu. Les conséquences viendront d'elles-mêmes, je l'espère, confirmer les conclusions de mon premier chapitre. J'ai recueilli, ainsi que je le disais plus haut, un très grand nombre d'observations particulières, présentant pour la plupart un véritable intérêt. Parmi celles-ci, trois cent cinquante, au moins, se rapportent au traitement des diverses affections mentales par l'acide arsénieux. Elles doivent donc seules m'occuper en ce moment.

Si je voulais les mettre toutes sous les yeux de l'Académie, plusieurs volumes n'y suffiraient pas. J'ai dû, dès lors, faire un choix et me contenter de quelques-unes des plus importantes. Mais pour qu'on puisse juger en même temps de la valeur de l'ensemble, j'ai réuni, dans un même tableau, les principaux traits de chacune d'elles, après les avoir groupées, d'après les analogies et les caractères communs, qu'elles m'avaient présentés.

On trouvera ce tableau à la page suivante.

Résumé général des observations particulières de cha

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
					Première Série. — **Aliénés attei**
1	Se....	34	29 septem. 1863.	2 mars .. 1864.	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalgie, ver
2	Ve....	22	14 mars 64	....	Céphalalgie très-intense, étourdissem fréquents. Hallucinations de l'ouïe..
3	Vo....	24	....	. ...	Hallucinat. de l'ouïe. Vertiges. Incohére
4	De...	38	26 mars 64	14 sept. 64	Hallucinations de l'ouïe.......... .
5	Ma....	35	8 mars 64	31 mars 65	Vertiges fréquents. Hallucinations de l'o penchant à l'homicide...........
6	Vi....	56	14 à 15 ans	....	Hallucinations de l'ouïe. Délire tranqu Quelques idées de persécution.....
7	Sc....	45	29 mars 64	12 mai...	Vertiges, céphalalgie. Hallucinat. de l'o
8	Wi ..	40	16 avril 64	27 avril 64	Hallucinations de l'ouïe. Délire général
9	Ch....	28	27 déc. 63	7 sept. 64	Hallucinations de l'ouie. Idées tristes, l stupeur ....
10	Ch....	45	1852.....	....	Hallucinations de l'ouïe....... .....
11	Pe....	50	1858.....	.. ..	Hallucinat. de l'ouïe, revenant par cris régulières et très-intenses. Folie ambit
12	Bl....	27	mars 63..	7 sept. 64	Hallucinations de l'ouïe. Accès d'excita
13	Ai....	52	8 à 9 ans.	....	Hallucinations de l'ouïe. Délire tranq Idées de persécution............
14	Ba....	52	6 ans ...	....	Hallucinations de l'ouïe. Folie ambitie
15	Ri....	40	Février 63.	Sept. 65..	Hallucinations de l'ouïe. Folie de persécu

LEAU.

nés, qui ont été soumis à la médication arsenicale.

OBSERVATIONS
.cinations simples de l'ouïe.
ı. Deux mois de traitement.
ment a èté repris et interrompu plusieurs fois. Un peu d'amélioration e fois. Mais elle n'a jamais duré.
s cures, sans résultat durable.
ı. Trois périodes de traitement, à peu de jours d'intervalle. Légére ıctivite.
n. Deux cures de un à un mois et demi, une dernière de deux mois et après quatre mois d'interruption.
ıres de un à un mois et demi. Les hallucinations cessent entièrement; ire chronique persiste, sans modification sensible.
n. 25 jours de traitement. Rechute. Voir le n° 57.
n. 25 jonrs de traitement; celui-ci est continué, pendant près d'un mois, la sortie de l'asile.
nois de traitement. Sorti non guéri pendant mon absence.
res, en huit mois. Grande amélioration, qui n'a pas duré.
·es, à différents intervalles, sans résultat durable.
n, après trois mois de traitement. Rechute, voir n° 55.
d'un mois de durée, à près d'un an d'intervalle. Les hallucinations cessent la premiere et les idées fausses, quelques mois après la seconde, et à la l'un traitement moral. *Guérison.*
deux mois, en juin 1864. Amélioration très marquée, qui ne dure pas.
ent repris plusieurs fois. Les hallucinations cessent chaque fois, jamais manière durable. *Mort du choléra.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
16	La.. .	18	20 mai 64.	27 juill. 64	Hallucinations de l'ouïe. Etourdissem fréquents. Excitation. Folie de persécu
17	Lh...	45	26 oct. 63.	6 sept. 64	Hallucinations de l'ouïe. Folie de pe cution........................
18	Te....	40	7 mai 64.	5 sept. 64	Hallucinations de l'ouïe. Jalousie. Foli persécution....................
19	Fer...	34	6 juin 64.	18 août 64	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges, cép lalgie. Excitation génerale.........
20	La....	36	8 juill. 64	6 sept. 64	Céphalalgie violente. Hallucinations de l' Folie de persécution.............
21	Ma....	42	7 juill. 64	15 octobre.	Hallucinations de l'ouïe ....
22	Pe.. .	39	13 juill. 64	26 juill. 64	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges. Excita générale......................
23	Go....	33	1 nov. 64	18 avril 65	Hallucinations de l'ouïe. Tête lourde, tiges. Folie de persécution.........
24	To....	30	25 sept. 64	5 avril 66	Hallucinations de l'ouïe. Excitation viole de courte durée, par accès rares et i guliers. Folie de persécution......
25	Mu ...	36	17 nov. 64	20 déc. 64.	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges, cé lalgie intense... ....
26	Co....	29	Mars 63...	Mai 67....	Hallucinations de l'ouïe. Tentative meurtre........................
27	Ga....	41	Sept à huit ans.	....	Hallucinations de l'ouïe très-intenses. hérence........................
28	Fer...	34	19 nov. 64	21 mai 65.	Hallucinations de l'ouïe. Même état q 1re fois. Voir le no 19...........
29	Sch...	40	28 déc. 64.	9 juill. 65	Hallucinations de l'ouïe. Manie intermit à périodes très courtes..........
30	Cal ...	19	19 déc. 64.	21 mai 65.	Hallucinations de l'ouïe. Excitation gén

OBSERVATIONS
le 28 jours. *Guérison.*
son, après une médication de 38 jours. La dose a été portée jusqu'à, 0,019 lg.
le 35 jours, en juin et juillet. *Guérison. Rechute.* Voir n° 45.
son. Cure, du 21 juin au 23 juillet. *Rechute.* Voir n° 28.
son. Cure, du 12 juillet au 15 août. Un peu d'œdème aux pieds, qui cesse idement, apres l'interruption de la médication.
son. Cure, du 12 juillet au 23 août.
ison. 10 jours de traitement à l'asile, continué près d'un mois, après la tie.
ison. Deux cures, d'un mois et demi, et vingt-cinq jours. Traitement moral.
cures, de durée très différente. Traitement moral. *Guérison.*
ison. Cure de 28 jours.
cures qui n'amènent qu'un peu d'*amélioration. Transféré.*
cures, sans autre résultat qu'une amélioration peu durable.
cures, à deux mois d'intervalle. Était sorti trop tôt. Nouvelle *Guérison.*
prolongée pendant près de trois mois. Rentre dans son pays à peu près *valescent.*
prolongée, sans interruption, du 4 janvier au 15 mai. *Guérison.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
31	Ja....	37	11 janv. 65	8 juin 65.	Hallucinations de l'ouïe très intenses dissements fréquents, violente cé gie........................
32	Mi....	28	17 déc. 64	3 avril 65	Hallucinations de l'ouïe très intense de persécution................
33	Fa....	30	23 janv. 65	3 avril 65	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalgie, ges. Excitation................
34	Te....	52	12 juill. 64	4 mai 65.	Hallucinations de l'ouïe. Folie de persé
35	Pou...	25	9 janv. 65	25 fév. 65.	Hallucinations de l'ouïe. Idées de pers
36	Pr....	42	très ancien	....	Hallucinations de l'ouïe, revenant pa irréguliers et suivies de crises vio très courtes................
37	Ro....	51	8 avril 65	30 nov. 65	Hallucinations de l'ouïe. Attaques co ves, tenant le milieu entre l'épile l'hystérie................
38	Ju....	40	12 avril 65	10 août 66	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges fré Courts accès d'excitation........
39	Bo....	63	Malade depuis plus de 20 ans.	....	Hallucinations de l'ouïe continuelles tranquille................
40	Es....	48	26 avril 65	19 déc. 66.	Hallucinations de l'ouïe, vertiges. F persécution................
41	Du....	33	20 avril 65	24 mai 66.	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalgie et très longtemps rebelle.......
42	Le....	35	15 mai 65.	12 juin 65.	Hallucinations de l'ouïe........
43	Fa....	47	5 mai 65.	5 mai 66.	Hallucinations de l'ouïe. Folie de pers
44	Ba....	28	22 mai 65.	26 juill. 65	Hallucinations de l'ouïe. Céphalal lente. Excitation presque maniaq

OBSERVATIONS
ison. 2 cures, à un mois d'intervalle. Les hallucinations diminuent peu à ı et cessent entièrement six semaines avant la sortie.
ison. Cure de deux mois.
ison. Cure de près de deux mois.
ison. Cure, commencée le 9 février, et continuée jusqu'au 27 avril.
ison. Cure, du 15 janvier au 21 février.
, du 18 février au 6 mai. Pas de résultat encourageant. N'a pas été reprise.
, du 10 avril au 9 mai. Est retiré par sa famille. *Amélioré.*
s cures, suivies d'une *guérison* qui paraissait complète. Rechute, à la suite un travail de bureau fatigant repris trop tôt. Nouvelle cure inutile. *Mort du oléra.*
(cures, sans succès. Les hallucinations diminuent seulement d'intensité.
rison. Trois cures, à plusieurs mois d'intervalle. Les hallucinations cessent finitivement après la dernière, et les idées fausses après un traitement oral énergique.
rison. Quatre cures, suivies chaque fois du retour des accidents, la dernière ceptée. Traitement moral.
rison rapide. 25 jours de traitement.
ison. 1re cure, du 18 mai au 15 juin. Convalescent. Rechute au moment où allait sortir. 2me cure, du 11 décembre au 10 février. Traitement moral.
rison. Trois cures, suivies très promptement d'une rémission complète. etour des accidents, peu de jours après les deux premières.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
45	Te....	45	24 avril 65	1 sept. 65	Hallucinations de l'ouïe, provoquée jalousie. Folie de persécution. Vo
46	Ma....	27	24 mai 65.	31 juill. 66	Jalousie. Hallucinations de l'ouïe. T de meurtre sur sa femme ......
47	Mo....	41	30 juin 65.	21 janv. 66	Jalousie. Hallucinations de l'ouïe. A alcooliques. Tentative de suicide.
48	La....	29	9 avril 64	3 mai 66.	Hallucinations de l'ouïe. Cephalalgie nuelle, vertiges fréquents. Idées
49	Va....	22	2 août 65	4 mai 66.	Hallucinations de l'ouïe. Folie ambi
50	C.....	50	26 juill. 65	27 sept. 65	Hallucinations de l'ouïe. Excitatio chant au suicide............
51	Ba....	25	11 sept. 65	6 fév. 66.	Hallubinations de l'ouïe. Stupeur et tes chimériques. ....
52	Vi....	33	6 oct. 65.	29 octobre	Hallucinations de l'ouïe avec un stupeur ....
53	Tu....	23	28 sept. 65	16 jan. 66.	Hallucinations de l'ouïe. Folie ambi
54	An....	39	27 juill. 63	....	Hallucinations de l'ouïe. Folie amb
55	Bl....	27	18 oct 65.	....	Hallucinations de l'ouïe. Accès de fréquents. Rechute. Voir n° 12..
56	Fe....	40	29 nov. 65	21 avril 66	Hallucinations de l'ouïe. Excitation
57	Sc....	46	6 déc. 65.	17 jan. 66.	Même état que la première fois. Vo
58	Ro....	25	29 nov. 65	20 jan. 66	Hallucinations de l'ouïe. Idées triste
59	Bo....	25	10 déc. 65.	2 jan. 66.	Vertiges fréquents. Hallucinations d
60	Bi....	25	19 déc. 65.	31 jan. 66.	Hallucinations de l'ouïe.........
61	Du....	37	21 déc. 65.	10 mars 66	Hallucinations de l'ouïe. Incohéren

OBSERVATIONS
e, sous l'empire des mêmes causes. *Guérison*, après un mois et demi de ement. La sortie est longtemps retardée, sans aucun accident nouveau.
cures, sans aucun changement. La maladie s'aggrave. Incohérence au ent de la sortie. *Transféré.*
et sorti trois fois, sur la demande de sa famille, du 30 juin 65, au 21 jan- 1866. *Guérison* complète, obtenue en quelques jours, chaque fois.
ures, à plusieurs mois d'intervalle, sans résultat.
ures, sans autre résultat qu'une amélioration légère et peu durable.
du 1er août au 25 septembre. *Guérison.* Nouvelle cure préventive, faite lui, en mai et juin 1866.
cures, à six semaines d'intervalle. Bains d'affusion, pendant les 15 derniers s. *Guérison.*
son très rapide. Sort trop tôt Rechute. Voir le n° 87.
du 20 octobre au 28 décembre. *Guérison.*
e très ancienne Quatre cures, à différents intervalles, sans résultats sérieux.
lle cure, du 21 novembre au 7 avril, presque sans interruption. *Amélio- on* très marquée. Mais les hallucinations reviennent de temps à autre.
son. Cure, du 8 décembre au 12 janvier. Convalescence longue. Traitement al.
traitement. *Guérison* en quelques jours.
son. Cure, du 5 décembre au 20 janvier.
on rapide. Cure de quelques jours.
son. Cure, du 26 décembre au 30 janvier.
on. Traitement arsenical, du 6 janvier au 25 février.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
62	Gr....	33	5 mars 66	5 avril 66	Hallucinations de l'ouïe ....
63	Mo....	64	12 mars 66	....	Hallucinations de l'ouïe. Folie de pe tion ....
64	Va....	49	11 sept. 65	....	Hallucinations de l'ouïe. Incohéren solue ....
65	Pe....	39	31 mars 66	22 juin 66.	Céphalalgie, vertiges. Hallucinations d Folie de persécution. Chute de la pa de l'œil droit ....
66	Mo....	61	15 mars 66	13 juill. 66	Hallcinations de l'ouïe. Céphalalgie tiges........................
67	Qu....	25	19 mars 66	....	Hallucinations de l'ouïe. Illusions de l Accès d'excitation..............
68	Le....	34	23 avril 66	....	Hallucinations de l'ouïe. Craintes d'e sonnement. Excitation revenan accès.........................
69	Od....	26	26 avril 66	1 juill. 66	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalgie tiges. Tentative de meurtre sur sa f
70	Car...	33	23 avril 66	24 août 66	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalg lente, vertiges................
71	Da....	40	21 mai 66.	24 août 66	Hallucinations de l'ouïe. Folie de p tion......... ....
72	Pi....	35	depuis 10 ans.	....	Hallucinations de l'ouïe. Incube....
73	Pey...	22	3 août 66	5 déc. 66.	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges. S
74	Ga....	30	3 juill. 66	26 oct. 66.	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalg tiges. Stupeur...............
75	Ro....	45	8 sept. 66	7 nov. 66	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalg lente, vertiges. Folie de pers Tentatives de suicide..........

OBSERVATIONS
ison rapide. Cure, du 7 mars au 29.
cures, du 16 mars au 15 novembre, suivies chacune d'une *amélioration* peu de durée.
lie remontant à près de 20 ans. Trois cures, du 1er avril 66 au 4 janvier . *Amélioration* très prononcée. La mémoire est revenue, peu d'incohérence. y a encore des hallucinations de temps à autre.
ison. Cure, du 4 avril au 17 mai. Bains d'affusion après.
cures, du 14 avril au 7 mai et du 17 mai au 3 juillet. Légère conjonctivite la suite de la première. *Guérison*.
, du 22 avril au 26 mai sans résultat. Reprise, du 24 janvier au 9 mars 1867. *mélioration* très marquée. Aurait été reprise.
, du 9 mai au 17 juin. Un peu plus calme; dort mieux; se refuse à toute édication.
rison. Cure, du 12 mai au 14 juin. Transféré en prison; a été jugé depuis.
rison. Cure, du 22 mai au 4 juillet.
rison. Cure, du 24 mai au 30 juin. Traitement moral à la suite. Rechute. ° 90.
x cures de près de 2 mois, à 2 mois d'intervalle. Les hallucinations cessent aque fois. Le délire persiste, quoique moins général. Devait être repris.
3 août au 10 septembre. *Guérison*. 25 septembre, congestion cérébrale très ave. Nouvelle cure, du 2 octobre au 10 septembre. *Guérison* définitive.
e, du 17 août au 13 octobre. *Guérison*,
e, du 9 septembre au 24 octobre. Bains d'affusion. *Guérison*. Cure préventive prise après sa sortie, et continuée près de trois mois.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
76	Fon...	40	sept à huit ans.	....	Hallucinations de l'ouïe. Incohérence. F ambitieuse..................
77	Is.....	37	depuis 14 ans.	....	Hallucinations de l'ouïe. Idées de pers tion. Mutisme volontaire..........
78	P.....	35	1 oct. 66.	Mai 1867..	Hallucinations de l'ouïe. Folie de persécu
79	Re....	48	19 oct. 66.	Mai 1867..	Hallucinations de l'ouïe. Idées de pers tion. Stupeur..................
80	Ta....	40	25 jan. 66.	24 mai 66.	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges, céphalal
81	Jo....	39	3 févr. 66	22 juin 66.	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges, cép lalgie..........................
82	Bi....	64	10 févr. 66	18 mars 66	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges. Idée persécution..................
83	De....	57	6 mars 66	12 avril 66	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges, céphalal
84	Ri....	26	21 oct. 65.	20 nov. 65	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalgie..
85	Bo....	39	31 mars 65	27 déc 65.	Hallucinations de l'ouïe. Manie intermitte
86	Bé....	50	9 oct. 66.	15 fév. 67.	Hallucinations de l'ouie très intenses. I de persécution..............
87	Vi....	29	20 oct. 66.	....	Hallucinations de l'ouïe. Folie de pers tion. Rechute. Voir n° 52...... ..
88	Ba....	28	28 oct. 66.	2 janv. 67	Hallucinations de l'ouïe. Folie de pers tion..............................
89	So....	60	très-ancien	....	Hallucinations de l'ouïe. Vertiges fréque Incohérence................
90	Da....	36	6 nov. 66	25 janv. 67	Jalousie. Même état que la 1re fois....
91	Tey...	45	20 nov. 66	25 janv. 67	Hallucinations de l'ouïe. Idées de pers tion..............................
92	Ca....	45	26 juill. 66	10 déc. 66.	Hallucinations de l'ouïe. Idées tristes. S cide ....

OBSERVATIONS
e de trois mois, sans résultat sérieux.
x cures, en quatre mois. Les hallucinations ont cessé. La physionomie est eilleure. Il parle un peu et rit souvent. Devait être repris.
s cures de 8, 22 et 28 jours. Traitement moral. *Guérison.*
x périodes de traitement jusqu'au 5 janvier. Traitement moral. *Guérison.*
semaines de traitement, *Guérison.*
x cures d'un mois. *Guérison.*
lques jours de traitement. *Guérison..*
érison très rapide.
érison. 25 jours de traitement.
x cures, à trois mois de distance. *Amélioration* peu durable chaque fois.
x cures, à un mois d'intervalle. *Guérison.*
hute. Deux cures, à 20 jours de distance; puis traitement moral. Était *guéri,* u moment de mon départ.
érison Cinq semaines de traitement.
x mois de traitement. Les hallucinations cessent momentanément. Même at mental.
x cures, en trois mois. *Guérison.* Rechute. Voir le n° 71.
e de six semaines. *Guérison.*
x cures de six semaines. Traitement moral. Sort sur la demande de sa mille, tout-à-fait convalescent *Guérison* ultérieure.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
93	La....	29	31 mars 66	15 juill. 66	Hallucinations de l'ouïe. Faiblesse géné
94	Lo....	30	22 août 66	30 avril 66	Jalousie Hallucinations de l'ouïe. Idée persécution ....
95	Ca....	42	23 août 66	....	Hallucinations de l'ouïe. Tentative meurtre ....
96	Du....	46	18 déc. 66.	....	Hallucinations de l'ouïe. Accès d'excita presque maniaque...............
97	Pa....	33	8 févr. 67	....	Hallucinations de l'ouïe. Penchant à l micide. Idées tristes. . ...
98	Do....	34	9 févr. 67	1 mai 67.	Hallucinations de l'ouïe. Céphalalgie, tiges. Idées de persécution.........
99	Ple....	46	2 mars 67	31 mai 67.	Hallucinations de l'ouïe. Folie ambitie Transféré de Bicêtre, après 18 mois traitement inutile...... ....

Hallucinations d

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
100	Ba....	20	4 mars.. 1864.	15 mars.. 1865.	Manie. Incohérence. Hallucinations de l'o
101	La....	22	17 mai 65.	22 sept. 65	Manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe . .
102	Jul....	55	16 mars 65	15 déc. 65.	Manie aiguë très-intense. Hallucinatio l'ouïe ....
103	Ca....	31	7 sept. 65	29 nov. 65	Manie aiguë. Hallucination de l'ouïe, a le retour du calme..............
104	Gu....	23	26 juill. 65	7 avril 66	Manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe, a le retour du calme..............
105	Bo....	40	17 oct 65.	7 févr. 66	Manie aiguë, avec hallucinations de l très-intenses............ .....

OBSERVATIONS
rrugineux, puis acide arsénieux, 2 cures. *Guérison.*
uérison. Deux cures, à un mois d'intervalle.
eux cures. Les hallucinations cessent, mais l'état mental persiste. Traitement moral sans résultat.
mélioration très-marquée, après un premier traitement. Excitation violente à la suite d'une visite imposée. L'arsenic n'a plus aucune action utile.
eux cures d'un mois. Beaucoup d'*amélioration.*
ure, du 8 mars au 20 avril. *Guérison.*
raitement par l'arsenic. Beaucoup d'*amélioration.* Traitement moral. *Guérison.*

'ouïe avec la Manie.

rois cures, à plusieurs mois d'intervalle, et après le retour d'un peu de calme. *Guérison.*
ains prolongés. L'excitation est remplacée par la stupeur. Cure par l'arsenic, du 10 juin au 3 août. Traitement moral. *Guérison.*
ure arsenicale, du 28 juin au 21 novembre. *Guérison.*
ains prolongés. Cure par l'arsenic, du 27 septembre au 28 octobre. *Guérison.*
ains prolongés. Rémission avec hallucinations. Deux cures, du 10 octobre au 1er février, *Guérison.* Nouvel accès qui dure six jours. Nouvelle cure de trente-cinq jours. *Guérison.*
ure, du 23 octobre au 30 janvier. La dose est portée jusqu'à 0,020 milligr. *Guérison.* Rechute 7 mois après, par misère. Nouvelle cure. Transféré après quelques semaines; il était un peu mieux

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
106	Ro....	32	8 nov. 65	8 janv. 66	Manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe. Idée de persécution.......... ....
107	Pe.. .	24	7 févr. 65	7 févr 66	Manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe e folie de persécution à la suite.........
108	Ba....	36	27 févr. 66	14 avril 66	Manie. Hallucinations de l'ouïe. Idées de persécution ....
109	Fi....	24	23 juill. 64	....	Manie devenue chronique. Céphalalgie, ver tiges. Hallucinations de l'ouïe....... ..
110	Et....	40	16 déc. 66.	21 févr. 67	Manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe ....
111	Po.. .	25	10 août 66	12 nov. 66	Manie peu intense. Hallucinations de l'ouïe très passagères, avant l'entrée du malade à l'asile............ ....

Hallucinations de l'ouïe

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
112	Bo....	37	11 novem. 1863.	14 septem. 1864.	Hallucinations de l'ouïe. Excitation maniaque. Mélancolie.... ....
113	Mo....	26	26 mai 64.	9 juill. 65	Mélancolie avec stupeur. Hallucinat. de l'ouïe
114	Mo....	60	15 juin 64.	18 août 64	Mélancolie avec stupeur. Hallucinations d l'ouïe ....
115	Es....	60	18 nov. 64	24 janv. 66	Mélancolie. Idées de persécution. Halluci nations de l'ouïe..................
116	Ol....	26	24 nov. 64	5 janv. 65	Céphalalgie, vertiges. Stupeur. Hallucina tions de l'ouïe................
117	Ra....	40	3 déc. 64.	18 janv. 65	Mélancolie. Vertiges. Hallucinat. de l'ouïe
118	Vi....	58	17 juin 65.	12 sept. 65	Lypémanie. Stupeur. Hallucinat. de l'ouïe
119	Is.....	26	4 août 65	21 oct. 65.	Hypocondrie. Idées tristes. Hallucinatio de l'ouïe.. ....
120	Sa....	45	2 déc. 65.	25 déc. 66.	Stupeur. Folie de persécution. Hallucina tions de l'ouïe.. ....

OBSERVATIONS
ıre, du 10 novembre au 25. Convalescent. Retiré par la famille. Rentré le 14 décembre. Nouvelle cure. *Guérison*. Se marie six semaines après.
ıre, entreprise seulement le 5 décembre et continuée jusqu'au 30 janvier 1866. *Guérison.*
ıins prolongés. Cure arsenicale, du 4 mars au 10 avril. *Guérison.*
eux cures, du 10 avril au 1er juillet 1866. L'excitation générale cesse. La tête est plus libre. Peu d'hallucinations, incohérence. Devait être repris.
ure de trois semaines. Purgatifs répétés, contre une constipation rebelle. *Guérison.*
raitement de trente-cinq jours, sans aucun résultat. Traitement moral. *Guérison.*
ıvec la Mélancolie.
ure de deux mois, en juin 1864. *Très-amélioré.* Sorti trop tôt, pendant mon absence. Rechûte. Voir le nº 127.
eux cures, à trois mois d'intervalle, sans résultat. *Transféré.*
ure, du 18 juin au 23 juillet. *Guérison.*
eux cures, pendant les premiers mois. *Amélioration* peu durable. Mort.
ure de vingt-huit jours. *Guérison* rapide.
ure, du 7 décembre au 10 janvier. *Guérison* rapide.
ure sans aucun résultat. Mort. Pneumonie.
ure, du 4 septembre au 20 octobre. *Guérison.*
eux cures, du 14 avril 1866 au 17 octobre. *Très-amélioré.* Traitement moral. Convalescent et à peu près guéri, au moment de sa sortie.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
121	Bo....	52	4 avril 66	26 août 66	Mélancolie avec hypocondrie et halluci tions de l'ouïe..................
122	Ma....	25	14 avril 66	16 sept. 66	Mélancolie et stupeur. Vertiges. Halluci tions de l'ouïe..................
123	Be....	20	27 août 66	5 janv. 67	Vertiges. Stupeur. Incohérence. Halluci tions de l'ouïe..................
124	Sa....	35	20 oct. 66.	7 mai 67.	Mélancolie. Hallucination de l'ouïe....
125	Sp.. .	27	22 oct. 66.	....	Mélancolie. Hallucinations de l'ouïe...
126	Ha....	23	11 janv. 67	28 mai 67.	Mélancolie avec stupeur. Hallucinations l'ouïe..........................
127	Bo....	39	22 mars 65	11 oct. 66.	Céphalalgie. Vertiges. Hallucinations l'ouïe..........................
128	Ga....	31	17 nov. 66	....	Mélancolie avec stupeur. Hallucinations l'ouïe..........................
129	Bo....	52	14 avril 67	12 juin 67.	Mélancolie avec stupeur. Hallucinat. de l'o
130	Si....	50	18 avril 67	29 mai 67.	Mélancolie avec hypocondrie et halluci tions de l'ouïe..................

Hallucinations d

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
131	Fl....	45	21 déc. 63.	26 févr. 64	Hallucinations de l'ouïe et de la vue. V tiges..........................
132	To....	26	15 mars 64	6 mai 65.	Stupeur profonde. Hallucinations de l'o et de la vue..................
133	La....	26	1 sept. 63	30 juill. 64	Manie aiguë rémittente. Hallucinations l'ouïe et de la vue pendant les accès.
134	No....	32	18 nov. 64	27 déc. 65.	Hallucinations de la vue et de l'ouïe. D tranquille..................

OBSERVATIONS

ladie très-ancienne, 14 ans. Deux cures, du 17 avril au 20 août. Traitement moral. *Guérison.*

re, du 6 août au 3 septembre. *Guérison.*

ux cures, du 29 août au 26 décembre. L'amélioration se produit lentement. Traitement moral. *Guérison.*

ois cures, à un mois d'intervalle. Bains d'affusion. Traitement moral. *Guérison.*

ux cures, de deux mois. Dose portée à 0.022 milligrammes. *Amélioration.* Devait être continué.

re, du 16 janvier au 8 mars. Amélioration. Bains d'affusion. *Guérison.*

t retombé presque aussitôt après sa sortie Cure, du 15 août au 26 septembre avec bains d'affusion. Traitement moral. *Guérison.* Il a repris son travail.

ux cures, en novembre et en janvier et février. *Amélioration* peu durable.

re, du 20 avril au 15 mai. *Guérison* rapide et complète.

re, du 26 avril au 29 mai. *Convalescence.* A été continuée chez lui.

Ouïe et de la Vue.

ngt-cinq jours de traitement. *Guérison.*

uérison. Deux cures à six semaines d'intervalle. *Amélioration.* La stupeur et les hallucinations cessent. Le délire persiste. Bain d'affusion, puis traitement moral.

eux mois de traitement, du 23 mai au 20 juillet. *Guérison.*

eux traitement à six mois d'intervalle, sans résultat.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
135	Ro....	38	20 déc. 64.	11 févr. 65	Manie très-passagère. Hallucinations vue et de l'ouïe..............
136	Bi....	34	26 déc. 64.	25 mars 65	Hallucinat. de l'ouïe et de la vue. Vert
137	Lam...	38	16 juin 65.	31 juill. 66	Hallucinations de l'ouïe et de la vue. de persécution................
138	Jo....	33	17 août 65	1 févr. 66	Folie religieuse. Hallucin. de la vue et de l'
139	Ga....	21	4 sept. 65	1 nov. 65	Excitation générale. Hallucinations de l' et de la vue.................
140	Ro....	18	13 oct. 65.	13 déc. 65.	Hallucinations de l'ouïe et de la vue..
141	De...	42	24 janv. 66	15 juin 66.	Folie de persécution. Hallucinations d vue et de l'ouïe................
142	Br....	38	2 mars 66	21 avril 66	Folie religieuse, avec excitation et hall nation de la vue et de l'ouïe.......
143	Ku....	46	4 mars 66	26 avril 66	Hallucinations de l'ouïe et de la vue.
144	La....	25	12 mars 66	29 juin 66.	Excitation générale. Hallucinations d vue et de l'ouïe................
145	Se....	35	11 mai 66.	15 juin 66.	Incohérence. Hallucinations de l'ouïe e la vue. Céphalalgie. Vertiges.......
146	Da....	45	25 juill. 66	10 sept. 66	Folie ébrieuse. Hallucinations de l'ou de la vue....... ....
147	Ha....	26	10 août 66	Fin mai 67	Céphalalgie violente, vertiges, cran Accès d'excitation. Hallucinations l'ouïe et de la vue..............
148	Mo....	39	22 août 66	4 oct. 66.	Folie de persécution. Hallucination l'ouïe et de la vue..............
149	Du....	21	24 juin 66.	7 nov. 66	Manie aiguë très-intense, suivie d'hal nations de l'ouïe et de la vue, avec tiges, céphalalgie..............
150	Ma....	29	1 juill. 66	24 juill. 66	Hallucinat. de l'ouïe et de la vue. Ver

OBSERVATIONS
e, du 28 décembre au 29 janvier. *Guérison* rapide. A été continuée chez lui.
e, du 30 décembre au 27 février. *Guérison.*
e, du 28 juin au 10 août. *Guérison.* A été infirmier pendant plusieurs mois.
is cures, sans autre résultat que la cessation des hallucinations. *Transféré.*
érison. Cure, du 8 septembre au 1er novembre.
érison. Cure, du 15 octobre au 12 décembre.
ıx cures, du 25 janvier au 4 juin. *Guérison.* Réclamé par sa famille.
:e, du 3 mars au 10 avril. *Guérison.* On continue, deux mois encore, après ı sortie.
itement arsenical, du 7 mars au 24 avril. *Guérison.*
:e, du 18 mars au 28 mai. Traitement moral. *Guérison.*
itement, du 15 mai au 7 juin. *Guérison* rapide.
ium, pendant quinze jours. Les hallucinations diminuent un peu, l'excitation esse. Arsenic, pendant vingt-cinq jours. *Guérison.*
ɔis cures, du 11 août au 25 janvier. Les crises sont plus courtes et plus éloi- nées. La dernière a avorté. Bains d'affusion, puis traitement moral. *Guérison.*
:e, du 23 août au 28 septembre. *Guérison.*
ns prolongés. Deux cures, du 13 juillet au 26 septembre. Bains d'affusion. *Guérison.*
itement de vingt jours. *Guérison* rapide. Est réclamé par sa famille.

N°s d'ordre.	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
151	Mé....	45	depuis 15 ans.	....	Incohérence et démence. Accès d'halluci tions de l'ouïe et de la vue, avec violen
152	Be....	22	9 oct. 66.	6 avril 67	Manie aiguë. Incohérence, vertiges. Id ambitieuses. Hallucinations de l'ouïe de la vue..................
153	Ker...	42	20 déc. 66	15 janv. 67	Folie de persécution. Hallucinations l'ouïe et de la vue..............
154	F.....	42	16 oct. 66.	....	Manie raisonnante. Accès d'excitation, a penchant au suicide. Hallucinations l'ouïe et de la vue..............
155	Da....	47	19 jan. 67.	20 mai 67.	Accès d'excitation maniaque, avec verti et hallucinations de l'ouïe et de de la v
156	Co....	29	13 déc. 66.	....	Mélancolie. Idées de persécution. Hallu nations de l'ouïe et de la vue ....
157	Ma....	31	4 févr. 67	....	Mélancolie. Hallucinat. de la vue et de l'ou
158	Pér...	64	12 févr. 67	....	Mélancolie. Hallucinat. de la vue et de l'ou
159	Fe....	28	5 déc. 67.	28 mars 67	Folie ébrieuse. Hallucinations de l'ouïe de la vue..................
160	Mi....	31	15 févr. 67	11 mai 67.	Folie de persécution. Hallucinations de l'o et de la vue..................
161	Co....	39	10 mars 67	....	Excitation générale. Hallucinations de l'o et de la vue. Penchant très-prononcé suicide..................
162	Chi....	44	21 mars 67	24 mai 67.	Excitation générale. Hallucinations de la et de l'ouïe. Maladie organique du cœ
163	Lu....	42	29 mars 67	31 mai 67.	Hallucinations très-intenses de la vue e l'ouïe. Stupeur. Extase. Spasmes té niques..................
164	Pr....	28	29 avril 63	28 nov....	Hallucinations très-intenses de l'ouïe et la vue, pendant 36 heures environ; f de persécution à la suite.........

OBSERVATIONS
x cures, du 18 octobre au 11 février 1867. Les hallucinations n'ont pas re-ıru. Mémoire meilleure. Idées plus lucides. Devait être repris.
s prolongés, pendant quinze jours. Trois cures par l'arsenic. Traitement oral. *Guérison.*
tement, commencé le 1er jour et continué, pendant un mois, après la sortie. *uérison.*
nédication arsenicale, prise et abandonnée plusieurs fois, a toujours amélioré ıais d'une manière peu durable. Gastralgie ancienne. Aurait été reprise.
x cures, du 7 février au 25 avril. *Guérison.*
x cures, sans résultat.
itement, du 11 février au 13 mars. *Amélioration* légère. N'a pu être repris.
e, du 13 février au 20 mars. *Amélioration.* N'a pu être repris.
um, pendant trois semaines. Plus de calme, mais les hallucinations persistent. 'raitement par l'arsenic. *Guérison.*
e, du 16 février au 15 mars. Notable amélioration. Pneumonie. *Guérison.*
itement arsenical repris deux fois sans résultat.
italine, pendant trois semaines. Les hallucinations persistent; on a recours à arsenic, du 15 avril au 10 mai. *Guérison.*
rsenic est porté, en huit jours, à 0,022 milligrammes et continué jusqu'au 8 avril. Toniques. Bains d'affusion. *Guérison.*
e de deux mois, sans résultat. Traitement moral inutile.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC

Hallucinatio

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
165	Le....	50	Fév. 1863.	30 janvier 1866.	Vertiges fréquents. Hallucinations de l' et du tact. Maladie organique du cœu
166	Pes...	43	31 mars 64	21 sept. 64	Hallucinations de l'ouïe et du tact. Foli persécution..................
167	Ray...	30	24 mai 65.	30 nov. 65	Vertiges. Hallucinations de l'ouïe et du t Folie de persécution............
168	Per...	25	23 nov. 65	....	Folie ambitieuse. Hallucinations de l'o et du tact...................
169	Ma....	43	29 déc. 65.	13 juin 66.	Folie de persécution. Hallucinations de l'o et de l'odorat.......... ....
170	La....	65	10 mars 66	13 nov. 66	Hallucinations de la vue. Vertiges, céph lalgie. Excitation générale ....
171	Le....	30	16 nov. 66	18 avril 67	Hallucinations de la vue, un peu de stupe Folie ambitieuse ....
172	Da....	41	Dep.20 ans	....	Hallucinations de la vue. Incohérence..
173	Lei...	44	2 août 66	....	Hallucinations de l'odorat. Mélancolie..
174	Po....	30	13 fév. 65.	1 oct. 65.	Folie de persécution. Hallucinations de t les sens......... ....
175	J. N...	29	23 oct. 64.	....	Manie chronique. Hallucinations de tous sens. ....
176	Su....	40	très ancien	....	Manie chronique. Crises violentes. Hall nations de tous les sens..........
177	Po....	30	16 janv. 66	18 juin 66.	Même état que la première fois. N° 174
178	Ta....	45	30 avril 64	22 déc. ..	Mélancolie. Folie de persécution. Hall nations internes...............

OBSERVATIONS
s autres Sens.
ıx mois de traitement, sans résultat, du 20 mai au 2 juillet 1864. La dose est ›ortée jusqu'à 0,023 milligrammes. Mort plus de dix-huit mois après.
érison, après deux mois et demi de traitement.
›is cures, en avril, juin, octobre et novembre. Amélioration graduelle. *Guérison.*
ısieurs cures, en quinze mois, tout à-fait inutiles. La maladie s'est aggravée ›eu à peu, et tend à se transformer en démence.
ux cures, du 3 mars au 22 mai. Traitement moral. *Guérison.*
ux cures, à deux mois d'intervalle. *Guérison.*
ux cures, à deux mois d'intervalle. Bains d'affusion. *Guérison.*
aitement, repris plusieurs fois, sans autre succès, qu'un peu moins d'intensité dans les hallucinations, et plus de sommeil.
4 août au 3 septembre, sans résultat. N'a pas été repris.
ois cures, du 18 février au 13 août Convalescence. Est pris du choléra, et guérit, en même temps, de celui-ci et de la folie.
ısieurs cures, à divers intervalles, sans résultats sérieux. Un peu de calme.
ux mois de traitement, sans résultat durable. Un peu de calme.
chute. La maladie est moins intense. Nouveau traitement, du 18 janvier au 15 avril, qui fait cesser les hallucinations. Traitement moral, en mai. *Guérison.*
ux cures, de deux mois, à trois mois de distance. *Guérison.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
179	Cu....	28	2 mai 64.	7 sept. 64	Folie religieuse. Hallucinations de la v très-passagères..................
180	Pu....	26	22 déc. 63.	18 nov. 64	Folie religieuse. Hallucinations de la v très-passagères..................

2me SÉRIE. — **Paralysi**

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
181	Br....	35	17 mai... 1863.	29 juin... 1864.	Vertiges fréquents. Signes légers mais é dents de paralysie générale. Hallucinatio de l'ouïe..........................
182	Ga....	41	12 avril 64	25 déc. ...	Paralysie générale très-avancée. Ivrogner
183	Ma....	37	13 déc. 63.	10 juin 65.	Paralysie générale avancée.... ....
184	E.....	28	4 mai 64.	4 juill. 64	Céphalalgie. Vertiges. Paralysie générale gère, mais évidente.......... .....
185	Ve....	44	20 mars 64	8 août...	Manie et paralysie générale..........
186	La....	65	4 mai 64.	1 juill. 64	Paralysie générale. Démence ....
187	Ma....	36	17 févr. 64	11 déc. 65.	Paralysie générale déjà avancée.......
188	Co....	44	19 avril 64	2 mars 65	Paralysie générale. Accès d'excitation m niaque............................
189	De F..	45	12 sept. 63	1 août 64	Paralysie générale. Excitation par accès.
190	Gi....	38	4 mai 64.	20 juill. 64	Paralysie générale au 1er degré. Folie a bitieuse...........................
191	Do....	30	2 avril 64	3 sept. 64	Paralysie générale. Démence........ .
192	Ca....	37	2 juill. 64	8 juill. 65	Paralysie générale, vertiges. Céphalalg Accès d'excitation violente. Folie am tieuse...........................

OBSERVATIONS
re de deux mois, sans résultat. Traitement moral. *Guérison.*
ıx cures de six semaines, sans résultat. Traitement moral. *Guérison.*
ınérale.
ux cures, du 12 février 1864 au 14 mai, et du 1er juin au 29. Santé tellement ıméliorée, que tout le monde le considère comme *guéri.*
ux cures, qui ont seulement un peu arrêté la marche de la maladie. *Mort.*
ɔis mois de traitement. Arrêt évident dans la marche de la maladie pendant]uelques mois. *Mort.*
érison. Un mois et demi de traitement. Nouvelle cure préventive d'un mois ıprès la sortie de l'asile. Il n'y a pas eu de rechute.
ux mois de traitement, sans résultat sérieux. *Mort.*
ı mois de traitement inutile. *Mort.*
ısieurs cures, à différents intervalles. *Amélioration.* Etat stationnaire pendant quelques mois. *Mort.*
ı mois et demi de traitement, sans résultat.
ux mois de traitement, sans résultat, en mai et juin 64.
ı mois et demi de traitement. *Guérison.* Congestion violente huit mois après la sortie. Nouvelle cure, suivie d'une *guérison* rapide. A été perdu de vue lepuis.
ux mois de traitement, sans résultat.
ıérison. Traitement; repris plusieurs fois, du 28 novembre au 5 avril. On n'a pas dépassé la dose de 0,012 mill. Le malade a repris du service.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
193	A.....	60	30 nov. 64	10 mai 66.	Paralysie générale au 1er degré. Vertiges. I lucinations de la vue et de l'ouïe (aveug Accès d'excitation. Folie ambitieuse..
194	La....	40	26 juill. 64	22 fév. 65.	Paralysie générale avancée. Céphalalg Vertiges ....
195	Ro....	30	3 nov. 64	19 juin 65.	Paralysie générale au 1er degré. Vertiges
196	Gi....	35	26 août 64	21 mai 65.	Paralysie générale très-avancée. Cong tions fréquentes ....
197	Ro....	32	31 mai 64.	9 juill. 65	Paralysie générale................ ..
198	Po....	45	2 janv. 65	1 juill. 65	Paralysie générale. Congestions fréquent
199	Gi....	49	dep. 8 ans.	....	Paralysie générale stationnaire, depuis h ans environ. Incohérence. Accès d'ex tation violente... ... .
200	Mi....	36	18 fév. 65.	26 oct. 65.	Manie et paralysie générale. Folie ambitieus
201	Ra....	45	14 févr. 65	22 avril...	Paralysie générale très-avancée ....
202	Gu ...	56	28 jan. 65	28 juill. 65	Paralysie générale. Excitation. Vertig Congestions fréquentes............
203	To....	41	23 mars 65	27 août 65	Paralysie générale; vertiges très-fréquen Folie ambitieuse.............. .
204	Pi....	29	5 avril 65	6 mai....	Paralysie générale, légère, mais éviden Vertiges fréquents. Céphalalgie habitue Folie d'orgueil..................
205	Fe....	46	12 avril 65	13 mai 65.	Paralysie générale très-avancée.......
206	Feu...	56	3 mai 65.	19 déc. 65.	Paralysie générale. Démence ....
207	Pi....	30	4 juin 65.	16 oct. 65.	Paralysie générale. Folie ambitieuse...

OBSERVATIONS
tement, repris trois fois, du 7 décembre au 12 avril. *Très amélioré*, presque iéri pendant plusieurs mois. Rechute, en novembre 1865. Nouvelle cure. *mélioration* telle qu'il rentre dans sa famille.
rison. Traitement, du 4 janvier au 23 février; continué pendant plus de deux ois après la sortie. L... reprend son travail et toutes ses habitudes. Rechute) mois après.
tement, du 4 janvier au 5 mars. Très amélioré à sa sortie. *Transféré*.
e, reprise plusieurs fois. Arrêt dans la marche de la maladie. *Mort*.
e, du 6 janvier au 10 avril, sans utilité sérieuse. *Mort*.
tement, du 9 janvier au 6 mars. Pas de résultat. *Mort*.
itement, du 14 janvier au 20 mai 1865. Le calme revient en peu de jours et ure plusieurs mois. Même incohérence. Etat de toutes les fonctions meilleures. *ransféré*.
is cures, sans résultat. *Mort* du choléra.
e insignifiante, du 18 au 27 février. Dose très-faible. *Mort*, à la suite d'une ongestion.
e, du 17 février au 15 mars. On ne dépasse pas 0,010 milligr. *Mort*.
is cures, du 24 mai au 1er juillet. Accès de manie grave dans l'intervalle. *uérison* qui paraît complète à tous ses parents. Le traitement est repris trois ois, par précaution, pendant l'année qui suit la sortie. A été perdu de vue nsuite.
e, du 10 avril au 11 mai. Très grande amélioration. Réclamé par sa famille, ui lui fait continuer son traitement. *Guérison*. Reprend du service.
itement de 21 jours. Ne prend que 0,010 mill. Congestion violente. *Mort*.
itement inutile, du 3 mai au 3 août. Congestion. *Mort*.
itement, sans résultat, du 9 juin au 11 juillet.

N^os d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
208	Vi....	38	28 juill. 65	....	Paralysie générale. Mélancolie. Folie de sécution. Accès d'excitation.......
209	Lo....	43	6 août 65	28 nov. ..	Paralysie générale très-avancée......
210	Re....	37	2 oct. 65.	11 janv. 67	Paralysie générale. Folie ambitieuse. A d'excitation..................
211	Bo....	45	26 juin 65.	12 nov. 65	Paralysie générale légère, mais évide Idées de grandeur. Excitation viole Incohérence..................
212	Ro....	34	1 nov. 65	1 févr. 66	Paralysie générale................
213	Co....	47	23 nov. 65	26 mars 66	Délire ambitieux. Incohérence. Excitat Paralysie générale légère. Vertiges. phalalgie..........................
214	Pey...	35	31 déc 65..	22 févr. 66	Folie ambitieuse. Signes évidents de par sie générale au début............
215	Giv...	40	16 jan. 66.	14 oct. 66.	Paralysie générale. Vertiges. Céphalalg
216	Cl....	38	11 jan. 66.	22 févr. 66	Folie ambitieuse. Vertiges fréquents. phalalgie. Signes évidents de para générale. Excitation ....
217	Pe....	31	8 déc. 65.	9 avril 66	Paralysie générale. Congestions fréque Accès épileptiformes............
218	Au....	35	28 jan. 66.	....	Incohérence. Mélancolie. Paralysie géné Céphalalgie continuelle. Vertiges quents...... ....
219	Ri....	41	28 févr. 66	14 mai 66.	Paralysie générale. Vertiges.........
220	Ma....	30	5 mars 66	29 mars...	Paralysie générale. Accès épileptifor avec congestion, extrêmement fréqu
221	Ca....	38	4 mars 66	14 avril 67	Paralysie générale. Manie des plus gra

OBSERVATIONS
e d'un mois. Un peu plus de calme. Etat stationnaire. Nouvelle cure, en février t mars 67. Abcès grave à la cuisse. *Très grande amélioration.*
e, très courte et presque insignifiante. *Mort.*
is cures, du 4 octobre au 11 mars. Plus d'excitation. Etat stationnaire pen-ant plusieurs mois. Congestion violente. *Mort.*
x cures, du 30 juin au 12 août et du 18 août au 21 octobre. Congestion très rave dans l'intervalle. *Guérison.* Le malade a repris son travail à l'arsenal e Toulon.
itement de plus d'un mois, sans résultat. *Mort.*
ıx cures, à quelques jours d'intervalle. *Guérison.* Co... a repris son travail omme avant sa maladie.
e, du 5 janvier au 15 février. *Guérison.* Le malade reprend son travail resque aussitôt après sa sortie. Deux nouvelles cures préventives, en avril et n août.
ıx cures sans résultat apparent. *Mort.*
érison. Cure du 15 janvier au 20 février. Nouvelle, à domicile, du 2 mars u 1er avril. Rechute, n° 223.
itement, sans résultat. *Mort.*
sieurs cures, à la suite desquelles la maladie reste stationnaire. L'état mental e se modifie que très peu. La céphalalgie et les vertiges cessent peu à peu.
itement, du 3 mars au 20 avril. Légère amélioration. Le malade est réclamé ar sa famille.
itement, sans résultat, à l'asile. La maladie s'aggrave. Le malade tombe dans coma et est retiré par son père. Repris, chez lui, celui-ci a plus de succès produit une grande *Amélioration.*
tement, du 6 au 29 mars, sans resultat. *Mort.* Méningite aiguë, pendant les erniers jours.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
222	Cail...	40	17 sept. 65	....	Folie ébrieuse. Hallucinations de l'ou de la vue. Paralysie générale......
223	Cl....	38	4 avril 66	7 mai 67.	Excitation. Folie ambitieuse. Vertiges phalalgie. Paralysie générale plus dente. Il y a eu une congestion grav
224	Su....	43	3 août 66	9 oct. 66.	Paralysie générale................
225	Si....	46	2 juill. 66	14 sept. ..	Paralysie générale................
226	Ne....	46	15 sept. 66	21 avril 67	Mélancolie avec stupeur. Folie de pers tion. Hallucinations de l'ouïe. Quel signes de paralysie générale........
227	Pa....	53	27 févr. 66	6 juill. 66	Folie de persécution. Céphalalgie, verti Paralysie générale commençante. I gnerie.. ....
228	Am...	36	14 mars 66	11 mai 66.	Paralysie générale très avancée.......
229	Bo....	30	20 juill. 65	28 oct. 65.	Excitation. Vertiges. Paralysie générale.
230	La....	52	6 janv. 65	17 janv. 66	Paralysie générale. Vertiges..........
231	Re ...	42	19 janv. 65	13 août...	Paralysie générale avancée. Congesti fréquentes ....
232	Ar....	39	22 nov. 66	8 mai 67.	Paralysie générale. Excitation. Délire bitieux..................
233	Ar....	45	5 oct. 66.	25 déc. 66.	Paralysie générale. Excitation violente, accès..................
234	Cr....	42	12 jan. 67.	9 juin 67.	Excitation maniaque. Paralysie générale premier degré................
235	Ca....	52	21 févr. 67	....	Manie aiguë. Paralysie générale, au mier degré. Folie ambitieuse. Inc rence ... .

OBSERVATIONS
tement, du 21 mars au 12 mai. *Amélioration.* Etat stationnaire de la paralysie générale. Démence consécutive.
ıute. Cure, du 14 au 2 juin. Paraît guéri. Congestion violente. Nouvelle ıre, le 7 novembre. Nouvelle *Guérison.* Congestion plus grave fin, avril 1867. raitement inutile. *Mort*, n° 216.
tement, du 7 au 20 août, sans résultat appréciable. *Mort.*
tement, du 25 juillet au 21 août, sans résultat. *Mort.*
e, du 18 septembre au 28 octobre. *Amélioration* très marquée. 29 septembre, ›ngestion violente. Retour de tous les accidents avec aggravation. Paralysie ;nérale plus évidente. Autre cure, du 10 décembre au 5 mars. Peu de changement. La paralysie fait des progrès. Nouvelle congestion. *Mort.*
um, après un mois, remplacé par l'arsenic. *Guérison.* Toute trace de paralysie ;nérale a disparu.
tement, de 18 jours sans resultat. *Mort.*
e de deux mois. *Guérison*, en apparence, complète. Rechute. Excès de boisson. Rentré à l'asile, après 10 mois. La paralysie est plus grave et fait des rogrès rapides, malgré un nouveau traitement. *Mort.*
x cures inutiles. Les progrès de la maladie sont seulement moins rapides. *Mort.*
itement d'un mois, inutile. *Mort.*
itement de quelques jours, sans résultat. *Mort.*
tement sans, résultat. *Mort.*
x cures. Entre les deux, accès de manie plus intense. *Amélioration* pouvant re considérée comme une *Guérison.* Le malade a repris ses affaires de commerce.
e de six semaines. *Amélioration* très grande. Les signes de paralysie sont peine appréciables. Il y a encore, de temps à autre, de l'excitation et de ncohérence. Aurait été continué.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
236	Ar....	41	28 nov. 66	25 avril 67	Paralysie générale. .. ..
237	Pf....	37	21 déc. 66.	3 mai 67.	Manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe et la vue. Légers signe de paralysie gé rale..........................
238	B.....	41	26 mars 67	22 mai...	Excitation générale. Folie ambitieuse. ralysie générale commençante......

Incohérence ave

239	Bu....	26	11 février 1864.	30 juillet 1864.	Incohérence. Stupeur. Vertiges.......
240	Ja	52	12 janv. 64	8 sept. 64	Céphalalgie, vertiges. Excitation fréque Incohérence ....
241	Re....	28	22 mars 64	10 sept. 64	Vertiges, céphalalgie. Bourdonnements reille. Incohérence...............
242	Ri....	43	14 avril 63	18 août 64	Excitation générale. Incohérence......
243	Mi....	35	29 sept. 63	3 juin 64.	Incohérence. Accès d'excitatton.......
244	La....	35	27 juill. 63	24 avril 65	Manie très intense. Folie ambitieuse. In hérence complète à la suite ....
245	Bé....	37	18 sept. 63	....	Manie aiguë, puis mélancolie et inco rence ....
246	Ba....	36	13 juin 63.	12 mai 65.	Vertiges, céphalalgie. Incohérence ....
247	Ga....	27	15 juin 63.	19 déc. 64.	Incohérence très prononcée ....
248	Re....	29	8 déc. 64.	....	Vertiges. Incohérence plus complète. lire tranquille. N° 241 ....
249	Vi....	20	12 déc. 64.	....	Manie aiguë, puis incohérenee, avec a d'excitation ....
250	Sa....	17	9 déc. 64.	21 juin 66.	Masturbation. Vertiges, céphalalgie. I hérence......................

OBSERVATIONS
ement, sans résultat. *Mort.*
, de six semaines. Les signes de paralysie disparaissent. Peu de changement ns l'état mental. *Transfére.*
, du 17 avril au 18 mai. *Amélioration* équivalant à une guérison. Sortie ématurée, sur la demande de la famille. Excès vénériens et de boissons. chute, et réintégration à l'asile le 29 mai, sept jours après la sortie.
sans Excitation.
rison. Deux cures, d'un mois chacune, à 25 jours d'intervalle.
rison. Deux cures de six semaines, à un mois et demi d'intervalle.
x mois de traitement. Très amélioré. Sorti non guéri pendant mon absence. entré le 8 décembre 1864, nº 248.
tement, du 12 mai au 25 juin 1864. *Guérison.*
nois de traitement, en avril 1864. *Guérison.*
cure, en juin 1864. *Amélioration.* Une seconde, en janvier 1865. *Guérison.*
ieurs cures, à plusieurs mois d'intervalle, toujours sans résnltat.
ieurs cures, sans résultat durable. *Transféré.*
tement de deux mois, en juin et juillet 1864, sans résultat. *Transféré.*
tement nouveau, sans résultat.
tement, du 28 décembre au 12 janvier, sans résultat. N'a pas été repris.
x cures, à six mois d'intervalle. *Amélioration.* Traitement moral. *Guérison.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
251	Ap....	27	4 juin 64.	....	Incohérence. Accès d'excitation......
252	La....	28	22 janv. 64	2 mars 66	Incohérence. Vertiges, céphalalgie....
253	Ba....	46	15 ans....	....	Incohérence des plus complètes et trè[s] cienne. Délire tranquille..........
254	La....	52	20 ans....	....	Incohérence des plus complètes et très cienne. Accès d'excitation maniaque, violence....................
255	Ch....	45	Dep. 7 ans.	....	Folie ambitieuse. Incohérence. Pencha[n] vol............................
256	Cot...	28	5 févr. 66	....	Incohérence, à la suite d'un érysipèl[e] cuir chevelu...................
257	Bo....	41	7 févr. 66	5 mai 66.	Manie aiguë. Incohérence à la suite....
258	Guil...	19	20 nov. 63	10 oct. 66.	Folie religieuse. Excitation maniaque. cohérence......................
259	Co....	40	2 janv. 66	12 juill. 66	Affaiblissement des facultés morales et tellectuelles. Incohérence. Mélancolie
260	Gu....	26	20 févr. 66	19 déc. 66.	Incohérence. Mouvements choréiques..
261	De...	22	26 avril 66	....	Excitation maniaque. Incohérence....
262	Ma....	22	20 avril 66	20 sept. 66	Céphalalgie, vertiges. Incohérence. S peur..........................
263	Fe....	60	12 juin 66.	23 juillet..	Céphalalgie, vertiges. Incohérence. Stup
264	Te....	32	11 janv. 67	17 févr. 67	Vertiges, céphalalgie Incohérence....
265	Be....	33	29 mars 66	31 juill. 66	Céphalalgie, vertiges. Incohérence. I de persécution. Accès d'excitation .
266	Ca....	35	16 oct. 65.	21 déc. 65.	Céphalalgie, vertiges. Incohérence....

OBSERVATIONS
ieurs cures inutiles.
tement, du 4 janvier 1865 au 1er mars. *Guérison.*
ieurs cures. *Amélioration* légère, puis état stationnaire.
ieurs cures, à différents intervalles. *Amélioration* très marquée. Crises excitation éloignées et plus faibles. Aurait été continué.
is cures, du 6 février au 15 août 1865. *Amélioration* très marquée. Etat tionnaire.
itement, du 8 février au 5 avril. Pas de résultat appréciable.
tement, du 15 février au 28 mars. Très amélioré. Réclamé par sa famille.
sieurs cures, depuis le 2 février 1866. *Amélioration* équivalant à une *Gué-son.* Est réclamé par sa famille. On n'en a pas eu de nouvelles depuis.
tement, du 22 février au 11 mai. *Très amélioré.* Réclamé par sa famille.
is cures, du 24 février au 11 juillet. *Amélioration* peu durable. Réclamé par a famille.
x cures, sans résultat.
4 juin au 7 août. Dose 0,019 milligr. Du 21 août au 11 septembre. *Guérison.*
20 juin au 15 juillet. *Guérison.* Rechute le 12 septembre. Du 18 décembre u 25 janvier, nouvelle cure, encore suivie de *Guérison.*
ours de traitement. *Guérison* rapide.
x cures d'un mois, à six semaines d'intervalle. *Guérison.*
semaines de traitement. *Guérison.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
					Épilep
267	Au....	60	très ancien	....	Epilepsie. Accès rares. Vertiges fréq Bourdonnements d'oreille. ....
268	Or....	38	très ancien	....	Epilepsie. Intelligence affaiblie. Ve fréquents. Accès tous les 2 à 3 jou
269	Ro....	27	Tr. anciens	....	Epilepsie. Démence. Attaques très quentes.......................
270	Ma....	11			
271	Ba....	27			
272	Du....	22			
273	Ro....	32			
274	Al....	31			
275	Ma....	40			
276	Bo....	29			
277	Bœ....	27	17 mars 64	....	Vertig. épileptiques très fréquents. Stu
278	Bré...	45	11 janv. 65	23 oct. 65.	Epilepsie. Vertiges fréquents. Iucohé
279	P. M..	35	24 avril 65	3 juin 66.	Epilepsie. Vertiges. Accès tons les c huit jours. Céphalalgie violente...
280	Pe....	35	28 nov. 64	23 nov. 65	Epilepsie. Accès peu fréquents mais violents; stupeur à leur suite ....
281	Gi....	29	7 juill. 65	24 nov. ..	Epilepsie. Manie violente après les ac
282	La....	26	17 nov. 66	....	Epilepsie. Accès tous les sept à huit suivis d'hallucinations de l'ouïe et vue et d'excitation ....

OBSERVATIONS

Folie.

eurs cures. *Amélioration* chaque fois. Les vertiges cessent complètement ur plusieurs mois.

ement repris plusieurs fois. Un peu d'*amélioration*. La mémoire est illeure, le travail plus facile. Accès plus rares.

semaines de traitement pour chacun de ces malades. Celui-ci est très bien pporté, l'appétit est même meilleur. Mais il ne produit aucun résultat préciable soit sur la maladie elle-même, soit sur l'état mental qui en a été la nséquence.

ement repris trois fois sans résultat durable. Le malade tombe dans la démence.

cures, du 7 février au 15 juin, à deux mois d'intervalle. *Grande amélioration*. Les attaques sont plus éloignées. Il n'y a plus de vertiges. Intelligence illeure. Réclamé par sa famille.

ison après une cure d'un an, interrompue quatre fois. Pas d'accès ni de tiges, depuis plus de six mois, au moment de la sortie. Il a repris son vail à l'arsenal.

eurs cures, sans résultat.

ement, sans résultat, du 20 juillet au 2 septembre. *Transféré.*

cures, à deux mois d'intervalle. Grande *amélioration*. Le délire et les hal- ations cessent. Les accès sont moins violents et plus rares.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
283	De...	34	3 févr. 67	....	Epilepsie. Accès trés fréquents. He complète et continuelle.........
284	Mi....	25	10 mars 67	29 mai 67.	Céphalalgie. Vertiges. Accès épilepti Folie de persécution..........

Mélanc

285	Jo....	36	28 décemb. 1863.	19 mai... 1864.	Mélancolie avec stupeur..........
286	Ro....	24	27 nov. 63	....	Stupeur. Accès de violence. Céphala
287	Du....	43	25 janv. 64	15 août 65	Mélancolie. Myélite.............
288	Ja....	29	17 mai 64.	6 sept. 64	Stupeur......................
289	Do....	30	12 mai 64.	24 sept. 64	Stupeur......................
290	Col...	33	dep. 4 ans.	....	Vertiges fréquents. Céphalalgie. S légère....................
291	Gi....	41	dep. 7 ans.	....	Stupidité. Céphalalgie. Vertiges....
292	Es....	35	très ancien	....	Mélancolie et stupeur. Céphalalgie. Ve
293	Da....	40	4 déc. 64.	29 avril 65	Stupidité...................
294	Sa....	31	12 janv. 65	23 sept. 66	Stupeur. Accès de violence........
295	La....	30	18 août 65	1 mai 66.	Stupidité...................
296	Cu....	32	9 oct. 65.	28 avril 66	Mélancolie. Stupeur peu prononcée.
297	Mé....	28	28 oct. 65.	1 avril 66	Stupidité...................
298	Th...	24	20 févr. 66	3 août 66	Mélancolie avec stupeur. Vertiges..
299	Ro....	25	24 mars 66	....	Stupidité...................
300	Re....	21	18 mai 66.	27 avril 67	Folie religieuse. Stupeur........

OBSERVATIONS
cures, à dix jours d'intervalle. Très grande *amélioration*. 45 jours sans ès. L'intelligence, la mémoire surtout sont meilleures. De... semble renaître.
ement, du 19 mars au 29 mai. Très grande *amélioration* équivalant à une *érison*. Est retiré par la famille. Accidents nouveaux en juillet. Le trai-ient est repris avec moins de succès que la première fois A été perdu de vue.

Stupeur.

iois de traitement. *Guérison.*
eurs cures, sans résultat appréciable.
, de deux mois et demi, avec cautérisation transcurrente le long du rachis. *iélioration* très prononcée qui ne dure que quelques mois.
cures, à dix jours d'intervalle. *Guérison*,
mois de traitement. *Guérison.*
ement, en juin et juillet 1864. Très grande *amélioration*. Le malade est irme et incapable d'un travail suivi. Il n'a pas de famille.
ement, sans résultat, en juin et juillet 1864.
ieurs cures, suivies chacune d'une *amélioration* peu durable.
tement, sans résultat, du 9 janvier au 4 avril. *Mort*. Apoplexie.
ieurs cures, sans résultat. *Transféré*.
cures, à différents intervalles. *Guérison.*
cures, à trois mois d'intervalle. *Guérison.*
cures, à six semaines d'intervalle. *Amélioration*. Transféré.
ement de près de quatre mois *Convalescence*. Est pris du choléra. *Mort.*
cures, du 7 avril au 20 juin. Pas de résultat appréciable.
cures, à trois mois d'intervalle, sans résultat. Phthysie pulmonaire. *Mort.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
301	Ri....	27	23 nov. 65	8 mars 66	Mélancolie........
302	Ma...	28	20 janv. 66	7 avril 67	Excitat. maniaque, remplacée par la s
303	Br....	31	25 oct. 66.	25 févr. 67	Mélancolie. Idées de persécution. V céphalalgie........
					Ma
304	De....	28	25 avril .. 1864.	19 septem. 1864.	Manie très intense........
305	Gu....	44	10 janv. 64	24 déc. 64.	Manie. Vertiges. Céphalalgie continu
306	Mi....	45	17 janv. 65	22 avril 65	Excitation maniaque. Vertiges, céph
307	Ba....	30	10 avril 65	10 nov. 65	Manie. Vertiges, bourdonnements d' céphalalgie intense........
308	Ro....	45	4 nov. 65	12 mai 66.	Manie aiguë. Incohérence. Vertiges.
309	Do....	38	13 avril 66	14 juin 66.	Manie. Céphalalgie, vertiges, vue tr
310	Ch....	45	27 août 66	23 nov. 66	Manie aiguë. Céphalalgie, vertiges.
311	Fo....	35	25 oct. 65.	28 avril 66	Manie très intense. Incohérence. V céphalalgie........
312	Co....	45	25 oct. 65.	15 nov. 65	Excitation maniaque. Vertiges, céph
313	Vi....	28	14 oct. 65.	1 nov. 65	Manie. Vertiges, céphalalgie ancienn
314	Pe....	48	4 déc. 66.	12 févr. 67	Manie aiguë, suivie de vertiges. Céph
315	An....	23	14 juin 66.	15 janv. 67	Manie aiguë, puis vertiges, céph Incohérence........
316	Bi....	36	15 mars 67	3 mai 67.	Manie très intense. Hallucinations vue et de l'ouïe. Céphalalgie très reuse. Méningite........

OBSERVATIONS
ement, du 25 novembre au 6 mars. *Très amélioré.* Réclamé trop tôt par famille.
ement, sans résultat durable.
cures, à trois semaines d'intervalle. Traitement moral. *Guérison.*
uë.
tement de quinze jours, à dose insignifiante et sans résultat. *Mort.*
cures, du 7 juin au 15 novembre, à trois mois d'intervalle, *Guérison.*
tement, du 2 février au 29 mars. Très amélioré. Sorti trop tôt sur la demande sa famille.
, du 1er mai au 24 juin. *Convalescence.* Nouvel accès, pendant une permission sortie dans sa famille trop prolongée. Nouveau traitement. *Guérison* définitive.
s prolongés. Trois cures, du 20 novembre au 7 mai. Amélioration graduelle. *uérison.*
s prolongés. Traitement, du 9 mai au 9 juin. *Guérison.*
s prolongés. Traitement, du 25 octobre au 17 novembre. *Guérison.*
s prolongés. Arsenic le quatrième mois. *Guérison.*
tement, du 26 octobre au 12 novembre. *Guérison* rapide.
tement incomplet. *Amélioration.* Est retiré par la famille.
s prolongés. Traitement, du 2 janvier au 4 février. *Guérison.*
s prolongés. Retour fréquent de l'excitation. Traitement de six semaines, en ovembre et décembre. *Guérison.*
s prolongés, sans résultat. Traitement de vingt jours, aussi inutile. *Mort.*

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
					Ma
317	Ma....	50	dep. 6 ans.	....	Manie intermittente. Accès très rappro Cinq à six jours de rémission.....
318	Th....	51	avril 63	....	Manie intermittente. Accès très rappro Cinq à six jours, huit jours au pl lucidité..................
319	Au....	35	Plus de 3 ans.	sept. 64	Accès tous les cinq à sept jours, e quinze à vingt jours de durée. Pe lucidité pendant les rémissions....
320	Br....	35	En 1852..	....	Manie chronique. Intermittence irrégu
321	Ber. .	44	13 déc. 64.	6 mars 66	Manie intermittente. Accès très inten
322	Be....	35	10 avril 65	2 nov. 66	Manie intermittente irrégulière. Accès quents et violents.......... ...
323	Et....	33	25 mars 66	....	Manie. Accès irréguliers. Hallucinatio l'ouïe, vertiges. Folie ambitieuse. chant à l'homicide ....
					Autres formes de fo
324	Me....	22	23 août .. 1864.	5 juillet. 1865.	Lypémanie. Hypocondrie. Douleurs matismales..................
325	Ey....	29	30 nov. 64	31 déc. 66.	Mélancolie. Crainte du poison.......
326	Im....	39	16 oct. 65.	20 janv. 66	Céphalalgie, vertiges: Excitation. Idé persécution ....
327	Ka....	17	5 sept. 65	30 sept. 65	Folie de persécution. Vertiges, céphala
328	Al....	47	2 juin 66.	20 août 66	Folie de persécution. Délire très born
329	Me....	41	14 sept. 66	12 octob..	Folie de persécution..............
330	Te....	41	19 déc. 65.	22 sept. 66	Céphalalgie, vertiges fréquents. Idée persécution. Hallucinations de l'ouïe

OBSERVATIONS

ermittente.

ement repris six fois. Très amélioré. Accès éloignés de cinq à six jours à
ois mois, plus courts et moins intenses. Lucidité complète. *Transféré.*

ement repris au moins dix fois. La période de calme et de lucidité complète
re jusqu'à trois mois. Les accès eux-mêmes ne durent plus que quatre à
x jours.

s mois de traitement éloignent les accès et rendent la lucidité complète. Sorti
r la demande de sa famille qui le trouve *guéri*. N'est pas rentré à l'asile.

ieurs cures, sans résultat durable. *Mort du choléra.*

tement, sans résultat, de juin à décembre 1865. *Mort.*

s cures, sans résultat. *Transféré.*

tement, du 22 avril au 18 juillet. *Amélioration* apparente et de peu de durée.

ins fréquentes.

x cures, de deux mois à six semaines d'intervalle. *Guérison.*

tement, du 15 déc. 1865 au 10 fév. 1866, sans résultat. *Mort* dans le marasme.

x cures, à quinze jours d'intervalle. *Guérison.*

urs de traitement. *Guérison* très prompte.

x mois de traitement. *Guérison.*

urs de traitement. *Guérison.*

ute. Traitement, du 2 juillet au 17 septembre. *Guérison.* nos 45 et 18, 1re sé-
.

Nos d'ordre	NOMS	AGE	ENTRÉE	SORTIE ou DÉCÈS	DIAGNOSTIC
331	Mo....	43	25 nov. 63	29 avril 64	Folie ambitieuse. Vertiges, céphal• ancie
332	Dc....	51	10 avril 64	....	Folie ambitieuse ; régénérateur du mo
333	Du....	36	20 mai 63.	....	Folie ambitieuse. Tendance à la démen
334	Bo....	28	30 mai 66.	7 nov. 66	Folie ambitieuse. Vertiges, céphal• ancie
335	Be....	51	30 juin 66.	11 sept. 66	Folie ambitieuse. Incohér. Vertiges, cép
336	Si....	33	15 juin 66.	....	Folie ambitieuse. Un peu d'incohérenc
337	Co....	25	30 août 64	18 août 65	Nostalgie. Mutisme volontaire. Marasm
338	Su....	25	28 avril 65	28 sept. 65	Nostalgie. Céphalalgie, vertiges ......
339	Ch....	23	1 mars 66	8 juill. 66	Nostalgie. Stupeur. Marasme... .....
340	Su....	24	2 juill. 66	10 déc. 66.	Nostalgie. Vertiges, céphalalgie. Stupe
341	Lé....	45	11 juill. 65	Employé à l'asile.	Névralgie faciale extrêmement douloure
342	Ta....	41	11 févr. 65	1 déc. 65.	Aphasie. Perte de la mémoire, faibless tellectuelle ....
343	Ber...	23	29 mai 66.	27 oct. 66.	Céphalalgie habituelle, folie religieuse.
344	Si.....	24	8 oct. 66.	12 mars 67	Folie religieuse. Mélancolie..........
345	Ma....	25	9 avril 64	....	Mutisme volontaire. Accès de violence
346	Fl....	26	22 nov. 65	....	Mélancolie. Mutisme volontaire......
347	Gr....	26	4 déc. 65.	....	Mélancolie. Mutisme volontaire. Incohé
348	Hen...	41	Dep. 7 ans.	....	Mutisme volontaire. Catalepsie légère.
349	Her...	28	Fév. 1863.	....	Manie chronique ....
350	Cor...	45	14 déc. 66.	....	Intoxication saturnine. Vertiges. Amné
351	Be....	28	9 nov. 64	....	Faiblesse intellectuelle. Masturbation.

OBSERVATIONS
tement mercuriel pendant trois mois. Arsenic un mois et demi. *Guérison.*
tement en juin 1864, sans résultat. Traitement moral, aussi inutile.
x cures, à un an d'intervalle, sans résultat.
e, du 1er juin au 20 juillet. *Amélioration* graduelle. Traitem. moral. *Guérison.*
nt de Bicêtre. Cure, du 5 août au 3 septembre. *Guérison*
x mois de traitement, sans résultat.
itement, sans résultat, du 2 décembre au 15 mars 1865. *Mort* du choléra.
e, du 20 mai au 15 juillet. Convalescence. Est pris du choléra. *Guérison.*
e, du 3 mars au 27 avril, sans résultat. *Mort.*
x cures, à deux mois d'intervalle. *Guérison.*
dose d'arsenic est portée de 0,010 à 0,020 milligr., en 3 jours. *Guérison* complète le quatrième jour.
x cures, du 19 février au 20 mai, et du 28 juin au 30 juillet. Amélioration graduelle. *Guérison*, au moment de la sortie sur la demande de sa femme.
itement, du 6 juin au 24 août, sans résultat. *Transféré.*
mois de traitement, inutile. Pleuro-pneumonie. *Mort.*
x mois de traitement, sans résultat. N'a pas été repris.
semaines de traitement, sans résultat.
itement, du 8 décembre au 15 janvier 1866, sans résultat.
is cures, sans résultat.
mois de traitement, sans résultat utile.
x cures, à 15 jours d'intervalle. Un peu d'*amélioration*. Aurait été repris.
itement, sans aucun résultat, en février et juillet 1864.

J'ai résumé, dans mon premier chapitre, les faits généraux de statistique ou autres, qui résultent de l'examen attentif de ce tableau. Je n'ai donc pas à y revenir. J'ai hâte, d'ailleurs, d'arriver à l'exposition des faits particuliers et je commencerai par ceux de la première série. Pour mettre un peu d'ordre dans ce travail, je partagerai ceux-ci en quatre groupes distincts, comprenant des exemples :

1° D'hallucinés guéris, par la médication arsenicale, de la folie en même temps que des hallucinations ;

2° D'hallucinés guéris de leur fausses sensations par la médication arsenicale, et dont la folie n'a été guérie qu'à l'aide du traitement moral ;

3° D'hallucinés guéris de leurs hallucinations par la médication arsenicale, et dont la folie a été rebelle à tous les moyens de traitement.

4° D'individus devenus fous à la suite d'hallucinations passagères, et dont la folie était entretenue par le souvenir de ces hallucinations. La médication arsenicale n'a eu sur eux aucune action utile ;

Pour donner à ces observations une authenticité plus complète et tout-à-fait incontestable, j'ai pris le parti d'y ajouter, en note, les certificats officiels d'entrée, de quinzaine et de sortie imposés à tous

les directeurs et médecins de nos asiles, par la loi du 30 juin 1868. Ces certificats sont reproduits d'après une copie authentique extraite des registres de l'Asile public des Aliénés de Marseille.

PREMIER GROUPE.

Hallucinés guéris, par la médication arsenicale, de la folie en même temps que de leurs hallucinations.

IIe OBSERVATION.

Travail trop sédentaire. — Céphalalgie habituelle parfois très intense, vertiges, éblouissements, hallucinations de l'ouïe, folie de persécution. — *Guérison* après un mois de traitement. Rechute vingt mois après. — Mêmes causes et mêmes symptômes. — Guérison plus rapide que la première fois.

Le sieur Sca..... (Jean), âgé de 45 ans, cordonnier, marié et père de quatre enfants encore très-jeunes, entré à l'asile, le 29 mars 1864 (1).

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Sca... (Jean), est dans un état d'excitation nerveuse revenant par accès. Hallucinations de l'ouïe.

30 mars 1864. *Signé*, LISLE.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Sca... (Jean), peut être considéré comme conva-

Cet homme est un excellent ouvrier ; mais il n'a que son travail pour nourrir sa famille, et ce qu'il gagne est souvent insuffisant. Il est doué d'une constitution robuste, qui souffre de la vie sédentaire à laquelle il est condamné par sa profession. Aussi est-il sujet depuis très-longtemps à une céphalalgie habituelle, qui s'exaspère parfois au point de lui rendre tout travail impossible. Celle-ci s'accompagne alors d'un trouble assez prononcé de la vision (bleuettes, flammes de toutes les couleurs, etc.), et succède le plus souvent à un vertige plus ou moins intense. Dans les moments où il souffre le moins, sa tête est lourde et comme serrée aux tempes.

La face est fortement colorée, la tête chaude, surtout au front. Peu de sommeil souvent interrompu, depuis quelques semaines, par des voix qui paraissent venir de la maison voisine, l'appelent par son nom, se moquent de lui, le menacent ou lui disent des injures. Ces voix ont été précédées, quelques jours avant leur apparition, par un sifflement dans les oreilles presque continuel, augmentant parfois au point que le malade le compare au sifflet d'une locomotive. Il ne sait comment expliquer ce qui lui arrive. Il n'est certainement pas malade, et ces hommes, qui l'ont suivi jusque dans l'asile et qu'il entend encore toute la nuit, ne tarderont pas, sans doute, à exécuter leurs menaces et le feront périr au milieu des supplices les plus horribles.

Les premiers jours se passent sans changements appréciables dans l'état de ce malheureux. Il est doux, calme, et tout-à-fait inoffensif, surtout pendant le jour. Mais il est triste, préoccupé et silencieux. Il s'isole de ses camarades, et reste le plus ordinairement accroupi dans un

lescent. Il n'existe plus chez lui aucun signe de folie. Cependant il est prudent de le garder encore quelques jours à l'asile.

16 avril 1864. *Signé*, LISLE.

coin de la cour de la première division, parlant seul et à voix basse. surtout lorsqu'il ne croit pas être observé. Il prend quelques bains et est purgé sans résultat appréciable.

Le 6 *avril*, je fais commencer la médication arsenicale par 5 grammes de solution au millième *(Solution Boudin.)* dans 60 grammes de vin. Cette potion doit être prise, en trois fois, au commencement de chaque repas.

14 *avril.* — La solution a été portée rapidement à la dose de 10 grammes. La céphalalgie est toujours aussi intense. Mais depuis deux jours le sifflement d'oreilles et les voix ont diminué, et le sommeil est plus calme, Sca... demande à aller travailler. Je lui permets le travail au grand air, dans le jardin de l'Asile.

20 *avril.* — La céphalalgie a beaucoup diminué. La tête est seulement un peu lourde. Le malade travaille assidûment et bien. Il n'entend presque plus rien et commence à croire qu'il a été malade; il sourit même un peu lorsqu'on lui parle de ses persécuteurs. La figure est meilleure, le sommeil calme et l'appétit excellent. (*Solution Boudin*, 14 *gr.*)

25 *avril.* — Sca... se trouve beaucoup mieux. Il avoue qu'il a été très-malade et comprend qu'il a pu se tromper lorsqu'il s'est cru poursuivi par des ennemis invisibles. La céphalalgie a cessé entièrement. La physionomie est meilleure, le sommeil très-calme. (*Solution Boudin*, 15 *gr*).

28 *avril.* — Le malade se trouve tout-à-fait guéri. Il y a bien des mois et même des années qu'il n'a pas été aussi bien que depuis deux jours. Il se croit en état de reprendre son travail et de rentrer dans sa famille qui, dit-il, doit avoir très grand besoin de lui. Cependant il n'insiste pas pour sortir immédiatement, et s'en rapporte tout-à-fait à mon appréciation. (*Même prescription.*)

2 *mai.* — Sca... est sorti la veille et a passé toute la journée avec sa femme et ses enfants. Il s'est montré tout-à-fait raisonnable et est rentré à l'Asile sans aucune difficulté et même avant l'heure que je lui avais fixée. Les sifflements d'oreilles et les voix ont tout-à-fait cessé depuis huit jours environ. La tête est entièrement libre. Il n'y a eu ni vertiges ni éblouissement depuis le 15 avril. L'appétit est insatiable, le sommeil profond et dure environ dix heures sans interruption. (*Même prescription.*)

12 *mai.* — L'amélioration persiste et a même augmenté. La guérison paraît complète, et comme le malade s'inquiète beaucoup d'être éloigné de sa famille à laquelle son travail est indispensable, je consens, non sans une certaine appréhension, à signer son certificat de sortie (1).

Sca... était-il réellement et complètement guéri? Tout me porte à le croire, quoiqu'il ait eu un second accès, près de vingt mois après le premier, et soit rentré à l'Asile le 6 décembre 1865. Jusque-là, en effet, il avait toujours été parfaitement raisonnable, et sa conduite n'avait rien laissé à désirer. Mais vers le commencement de l'hiver de 1865 à 1866, il s'est trouvé tout-à-coup sans ouvrage. De là, un grand chagrin et la plus vive inquiétude pour les siens, dont il est le seul soutien. De là aussi, et en peu de temps, la perte du sommeil et le retour de cette céphalalgie et de ces vertiges dont il avait tant souffert avant sa première maladie. De là, enfin, vers les premiers jours de novembre, des hallucinations semblables en tout aux premières et que Sca..... a vu arriver avec terreur, quoiqu'il n'en méconnût plus la nature réelle.

(1) *Certificat de sortie.* Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Sca..., est guéri de l'affection qui avait nécessité sa séquestration. Il doit être mis immédiatement en liberté.

10 mai 1864. *Signé,* LISLE.

Le 28 novembre, Sca..., sentant sa raison lui échapper, vint avec sa femme me supplier de le reprendre à l'Asile et de lui redonner cette potion vineuse qui l'avait sauvé la première fois. Mais on n'entre pas si facilement dans nos asiles, que tant de gens l'ont prétendu. Huit jours de démarches de toute nature furent encore nécessaires pour obtenir l'admission de ce malheureux, qui fut soumis immédiatement à la médication arsenicale. L'accès était évidemment moins violent que la première fois; il présentait cela de remarquable que, presque toujours, le sujet conservait la notion très nette de son état, et jugeait très-sainement le phénomène hallucinatoire qui se passait dans son cerveau. Aussi suffit-il de vingt jours de traitement, par l'acide arsénieux, dont la dose fut portée assez rapidement à 0,014 milligrammes, pour faire cesser tout l'appareil de symptômes indiqué plus haut. Si bien que je pus autoriser sa sortie le 17 janvier suivant, et depuis cette époque je n'ai plus entendu parler de lui.

IIIe Observation.

Chagrin et inquiétudes causés par une maladie de sa femme, et par des pertes d'argent. — Céphalalgie peu intense, mais continuelle. Étourdissements légers, assez fréquents; hallucinations de l'ouïe très intenses; excitation sans violence, craintes exagérées. — *Guérison rapide.* Six semaines de traitement. — Durée de la maladie, environ trois mois.

M. Wi..., âgé de 40 ans, banquier à Londres, père de cinq enfants. Entré le 16 avril 1864 (1).

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés,

Le 16 avril 1864, est entré, à l'Asile des Aliénés de Marseille, un homme qu'on avait arrêté la veille, comme vagabond, dans les montagnes qui environnent Cassis, à sept ou huit lieues de Marseille, et qui nous était amené par la gendarmerie. Cet homme, dont l'air distingué contrastait singulièrement avec le désordre de toute sa personne, paraissait en proie au chagrin le plus violent et à une terreur profonde. Ses habits étaient déchirés et presque en lambeaux ; il avait perdu son chapeau et sa cravate. Ses mains étaient ensanglantées et couvertes de petites plaies, paraissant produites, autant par contusion que par déchirure. Une plaie semblable et plus profonde existait sur la joue gauche au-dessous de l'œil.

Qu'était-il arrivé à cet homme ? Il me fut impossible de rien tirer de lui qui parût avoir quelque suite. Il parlait anglais, que je comprends fort peu, et ne paraissait pas savoir un mot de français. Je le fis mettre au bain, et comme le pouls était fréquent, la tête chaude, les yeux vifs et hagards, j'ordonnai qu'on l'y laissât six heures, ou plutôt jusqu'à ce que cette excitation fut à peu près calmée. Celle-ci ne céda un peu que vers dix heures du soir, après huit heures de bain, et le lendemain, à ma visite, je trouvai mon malade plus calme et plus en état de me rendre compte de ce qui lui était arrivé. Il comprenait et parlait assez bien notre langue ; cependant ce ne fut guère qu'au bout de cinq ou six jours d'interrogations successives, qu'il me fut possible de juger un peu nettement et de son état mental, et des causes qui l'avaient amené.

certifie que le nommé Wi... (James), est affecté d'hallucinations de l'ouïe. Penchant à la tristesse et au suicide.

17 avril 1864. *Signé*, Lisle.

J'appris donc qu'il s'appelait Wi..... et était banquier à Londres. Il était bien réellement fou et même depuis assez longtemps. Près de six mois auparavant, il avait envoyé sa femme et ses quatre ou cinq enfants passer l'hiver à Nice. Celle-ci était souffrante depuis longtemps et il espérait que le climat de cette ville lui serait propice et aiderait beaucoup à son rétablissement. Mais cette séparation l'avait beaucoup affecté. Peu après, il avait fait une perte considérable d'argent, qui avait nécessité plusieurs voyages en Ecosse, dont la préoccupation et l'insuccès avaient considérablement ajouté à sa tristesse. De là naquit bientôt un état habituel de malaise caractérisé, plus particulièrement, par une diminution notable du sommeil et de l'appétit, une céphalalgie peu intense, mais continuelle, et quelques légers étourdissements.

Cet état durait depuis plusieurs mois, sans beaucoup d'aggravation, lorsque M. Wi... reçut une lettre de sa femme, qui lui annonçait une indisposition assez sérieuse d'un de ses enfants. Il s'en affecta vivement et beaucoup plus que la teneur même de la lettre ne le comportait. Il crut que sa femme ne lui disait pas toute la vérité, et, l'imagination aidant, il en arriva, en quelques jours, à se convaincre que cet enfant, et peut-être les autres avec lui, étaient en danger de mort. Il écrivit lettres sur lettres, et, sans tenir compte des distances, il s'inquiéta de ne pas recevoir des réponses immédiates. Lorsqu'il en arriva une, il ne la trouva ni claire ni sincère. Il perdit complètement le sommeil, et tomba dans un état intolérable d'excitation physique et d'inquiétude morale qui effraya son entourage. Enfin, n'y tenant plus, il partit pour la France, sans prévenir personne, bien résolu à se rendre immédiatement à Nice. Depuis plusieurs jours il avait eu des hallucinations de l'ouïe qui l'avaient épou-

vanté. Il avait entendu plusieurs fois et très-distinctement ses enfants qui l'appelaient à leur secours.

Ces hallucinations le poursuivirent pendant son voyage et devinrent plus fréquentes et plus terribles. A la voix de ses enfants s'ajoutèrent celles de plusieurs personnes qui lui étaient inconnues et qui lui annonçaient que ceux-ci seraient tués, qu'il les trouverait tous morts, pour peu que son voyage se prolongeât. Quelques heures avant son arrivée à Marseille, ces avertissements devinrent continuels et de plus en plus pressants. Il conserva cependant assez d'empire sur lui-même, pour ne rien laisser voir aux autres voyageurs de l'anxiété terrible qui le dévorait. Mais à peine descendu de vagon, il partit à travers la ville, se dirigeant vers le Midi sans s'inquiéter de ses bagages, et sans attendre le train de Toulon qui partait deux heures après. Au déclin du jour il trouva le chemin de fer sur sa route et pénétra sur la voie qu'il suivit une grande partie de la nuit. Vers le matin, un train venant à passer, il eut encore la conscience du danger qu'il courait et s'enfuit, à travers bois, dans les montagnes qui environnent la petite ville de Cassis.

A dater de ce moment, M. Wi..... a perdu complètement le souvenir de tout ce qui lui est arrivé. Il a erré, pendant deux peut-être trois jours, il ne sait pas au juste, mourant de fatigue et de faim, et toujours poursuivi par les voix qu'il entendait en chemin de fer. Il croit se rappeler que des paysans lui ont donné un morceau de pain, qu'il a payé plusieurs livres sterling. Il avait sur lui des bank-notes, pour une somme de 5,000 francs, qu'il a déposées, sur l'ordre de ces mêmes voix, au milieu d'un buisson et dans un endroit tout-à-fait désert. Pourquoi et dans quel but? Il n'en a pas la moindre idée. S'il est blessé aux mains, c'est qu'il a franchi

plusieurs murs, dont la crête était garnie de tessons de bouteilles. Il devait, dit-il, aller toujours devant lui et sans se laisser arrêter par aucun obstacle. Un soir il s'est trouvé dans un village, d'où des gendarmes l'ont conduit dans un autre plus grand. Il y a passé la nuit, après avoir été interrogé par un magistrat, le maire sans doute, qui l'a gardé chez lui. Enfin, le lendemain on l'a amené à Marseille et un peu plus tard à l'Asile.

Du reste, il est convaincu que ses enfants sont morts et probablement aussi sa femme, qui n'aura pas pu leur survivre. On le lui a dit et répété si souvent et depuis tant de jours (il croit être parti de Londres depuis plus d'un mois), que, très-malheureusement pour lui, il ne peut pas en être autrement. Quant à lui, il sait qu'il doit mourir ; mais il est résigné à tout et le plutôt sera le mieux. Il consent d'ailleurs à faire tout ce qu'on lui demande, et, dès le second jour, il mangea sans difficulté et avec assez d'appétit. J'en profitai pour lui faire prendre la solution arsenicale, et, en raison de la gravité et de l'acuité des symptômes, je commençai par 10 grammes, dose qui fut portée à 12 grammes le lendemain, 18 avril, et à 14 grammes le 20. Il ne fut pas fait d'autre traitement.

Les effets furent vraiment merveilleux. Car, dès le dixième jour, le malade put être considéré comme convalescent. Les hallucinations avaient complètement cessé le 25 avril (la dose de solution était de 16 gr. depuis le 23), et le sommeil était revenu calme et réparateur. Les inquiétudes, les convictions délirantes qui l'avaient rendu si malheureux, étaient presque abandonnées. Le 27 avril, Mme Wi..., qu'on avait prévenue, arriva à l'Asile avec tous ses enfants, et fut admise immédiatement auprès de son mari. Celui-ci les reconnut sans aucune hésitation ; il pleura longtemps de joie de les avoir

retrouvés, et comme il éprouvait une répugnance extrême à s'en séparer, même pour quelques heures, je crus pouvoir autoriser, avec tout avantage pour lui, sa sortie immédiate (1). Cependant il me pria, tout-à-fait spontanément, de vouloir bien lui faire continuer son traitement pendant tout le temps qu'il resterait encore à Marseille.

Je le revis donc plusieurs fois avant son départ, qui fût retardé jusqu'au 26 mai suivant, et je fus heureux de pouvoir constater que cette guérison, si rapidement obtenue, ne se démentit pas un seul instant. Celle-ci a-t-elle été durable? Je l'ignore. Mais tout me porte à croire qu'il en a été ainsi réellement. Car les causes qui avaient préparé la maladie pendant longtemps et en avaient amené l'explosion, avaient disparu complètement. Les symptômes physiques de trouble cérébral avaient également cessé, et M. Wi... était beaucoup plus sain d'esprit et de corps, au moment de son départ de Marseille, qu'il ne l'avait été depuis près d'un an.

IVe Observation.

Jalousie et vif chagrin, pendant plusieurs mois. — Violente céphalalgie et bourdonnements d'oreilles, depuis plus de deux mois. Hallucinations de l'ouïe, folie de persécution, excitation violente, presque maniaque, surtout la nuit. — *Guérison* par la médication arsenicale seule. — Durée de la maladie, quatre à cinq mois.

M. B.... âgé de 28 ans, célibataire, lieutenant au

(1) *Certificat de quinzaine et de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés; certifie que M. W... peut être considéré comme convalescent. Il est réclamé par sa famille et peut être mis en liberté sans inconvénient. Il y a même toute probabilité que cette mesure hâtera son rétablissement complet. 26 avril 1864. *Signé*, Lisle.

... régiment de ligne, entré à l'asile, le 22 mai 1865 (1).

Je ne saurais mieux faire connaître les antécédants de ce malade, qu'en transcrivant ici la note suivante du médecin en chef de l'Hôpital militaire de Toulon, d'où il était dirigé sur notre asile.

« Entré le 2 mai 1865, se disant indisposé depuis deux « mois environ. — Embarras gastrique, apyrétique avec « anorexie. Insomnie fréquente, accompagnée bientôt de « quelques visions qui deviennent successivement de « plus en plus menaçantes. Puis, désordre profond et « général de l'intelligence, dont le malade, avait au dé- « but, une perception complète. Je sais, disait-il, que je « vais devenir fou, comme mes deux camarades que j'ai « vus mourir ainsi.

« Point de renseignements sur les influences hérédi- « taires ou autres qui ont amené cette maladie. Il faut « noter seulement que le sieur B.... est arrivé rapide- « ment (en 8 mois), pendant la campagne de Crimée, du « grade de caporal à celui de sous-lieutenant, et que, de- « puis, il s'est beaucoup préoccupé de tout ce qui pour- « rait porter atteinte, de près ou de loin, à sa position « d'officier. De là, il a pu s'abandonner facilement à des « rêves exagérés d'ambition. Ce qui l'exaspère, en ce « moment, c'est le tort grave que va porter à son avenir

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé B... (Jean-Baptiste) est dans un état d'hallucinations de l'ouïe et peut-être de la vue. Délire de persécution; penchant au suicide. 23 mai 1865. *Signé,* Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médécin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé B... est dans un état d'hallucinations de la vue et de l'ouïe, se produisant surtout la nuit. Pendant le temps qu'elles durent, excitation portée jusqu'à la violence, avec penchant au suicide. Il y a une grande amélioration dans l'état de ce malade. Mais il ne peut encore être mis en liberté. 6 juin 1865. *Signé,* Lisle.

« militaire son entrée à l'hôpital, alors qu'il conserve les « apparences extérieures de la santé.

« A son entrée, le médecin traitant a fait administrer « un éméto-cathartique, puis quelques laxatifs qui « avaient dissipé l'état gastrique. Mais l'on ne soupçon- « nait pas encore alors, ce qui allait se produire du « côté de l'encéphale.

« L'état aigu, maniaque et violent, ne date réellement, « à l'heure qu'il est, que de trois jours au plus. Il a été « précédé, pendant huit jours, d'un état de malaise et « d'inquiétude, avec idées et raisonnements singuliers.

« Point d'évacuation sanguine, ni d'agents pharma- « ceutiques actifs. Quelques bains tièdes et quelques « potions calmantes, avec eau de laurier-cerise et mor- « phine. »

Toulon, le 22 mai 1865.

Signé, le médecin principal chef de service,

E. MINVIELLE.

J'ajoute tout de suite, à cette note, quelques renseignements plus intimes, qui m'ont été donnés par M. B..., lorsqu'il était déjà convalescent. Il a, depuis près de deux ans, une maîtresse qui lui a donné un enfant, âgé maintenant de huit mois environ. Il l'a mis en nourrice, et son intention était de le reconnaître, par la suite, et lorsqu'il aurait un grade plus élevé. Mais il a acquis depuis peu la preuve que cette femme, qu'il avait envoyée passer quelques semaines chez ses parents, était partie avec un autre homme, et il en a eu un violent chagrin. Malgré sa défense, elle est revenue à Toulon, sous prétexte de se justifier de ce qu'elle appelait une calomnie. Il en est résulté les scènes les plus violentes, et pour éviter un

scandale qui aurait pu nuire à son avancement, M. B... lui a donné tout l'argent qu'il a pu se procurer, et l'a enfin décidée à repartir. Mais Dieu sait au prix de quels ennuis et de quels sacrifices. D'ailleurs, le mal était déjà fait, et le lendemain même de son départ, il a dû entrer à l'Hôpital militaire, où sa maladie s'est aggravée peu à peu jusqu'au jour où on s'est enfin décidé à nous l'envoyer à Marseille.

23 *mai*. — Au moment de son entrée, M. B.... présentait tous les signes d'un accès de manie des plus intenses. Agitation, loquacité, actes violents qui nécessitent l'emploi momentané d'une camisole de force, cris, pendant toute la nuit, pas une minute de sommeil. Ce matin le malade est plus calme et paraît très fatigué. Il me supplie de le protéger contre les ennemis qui le poursuivent, depuis quelques jours, de leurs injures et de leurs menaces, et qui veulent le déshonorer afin de briser sa carrière militaire. Ces gens-là, qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vus, mais dont il entend très distinctement la voix, l'accusent de toute espèce d'infâmies, de crimes abominables qu'il n'a pas commis, et dont il n'a même jamais eu la pensée. Il les entend surtout pendant la nuit et lorsqu'il est seul.

Puis comme j'ai l'air de douter de ses paroles, il comprend bien parfois et pendant le jour, ajoute-t-il aussitôt, que tout ce qu'il éprouve, la nuit, ne peut pas exister et doit être le résultat de mauvais rêves, qu'il fait tout éveillé. Mais les phénomènes sont si violents et s'imposent si fortement à son imagination, lorsqu'ils viennent l'assaillir, qu'il n'est plus maître de sa raison et de sa volonté et s'y abandonne tout entier. Il voit bien qu'il va devenir tout-à-fait fou et qu'il mourra dans les tortures les plus atroces.

Tout cela est dit avec volubilité, mais avec assez de suite dans les idées. M. B...., quoique paraissant se rendre compte de ce qu'il éprouve, est encore sous l'impression de la terreur qui l'a dominé toute la nuit; sa figure est anxieuse, ses yeux égarés, ses gestes heurtés et rapides; il ne peut rester en place, regarde de tous les côtés, comme pour chercher d'où vient le danger qui le menace. Il n'entend plus de voix cependant; mais les figures des autres malades, celles des infirmiers, les nôtres même, ont une expression sinistre. Il accuse une violente céphalalgie, et des bourdonnements d'oreille qui ne l'ont guère quitté depuis plus de deux mois; sa tête est lourde comme du plomb. La langue est blanche recouverte d'un enduit jaunâtre et très épais à la base. Pouls fort, résistant, 96 pulsations. *(Tartre stibié,* 0,05^{grs} *en lavage dans un litre de limonade, à prendre immédiatement. Demain, solution Boudin,* 10 *grammes, en trois fois, au commencement de chaque repas. Bain de deux heures le matin, avec lotions froides sur le front.)*

26 *mai.* — Les nuits ont encore été très mauvaises; moins de cris cependant. La langue est meilleure; le vomitif a fait beaucoup d'effet; un peu d'appétit. Pouls à 90 pulsations. *(Solution Boudin* 15 *gr., la dose avait été portée à* 12 *gr. la veille.)*

28 *mai.* — Plus calme; pas de cris pendant la nuit. Un peu de sommeil, souvent interrompu. Pendant le jour, le malade est triste, mais à peu près raisonnable. Il ne peut pas comprendre comment il se laisse aller, la nuit, aux terreurs qui l'assiégent. Il se montre reconnaissant et très heureux lorsque je lui promets qu'il sera guéri bientôt et que son séjour à l'Asile ne sera pas long. *(Solution Boudin,* 18 *gr. Tisane de houblon.)*

2 *juin.* — Il s'est opéré un changement des plus re-

marquables dans l'état mental de notre malade. Les hallucinations nocturnes ont cessé et le sommeil est calme et profond, depuis deux jours. Il ne reste plus qu'un peu de pesanteur de tête; le bourdonnement d'oreille et la céphalalgie ont disparu. M. B.... se rend parfaitement compte de sa situation actuelle et de tout ce qui lui est arrivé, pendant sa maladie, dont il se considère comme tout-à-fait guéri. Il a des nausées fréquentes, le 30 mai, et quelques vomituritions après les repas. La solution Boudin a été réduite à 15 gr. Cet état de l'estomac n'a pas cessé complètement aujourd'hui. La langue est blanche, recouverte d'un enduit épais à la base. Quelques rapports acides. Appétit presque nul. Pas de goût métallique. *(La médication arsenicale est suspendue. Tisane de houblon. Quelques pastilles de Vichy après les repas).*

7 *juin.* — L'amélioration a encore augmenté, et le malade peut être considéré comme convalescent. Toute trace d'excitation nerveuse et de délire a disparu. Les signes d'intolérance de l'estomac ont cessé le lendemain du jour où la médication arsenicale a été suspendue, et l'appétit est meilleur. M. B...., tout en se trouvant tout-à-fait guéri, reconnait, sans difficulté, la nécessité d'un séjour plus prolongé à l'Asile. *(Tisane de houblon. Bains d'affusion.)*

15 *juin.* — Depuis deux jours, M. B....., qui avait été très bien jusque-là, se plaint d'un peu de mal à la tête et de quelques bourdonnements dans les oreilles. Les deux nuits ont été moins bonnes, le sommeil agité par des rêves effrayants. Langue blanche, moins d'appétit, pouls plus fréquent, 92 pulsations. (1 *gr. d'ipécacuanha. Tisane de houblon.*)

18 *juin.* — Cet état s'est aggravé. M. B..... est inquiet, un peu agité. Il a eu des hallucinations cette nuit

et n'a presque pas dormi. Il comprend qu'il est menacé d'une nouvelle crise et se désespère. Pouls à 90 pulsations. Langue meilleure, peu d'appétit. *(La solution Boudin, qui avait été reprise le 16, à la dose de 6 gr. est portée à 10 gr. Tisane de houblon.)*

19 *juin.* — Même état. La nuit a encore été mauvaise. *(Solution Boudin, 12 gr.)*

21 *juin.* — Encore des hallucinations cette nuit et peu de sommeil. Le malade est plus calme pendant le jour. Il est très triste et craint toujours que la crise ne s'aggrave. Appétit meilleur. Pouls 85 pulsations. *(Solution Boudin, 15 gr.)*

24 *juin.* — La crise paraît conjurée. Le sommeil a été calme. Plus d'hallucinations, ni de mauvais rêves. La tête n'est plus lourde. Pas de bourdonnements d'oreille. Appétit excellent. Pouls à 80 pulsations. *(Même prescription.)*

29 *juin.* — Tous les accidents ont de nouveau cessé complètement, et le malade est aussi bien que dans les premiers jours du mois. Moins d'appétit; quelques nausées depuis hier. Goût désagréable dans la bouche. *(La solution Boudin est suspendue. Tisane de houblon. Pastilles de Vichy.)*

3 *juillet.* — L'état général est de plus en plus satisfaisant. Il n'y a pas eu de nausées depuis trois jours. L'appétit est excellent. Le pouls a 75 ou 80 pulsations. *(Solution Boudin, 6 gr.)*

8 *juillet.* — Même état. *(Solution Boudin, 8 gr.*

12 *juillet.* — Sommeil un peu agité, pendant les deux dernières nuits. Grande lassitude, accompagnée de quelques douleurs erratiques, et d'un peu de lourdeur de tête. Idées tristes. Le malade se désole de voir son séjour à l'Asile se prolonger ainsi, et craint que son avenir n'en

soit tout-à-fait compromis. Appétit très bon. Pouls à 90 pulsations. (Solution Boudin 12 gr. Tisane de houblon.)

16 *juillet.* — Les menaces de crise nouvelle observées ces jours derniers ont avorté complètement. Le malade est au mieux, Les nuits sont excellentes. Toute inquiétude a disparu. Le pouls est à 72 pulsations. Le médicament est très bien toléré. *(Solution Boudin, 12 gr. Tisane de houblon.)*

20 *juillet.* — L'état général est de plus en plus satisfaisant. On peut considérer M. B..... comme convalescent. Il se sent tout-à-fait en état de reprendre son service. Il croit de plus en plus que son prompt retour au régiment est nécessaire pour que son avenir ne soit pas tout-à-fait compromis, et suppose que le bonheur qu'il en éprouverait et la tranquillité d'esprit qui en serait le fruit, seraient de nature à prévenir de nouvelles crises. Il comprend, d'ailleurs, qu'il lui serait très utile de continuer son traitement après son départ de l'Asile, et prend l'engagement de faire, à cet égard, tout ce que je lui conseillerai. *(Même prescription.)*

26 *juillet.* — M. B..... peut être vraiment considéré comme tout-à-fait guéri. Il sent sa santé meilleure, sa tête plus libre, ses idées plus saines et plus nettes qu'elles ne l'ont été depuis très longtemps, plus d'un an peut-être. Il sort donc aujourd'hui, mais il est convenu avec lui que son traitement sera continué pendant six semaines (1).

J'ai su quelque temps après qu'il avait tenu sa promesse. Il est probable que sa guérison en aura été con-

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que M. B... est guéri de l'affection mentale qui avait nécessité son entrée à l'Asile. Il peut être mis en liberté sans inconvénient.

24 juin 1864. *Signé*, Lisle.

solidée et s'est maintenue depuis, car il n'est pas revenu à l'asile.

Ve OBSERVATION.

Spéculations ruineuses. Chagrin violent. — Céphalalgie et lourdeur de tête habituelles, perte du sommeil; vertiges, bourdonnements d'oreilles, hallucinations de l'ouïe, folie de persécution, penchant au suicide, plusieurs tentatives.

Pas d'autre traitement que la médication arsenicale. *Guérison* en moins de deux mois. — Durée de la maladie, un peu plus de trois mois.

M. D..., âgé de quarante-cinq ans, négociant, marié, entre à l'Asile, le 8 septembre 1868 (1).

M. D..., après avoir acquis lentement une assez belle fortune, s'est lancé, depuis quelque mois, dans une foule de spéculations hasardeuses, qui ont abouti rapidement et presque coup sur coup à une ruine complète. Il a perdu ainsi non-seulement ce qui lui appartenait, mais aussi des sommes importantes qui lui avaient été confiées par des parents ou des amis, et jusqu'à quelques milliers de francs, appartenant à des mineurs dont il est le tuteur. M. D..., qui est très-intelligent, a compris, en se l'exagérant peut-être, tout ce que cette situation avait de grave

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé D... est dans un état de folie de persécution. Penchant au suicide. 9 septembre 1866. *Signé,* LISLE.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé D... est affecté d'hallucinations de l'ouïe et parfois de la vue. Folie de persécution. Penchant au suicide. A maintenir.
23 septembre 1866. *Signé,* LISLE.

pour son avenir et celui de ses enfants, et surtout de compromettant pour son honneur. Aussi, a-t-il déployé pendant quelques semaines, et dans le but d'y remédier, une activité extrême qui n'a servi qu'à rendre celle-ci encore plus triste et plus douloureuse. Il a fallu se résigner enfin à tout avouer à sa famille, qui est parvenue, à force de sacrifices, à conjurer, sinon la ruine, au moins les conséquences si graves qu'on pouvait redouter.

Mais il était trop tard. Cette vie de fatigue, d'inquiétude, de préoccupations continuelles avait miné peu à peu la santé de M. D... Il avait perdu le sommeil, et peu après l'appétit. Depuis plusieurs mois, il sentait sa tête lourde, embarrassée, ses idées moins nettes; sa mémoire avait diminué à la suite de quelques vertiges très-légers d'abord et assez rares, mais qui augmentaient d'intensité et de fréquence. Il s'y ajouta bientôt des bourdonnements d'oreilles, et enfin des hallucinations de l'ouïe faibles et ne revenant guère que la nuit, mais qui augmentèrent rapidement à mesure que l'état général s'aggravait.

Dans les derniers temps, M. D... en était arrivé à un tel degré de fatigue cérébrale, que tout travail d'esprit, un compte à faire, une lettre à écrire, lui prenait un temps infini et souvent même devenait impossible. Il ne comprenait plus qu'avec une peine extrême les affaires les plus simples, et ce qui l'affectait encore plus vivement, c'est qu'il avait pleine conscience de ce dépérissement rapide de toutes ses facultés. Cette découverte fut pour lui le coup de grâce. Il tomba dans une mélancolie profonde et songea très-sérieusement à se donner la mort.

En moins de quinze jours, il a essayé quatre fois de s'étrangler ou de se pendre. Mais toujours on est arrivé assez à temps pour le sauver. Enfin, trompant une der-

nière fois la surveillance dont il était l'objet, il est allé se jeter dans un puits très-profond, et ayant plus de quatre mètres d'eau. Mais la fraîcheur de l'eau a sans doute calmé l'excitation qui le dominait. Car il s'est maintenu à la surface, en s'arcboutant avec force contre les parois, criant et appelant, jusqu'à ce qu'on est venu à son secours. Retiré de là non sans peine, sa famille a dû aviser, et il a été conduit le jour même à l'asile.

9 *septembre*. — La nuit n'a pas été trop mauvaise. M. D... s'était persuadé, depuis quelques jours, que le procureur impérial avait lancé un mandat d'arrestation contre lui, et que les gendarmes allaient venir le prendre pour le conduire à la maison d'arrêt. Les voix qu'il entendait le lui répétaient sans cesse et lui annonçaient, en même temps, que tous ses crimes étaient découverts. Aussi serait-il condamné, ajoute-t-il, à quelque supplice terrible qu'on inventerait pour rendre son expiation plus complète, et pour faire un exemple assez mémorable pour arrêter tous ceux qui seraient tentés de l'imiter. S'il avait voulu se tuer, c'était pour échapper à un sort aussi cruel, et au déshonneur qui l'attendait. Son entrée à l'asile l'avait un peu rassuré, et il avait dormi une partie de la nuit, ce qui ne lui était pas arrivé depuis plus de quinze jours.

M. D... est donc relativement calme ce matin. Cependant il paraît très-inquiet, ne peut rester en place ; ses yeux sont égarés, craintifs; il regarde sans cesse autour de lui comme s'il cherchait ou attendait quelqu'un. Il écoute à peine, et répond sans réfléchir. On voit bien que la venue probable des gendarmes le préoccupe constamment quoiqu'il évite d'en parler. La santé physique paraît aussi avoir souffert. M. D... est amaigri, pâle, presque anémique ; il a peu de force, mais ne présente

aucun signe d'une lésion organique inquiétante. *(Bain de deux heures. Solution Boudin, 10 gr. qu'on mêlera avec son vin, à son insu.)*

13 *septembre.* — Le calme du premier jour n'a pas duré, et M. D... n'a pas tardé à perdre complètement le peu d'empire qu'il avait repris sur lui-même. Ses hallucinations ont augmenté d'intensité, et le dominent complètement. Malgré la surveillance la plus attentive il a encore fait plusieurs tentatives de suicide. On a été obligé de le maintenir avec une camisole de force, pour l'empêcher de se casser la tête contre les murs. *(Solution Boudin, 12 gr. Tisane de houblon.)*

17 *septembre.* — Les dernières nuits ont été moins mauvaises, un peu de sommeil. Les crises d'excitation et d'inquiétude sont moins violentes et moins fréquentes. L'appétit est meilleur. M. D... n'en a pas moins sauté par une fenêtre du premier étage, hier matin, dans un moment où il paraissait calme, et où rien ne pouvait faire prévoir une semblable détermination. Voulait-il se tuer, ou fuir? Il n'a jamais pu me le dire exactement. Fort heureusement, il en est quitte pour une entorse peu grave, mais douloureuse, qui l'obligera longtemps à une immobilité presque complète. *(Solution Boudin, 14 gr. Tisane amère.)*

28 *septembre.* — M. D... est beaucoup mieux. Il est tout à fait calme, et commence à se rendre compte de son état. Ses hallucinations ont beaucoup diminué; elles ne se reproduisent guère que la nuit lorsqu'il ne dort pas. Mais il comprend, à peu près constamment, qu'elles sont produites par une maladie, et il n'a plus peur des gendarmes. L'appétit est excellent, et les forces reviennent peu à peu. La figure est moins pâle et moins tirée; il y a un peu d'embonpoint. Le sommeil serait parfait,

s'il n'était survenu un panari au pouce de la main gauche, et un abcès à la jambe droite fortement contusionnée par les parois du puits, dans lequel le malade s'est jeté avant son entrée à l'asile. (*La solution avait été portée à 15 gr. le 23. Elle est maintenue à cette dose. Même boisson.)*

10 *octobre.* — L'abcès de la jambe et le panari sont entièrement guéris, non sans avoir beaucoup fatigué le malade. Le panari surtout a été extrêmement douloureux et a privé le malade de sommeil, pendant près de quinze jours. Cependant les hallucinations ont cessé tout à fait, et avec elles, tout cet appareil de symptômes si graves que M. D... présentait au moment de son admission. Il rit tout le premier de ses gendarmes et des supplices qui l'attendaient. Il n'éprouve plus ni céphalalgie, ni étourdissements, ni bourdonnements d'oreilles, et accuse un bien-être tel qu'il se sent complètement guéri. Cependant il comprend qu'il a encore besoin de soins, et s'en rapporte absolument à moi, de tout ce que je croirai devoir faire pour le préserver du retour d'une maladie aussi cruelle. *(Solution Boudin*, 15 *gr. Tisane amère.)*

24 *octobre.* — M. D... peut être considéré comme convalescent. L'appétit est dévorant, le sommeil parfait. Les couleurs, les forces, l'embonpoint, reviennent à vue d'œil. Tous les signes de congestion du cerveau et d'excitation nerveuse ont disparu depuis plusieurs jours. Le malade est allé passer deux jours avec sa famille, où il s'est montré beaucoup plus raisonnable et intelligent qu'on ne l'avait vu depuis bien longtemps. Sa mémoire surtout est parfaite ; il a pu donner sur ses affaires des renseignements et des détails qui lui avaient complètement échappé précédemment. Il est revenu à l'asile sans répugnance ni tristesse, et se félicite avec bonheur des

résultats de sa petite excursion. *(La médication arsenicale a été suspendue depuis cinq jours Tisane de houblon.)*

7 *novembre.* — M. D... est entièrement rétabli, et parfaitement en état de rentrer dans sa famille. Il part ce soir pour un petit voyage, qui me paraît utile pour consolider sa guérison. A son retour, il reprendra la médication arsenicale, et fera une nouvelle cure, de quelques semaines, lors même qu'il se trouverait aussi bien qu'aujourd'hui. Ce qui est accepté, sans aucune difficulté, et fut fait, en effet, du 25 novembre à la fin de décembre (1).

Depuis cette époque, M. D... a repris son commerce, après avoir liquidé toutes ses affaires, de la manière la plus intelligente et la plus honorable, et s'est toujours parfaitement porté. En mars 1867, il se crut menacé d'une rechute, parce qu'il avait éprouvé quelques vertiges et un peu de céphalalgie. Il vint aussitôt me faire part de ses inquiétudes, et me supplia de lui faire administrer encore ce remède, qui lui avait fait tant de bien, quelques mois auparavant. Il fit donc très-scrupuleusement une nouvelle cure qui eut un succès aussi prompt que complet. Je l'ai revu tout récemment (février 1868), et je me suis convaincu par moi-même, que sa santé était parfaite, et beaucoup plus satisfaisante, tant au physique qu'au moral, qu'elle ne l'était longtemps avant sa maladie.

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que M. D... est guéri de l'affection mentale qui avait exigé son admission à l'Asile. Il peut être mis en liberté sans inconvénient.

7 novembre 1866. *Signé*, Lisle.

VIe Observation.

Travail trop sédentaire et insuffisant. Misère. — Hallucinations de la vue et de l'ouïe, terreurs chimériques; céphalalgie violente, stupeur, extase; spasmes tétaniques.— Arsenic à hautes doses. *Guérison rapide.* — Durée de la maladie, environ quatre mois.

Le sieur Lu...... (Jean-Baptiste), âgé de quarante-deux ans, cordonnier, marié et père de trois enfants en bas-âge, entré le 29 mars 1867 (1).

Au premier abord, cet homme paraît mélancolique et dominé par un violent chagrin. Sa démarche est lente, comme incertaine; s'il s'assied, il s'affaisse sur lui-même, et semble étranger à tout ce qui l'entoure. Si on lui parle, il n'a pas l'air d'entendre ou répond tout de travers. Il est très-amaigri; la langue est blanche, recouverte d'un enduit très-épais, surtout à la base. Mais en même temps le pouls est petit, facilement dépressible, très-fréquent, plus de cent pulsations. Les yeux sont fixes, hagards. Si on ne le regarde pas, Lu....... remue les lèvres, comme s'il parlait à voix basse, et par moments sa figure prend une expression menaçante, bientôt remplacée par des signes d'une terreur profonde. Il y a donc

(1) *Certificat de vingt-quatre heures.* — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Lu... (Jean-Baptiste) est dans un état de stupidité avec hallucinations de l'ouïe et probablement de la vue.

15 mai 1867. *Signé*, Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Lu... est dans un état de mélancolie avec stupeur; hallucinations de l'ouïe et probablement de la vue.

15 avril 1867. *Signé*, Lisle.

là quelque chose de plus que de la mélancolie, et, selon toutes les probabilités, le malade éprouve des hallucinations de l'ouïe et peut-être d'autres sens. Il nous arrive d'ailleurs sans renseignements d'aucune sorte sur les causes et les premiers symptômes de cette maladie qui s'annonce sous une forme des plus graves. *(Tartre stibié* 0,05 *centig. en lavage dans un litre de limonade. Jean Lu... est placé à l'infirmerie.)*

2 *avril.* — L'état du malade s'est beaucoup aggravé pendant les deux jours précédents. Il n'a pris qu'un verre de sa tisane et n'a vomi qu'une fois. Il n'y a pas eu de selle. Depuis, il s'est refusé à prendre ni aliment, ni boisson d'aucune sorte. La langue est recouverte d'un enduit jaunâtre encore plus épais, qui s'est répandu jusque sur les dents et les lèvres, où il est devenu presque noir. Le pouls est petit, 110 pulsations. Cependant, la peau est fraîche, les extrémités presque froides. Lu....... est immobile dans son lit et semble tombé dans la stupeur la plus complète. Il n'a pas dit un mot depuis deux jours. Cependant il ne dort pas. Les yeux sont tous grands ouverts, fixes, et les paupières sans mouvement. Tout le corps est agité, de temps en temps, de spasmes nerveux à peine visibles, à la suite desquels les muscles des membres et de la face conservent, pendant quelques minutes, une raideur presque tétanique. Ces crises sont très-irrégulières, tant en intensité qu'en fréquence. Il n'y a pas de convulsions ni d'écume à la bouche ; la respiration n'est pas gênée, ni accélérée. (Prescription : *On fera prendre du lait le matin et du bouillon le soir, à l'aide de la sonde œsophagienne. On donnera, en même temps,* 12 *gr. de solution Boudin, la moitié chaque fois.)*

3 *avril.* — Même état. Les crises semblent avoir été

moins violentes, ce matin surtout. *(Même régime. Solution Boudin, 15 gr.)*

4 *avril.*— Les spasmes ont été moins fréquents et plus faibles. Les yeux sont plus habituellement fermés. Le malade dit quelques mots lorsqu'on introduit la sonde et supplie qu'on le laisse tranquille. *(Même prescription.)*

6 *avril.*—L'état n'a pas beaucoup changé. Il y a moins de stupeur. Un peu de trismus. Encore de la raideur dans les membres, mais sans traces de spasmes. Un peu d'excitation et de résistance lorsqu'on veut introduire la sonde. La langue est meilleure et commence à se dépouiller. Pouls plus fort à 96 pulsations. *(Solution Boudin, 18 gr. Potage au tapioca trois fois par jour. Vin vieux.)*

8 *avril.*—Jean Lu..... semble se réveiller un peu et paraît très-étonné de se trouver dans une salle de malades. Il répond quelques mots, mais tout à fait incohérents. Il a pris hier son potage avec la cuillère, et a mangé un peu de pain. La langue est presque nette; le pouls à 80 pulsations. Les mouvements spasmodiques, et la raideur tétanique ont cessé depuis deux jours. *(Même prescription.)*

11 *avril.* — L'amélioration se soutient et augmente. L'appétit est assez bon et le malade ne fait plus aucune difficulté pour prendre ses repas. Il y a encore de la stupeur; cependant la physionomie est meilleure et plus vivante. De temps à autre, quelques crises de terreur et d'extase. La langue est tout à fait bonne; pouls à 80 pulsations. *(Solution Boudin, 20 gr. Tisane de houblon.)*

16 *avril.*— Peu de changement, sinon que le malade se montre plus communicatif. Il s'inquiète, pour la première fois, de sa femme et de ses enfants, qu'il prétend n'avoir pas vus depuis plusieurs mois. *(Solution Boudin, 22 gr., même tisane.)*

20 *avril.*—L'état mental est de plus en plus satisfaisant.

Il existe depuis hier quelques signes d'irritation intestinale. Langue blanche, sentiment de chaleur et de sécheresse à la gorge et le long de l'œsophage, soif assez vive, quelques nausées; pas de vomissements. Le malade parle, pour la première fois, des ennemis qui le poursuivent, et croit qu'ils l'ont empoisonné. *(La médication arsenicale est suspendue. 1 gr. d'ipécacuanha.)*

25 *avril.*—Tous les signes d'irritation intestinale avaient disparu déjà le 22. L'amélioration à fait des progrès rapides. Lu..., commence à se rappeler tout ce qui lui est arrivé, et avoue qu'il serait fort possible qu'il ait été malade et n'ait fait que de mauvais rêves. Il a cru qu'on l'avait transporté dans un monde inconnu, où il était entouré de monstres de toute espèce, qui changeaient de forme à chaque instant, et menaçaient de le dévorer. Il n'osait faire ni un geste, ni un mouvement, de crainte de les irriter. Ils parlaient entre eux un langage qu'il comprenait quelquefois, et les injures grossières, les menaces épouvantables qu'il entendait alors, le glaçaient de terreur.

Longtemps, bien longtemps après, cela a changé. Les monstres ont disparu, et il n'a plus vu que des hommes. Mais ceux-ci avaient des figures sinistres et menaçantes ; s'ils parlaient, c'était pour l'injurier, se moquer de lui, ou lui annoncer toute espèce de malheurs ; on ferait mourir sa femme et ses enfants; on leur ferait subir toute espèce de tortures. La nuit, il ne voyait plus personne, sinon à de très-rares intervalles ; mais il les entendait encore aussitôt qu'il se réveillait. Tout a à peu près cessé depuis deux ou trois jours. Mais Lu ....., est loin encore d'être rassuré. Il est surtout inquiet de sa femme et de ses enfants qui doivent être morts, puisqu'ils ne sont pas venus le voir. Il ne peut pas croire qu'il ne soit à l'asile que

depuis quelques jours. Il lui semble qu'il y a plus d'un an qu'on l'a emmené de chez lui. *(Tisane de houblon, vin vieux.)*

1er *mai.* — Lu...... va de mieux en mieux et peut être considéré comme convalescent. Il a vu sa femme et ses enfants, a pleuré beaucoup, mais les a reconnus sans difficulté. Cette visite lui a fait un très-grand bien. Il est bien convaincu maintenant qu'il a été très-gravement malade, et que toutes ses terreurs, ses visions, etc., étaient des illusions produites par sa maladie. Il voudrait bien sortir pour aller reprendre son travail, dont sa famille à si grand besoin ; mais il comprend que cette sortie serait prématurée et pourrait amener une rechute. *(On reprend la médication arsenicale, par 8 gr. de solution, plutôt par précaution que par nécessité actuelle. Viandes rôties, vin vieux.)*

15 *mai.* — La convalescence se change peu à peu en une guérison qui paraît devoir être durable. Tous les signes d'affection mentale ont cessé depuis plus de quinze jours. Lu...... n'est pas doué d'une intelligence bien développée ; mais il rend compte, avec sincérité, de tout ce qu'il éprouve ; il a tellement souffert, qu'il se montre très-reconnaissant de tout ce que j'ai fait pour lui et s'en rapporte entièrement à ma décision pour sa sortie. Il se rappelle fort bien que, longtemps avant sa maladie, il était sujet à des maux de tête tellement violents parfois, qu'il lui semblait, ce sont ses expressions, *que sa tête allait se fendre et sa cervelle sortir.* Il avait aussi des étourdissements, qui survenaient surtout lorsque, après être resté longtemps penché sur son ouvrage, il relevait la tête brusquement. Enfin, quelques semaines avant l'invasion des accidents graves, il a éprouvé des bourdonnements d'oreille très-irréguliers

dans leur intensité et leur durée, et qui devenaient de temps en temps des sifflements aigus, comme s'il avait entendu le sifflet d'une locomotive. *(La médication arsenicale est continuée. Le malade prend 12 gr. de solution.)*

31 *mai.* — La guérison ne s'est pas démentie un seul instant depuis le commencement du mois. Les forces sont revenues, et, avec elles, l'embonpoint et un peu de gaîté. Lu....... a travaillé d'abord à la campagne, et depuis quelques jours à l'atelier du cordonnier où on a été très-content de lui. Il sort aujourd'hui dans les conditions les plus satisfaisantes. En me faisant ses adieux, il me demande, non sans beaucoup d'hésitation, la permission de venir me voir, dans le cas où il sentirait sa tête devenir encore malade. Il a pris la solution arsenicale, à la dose de 15 gr., jusqu'au dernier jour, sans éprouver aucun accident nouveau d'intolérance, et en conservant au contraire un appétit dévorant (1).

Réflexions. — S'il est un fait dans lequel l'action curative d'un médicament se montre clair, prompt et indiscutable, certes c'est celui-ci. Dès le troisième jour, cette maladie, qui s'aggrave, pour ainsi dire d'heure en heure, depuis l'entrée du malade à l'asile, est arrêtée dans sa marche ascendante. Le cinquième, les symptômes les plus formidables :

(1) *Certificat de sortie.* — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Lu... Jean-Baptiste, est guéri de l'affection mentale très grave, qui avait nécessité sa séquestration, et peut être mis en liberté immédiatement. 29 mai 1867. *Signé*, Lisle

extase, spasmes nerveux, raideur tétanique des muscles, petitesse et fréquence du pouls, refroidissement des extrémités, ont considérablement diminué, et quelques-uns ont même cessé tout-à-fait. Le lendemain, l'état saburral de l'estomac, les fuliginosités des dents et des lèvres avaient presque disparu, et le malade, qu'il avait fallu nourrir à l'aide de la sonde œsophagienne, prend son potage à la cuillère et mange un peu de pain.

Le dixième jour, le pouls est plus fort et ne bat plus que 80 fois par minute. La langue est tout-à-fait bonne, et l'appétit revient rapidement. Il n'y a plus que de très-rares crises de terreur et d'extase; la physionomie est meilleure et plus vivante. Le quinzième, le malade commence à parler un peu, et s'inquiète de ne pas voir sa femme et ses enfants, et dix à douze jours après, il peut être considéré comme convalescent. Il rend parfaitement compte de ce qu'il a éprouvé. Il nous raconte les scènes fantastiques au milieu desquelles il a vécu pendant ces quelques jours, qui ont été pour lui comme des siècles. Enfin, il acquiert peu à peu la conviction que ses visions effrayantes, ses terreurs et ses inquiétudes mortelles, n'étaient autre chose que des rêves et des illusions produites par une maladie.

Cette observation est, parmi tant d'autres, une de celles qui m'ont le plus vivement frappé. Vous jugerez comme moi, Messieurs, qu'il n'en pouvait être autrement, et j'espère que ce peu de mots suffiront pour vous en faire apprécier toute l'importance. Je dois vous faire remarquer, toutefois, que pour proportionner l'énergie du médicament à la gravité des symptômes, j'ai dû en élever très-rapidement la dose, et porter celle-ci, en moins de quinze jours, à 22 grammes de la solution au millième, ou à 0,022 milligrammes, par 24 heures. Jean Lu... a donc absorbé, en 18 jours, 0,355 milligrammes d'acide arsénieux, ce remède que tant de médecins considèrent encore comme si dangereux; et ce n'est que le dix-septième jour que j'observe chez lui quelques signes d'intolérance, langue blanche, sentiment de chaleur et de sécheresse à la gorge et le long de l'œsophage, soif assez vive, quelques nausées, sans vomissements, qui cessent complètement deux jours après l'interruption de la médication. Et notez encore que dix jours ne se passent pas sans que celle-ci soit reprise, et qu'elle est continuée un mois entier sans que ces accidents se reproduisent, et le malade conservant, au contraire, un appétit dévorant.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue de l'action curative de l'arsenic que l'histoire de cet homme présente un grand intérêt. Elle n'est pas moins utile à étudier, à celui du diagnostic de la folie. Au premier abord, cette affection se présentait comme tenant à la fois de la mélancolie, de la stupeur, de l'extase et, ce qui était plus grave, du spasme nerveux et du tétanos. Mais il n'était pas facile de déduire, de cette première notion, les éléments d'un traitement quelconque. Ce qui aurait été utile contre la mélancolie ou l'extase pouvait aggraver considérablement les spasmes et le tétanos. Et puis, il existait une complication très-sérieuse qu'il eût été dangereux de négliger : l'état saburral si prononcé de l'estomac. Quelle était sa signification et quel rôle avait-il au milieu de tous ces symptômes en apparence contradictoires? Etait-il primitif et avait-il contribué pour une large part à la production de la maladie, comme quelques-uns le croient encore, et parfois, avec raison? Ou bien n'était-il que secondaire et reconnaissait-il pour unique cause l'abstinence absolue de boissons et d'aliments, à laquelle le malade s'était plusieurs fois condamné?

Il était donc permis de se demander où était la

cause organique d'un semblable désordre, et quelle en était la nature. Car il n'eût pas été possible d'en contester l'existence. Le corps était bien réellement malade, et, très-probablement, la souffrance de l'âme n'était que l'une des expressions symptômatiques de cette maladie. Cette cause venait-elle du cerveau ou des voies digestives? Etait-elle de nature sthénique ou asthénique? Quelques symptômes répondaient dans un sens, et d'autres, dans un sens opposé. Il était évident, dès lors, qu'il y avait quelque chose de plus que ce que j'avais vu jusque-là. Mais où le chercher et comment le découvrir? Nous n'avions aucun renseignement sur l'état antérieur du malade, et celui-ci ne répondait à aucune question. Cependant, l'état général s'aggravant rapidement, il fallait agir avec promptitude et décision, et il me répugnait de faire ce qu'on a appelé la médecine des symptômes. Cela est rarement utile et peut être très nuisible.

J'étudiai donc le malade avec plus de soin. Je comparai de nouveau les symptômes entre eux et avec ceux que j'avais observés, bien des fois, dans des cas analogues. Je notai surtout deux circonstances auxquelles j'avais à peine pris garde. Lu... n'avait pas de fièvre, malgré l'état de l'estomac et

la fréquence extrême du pouls, et parfois on le surprenait à parler à voix basse, en même temps que sa figure exprimait tour à tour la menace et la terreur. J'en conclus que, selon toutes les probabilités, il avait des hallucinations d'un ou plusieurs sens, et ainsi tout me fut expliqué : son abstinence volontaire, plusieurs fois reprise et abandonnée, et devenue aujourd'hui invincible ; la souffrance de l'estomac, fatigué de tous ces écarts de régime ; la tristesse et la prostration des forces, les terreurs et les extases, et enfin les crises violentes de spasme et de rigidité presque tétanique du système musculaire, obéissant aux terribles émotions qui assiégeaient ce malheureux.

Or, ceci se passait en 1867, c'est-à-dire alors que j'avais déjà constaté la merveilleuse action curative de l'arsenic chez plus de 150 hallucinés. Je n'hésitai donc pas à administrer ce médicament à Jean Lu..., même à l'aide de la sonde œsophagienne et malgré l'état de l'estomac, qui semblait exclure une semblable médication. Je lui en donnai plus qu'à la plupart de mes autres malades, parce que la maladie était plus grave et faisait des progrès plus rapides. Vous avez vu, Messieurs, que le résultat ne tarda pas à justifier, et mon dia-

gnostic, et l'opportunité du remède employé. Car non-seulement celui-ci fut supporté par l'estomac, contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir, mais encore il eut rapidement raison des hallucinations, dont la cessation entraîna, en quelques jours, celle de tous les autres phénomènes morbides.

VIIe Observation.

Vif chagrin résultant de la perte de sa femme. Affaiblissement général. — Céphalalgie fréquente mais peu intense; pesanteur de tête habituelle. Bourdonnements d'oreilles. Hallucinations de l'ouïe et quelquefois de l'odorat. Folie de persécution.

Traitement par les ferrugineux pendant plusieurs mois. — Amélioration de la santé physique, pas de changement dans l'état mental. Médication arsenicale en juin, juillet et août 1864. — *Guérison.* — Durée de la maladie, plus d'un an.

Le nommé Lh..... (George), âgé de 45 ans, militaire employé à la manutention, est entré à l'asile Saint-Pierre le 26 octobre 1863 (1).

Cet individu nous est envoyé de l'hôpital militaire

(1) *Certificat d'admission.* — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Lh... (George) est affecté d'une maladie mentale caractérisée surtout par une grande propension à la tristesse, à la défiance et à l'isolement, et des conceptions délirantes occasionnées par cet état. 23 octobre 1863, *Signé*, Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Lh... est affecté d'hallucinations de l'ouïe. Craintes chimériques, suite de ces hallucinations. Il y a lieu de maintenir ce malade dans la maison. 10 novembre 1863. *Signé*, Lisle.

d'Alger, sans aucune espèce de renseignements. Il est triste, préoccupé, presque entièrement étranger aux hommes et aux choses qui l'entourent. Il parle seul et à voix basse; il ne semble pas comprendre les questions les plus simples, et y répond à peine. Il se rappelle qu'il vient de l'hôpital d'Alger; mais il ignore pourquoi on l'a envoyé à Marseille, à moins que ce ne soit pour le faire mourir. Car il a beaucoup d'ennemis, qui l'ont dénoncé, sans doute, et il voit bien qu'on va le faire passer devant le conseil et le fusiller après. Il dit tout cela sur le même ton, les yeux baissés, et comme il réciterait une leçon, sans s'animer, et sans paraître trop effrayé du sort qui l'attend. Il se rappelle encore qu'il avait une femme, il n'y a pas bien longtemps, et qu'il a eu beaucoup de chagrin lorsqu'elle est morte.

Cet homme est d'ailleurs très affaibli et paraît avoir longtemps souffert. *(Trois pastilles de fer. Tisane de houblon.)*

16 *novembre* 1863. — Lh..... est un peu mieux, plus attentif et plus éveillé qu'au moment de son entrée. Il a repris un peu de force; son appétit est excellent; mais il n'a presque pas de sommeil. Cela tient, assure-t-il, à ce que plusieurs personnes sont placées sous son lit, d'où elles lui envoient toute espèce de poison avec des sondes qui arrivent jusqu'à lui à travers sa paillasse et son matelas. On a introduit ainsi dans son corps jusqu'à douze degrés de poison. On lui fait encore beaucoup de misères, à l'aide de l'électricité. Celle-ci a une odeur particulière, qu'il reconnaît parfaitement, mais qui manque quelquefois, pendant plusieurs jours de suite.

Il connaît bien, d'ailleurs, ses persécuteurs; ce sont : un commandant d'état-major et un sergent d'administration, son chef immédiat, qui est jaloux de sa médaille

(Lh..... est, en effet, décoré de la médaille militaire.) Ceux-ci se sont ligués, pour le perdre, avec une foule de personnes qu'il ne connaît pas, qui le poursuivent partout, et depuis bien longtemps, à la caserne, à l'hôpital militaire, sur le bateau à vapeur et jusqu'à l'asile. Il les entend constamment; il reconnaît parfaitement leur voix au milieu de la foule des autres. Celles-ci sont tantôt railleuses, tantôt menaçantes. Elles l'accusent d'avoir volé du pain à la manutention, dont les clefs lui étaient confiées, et le menacent de le faire passer au conseil de guerre, après quoi il sera fusillé. Les voix sont parfois confuses et indistinctes comme celles d'une grande multitude. Leur apparition a été précédée, avant l'entrée de Lh... à l'hôpital, par des bourdonnements et même des sifflements dans les oreilles, et quelques étourdissements.

Ces faits sont le résumé d'une foule de conversations confuses, décousues, souvent incohérentes. Le sujet est, d'ailleurs, très calme; il se querelle souvent avec ses interlocuteurs invisibles, mais il ne s'emporte jamais. Donc, hallucinations de l'ouïe et parfois de l'odorat et du tact, avec un peu d'incohérence et de faiblesse d'esprit, ayant engendré un délire de persécution des plus compliqués. En somme, peu de chances de guérison. Cependant, on continue le traitement par les toniques et les ferrugineux.

Plusieurs mois se passent ainsi sans amener aucun changement appréciable dans l'état mental de notre malade. La santé générale seule devient plus satisfaisante. Il reprend des forces et de l'embonpoint. Il est plus actif, et rend quelques services aux infirmiers, tout en se refusant, cependant, à aller travailler dans les jardins de l'asile. Mais les hallucinations sont toujours aussi intenses et aussi dominatrices. Après avoir cherché ses

persécuteurs sous son lit, dans les salles voisines, dans les jardins, il a découvert que tout le sol de l'asile est miné et parcouru par des souterrains dans lesquels ces hommes se cachent, pendant le jour, et se dérobent ainsi à ses recherches. Cependant il les entend encore, et il sait bien qu'un jour ou l'autre ils exécuteront leurs menaces.

Après avoir hésité longtemps, je me décide enfin à soumettre Lh... à la médication arsenicale, qui est commencée le 4 juin 1864. La solution est administrée, à la dose de 6 gr., et mêlée au vin du malade, tout à fait à son insu.

10 *juin.* — Celui-ci reconnaît qu'il y a beaucoup moins de monde dans les souterrains. Il n'y a plus que six ou sept voix, celles des principaux conspirateurs; elles sont moins fortes et il les entend moins souvent. Cependant, on le chauffe encore et on l'électrise dans son lit. *(Solution Boudin, 10 gr. Tisane de houblon.)*

21 *juin.* — Les voix ont encore diminué de force et de fréquence. Ce n'est plus qu'un murmure beaucoup plus éloigné, et presque toujours confus et indistinct. Cependant, les idées de persécution sont toujours les mêmes. *(Solution Boudin, 12 gr.)*

28 *juin.* — La nuit dernière a été très bonne et comme Lh... n'en avait pas eu encore depuis son entrée à l'asile. Il n'a absolument rien entendu. *(Solution Boudin, 14 gr., même tisane.)*

8 *juillet.* — Le malade n'a plus rien entendu, sinon, à de rares intervalles, un peu de bruit qui lui semble venir de très loin. Il n'y a plus personne, dit-il, dans les souterrains. Comment tout cela se fait-il? Il l'ignore complètement et ne sait comment se l'expliquer; cependant, rien n'est changé dans ses convictions délirantes. *(Solution Boudin, 15 gr.)*

13 *juillet.* — Il ne reste plus aucune trace d'hallucinations. Mais cela n'empêche pas Lh... d'affirmer que ses persécuteurs sont toujours cachés dans les souterrains, et n'attendent qu'un moment favorable pour exécuter leurs menaces. *(La solution est supprimée afin de laisser le malade se reposer pendant quelques jours.)*

23 *juillet.* — Même état. Les hallucinations n'ont pas reparu. *(La médication arsenicale est reprise par* 3 *gr. de solution.)*

Cet état se prolonge ainsi, sans nouvelle amélioration, jusque vers la fin du mois d'août. L'état mental, les convictions fausses, les craintes chimériques sont toujours à peu près les mêmes; les hallucinations et les autres signes de congestion cérébrale, pesanteur de tête, bruits indistincts et bourdonnements dans les oreilles, paraissent avoir cessé complètement. La santé physique est, d'ailleurs, excellente. La médication est continuée à une dose peu élevée, 8 à 12 gr., jusqu'au 25 août, époque à laquelle je tombe malade assez gravement pour être obligé d'abandonner mon service. A mon retour, le 20 novembre suivant, j'appris que Lh... était sorti de l'asile, le 6 septembre, et était entièrement rétabli. Cette sortie, un peu prématurée, et que j'aurais certainement retardée au moins de quelques semaines, ne paraît pas avoir eu cependant de conséquences fâcheuses. Car, Lh..., renvoyé à son régiment, a pu reprendre son service et y rester, depuis lors, ce qu'il n'aurait pu faire certainement, si sa guérison n'avait pas été complète (1).

(1) *Certificat de sortie.* — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Lh... est actuellement guéri de l'affection mentale qui avait motivé son placement audit Asile.

3 septembre 1864. *Signé,* D. S. GIRAUD.

Réflexions. — Arrêtons-nous un instant sur ces sept premières observations et essayons d'en découvrir la véritable signification, tant au point de vue clinique, qu'à celui du diagnostic de la folie. Il est évident que la guérison des six premiers au moins de ces malades, est due uniquement à l'action salutaire exercée par l'arsenic sur les centres nerveux encéphaliques et sur l'organisme tout entier. Il est certain aussi que tous étaient fous, en ce sens du moins, qu'il existait chez tous un trouble plus ou moins complet des facultés intellectuelles et morales, qui les privait de leur libre arbitre et les rendait irresponsables de leurs actes. Je n'ai donc pas besoin d'y insister. Mais ici se présente une question des plus graves, et dont la solution doit exercer une influence considérable sur la thérapeutique générale de la folie : c'est celle de savoir comment l'arsenic a guéri ces malades? Souffrez, Messieurs, que j'essaye, sinon de le résoudre complètement, de dégager, du moins, quelques données de ce problème difficile.

A première vue, on croirait volontiers que les malades qui font le sujet de ces six observations aussi bien que celui dont je vous ai raconté l'histoire dans mon mémoire, présentent entre eux des

différences radicales. Et, en effet, il me paraît certain qu'ils auraient été rangés, il y a quelques années à peine, dans des classes tout-à-fait distinctes. Les uns auraient été considérés comme des mélancoliques ou des monomaniaques, les autres comme des maniaques, et tous les efforts du traitement auraient été dirigés contre ces entités morbides imaginaires. Mais si, laissant de côté les apparences extérieures, on cherche, par une analyse attentive des faits, à descendre au fond des choses, celles-ci changent entièrement de face. On trouve alors que ces malades sont tous de la même famille, et appartiennent à cette catégorie toute spéciale d'aliénés chez lesquels le trouble des passions et des idées est un phénomène tout-à-fait secondaire ; il a été provoqué et est entretenu par des accidents morbides d'une nature toute différente, et qu'il importe de distinguer avec le plus grand soin.

Il existait chez tous, en effet, deux ordres de symptômes ou plutôt deux maladies parfaitement distinctes. L'une antérieure au délire, parfois beaucoup plus ancienne, qui est restée plus ou moins longtemps stationnaire, malgré des exacerbations fréquentes, qui s'est aggravée cependant par sa durée même et par la persistance de ses causes, et qui

n'est autre que cette congestion cérébrale toute spéciale que j'ai décrite plus haut, et dont l'hallucination est, en réalité, le symptôme pathognomonique. L'autre, la folie ou, si l'on veut, l'aberration des facultés de l'entendement, trompé par les fausses sensations que le cerveau lui apportait. Chez tous cette filiation était évidente, incontestable. Mais de ce que l'un était le produit de l'autre, s'en suivait-il que je dusse les confondre? Fallait-il surtout faire de ce qui n'était que contingent et secondaire la maladie principale, et diriger contre elle tous lesefforts du traitement? Beaucoup l'auraient fait, sans doute, et le font encore tous les jours. Mais agir de la sorte n'est-ce pas comme si, dans une fièvre typhoïde, on se contentait de combattre le délire qui la complique parfois, et sans tenir compte des symptômes bien autrement sérieux qui viennent de l'affection intestinale et de l'infection pu sang?

Car, il ne faut pas s'y tromper, le trouble des facultés intellectuelles et morales n'était ici qu'un accident, une complication de la maladie principale. C'était un véritable délire qui s'était ajouté, à la longue, à la congestion des centres nerveux, mais qui pouvait manquer sans rien changer soit à la nature

intime de celle-ci, soit à ses symptômes essentiels. Il fallait donc, avant tout, diriger le traitement contre cette dernière maladie, et c'est ce que j'ai fait en soumettant mes malades à la médication arsenicale. L'arsenic en a fait cesser, les uns après les autres, les accidents plus ou moins graves, et, je ne crains pas de l'affirmer, il n'a fait et n'a pu faire que cela. Il a guéri le cerveau malade et le délire a cessé, en même temps, comme il cesse, dans les fièvres graves, aussitôt que celles-ci ont été enrayées dans leur marche ascendante.

Ce fait pratique, sur lequel je ne saurais trop insister, ressort clairement de toutes mes observations. Jules S. . . (1re observation), obligé, par sa profession, à vivre dans une atmosphère étouffante, la supporte longtemps, sans en souffrir, parce que sa constitution est saine et vigoureuse. Cependant, on s'aperçoit, un jour, que son caractère et ses habitudes ont changé. Il est devnnu sombre, taciturne, mélancolique ; il s'est mis à boire plus que de coutume. Ouvrier excellent et toujours prêt au travail, il est maintenant nonchalant, paresseux, et ne se montre plus que rarement à l'atelier. Enfin, il se laisse aller à des paroles et à des actes qui témoignent d'un dérangement complet de ses facultés

intellectuelles et morales, et on est obligé de le séquestrer dans un asile d'aliénés.

Mais, longtemps auparavant, Jules S..... avait éprouvé, sans y faire grande attention, un malaise suivi bientôt d'un désordre sérieux dans sa santé. Ceux-ci avaient commencé par une céphalalgie habituelle, avec lourdeur de tête et constriction très-douloureuse aux tempes, étourdissements et éblouissements fréquents. Un peu plus tard, il s'y était ajouté des bourdonnements, dans les oreilles, et enfin des hallucinations de l'ouïe. Ces fausses sensations avaient jeté, peu à peu, une perturbation profonde dans l'esprit de S..., d'où les conceptions délirantes les plus absurdes et cet état habituel de terreur et de prostration physique et morale qu'il conserva pendant plus de trois mois, et jusqu'au jour où l'arsenic l'eut débarrassé de ses hallucinations et des autres symptômes de congestion du cerveau.

L'ordre de développement des phénomènes morbides ne saurait être plus clairement déterminé, leur filiation progressive plus nettement démontrée. Puis, lorsque l'arsenic a remédié à tous les désordres physiques, comment l'âme rentre-t-elle en possession d'elle-même? Comment se débarrasse-

t-elle des conceptions délirantes qu'elle avait acceptées sous l'obsession des fausses sensations que lui apportait le cerveau? Tout naturellement et de la façon la plus simple : par le raisonnement devenu possible aujourd'hui et, par cela même, efficace. Vous avez vu, Messieurs, page 9 que celui-ci semblait parfois produire quelque bien. Mais ce bien était très passager, les erreurs des sens reprenant promptement leur empire : par la comparaison des faits passés avec les faits actuels, et la constatation des changements qui venaient de s'opérer en lui ; enfin et surtout par la conviction acquise que ces changements étaient dus au traitement que je lui avais fait subir, et que, dès lors, toutes les terreurs éprouvées n'étaient que des illusions produites par une maladie.

Même observation à faire à propos des autres malades. Chez M. W... (3e observ.), chez M. B... (4e observ.), chez M. D... (5e observ.), comme chez Jules S..., la maladie commence par de la céphalalgie, des vertiges, des bourdonnements dans les oreilles, qui durent au moins quelques semaines, et finissent par donner naissance à des hallucinations très intenses, et plus tard encore aux conceptions délirantes les plus effrayantes, à des terreurs insur-

montables, et, enfin, au délire le plus violent. Les signes extérieurs de la maladie sont différents : le premier était mélancolique ; les trois autres présentent tous les symptômes de la manie, compliquée, chez le dernier, d'un penchant irrésistible au suicide. Mais, au fond, celle-ci ne diffère en rien de celle de Jules S... Ses symptômes essentiels, leur développement progressif, leur filiation successive, sont absolument les mêmes, et aussi les résultats du traitement. Il est donc impossible de voir là autre chose qu'une folie secondaire, ou, pour parler plus exactement, un véritable délire dépendant de l'hypérémie du cerveau.

Ceci ressort plus clairement, s'il est possible, de l'histoire de Sc... qui fait le sujet de la deuxième observation. Cet homme entend des voix qui l'appellent par son nom, se moquent de lui, le menacent ou lui disent des injures. Il en conclut qu'il est poursuivi par des ennemis qui veulent le perdre et le feront périr au milieu des plus horribles supplices. Il s'en effraye outre mesure ; il perd le sommeil, devient incapable de tout travail, et finit par oublier sa femme et ses enfants, tout ce qui lui est cher, pour s'abandonner tout entier aux impressions étranges qui le dominent. L'acide arsénieux le

guérit rapidement et de ses hallucinations, et des autres phénomènes congestifs auxquels il était sujet depuis longtemps, et, comme dans les autres observations, disparaissent en même temps les ennemis invisibles et toutes les conceptions délirantes basées sur la foi du malade à leur existence.

Mais les choses n'en restent pas là. Vingt mois après, Sc. . ., réduit à la misère par le manque de travail, en éprouve un chagrin violent, qui ramène rapidement la céphalalgie, les vertiges, les sifflements d'oreilles, et enfin des hallucinations semblables, en tout, à celles de sa première maladie. Mais, instruit par l'expérience qu'il en a déjà faite, Sc. . . n'en méconnaît plus la nature réelle; il comprend qu'il est malade et qu'il ne doit pas ajouter foi aux illusions qui l'assiégent. Il s'en inquiète cependant, et, avant que la raison lui échappe complètement, il vient spontanément me supplier de le reprendre à l'Asile, et de lui faire administrer cette potion vineuse, qui l'a guéri une première fois.

Vous le voyez, Messieurs, la distinction entre l'aberration des facultés de l'entendement qui constitue la folie, et la maladie du cerveau qui produit l'hallucination, se fait ici d'elle-même. Car,

malgré le retard, assez long, apporté à son admission, Sc... ne devient pas réellement fou. S'il a, pendant les quelques semaines que dure son nouveau séjour à l'Asile, quelques moments de découragement, de terreur et même de délire, ceux-ci sont toujours très-passagers. Le sujet n'en conserve pas moins et à peu près constamment la notion très-nette de son état, et il juge très-sainement le phénomène hallucinatoire qui se passe dans son cerveau. C'est donc uniquement celui-ci que l'arsenic guérit de nouveau, et, fort heureusement pour le malade, cette guérison est assez prompte pour préserver sa raison d'un naufrage complet.

Je dois cependant reconnaître que les symptômes et les diverses phases de la maladie sont loin d'être toujours aussi tranchés que dans les cas qui précèdent. Il en est un certain nombre dans lesquels cette subordination de l'aberration des facultés de l'entendement à la congestion cérébrale, peut échapper longtemps aux recherches les plus attentives. La sixième observation. dont Jean Lu... est le sujet, en est un remarquable exemple. Ici les hallucinations étaient bien encore, ainsi que la suite l'a prouvé, le point de départ de tout le désordre. Mais elles étaient masquées par les complications

les plus graves, et vous avez vu, Messieurs, combien le diagnostic en était difficile. J'ai dû les pressentir et deviner, pour ainsi dire, et si j'ai affirmé leur existence, dès les premiers jours de l'admission de Lu..., c'est uniquement, parce que seules elles pouvaient expliquer les contradictions que j'observais entre les principaux symptômes de la maladie. Vous avez vu encore avec quelle rapidité merveilleuse l'arsenic a donné raison à mes prévisions, en arrêtant, en moins de trois jours, les progrès d'une affection aussi grave, et en la guérissant en moins d'un mois.

Ainsi donc les résultats sont les mêmes quelles que soient les formes apparentes de la maladie et la gravité de ses symptômes, à la condition toutefois qu'elle ait, pour point de départ, des hallucinations et la maladie du cerveau dont celles-ci sont le signe le plus caractéristique.

Il me semble, Messieurs, que la question commence à s'éclaircir, et que vous pouvez déjà pressentir ma réponse, ou plutôt celle des faits. Un premier point est acquis, je crois, et c'est qu'il existe un certain nombre d'aliénés chez lesquels l'hallucination est le fait dominant de la maladie, tandis que le délire n'en est qu'un symptôme accidentel et tout-à-fait secondaire; c'est encore que,

dans ces cas, tous les efforts du traitement doivent être dirigés contre l'hallucination, dont la cessation suffit pour amener la guérison complète du malade; c'est enfin que la médication arsenicale est indiquée, dans tous les cas de ce genre, et les guérit presque infailliblement.

Mais en serait-il de même si le délire était plus ancien et avait eu le temps de devenir une véritable folie, de se *systématiser*, ainsi que l'on dit aujourd'hui? En serait-il ainsi si la folie était primitive et bornée, comme cela se voit souvent, à une aberration des facultés de l'entendement, exempte de tout dérangement de la santé du corps? Les faits vont encore m'aider à répondre. Sans sortir de ceux que j'ai déjà mis sous vos yeux, il est déjà facile de voir que le malade qui fait le sujet de la septième observation, présente avec les autres des différences très-notables. La congestion cérébrale et les hallucinations paraissent bien encore avoir été la cause déterminante du délire, et sont restées les symptômes les plus importants de la maladie. Mais celle-ci est beaucoup plus ancienne ; le trouble de l'intelligence s'est généralisé et complété ; les convictions délirantes du malade, sa confiance en la réalité de ses idées fausses sont plus entières et plus exclusives. Nous ne retrouvons plus, chez lui, ces

éclairs de raison et de lucidité qui permettaient à nos autres malades de rentrer parfois en eux-mêmes et de comprendre toute la vanité des illusions qui les obsédaient.

Georges Lh... possède, dans toute sa plénitude, la foi du charbonnier. Ses ennemis le poursuivent partout, à la caserne, à l'hôpital, en pleine mer, à l'Asile. Il ne les a jamais vus ; mais il n'en sait pas moins qu'ils sont toujours là, près de lui, de l'autre côté du mur, dans le grenier, sous le parquet. Comment y sont-ils venus, comment s'y sont-ils logés, sans que personne les ait vus plus que lui ? Cela ne le regarde pas et lui importe fort peu. Ces gens-là sont malins comme des singes, et puis est-ce qu'il ne les entend pas constamment ? Est-ce qu'il peut se tromper sur leurs intentions, lorsqu'ils répondent à ses questions, et lui répètent, jour et nuit, qu'ils le feront passer devant un conseil de guerre ? Les invraisemblances les plus monstrueuses, les impossibilités les plus évidentes n'ont plus aucune prise sur son esprit. Il cherche ces hommes qui, selon son expression, sont une multitude, dans les jardins, dans les salles voisines de la sienne, sous son lit, et jusque dans sa paillasse ; et comme il ne trouve rien, il en conclut, avec la logique des fous, que le sol de l'Asile est miné et par-

couru par de vastes souterrains où ils se réfugient, pendant le jour, pour échapper à ses recherches.

Enfin, lorsque, soumis à l'action de l'arsenic, Lh... voit diminuer peu à peu de nombre, de force et de fréquence les voix de ses invisibles, qui se transforment en un murmure éloigné, presque toujours confus et indistinct; lorsque celui-ci disparaît à son tour et cesse pour ne plus revenir, il ne comprend absolument rien à ce qui se passe en lui. Cela l'étonne, mais il ne pense pas même à se demander s'il a pu se tromper. Ses ennemis ne parlent plus, mais ils n'en sont pas moins dans les souterrains, attendant le moment favorable pour réaliser leurs projets. Plus de deux mois se passent pendant lesquels la médication arsenicale est continuée sans interruption. Elle est supportée sans accident d'aucune sorte. Un changement des plus favorables se produit, au contraire, dans la constitution du malade : ses forces se relèvent, son appétit est meilleur, sa digestion parfaite, son sommeil excellent. Les hallucinations et les autres phénomènes de congestion cérébrale paraissent complètement guéris. Mais l'état mental, les convictions fausses, les craintes chimériques persistent sans modification appréciable.

Il y a là évidemment quelque chose de plus que

chez mes premiers malades, et ce quelque chose est bien réellement la folie, ayant remplacé ce délire passager que nous avions observé jusqu'ici, et sur laquelle, comme vous le verrez plus bas, l'acide arsénieux n'a absolument aucune prise. Cette observation peut donc nous servir de transition naturelle entre les faits qui précèdent et ceux sur lesquels je puis maintenant appeler votre attention.

DEUXIÈME GROUPE.

Hallucinés guéris de leurs fausses sensations par la médication arsenicale, et de la folie par le traitement moral.

VIIIe Observation.

Jalousie. — Hallucinations de la vue et de l'ouïe, folie de persécution, penchant à l'homicide. Accès de violence sans cause bien déterminée, un peu de stupeur après les accès. — Traitement par l'arsenic; guérison des accidents cérébraux. — Traitement moral; guérison définitive. — Durée de la maladie, environ quinze mois.

Ma.... (François), âgé de 35 ans, ouvrier serrurier, entré le 8 mars 1864, venant de la prison, où il était resté quelques semaines.

Cet individu a été arrêté à la suite d'une tentative de meurtre sur une femme avec laquelle il vivait depuis plusieurs années. D'un caractère violent et emporté, en même temps que porté à la défiance et à la mélancolie, sa jalousie était très souvent excitée par la conduite légère de cette femme. Il en résultait des scènes violentes presque journalières, et un jour qu'il avait acquis la preuve qu'elle le trompait avec un de ses amis, il lui avait donné plusieurs coups de couteau avec l'intention formelle de la tuer, et était ensuite allé chez son complice que, par bonheur, il n'avait pas rencontré. Arrêté le soir même, Ma..... ne tarda pas à donner des signes de folie, qui, après une enquête minutieuse, aboutirent à sa séquestration à l'Asile, et, un peu plus tard, à un arrêt de non lieu (1).

Les caractères de cette folie étaient assez mal définis au moment de l'entrée de Ma... à l'Asile et pendant les jours qui suivirent. Il était triste, sombre, et ne répondait que difficilement et par monosyllabes à mes questions. Ses réponses étaient lentes, comme s'il ne comprenait pas d'abord ou s'il eût craint de se compromettre. Il portait fréquemment la main à sa tête, qui était habituellement chaude, mais il affirmait n'y ressentir aucune douleur; elle n'était même pas lourde.

(1) *Certificat d'entrée*, — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Ma... (François) est affecté d'un penchant à la tristesse avec un peu d'incohérence. A étudier.

9 mars 1864. *Signé*, LISLE.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Ma... paraît très sombre et mélancolique. Il parle souvent seul et semble le jouet de quelque hallucination. Mais il ne serait pas impossible que cet état soit simulé dans le but d'empêcher sa réintégration à la maison d'arrêt. A étudier.

23 mai 1864. *Signé*, LISLE.

D'ailleurs il n'était pas malade, et voulait sortir de l'Asile pour aller reprendre son travail. Il était très calme, et dormait bien, au moins en apparence. L'appétit était excellent. Il était difficile de voir là autre chose qu'un peu de stupeur. Je me demandai même, pendant quelques jours, si cet état n'était pas simulé, dans un but facile à comprendre chez un homme qui était sous le coup d'une accusation capitale. Aussi, en attendant mieux, je me bornai à lui faire donner quelques bains d'affusion.

Quelques semaines se passent ainsi. Les bains d'affusion sont pris sans difficulté et réveillent un peu le malade, qui demande à aller travailler à l'atelier de serrurerie. Il devient en même temps plus communicatif. Il reconnaît qu'il a souvent mal à la tête, que celle-ci est habituellement lourde, qu'il sent parfois des bouffées de chaleur au visage à la suite desquelles sa tête tourne, sa vue se trouble et il tomberait s'il ne se retenait pas aux objets environnants. Cependant, il ne croit pas avoir jamais perdu complètement connaissance. Il n'a jamais eu de visions, il n'entend rien d'extraordinaire ni le jour ni la nuit, si ce n'est peut-être un léger sifflement dans les oreilles. Il ne paraît pas se rappeler sa tentative de meurtre, non plus que les circonstances qui l'ont précédée ou suivie, ou plutôt peut-être il ne veut en rien dire. Cependant, il y avait là assez de motifs pour légitimer l'emploi de l'arsenic, qui est commencé, le 6 avril, par 10 gr. de la solution au millième.

16 *avril*. — L'état de Ma..... n'a pas beaucoup changé. Il est toujours sombre, taciturne. Il travaille à l'atelier de serrurerie, et s'en acquitte fort bien. On remarque qu'il lui arrive parfois, lorsqu'il ne croit pas être vu, de parler bas et comme s'il s'adressait à un interlocuteur invisible. Il s'anime alors et fait comme des

gestes de menace. Mais tout cesse et le malade rentre dans son mutisme aussitôt qu'il se croit observé, et il nie tout si on l'interroge à ce sujet. *(Solution Boudin, 11 gr. Les bains d'affusion sont supprimés depuis huit jours.)*

22 *avril.* — Ma..... a vu hier sa sœur et son beau-frère. Cette visite, qui était la première depuis son arrestation, l'a ému profondément; il a beaucoup pleuré, et prié instamment sa sœur de l'emmener avec elle. S'il a donné des coups de couteau à sa maîtresse, il y a été forcé, dit-il, par cette femme qui l'avait poussé à bout. Mais il ne recommencera jamais, et jure de se conduire de telle façon, qu'on n'aura plus jamais à se plaindre de lui. Il sait bien, d'ailleurs, qu'on n'a pas le droit de le garder plus longtemps. Car il a fini le temps auquel il a été condamné, etc. Il ne s'est résigné qu'avec beaucoup de peine à les laisser partir. Cependant il ne s'est pas emporté, mais ce matin il est plus sombre, et refuse de répondre à toutes mes questions. *(Solution Boudin, 13 gr.)*

27 *avril.* — Le malade travaille tous les jours de mieux en mieux et avec plus de goût. Il parle seul moins souvent. Il se trouve tout-à-fait en état de reprendre son travail au dehors, et réclame sa sortie. Mais il ne paraît avoir aucune idée ni de la gravité des actes qui ont motivé sa séquestration, ni des conséquences légales que ceux-ci peuvent avoir contre lui. *(Solution Boudin, 14 gr.)*

4 *mai.* — Ma.... est plus préoccupé et plus inquiet depuis deux ou trois jours. Il réclame sa sortie avec colère, sous prétexte qu'il nous gêne, et que tout le monde lui reproche ce qu'il mange et le repousse. Personne ne lui a cependant rien reproché de semblable. Je lui explique que ces inquiétudes sont autant de signes de

la maladie pour laquelle il est retenu à l'Asile, et je lui donne une douche. *(Solution Boudin, 15 gr.)*

12 mai. — La douche l'a calmé, mais il est resté plus sombre et ne répond plus à aucune question. Il parle souvent seul. L'appétit est moins bon depuis deux jours; la langue est blanche, la bouche mauvaise. Pouls calme, 72 pulsations. *(La médication est suspendue pour quelques jours.)*

Elle est reprise le 27 mai, et est continuée, pendant près de deux mois, sans interruption, et sans fatiguer de nouveau l'estomac. Pendant les premiers jours le malade se plaignait amèrement de ce que tout le monde se moquait de lui. On fesait parler ses pieds, ses outils, qui lui disaient les injures les plus grossières. Il s'emportait alors et répondait sur le même ton. Mais cela ne durait pas, ses yeux étaient injectés, la tête chaude, la figure fortement colorée, et cependant il affirmait que sa tête était parfaitement libre. Cet état ne dura que quelques jours, et vers la fin de juillet, Ma..... paraissait à peu près convalescent. Il était cependant toujours sombre et mélancolique; mais il ne parlait plus seul, et souriait parfois lorsqu'on lui rappelait les folies qu'il avait faites ou dites. La médication arsenicale fut donc supprimée, et le malade abandonné à lui-même.

Cette amélioration se maintint, et augmenta graduellement, pendant le reste de l'été, à tel point, que je pensais le faire sortir et le renvoyer dans son pays, vers la fin d'octobre. Mais j'en fus empêché par un évènement qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves. Le 20 octobre dans la matinée, on m'amena François Ma.... à la cinquième division, où je fesais alors ma visite. Il était maintenu par deux infirmiers, et tout en se débattant, avec une certaine violence, il paraissait dominé par

une terreur profonde. Dès qu'il m'aperçut, il se mit à parler avec volubilité, m'expliquant sans doute ce qui lui était arrivé. Mais il régnait la plus grande incohérence dans ses paroles, et tout ce que je pus comprendre, c'est qu'il avait vu le diable qui voulait l'emporter, et que, pour se défendre, il avait essayé de le tuer avec son marteau de forgeron. Il avait, en effet, essayé de frapper le maître serrurier qui lui donnait un ordre, et cela tout d'un coup et lorsque rien dans la manière d'être du malade, pendant toute la matinée, n'aurait pu faire prévoir une semblable détermination. Je le fis conduire au bain, et je lui donnai une douche qui le calma immédiatement et le rendit, pour ainsi dire, à lui-même. Il me raconta alors que, depuis près d'un mois, les voix qu'il entendait presque constamment et quelques mois déjà avant son arrestation, après avoir cessé complètement, au mois de juillet précédent, étaient revenues, peu intenses d'abord, mais augmentant tous les jours ; que ces voix, qui venaient sans doute du démon, lui donnaient les conseils les plus détestables, et lui disaient les injures les plus grossières, le traitant de lâche, de poltron, parce qu'il n'avait pas le courage d'obéir. C'étaient ces voix qui l'avaient déterminé, à force d'obsessions, à tuer sa maîtresse et qui bien souvent depuis qu'il était à l'Asile, l'avaient engagé, sous les menaces les plus effrayantes, à tuer tantôt le médecin, tantôt les surveillants ou le directeur, et même les malades qui l'entouraient, lui affirmant qu'il n'avait pas d'autre moyen de recouvrer sa liberté. S'il n'en avait jamais parlé, c'est qu'on le lui défendait de la manière la plus absolue. Mais aujourd'hui il voyait bien que tout cela devait venir d'une maladie ; car, depuis trois jours, il avait un mal de tête si violent qu'il lui semblait que celle-ci allait se fendre à chaque instant. Il me sup-

pliait donc de le guérir, et me promettait de faire pour cela tout, absolument tout ce que je voudrais.

La solution arsenicale est reprise immédiatement, et on commence par 10 gr. qui seront portés à 12, le surlendemain. Le malade est placé momentanément à la cinquième division.

1er *novembre.* — Le calme est revenu complètement. Ma... paraît honteux de ce qui s'est passé, et le regrette vivement. Il a eu encore deux visions pendant la nuit, mais moins intenses, et est resté tout-à-fait maître de lui. Les voix l'ont moins tourmenté, et, chose étrange et que le malade ne peut pas s'expliquer, elles sont moins impérieuses et leurs menaces moins effrayantes. La céphalalgie a presque cessé complètement; la tête est fraîche, moins lourde et plus libre. Mais les convictions délirantes n'ont pas changé. *(La solution Boudin, qui avait été élevée à la dose de 14 gr. le 27 octobre, est portée à 16 gr.)*

Il est inutile de suivre, jour par jour, les changements graduels qui s'opérèrent dans l'état du malade, pendant les deux mois de novembre et décembre. Vers la fin de ce dernier mois, celui-ci avait vu cesser l'un après l'autre les symptômes physiques de sa maladie, visions, hallucinations de l'ouïe, céphalalgie, pesanteur de tête, étourdissements, bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, etc. Et cependant rien n'était changé dans ses idées fausses ou ses convictions délirantes. Il était bien toujours poursuivi par le diable, qui lui laissait un peu de repos maintenant, il ne savait pas pourquoi, mais qui le retrouverait bien un jour ou l'autre, et le lui ferait expier cruellement. La médication arsenicale avait produit tout le bien qu'il était permis d'en attendre. Elle fut donc suspendue, et François Ma.... abandonné de

nouveau à lui-même, et aux efforts de la nature que rien ne paraissait plus devoir contrarier désormais. Mais que pouvait-elle contre une aberration de l'intelligence, qui ne tenait plus, à vrai dire, qu'à un défaut de culture intellectuelle, et à un jugement faussé par des croyances superstitieuses? Evidemment fort peu de chose, et un mois se passa encore sans amener aucun changement nouveau.

Le moment était donc venu de recourir au traitement moral; et c'est ce que je fis avec un plein succès. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de cette nouvelle médication, qui sort tout-à-fait de notre sujet et sur laquelle je reviendrai ailleurs. Il vous suffira, Messieurs, de savoir, que lorsqu'il sortit de l'Asile, le 31 mars 1865, plus d'un an après son admission, François Ma.... était complètement rétabli (1). Enfin, tout m'autorise à croire que sa guérison a été durable, puisqu'il n'est pas revenu à l'Asile, depuis cette époque.

Réflexions. — Comme dans les observations qui précédent, nous trouvons ici deux ordres de faits différents. Mais la distinction est plus tranchée, et elle devient plus évidente sous l'action de

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Ma... (François) est depuis longtemps dans un état des plus satisfaisants, et ne donne plus aucun signe de folie. Il peut donc être considéré comme guéri, et tout me donne la confiance qu'un séjour de quelques mois dans son pays natal où cet individu doit se rendre, en sortant de l'asile, consolidera sa guérison et la rendra durable. Il y a donc lieu de le mettre en liberté.

28 mars 1865. *Signé,* Lisle.

l'arsenic. Les hallucinations et les autres accidents cérébraux constituent bien encore, surtout au début, la maladie principale. Le trouble de facultés intellectuelles et morales est le produit direct des premiers et semble tout-à-fait secondaire. Cependant, quelle différence dans les résultats du traitement! La médication arsenicale est suivie, à deux reprises différentes, d'une grande amélioration ; mais elle ne guérit pas le malade. Une première fois, les hallucinations et les autres symptômes physiques de la maladie cessent sous son influence, moins nettement toutefois et avec beaucoup plus de lenteur ; car elle est continuée, presque sans interruption, pendant près de quatre mois. Néanmoins François Ma... reste sombre, taciturne, mélancolique ; il continue à s'isoler des autres malades ; il s'emporte souvent et sans motifs appréciables, jusqu'au jour où cette rémission apparente est remplacée, tout d'un coup, par une nouvelle crise aussi grave que la première.

Celle-ci est encore combattue avec succès par l'arsenic. En moins de deux mois, céphalalgie, pesanteur de tête, étourdissements, bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, visions et hallucinations de l'ouïe, etc., tout disparaît de nouveau, et cette fois heureusement pour ne plus revenir. Mais les idées fausses et les convictions délirantes ne

changent nullement. La foi du malade en leur réalité semble même plus entière et plus absolue, ou du moins, il s'en explique avec plus de franchise et de liberté. Il ne voit et n'entend plus le diable; il ne s'explique pas pourquoi celui-ci le laisse plus tranquille maintenant. Mais il n'est pas délivré pour cela de ses griffes, et, certainement celui-ci reviendra.

Que conclure de là, sinon que nous ne sommes plus en présence d'un simple délire symptômatique d'une maladie de cerveau, et que celui-ci est devenu une véritable folie? Comment le fait s'est-il produit? Que s'est-il passé dans l'âme de cet homme pour qu'elle perde ainsi conscience d'elle-même, reste dans le trouble, et même s'égare de plus en plus, alors que l'instrument de ses manifestations ne paraît plus malade? Ce sont là questions délicates que je me donnerai garde d'aborder aujourd'hui. Je fais, je le répète, de la pratique et non de la théorie, et pour cela les faits me suffisent. Or, je constate chez Ma... comme je l'ai fait, chez beaucoup d'autres aliénés, que l'arsenic a guéri le cerveau, a fait cesser, un à un, tous les signes extérieurs à l'aide desquels cet organe manifestait sa souffrance, jusques et y compris les hallucinations. Je vois en même temps la santé générale se raffer-

mir, toutes les fonctions, qui étaient plus ou moins troublées, rentrer dans l'ordre accoutumé, tandis que l'esprit reste hors de sa voie normale et même s'en éloigne tous les jours davantage. J'en conclus qu'en dehors et en dessus de la maladie physique, il y a, chez ce malheureux, une autre maladie qui a frappé l'âme, l'esprit, l'entendement, ce qu'on voudra, mais quelque chose qui n'est plus le corps, et qui se manifeste par des symptômes essentiellement différents. Cette maladie, c'est la folie simple et dépouillée de toutes ses complications. J'en conclus encore que l'arsenic, remède presque infaillible contre la maladie des centres nerveux, est absolument impuissant contre la folie. Et les faits très nombreux de même ordre que j'ai entre les mains confirment cette conclusion. D'où la nécessité impérieuse de rechercher et de découvrir, avant de songer à médicamenter un aliéné, ce qui dans sa maladie, vient de l'âme et ce qui vient du corps. Car alors seulement il est possible d'instituer un traitement rationnel, parce qu'alors seulement on sait, dans quels cas les remèdes physiques sont indiqués et peuvent être efficaces, et dans quels cas, au contraire, on doit demander la guérison aux agents moraux.

Dans le cas particulier qui nous occupe, l'arsenic

avait fait son office, en guérissant le cerveau. Que pouvait-il contre l'aberration de l'esprit restée isolée et entière, malgré la cessation des illusions qui l'avaient produite, au début de la maladie? Rien, évidemment. J'étais désormais en présence d'une affection d'un ordre essentiellement différent de la première; les indications devaient donc changer en même temps. Cependant, j'avais vu, dans quelques circonstances, l'amélioration faire des progrès plus rapides, après la suppression de la médication arsenicale que pendant sa durée. J'attendis donc encore quelques semaines; mais ne voyant aucun changement favorable s'opérer dans l'état mental du malade, je me décidai à recourir au traitement moral. Et, comme je l'espérais, celui-ci ne trouvant plus rien, dans l'état du corps, qui pût lui faire obstacle, eut un succès aussi prompt que complet.

Les mêmes réflexions sont applicables aux observations qui vont suivre. Je me contenterai donc de les raconter avec les détails nécessaires, non sans vous prier, Messieurs, de m'excuser si ces détails sont longs et peut-être un peu minutieux. Vous jugerez comme moi, j'espère, qu'ils sont indispensables. La folie est une maladie extrêmement complexe, souvent très longue, présentant dans sa marche, vous le savez mieux que moi, les contrastes

les plus étranges, les accidents les plus variés ou les changements les plus inattendus. Comment donc vous montrer autrement ce que j'ai cru être la vérité, et vous faire apprécier les principes qui m'ont guidé dans toutes mes recherches? Comment vous faire juges des procédés d'analyse à l'aide desquels je me suis efforcé de résoudre les problèmes si difficiles que présente le diagnostic de cette maladie, et de déterminer les indications de son traitement?

IX[e] Observation.

Violent chagrin à la suite d'une condamnation sévère. — Céphalalgie habituelle, parfois très intense. Bourdonnements et tintements d'oreille. Bouffées de chaleur, étourdissements fréquents, vue trouble, éblouissements, hallucinations de tous les sens. Idées de persécution. — Trois cures par l'arsenic. Amélioration lente et graduelle. Choléra très grave. Guérison des deux maladies en même temps. — Durée de l'affection mentale, environ deux ans,

Rechute au bout de quelques mois. — Même état que la première fois. Les accidents cérébraux sont moins intenses. — Nouvelle cure par l'arsenic. Amélioration très marquée. — Traitement moral. *Guérison.* — Durée de la maladie, sept à huit mois.

Séraphin Po..., âgé de 30 ans, militaire, célibataire, est entré à l'asile, le 23 fevrier 1865 (1).

(1) *Certificat d'entrée.* — Le médecin de l'Asile, certifie que le

Ce militaire nous est envoyé du pénitencier d'Avignon où il était entré depuis deux ans environ, à la suite d'une condamnation à trois ans de fers pour injure grave à un de ses supérieurs. Il reconnaît que la condamnation était juste, et il s'y est soumis sans murmurer. Mais il se plaint amèrement des mauvais traitements qu'on lui a fait subir et des persécutions auxquelles il a été exposé, quelques mois à peine après son arrivée au pénitencier. On a commencé, dit-il, par le rendre très malade, au point qu'il a failli en mourir, à deux reprises différentes. Il a passé chaque fois plus de deux mois à l'infirmerie. On lui avait donné toute espèce de poisons et de toutes les manières, et cela n'a pas cessé depuis. On en mêle avec ses aliments, qui ont presque toujours très mauvais goût. On en fait pénétrer dans son corps, par la peau, à l'aide de l'électricité et du magnétisme. On lui envoie, la nuit surtout, des poudres empoisonnées qui entrent dans ses yeux, dans ses oreilles, dans sa bouche, dans sa poitrine. Il en est imprégné depuis les cheveux jusqu'aux ongles des pieds ; tous ses os sont rongés jusqu'à la moëlle ; son estomac est pourri, et ne digère plus rien. Il souffre par tout son corps des douleurs atroces ; lorsqu'on lui envoie l'électricité, il sent des millions d'aiguilles qui entrent dans sa chair.

Il était très fort autrefois (sa constitution est en effet, très robuste), et aujourd'hui il est plus faible qu'un en-

nommé Po... (Séraphin), est affecté d'hallucinations de l'ouïe et du tact ; accès de fureur à la suite des hallucinations.

24 février 1865. *Signé*, E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Po... est dans un état d'hallucinations de l'ouïe et du tact, et probablement de la vue. Conceptions délirantes de nature triste. A maintenir. 11 mars 1865. *Signé*, E. Lisle.

fant. Il souffre d'ailleurs tellement, qu'il ne peut plus marcher, ni même remuer. Il a presque toujours mal à la tête ; c'est le poison qui a mis sa cervelle en bouillie. On lui envoie aussi, de temps en temps, du magnétisme; c'est un vent chaud qui a une odeur très forte et très désagréable, et qui le frappe au visage. Alors, la tête lui tourne, sa vue se trouble, il voit jaune, rouge, vert, et il tomberait s'il ne trouvait pas à s'appuyer quelque part. On lui fait entendre aussi toute espèce de bruits, tantôt très forts, mais confus, comme des cris d'animaux, des sifflements, etc., tantôt plus distincts et alors ce sont des voix d'hommes qui lui disent des injures, lui font des menaces effrayantes ou se moquent de lui.

Toutes ces extravagances sont racontées avec une tranquillité et une bonne foi extrêmes. On voit que Po.... est absolument convaincu de leur réalité. Comme je lui témoigne quelques doutes et essaye de lui faire comprendre que tout cela pourrait bien être des illusions et des rêves produits par une maladie, il ne me répond pas, mais il me regarde avec un sourire si plein de tristesse, de dédain et de pitié, que je ne l'oublierai jamais. Ce malheureux paraît d'ailleurs aussi malade de corps que d'esprit. Ses traits tirés et amaigris, son teint pâle presque terreux, ses yeux ternes, fuyants, sans expression, sa parole lente, plaintive, sa pose abandonnée, affaissée, sa démarche paresseuse et embarrassée, tout, dans son habitude extérieure, témoigne d'un état de souffrance continuelle et déjà ancienne. La langue est blanche, la bouche pâteuse, l'appétit presque nul ; le pouls faible, petit, de 70 à 75 pulsations. Il y a eu peu de sommeil les premières nuits et quelques accès d'excitation et presque de violence. Cependant le malade est resté dans son lit.

Cet homme est aliéné, cela ne saurait être contesté.

Son esprit est troublé, son jugement faussé, sa volonté opprimée. Mais ici encore le délire n'est véritablement qu'un accident de la maladie du système nerveux dont toutes les fonctions sont si gravement atteintes. Ce malheureux a des hallucinations continuelles et à peu près de tous les sens. Pour l'ouïe, le tact, le goût et l'odorat, cela ressort évidemment des détails qui précèdent. Pour la vue, cela n'est pas aussi certain, ou du moins celles-ci ne se montrent qu'à de rares intervalles, et lorsque la congestion cérébrale semble prendre un caractère plus aigu, par exemple, pendant ou à la suite d'un vertige. Alors le sujet voit jaune, rouge, vert; il a même vu plusieurs fois, au pénitencier, les ennemis qui le persécutent, mais seulement pendant la nuit, au moment du réveil, et d'une manière très fugitive. Il a encore des hallucinations internes, dont l'estomac et les hypocondres sont plus particulièrement le siège. Il y sent des mouvements bizarres, presque toujours douloureux; il y entend toute espèce de bruits, et parfois des voix distinctes. Mais en même temps que ces troubles si variés de la sensibilité, existent d'autres symptômes qui nous permettent de remonter jusqu'à la source réelle du mal, la congestion des centres nerveux. Po.... a presque toujours mal à la tête, et, pour ainsi dire, depuis le jour de son entrée au pénitencier; la douleur s'exaspère parfois et devient intolérable. Elle s'accompagne alors de bouffées de chaleur à la face, de bourdonnements d'oreilles, de vertiges, des troubles les plus variés de la vision.

Après les nombreuses observations que j'avais déjà faites sur l'action de l'arsenic, l'indication ne pouvait être douteuse. Po.... fut donc soumis à la médication arsenicale cinq jours après son entrée à l'Asile, le 18 février 1865. Celle-ci fut continuée sans interruption jusqu'au

2 juin. Mais l'état de l'estomac, l'anorexie presque complète, les craintes d'empoisonnement manifestées par le malade, m'avaient imposé une prudence peut-être exagérée pour l'augmentation progressive du médicament, dont la dose ne fut portée à 0.014 milligrammes que, le 20 mai et ne fut pas dépassée. Aussi, soit pour ce motif, soit parce que la maladie était plus grave, l'arsenic fut loin de produire les effets si salutaires que j'avais observés tant de fois. Après trois mois de traitement, les symptômes avaient un peu diminué d'intensité, les douleurs erratiques dans les membres et dans l'abdomen, avaient presque cessé, l'appétit était excellent, la digestion bonne et les forces revenaient, en même temps qu'un peu d'embonpoint; enfin, le malade travaillait à la campagne depuis quelques semaines. Il était mieux, sans contredit, mais il était loin encore d'être guéri.

Je le laissai reposer pendant quelques semaines, et je repris la médication le 4 juillet suivant. L'état des voies digestives me permit d'augmenter la dose plus rapidement, et de la porter à 0.015 milligrammes dans les premiers jours d'août. Il y eut encore cependant quelques signes d'intolérance vers le milieu du mois de juillet. Mais ceux-ci ne durèrent que quelques heures et n'arrêtèrent même pas l'administration du médicament. L'amélioration fut cette fois plus rapide et plus complète; les accidents cérébraux et même les hallucinations cessèrent à peu près complètement. Il ne restait guère que quelques bruits inusités dans les oreilles et un peu de pesanteur de tête au commencement du mois d'août, lorsque Po.... fut frappé subitement du choléra. La maladie fut très grave, la convalescence difficile et très longue. Mais il ne donnait plus alors aucun signe de folie. Celle-ci était-elle guérie, et le choléra avait-il été pour elle, comme une de ces crises salutaires qui se présentent

quelquefois et qu'Esquirol à si bien décrites? Il était permis jusqu'à un certain point de le croire, et, comme d'un autre côté un changement d'air ne pouvait qu'être très utile, je me hâtai de demander pour Po... un congé de convalescence, qu'il alla passer au dépôt de Porquerolles, aux îles d'Hyères (1).

Mais ce ne fut là qu'une rémission dont la durée ne fut pas longue. Un mois à peine après son arrivée au dépôt, Po... retomba dans ses inquiétudes et dans sa tristesse maladive. Tous les phénomènes nerveux revinrent un à un, et avec eux, les hallucinations, et enfin les idées fausses et les craintesd 'empoisonnement. Aussi, lorsque (2), le 16 janvier 1866, cet homme fut réintégré à l'Asile, son état était le même que celui qu'il nous avait présenté un an auparavant, avec cette différence, cependant, que tous les symptômes étaient beaucoup amoindris, et que la santé physique et les forces étaient meilleures. Je repris immédiatement la médication arsenicale, qui, cette fois, eut un

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Po... est convalescent d'une attaque de choléra grave qui est venu le surprendre au milieu de la convalescence de la maladie qui avait nécessité sa séquestration. Un congé de convalescence de quelques mois et le séjour du malade au milieu de sa famille sont à peu près indispensable pour assurer son rétablissement et consolider sa guérison. Il serait en même temps très-utile que ce congé soit accordé d'urgence, afin de soustraire le plus tôt possible le malade aux influences épidémiques qui règnent encore à l'asile.

20 septembre 1865. *Signé*, E. Lisle.

(2) *Certificat d'entrée.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Po... (Séraphin) est dans un état d'hallucinations de l'ouïe et du tact, folie de persécution. Il est probable que la crainte de rentrer au pénitencier militaire a été la principale cause de sa rechute. 15 janvier 1866. *Signé*, E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Po... est dans un état d'hallucinations de l'ouïe. Délire de persécution. Amélioration notable. A maintenir.

29 janvier 1866. *Signé*, E. Lisle.

succès aussi rapide que complet. En moins d'un mois tous les signes de congestion cérébrale ou d'excitation nerveuse avaient disparu pour ne plus revenir. Mais, comme chez le malade qui fait le sujet de l'observation précédente, là se bornèrent les effets salutaires de l'arsenic, dont l'administration fut cependant continuée jusque vers le milieu du mois d'avril. La folie, isolée de la maladie nerveuse qui l'avait produite et accompagnée jusque-là, résista absolument à son influence, si puissante cependant sur les centres nerveux encéphaliques. Il y avait donc, comme dans le cas précédent, quelque chose de plus à faire. Mon action devait s'élever jusqu'à l'âme qui était seule malade désormais, et pour y arriver les agents moraux pouvaient seuls m'être utiles. Je me décidai à y recourir dès les premiers jours du mois de mai suivant. Le succès fut rapide et la guérison obtenue ne se démentit pas un instant jusqu'au 18 juin, époque de la sortie définitive de Po..., qui avait été réformé, sur ma demande, et qui put ainsi retourner dans son pays.

Xe Observation.

Causes déterminantes peu connues ; amour contrarié. — Excitation maniaque au début, remplacée bientôt par un état de tristesse habituelle et d'intensité très variable ; hallucinations de l'ouïe très intenses et continuelles ; pesanteur de tête avec sentiment de constriction aux tempes et étourdissements fréquents. — Médication arsenicale reprise jusqu'à cinq fois, à différents intervalles ; grande amélioration. — Traitement moral ; *guérison*. — Durée de la maladie, plus de deux ans.

Le sieur Charles Th....., âgé de trente ans, menui-

sier, célibataire, venant de Nice (Alpes-Maritimes) est entré à l'asile le 25 septembre 1864 (1).

J'étais en congé de convalescence au moment de l'admission de ce malade. Je n'ai donc pas pu l'observer au début. J'ai su seulement qu'il présentait alors tous les symptômes d'un violent accès de manie qui fut remplacé, après quelques semaines, par une mélancolie habituelle et d'intensité très-variable. C'est ce dernier état qui dominait, lorsque je le vis pour la première fois, le 20 novembre 1864 ; il était immobile et comme affaissé sur lui-même, les yeux baissés et larmoyants, les traits tirés ; les lèvres remuaient comme s'il priait, mais on n'entendait aucun son. On devait croire qu'il ne voyait et n'entendait rien de ce qui se passait autour de lui. Je l'interrogeai avec douceur d'abord, plus brusquement ensuite, il ne répondit pas. Je lui ordonnai de se lever et de marcher. Il obéit, mais comme un automate, s'arrêta au bout de quelques pas et resta immobile. J'insistai pour avoir une réponse à mes questions, il murmura quelque mots incohérents qui témoignaient d'une frayeur extrême. La langue était bonne, le pouls un peu fréquent, à 84 pulsations.

Je le fis conduire au bain, et après lui avoir bien expliqué mon but qui n'était autre que de le guérir de la maladie qui l'empêchait de marcher, de parler et d'agir

(1) *Certificat d'entrée.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Th... (Charles) est atteint d'aliénation mentale caractérisée par l'incohérence des idées, l'agitation et le désordre des mouvements, et tous les symptômes de la manie aiguë.

27 septembre 1864. *Signé*, GIRAUD.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile public des Aliénés, certifie que le nommé Th... ne présente aucun notable changement dans son état mental, depuis son admission audit asile, et qu'il y a lieu de l'y maintenir. 10 octobre 1864. *Signé*, GIRAUD.

comme tout le monde, je lui donnai une douche. Celle-ci le réveilla un peu, mais ne fit pas cesser son mutisme et sembla augmenter sa frayeur. Je n'insistai pas, et on le laissa au bain pendant deux heures.

Le lendemain et les jours suivants, cet état se maintint sans changement appréciable. Les signes fréquents de frayeur donnés par le malade, sa concentration en lui-même, son habitude de parler à voix basse, son mutisme obstiné ne pouvaient guère être attribués qu'à des hallucinations. Il était urgent de l'en débarrasser au plus tôt. La douche ne fut donc pas renouvelée, et, le 26 novembre, je fis commencer la médication arsenicale.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans tous les détails de ce long traitement, et d'en noter pas à pas les progrès et les déceptions. Celui-ci fut suspendu et repris jusqu'à cinq fois et dura plus d'un an (du 26 novembre 1864 au 26 décembre 1865), sans avoir, chaque fois, d'autres résultats qu'une amélioration toujours plus réelle et plus marquée, mais qui ne tardait pas à être interrompue par le retour des hallucinations. Car je ne m'étais pas trompé lorsque j'avais soupçonné chez Charles Th... l'existence de ce phénomène. Vers la fin de décembre 1864, alors qu'il était depuis un mois environ sous l'influence de l'arsenic, il s'opéra, chez lui, presque subitement, un changement remarquable. Il passa, presque sans transition, de la tristesse la plus désespérée à une gaîté pleine d'expansion. Il riait de tout et à tout propos, gesticulait et parlait avec animation, courait et gambadait plutôt qu'il ne marchait. Mais ses paroles étaient à peu près incohérentes et sans aucune suite. Il n'était pas impossible cependant de fixer son attention pendant quelques instants, et alors ses réponses étaient assez justes.

C'est ainsi qu'avec un peu de patience et en revenant souvent à la charge, je finis par découvrir que, depuis longtemps, il entendait des voix tantôt amies, tantôt ennemies qui lui arrivaient, il ne savait pas trop comment, et appartenaient à des gens qu'il ne connaissait pas et n'avait jamais vus. Ces gens-là étaient commandés par le préfet de son département, et ne disaient rien que d'après ses ordres. Le plus ordinairement, les voix l'injuriaient, le menaçaient de toute espèce de supplices, lui annonçaient la mort de tous ses parents, etc., ce qui le jetait dans la tristesse et la terreur. Depuis deux jours, tout cela avait changé, il n'entendait plus qu'une seule voix, et celle-là était d'une douceur infinie, et ce qu'elle lui disait le transportait de joie : c'était son ange gardien qui lui annonçait que Dieu avait eu pitié de lui, et ne tarderait pas à l'appeler à lui dans son saint paradis où il retrouverait toutes les personnes qu'il aimait. J'y avais une place marquée à côté de lui, parce que je lui avais toujours porté intérêt. Comme je remarquai qu'il portait souvent les mains à son front, je lui demandai pourquoi. *C'est que la tête me fait toujours mal à se fendre, dit-il, et aujourd'hui plus que jamais. Mais je m'en moque puisque je vais aller en paradis.* Et il me fut impossible d'en tirer rien de plus. En effet, le front était brûlant, les yeux un peu injectés, le teint plus coloré, le pouls fort et fréquent, de 98 à 100 pulsations. Il prenait alors 0,014 milligrammes d'arsenic.

Cet état se prolongea pendant quatre ou cinq jours ; puis les phénomènes d'excitation se calmèrent peu à peu, et le malade retomba dans l'état de prostration physique et morale qu'il présentait avant cette crise. L'arsenic dut être suspendu peu de jours après parce qu'il commençait à fatiguer l'estomac. Cependant il avait déjà

produit un grand bien, celui de redonner à Th... le goût du travail, et de le lui rendre possible en diminuant l'intensité des symptômes de sa maladie. Celui-ci gagna ainsi quelque chose, à la suite de chaque cure nouvelle, malgré le choléra dont il fut frappé en août 1865, et dont il guérit rapidement par le sulfate de cuivre, malgré une fièvre thyphoïde grave qu'il eut, quelques semaines après, et dont il sortit aussi affaibli au physique qu'au moral.

Enfin, vers la fin du mois de janvier 1866, Charles Th... en était arrivé à ce point, que les hallucinations et les autres accidents cérébraux avaient entièrement cessé depuis plus de deux mois. La santé du corps était parfaite, et le malade travaillait comme le meilleur ouvrier de l'asile. Il ne faisait plus d'extravagances, ne parlait plus seul ; mais il était encore triste et taciturne, et conservait toutes les idées fausses que les hallucinations lui avaient données. Il se croyait toujours sous la surveillance immédiate de ces personnages mystérieux que le préfet de Nice dirigeait, et qui avaient fait périr tous ses parents. Il savait bien que, quoi qu'il pût faire, il ne pourrait jamais leur échapper, et que bientôt, sans doute, ils lui feraient subir les supplices atroces dont ils l'avaient menacé si longtemps. Le raisonnement n'avait aucune prise sur lui, j'en fis plusieurs fois l'expérience. Quand il était à bout d'arguments, il se taisait; mais le lendemain il était absolument dans le même état. Evidemment, un traitement moral énergique pouvait seul désormais, comme le dit excellemment Esquirol, « dissiper les nuages dont l'intelligence de ce malheu- « reux était couverte, en brisant la chaîne vicieuse de « ses idées, et en déchirant le voile interposé entre le « monde extérieur et lui. »

Car évidemment encore, je n'avais plus à combattre

qu'une folie simple, dégagée de tous les accidents cérébraux, qui avaient été son point de départ et l'avaient entretenue jusque-là. L'esprit seul était encore malade et conservait, en même temps que le souvenir des illusions qui l'avaient jeté hors de ses voies normales, l'habitude des jugements faux et des mauvaises associations d'idées. Il fallait donc agir directement sur l'esprit et le rappeler à la réalité en provoquant, selon le précepte d'Esquirol et de Leuret, une de ces secousses morales qui leur ont si souvent réussi.

Charles Th....., n'avait vu aucun de ses parents depuis son entrée à l'asile, ce qui n'avait pas peu contribué peut-être à le confirmer dans l'idée qu'ils avaient tous péri sous les coups de ses ennemis. J'avais remarqué, depuis quelques semaines, qu'il s'attendrissait jusqu'aux larmes, toutes les fois que nous lui parlions de sa mère ou de sa sœur, ce qui n'était jamais arrivé jusque-là. Les sentiments affectifs, à peu près éteints dans son cœur, se réveillaient donc de leurs longue torpeur, et c'était là qu'il fallait frapper.

J'engageai les parents à faire le voyage de Marseille, et lorsque je les eus sous la main, je fis conduire le malade au bain. Là, je m'efforçai de lui faire comprendre que tout ce qui lui était arrivé depuis plus d'un an, était le résultat d'une maladie grave qu'il avait eue, et dont il n'était pas encore guéri. Lorsqu'il avait mal à la tête, se sentait tout étourdi et avait la vue trouble ; lorsqu'il croyait entendre des voix qui le menaçaient, tout cela venait de ce qu'il était malade. Lorsque, aujourd'hui encore, il croit que ses parents ont été tués, que lui-même est menacé du même sort, comme ces voix le lui ont dit, cela prouve qu'il est encore malade parce que rien de tout cela n'est réel. Cette maladie n'est autre chose que

la folie, et puisque les remèdes qu'il a déjà faits ne l'ont pas tout à fait guéri, je me vois obligé d'employer le plus violent de tous, mais aussi le plus efficace, parce que je veux absolument pouvoir le renvoyer bientôt dans sa famille. Un sourire triste et ironique fut sa seule réponse. Je lui donnai donc une douche que j'eus soin de rendre aussi désagréable qu'il me fut possible. Celle-ci lui délia la langue, mais je ne fis aucune attention à ce qu'il disait, et je me contentai de lui promettre que je recommencerais le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce qu'il fût guéri.

Quelques minutes après, Charles Th... fut conduit au parloir, où il trouva sa mère et ses deux sœurs qu'il ne savait pas à Marseille. Il se précipita dans leurs bras, sans aucune hésitation, les couvrit de baisers et de caresses, en pleurant et riant tout ensemble, et resta quelques minutes sans pouvoir articuler un mot. Mais la crise se calma peu à peu, et, sans lui donner le temps de la réflexion, sa mère que j'avais autorisée d'avance, lui proposa d'aller avec elle passer la journée à Marseille. Il accepta, non sans quelque inquiétude, dont il se remit aussitôt qu'il eut franchi la porte extérieure de l'asile. La journée se passa fort bien, mieux même que je ne l'espérais. Th... rentra à l'asile sans aucune difficulté, et le lendemain je le trouvai complètement transformé. Il vint à moi, du plus loin qu'il m'aperçut, et me baisa affectueusement la main que je lui tendais, en me remerciant, avec effusion, du bonheur que je lui avais donné en lui faisant voir sa famille. Il comprenait qu'il avait été bien malade et bien déraisonnable; mais il était guéri maintenant et ne se laisserait plus prendre aux mêmes illusions. Il me raconta même, tout à fait spontanément, que la veille, pendant qu'il se promenait avec sa mère, il

lui avait semblé entendre, à deux ou trois reprises, les voix qui lui avaient fait tant de mal ; mais il avait vu bien vite qu'il se trompait, et que c'était tout simplement la voix des gens qui passaient auprès de lui. Quant à la douche promise la veille, Th... ne la refusa pas, mais il m'assura, avec tant de bonne humeur, qu'il n'en avait pas besoin, que je consentis à la remplacer par une nouvelle sortie.

Que vous dirai-je de plus, Messieurs, que vous ne prévoyiez déjà? Th... alla tous les jours de mieux en mieux, et me demanda, d'une manière si calme et si raisonnable de le laisser sortir pour accompagner sa mère qui ne pouvait pas rester longtemps à Marseille, qu'il me sembla plus prudent de céder à ses instances que de le séparer de nouveau de sa famille. Il sortit donc de l'asile, et partit pour Nice, huit jours après la première visite de ses parents (1).

Cette guérison si promptement obtenue a-t-elle été durable? Tout me porte à le croire, puisque Th... a pu rester dans son pays et n'est pas revenu à l'asile, que je sache du moins, depuis cette époque.

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile public d'Aliénés, certifie que le nommé Th... est mieux depuis deux ou trois mois. Les hallucinations de l'ouïe, qui le tourmentaient depuis son entrée à l'asile, ont beaucoup diminué. Il commence à comprendre qu'il n'y a dans ce qu'il éprouve qu'un effet maladif. Il est d'ailleurs calme et tout-à-fait inoffensif. Il peut donc être confié sans inconvénient à sa mère qui vient le chercher pour l'emmener dans son pays.

3 avril 1866. *Signé*, E. Lisle.

XIe Observation

Inquiétudes et chagrin, causés par une maladie grave d'un de ses enfants. Violente perturbation morale. — Céphalalgie, étourdissements; hallucinations de l'ouïe, crainte de la damnation. — Traitement par les ferrugineux et les bains d'affusion sans résultat. — Traitement par l'arsenic, amélioration. — Sortie prématurée.

Réintégration à l'asile, sept mois après. Même état. — Nouvelle cure par l'arsenic, *amélioration*. — Traitement moral, *guérison*. — Durée de la maladie, environ trois ans.

Louis Bo..., âgé de 37 ans, chaudronnier, marié et père de deux enfants très jeunes, entré à l'Asile le 11 novembre 1863.

Le 10 novembre 1863, je fus appelé en consultation auprès du nommé Bo... (Louis), par mon honorable confrère, M. le Dr Mittre, ancien médecin de la marine impériale, qui s'est fixé à Marseille, et y pratique la médecine, avec distinction, depuis quelques années.

Je trouvai cet homme dans un état d'excitation générale tel qu'on avait été obligé de l'attacher dans son lit. Il voyait et entendait le diable qui venait le chercher pour l'emporter en enfer, et, pour lui échapper, il voulait se tuer. Il avait essayé de se jeter par la fenêtre, et un peu plus tard et à plusieurs reprises de s'étrangler. Il parlait peu et plutôt à voix basse; ce qu'on entendait était tout-à-fait incohérent. Cependant, il répondait assez juste quand on l'interrogeait, surtout pendant les premières minutes; il reconnaissait très bien les personnes qui l'entouraient, et les suppliait de lui donner du poison ou de le laisser se tuer. L'expression de la physionomie était

des plus anxieuses, les yeux égarés, le teint coloré, le front chaud, humide de sueur; cependant, la langue était bonne, rosée; il n'y avait pas de soif; le pouls était régulier, assez fort, quoique facilement dépressible à 72 ou 75 pulsations. La peau était fraîche, légèrement halitueuse.

Ces dernières circonstances présentaient un grand intérêt, en ce sens qu'elles excluaient l'idée d'un empoisonnement, qu'on aurait pu craindre, en raison de quelques faits qui s'étaient passés les jours précédents, et sur lesquels la famille appela notre attention.

Louis Bo... est père de deux enfants, dont l'aîné n'a guère que sept ans. Le second est atteint d'une maladie des plus graves, le carreau, qui résiste, depuis quelques mois, à tous les moyens employés pour la guérir. Désespéré de ne voir aucun changement favorable dans l'état de son enfant, le père se décida à consulter un guérisseur, dont on lui avait vanté des cures merveilleuses. Cet homme est tailleur, dans les vieux quartiers de la ville, où il fait, en même temps, une rude concurrence aux médecins. Il fut donc appelé auprès du petit malade, et après un examen minutieux, il déclara aux parents que leur enfant n'avait jamais été malade, et que s'il souffrait ainsi, cela tenait à ce qu'ils étaient eux-mêmes ensorcelés. Il fallait donc, pour le guérir, faire cesser le sort qu'on avait jeté sur eux, ce qui lui serait facile, s'ils voulaient se soumettre à ce qu'il leur demanderait. Cette révélation singulière, faite avec une grande assurance, jeta Bo... et sa femme dans une perplexité extrême. Ignorants et superstitieux, comme il y en a tant encore, d'une intelligence d'ailleurs assez bornée, ils y pensèrent constamment, pendant sept à huit jours, et finirent par adopter complètement les idées qui leur avaient été

suggérées. Ils rappelèrent donc le sorcier, et se soumirent à tout ce qu'il voulut. Celui-ci se fit d'abord donner vingt francs pour sa première opération, et on lui en promit autant s'il était nécessaire de la renouveler, ce qui arrivait quelquefois.

Il prescrivit pour le lendemain, 9 novembre, un jeûne rigoureux, auquel on se soumit scrupuleusement. On éloigna aussi les enfants, comme il l'avait recommandé, et lorsqu'il arriva, sur les quatre heures, les deux époux étaient absolument seuls. Il s'enferma avec eux avec le plus grand soin, puis il procéda solennellement aux préparatifs du grand œuvre qui allait s'accomplir. Il fit étendre un drap de lit au milieu de la chambre, et ordonna aux deux patients de s'y coucher à côté l'un de l'autre, sur le dos et les bras collés au tronc, comme ils auraient été dans un cercueil. Il les enveloppa dans le drap, la tête seule restant à découvert, et, après avoir fait sur différentes parties de leurs corps des signes de croix précédés et suivis de gestes semblables aux passes magnétiques, il leur ordonna de rester immobiles et silencieux, mais sans fermer les yeux. Il prit ensuite des plantes fraîches, qu'il avait apportées, fit sur elles les mêmes signes de croix et les mêmes gestes, les rompit en menus morceaux qu'il mit dans une cafetière d'eau bouillante préalablement préparée. Il laissa bouillir le tout, pendant cinq minutes environ, non sans avoir renouvelé ses signes cabalistiques, qu'il continua ainsi jusqu'à ce que le breuvage enchanté fût presque refroidi. Il le versa alors dans deux verres qu'il remplit jusqu'aux bords ; il leur imposa une dernière fois les mains avec recueillement, en murmurant des paroles incompréhensibles, et revint à ses victimes. Il fit encore sur eux une foule de signes de croix et de passes magnétiques, et leur ordonna enfin

de se lever et de boire, d'un seul trait, son abominable drogue. Ceux-ci se débarrassèrent avec peine du suaire qui les enveloppait, et, malgré leur répugnance et leur terreur, ils obéirent automatiquement et sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient.

Cette cérémonie grotesque fit sur eux une impression profonde qui, pour Bo... surtout, devait avoir les conséquences les plus terribles. Dès la nuit suivante, il eut des visions épouvantables ; il se persuada que tout ce qu'il avait vu était véritablement une œuvre de l'enfer qui l'avait livré au démon pour toute l'éternité, et le diable lui apparut sous sa forme traditionnelle, lui annonçant qu'il allait l'emporter pour le jeter dans sa chaudière d'huile bouillante avec les autres damnés. La nuit se passa au milieu de crises violentes qui jetèrent la terreur dans l'âme de sa femme et la troublèrent presque autant que son mari. Le retour de la lumière apporta un peu de calme à ces malheureux en fesant cesser les rêves effrayants qui les obsédaient, et la journée se passa assez bien. Ils n'étaient plus seuls, d'ailleurs, et la vue de leurs enfants, la présence de leurs parents les rassurait. Mais à l'entrée de la nuit, les crises de Bo.... recommencèrent et furent tellement violentes qu'on fut obligé de le tenir d'abord, puis de l'attacher dans son lit pour l'empêcher de s'étrangler, et de tuer sa femme et ses enfants. M. le Dr Mittre fut appelé en toute hâte, et, sur sa demande, nous nous réunîmes en consultation le lendemain 10 novembre ainsi que je l'ai dit plus haut.

Le résultat de la consultation ne pouvait être douteux. L'état de la langue, du pouls et de la peau, l'absence complète de fièvre, excluaient l'idée d'un empoisonnement végétal, aussi bien que celle d'une maladie aiguë du cerveau, méningite, encéphalite ou autre. Louis Bo...

était fou, et sa séquestration à l'Asile était indispensable. Les formalités furent remplies immédiatement, et il y fut transporté d'urgence le soir même. Quant à sa femme, qui donnait encore quelques signes de délire, quoiqu'on l'eût séparée de son mari, nous fûmes d'avis que cette séparation étant devenue définitive, le repos et quelques bains suffiraient pour faire cesser, en peu de jours, les accidents nerveux qu'elle avait éprouvés la première nuit, et notre pronostic se réalisa de point en point.

L'état dans lequel nous avions trouvé Louis Bo..... au moment de notre consultation se maintint pendant plusieurs semaines et s'aggrava même au point de nous donner les plus sérieuses inquiétudes pour sa vie. Le 29 novembre suivant je constatai ainsi cet état dans mon certificat de quinzaine (1).

Le mois de décembre et celui de janvier se passèrent sans amener aucun changement favorable. Le malade constamment en proie à des hallucinations, bornées maintenant au sens de l'ouie, mais qui n'en avaient pas moins sur son esprit un empire absolu, convaincu de plus en plus que le diable était toujours là, près de lui, épiant le moment favorable où il pourrait l'emporter en enfer, était fortement résolu à se donner la mort et fesait presque chaque jour quelque tentative nouvelle. Nous en fûmes réduit pendant quelques jours, à le faire maintenir sur son lit avec une camisole de force. Alors il se refusa à prendre aucune nourriture et il fallait le nourrir à l'aide de la sonde œsophagienne. Mais pendant ce temps il

(1) *Certificat de quinzaine.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Louis Bo... est affecté d'hallucinations continuelles de la vue et de l'ouïe, surtout pendant le jour. Excitation et penchant au suicide qui nécessitent une surveillance de tous les instants. Son maintien dans l'asile est encore indispensable.

29 novembre 1863. *Signé*, E. LISLE.

s'affaiblissait tous les jours, et vers la fin de janvier il était tombé dans un état de prostration et de marasme des plus inquiétants. Mais fort heureusement l'excitation générale et probablement aussi les hallucinations s'étaient un peu calmées.

Le malade avait été transporté depuis quelques semaines à l'infirmerie, où la surveillance était plus facile, les soins plus assidus, et le régime meilleur. Il n'y avait fait aucune tentative de suicide, et ne fesait plus aucune difficulté pour se nourrir, prendre du potage et manger même de la viande, à la condition toutefois que ces aliments fussent mis dans sa bouche par un infirmier. Alors il les mâchait avec soin et paraissait y prendre un plaisir réel. On lui fesait ensuite avaler ainsi de vin de quinquina, mais il ne parlait plus et ne paraissait même pas comprendre les questions qu'on lui adressait. Cependant on le surprenait souvent parlant à voix très basse, et ayant l'air de se quereller avec quelque interlocuteur invisible, il restait d'ailleurs toujours assis à côté de son lit, se refusait à tout mouvement autre que celui qui lui était imposé de force, se concentrant de plus en plus en lui-même, et s'isolait absolument du monde extérieur. Il n'y avait chez lui, néanmoins, aucune trace de stupeur. C'était bien là cette tension de toutes les forces sensibles, cet état tétanique de l'esprit comme du cerveau, si bien décrit par Esquirol, et qu'on observe chez un grand nombre d'aliénés.

Cette nouvelle phase de la maladie se prolongea, sans changement notable, jusqu'en septembre 1864. Louis Bo... n'était cependant pas resté abandonné à lui-même et aux efforts de la nature médicatrice, à l'efficacité desquels je crois fort peu, dans les cas de ce genre. Il avait pris longtemps du fer et du quinquina, qu'il avalait sans difficulté parce qu'il était persuadé que c'était du poison.

En avril et mai, je lui fis donner des bains d'affusion tous les deux jours d'abord, tous les matins un peu plus tard. Ceux-ci semblèrent le réveiller un peu, les premiers surtout; mais cela ne dura pas, et bientôt il y fut absolument insensible. Enfin, au commencement de juin, je le soumis à la médication arsenicale qui fut continuée sans interruption, mais à une dose qui ne dépassa jamais 0,014 milligram. jusqu'au 25 août. Si l'arsénic produisit quelque bien, celui-ci fut à peu près insignifiant; car M. le Dr Giraud, mon collègue de la section des femmes qui me remplaçait, pendant mon congé, constata son état, quelques jours après, dans les termes suivants, en autorisant sa femme à le reprendre auprès d'elle (1).

Le séjour de Bo... auprès des siens ne fut pas long; six mois à peine après sa sortie, le 22 mars 1866, il fut réintégré à l'asile. Son état était resté le même; tel je l'avais laissé au moment de mon départ, tel je le retrouvai lorsqu'on me l'amena de nouveau. Il paraît cependant que depuis deux ou trois jours il était devenu irascible, presque violent, et avait menacé sa femme avec colère; il pouvait donc devenir rapidement dangereux, et l'autorité avait sagement agi en ordonnant sa séquestration. Voici les deux certificats dans lesquels je résumai mes impressions sur son état (2).

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Bo... (Louis), est actuellement dans un état d'affaiblissement et de prostration qui le rend tout-à-fait inoffensif, et qu'en conséquence il n'y a aucun danger pour l'ordre public et la sûreté des personnes, à le rendre à son épouse qui le réclame, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 30 juin 1838, pour lui donner à domicile les soins nécessaires.

10 septembre 1864. *Signé*, Dr Giraud.

(2) *Certificat de 24 heures.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Bo... est dans un état de mutisme absolu et

Que faire contre une maladie depuis si longtemps stationnaire, et qui avait résisté jusque-là à tous les moyens de traitement qui paraissaient les mieux indiqués? Je me rappelai le sage précepte de Pinel, et après avoir soumis le malade à une médication tonique et reconstituante, fer, quinquina, bains d'affusion, etc., j'attendis qu'une occasion se présentât qui me permit d'agir avec plus d'énergie. Plus d'un an se passa encore sans que rien fût changé dans cette situation désespérante. Les toniques furent abandonnés et repris plusieurs fois, toujours sans utilité au moins appréciable.

Vers le mois d'août 1866, je recueillis de la bouche d'un des amis de Louis Bo... que je voyais pour la première fois, quelques renseignements précieux sur sa santé antérieurement à la crise terrible qui l'avait si profondément troublé. Je sus, que depuis plus de trois ans, il se plaignait d'une céphalalgie à peu près continuelle, avec pesanteur de tête et sentiment de constriction aux tempes, qui l'exaspérait le soir, après son travail, au point de le priver parfois de sommeil, au moins une partie de la nuit. Ces petites crises étaient précédées quelquefois de bouffées de chaleur à la figure et de tournoiement de tête, et suivies d'un bruit intolérable qui semblait se produire dans les oreilles et ressemblait à celui de plusieurs marteaux qui frapperaient sur une enclume. Ce malaise très-supportable, à l'origine, avait

volontaire. Cet état est à peu près le même que celui qu'il présentait lorsqu'il est sorti de l'asile, sur la demande de sa famille.

23 mai 1865. *Signé*, E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Bo... (Louis) est dans un état de mutisme volontaire. Démonomanie. Penchant au suicide. A maintenir.

8 avril 1865. *Signé*, E. Lisle.

considérablement augmenté sous l'influence du chagrin et des inquiétudes qu'avait donnés à Bo... la maladie de son enfant. Les nombreuses observations analogues que j'avais faites depuis deux ans, m'autorisaient à croire que celui-ci n'avait pas été étranger à la facilité avec laquelle s'étaient développés les hallucinations et les autres accidents survenus à la suite de la violente secousse morale à laquelle ce malheureux avait été soumis. Malgré l'insuccès de mes premières tentatives, je me décidai donc à recourir de nouveau à la médication arsenicale.

Elle fut reprise le 15 août 1866, et comme il me paraissait probable que la dose d'arsenic avait toujours été trop faible la première fois, je commençai par celle de 10 grammes de solution au millième. Celle-ci fut élevée, en moins de 15 jours, à 12, 14 et 16 grammes, et enfin portée à 18 grammes, le 3 septembre suivant. Dès le 29 août, une amélioration réelle avait été obtenue. Louis Bo... était plus attentif et moins indifférent à ce qui se passait autour de lui; il écoutait et paraissait comprendre ce que je lui disais, mais ne répondait pas. Il se montra, ce jour-là, plus communicatif et fut très-sensible au reproche de paresse et de fainéantise que je lui adressai; il parut vouloir s'excuser sur sa faiblesse en me montrant son corps exténué et d'une maigreur de squelette. Mais j'insistai en affirmant que ses forces reviendraient peu à peu par l'exercice et par le travail lui-même. J'ajoutai que s'il voulait me prouver qu'il n'était ni un paresseux, ni un mauvais sujet, mais un ouvrier honnête et laborieux comme il était autrefois, il irait à la forge demander du travail au chef d'atelier qui, pour commencer, ne lui demanderait que des travaux faciles et en rapport avec ses forces.

Louis Bo... écouta ma petite mercuriale avec une

attention que je ne lui avais pas vue depuis sa première entrée à l'asile. Il était facile de lire sur son visage les impresssions diverses qu'elle fesait sur son esprit. Il se leva sans rien dire et se dirigea vers la porte de la division où il attendit patiemment que celle-ci fût ouverte. Un infirmier vint à lui, et celui-ci lui ayant demandé où il voulait aller, il répondit, à voix basse et presqu'en tremblant : à l'atelier du forgeron. On l'y conduisit aussitôt. Mais là, nouvelle station et nouvel embarras. Cependant, comme on ne paraissait pas faire attention à lui, il prit un marteau, pas trop lourd, et lorsqu'on posa le fer rougi sur l'enclume, il se mit à frapper comme les autres ouvriers. Le premier pas était fait, et c'était à mon sens le plus important. J'y voyais la preuve positive que les hallucinations avaient beaucoup diminué d'intensité et perdu une partie de leur empire sur l'esprit et la volonté du malade. J'en conclus encore que les facultés intellectuelles pouvaient être troublées ou perverties, la volonté opprimée, mais qu'elles n'avaient rien perdu ni de leur vitalité ni de leur énergie.

A dater de ce jour, l'amélioration fit des progrès rapides. Louis Bo... ne se fit plus prier pour aller au travail, et quelques semaines s'étaient à peine écoulées qu'il n'était déjà plus reconnaissable. Il était bien encore un peu sauvage et timide, et ne parlait guère qu'à voix basse. Mais il n'avait plus les yeux constamment baissés et commençait à regarder en face ses interlocuteurs. Il travaillait avec assiduité, et bien, comme un excellent ouvrier qu'il était ; il ne parlait plus seul à l'atelier, et même il lui arrivait parfois de dire son mot lorsque la conversation l'intéressait. L'appétit était excellent et la digestion parfaite, le sommeil calme et réparateur. Les forces revenaient à vue d'œil. Je continuai cependant la

médication arsenicale, plûtôt par précaution que par nécessité, jusques à la fin de septembre, après avoir réduit toutefois la dose du médicament à 0,015 milligrammes.

Mais, comme dans les cas qui précèdent, c'était désormais du traitement moral que je devais attendre la guérison définitive. J'ai dit plus haut comment j'avais décidé Bo... à travailler, ce qu'il n'avait jamais voulu faire jusque-là. Cela doit vous suffire, Messieurs, pour vous donner une idée des moyens que je dus employer pour détruire une à une les idées fausses que les hallucinations lui avaient données, pour réveiller les sentiments affectifs éteints depuis si longtemps, etc., etc. Je vous en épargnerai donc le détail, et je me contenterai d'ajouter que, le 10 octobre suivant, je trouvai Bo... si raisonnable et si complètement guéri que je crus pouvoir lui accorder sa sortie sans aucun inconvénient. Je lui avais accordé déjà et à plusieurs reprises des sorties provisoires qui lui avaient fait un bien infini, et pendant lesquelles il avait revu ses anciens patrons et s'était procuré du travail. Car c'était surtout sur la reprise immédiate de ses anciennes habitudes laborieuses que je comptais pour le préserver de toute rechute et rendre sa guérison définitive et durable.

Réflexions. — Voilà, Messieurs, une observation que vous devez trouver déjà bien longue, quoique je l'aie abrégée autant qu'il m'a été possible, et n'en aie conservé que les circonstances les plus importantes. Cependant, j'espère que vous m'excuserez si j'y insiste encore quelques instants. Elle présente, à

mon avis du moins, plus d'un enseignement sur lequel je dois encore appeler votre attention. Au point de vue clinique, cette longue maladie est de même nature que celle qui existait dans les cas précédents. Les hallucinations et les accidents cérébraux y jouent le même rôle. Ils précèdent le délire et en sont, à n'en pouvoir pas douter, la cause déterminante. Ce sont eux qui l'entretiennent, et lorsque, en raison même de leur persistance, celui-ci s'est transformé et redevient une véritable folie, ce sont eux encore qui opposent un obstacle invincible à sa guérison. Cela dure ainsi, pendant plus de trois ans ; la maladie semble changer plusieurs fois de nature ; ses expressions symptômatiques les plus apparentes, celles que l'on voyait à peu près seules autrefois, varient extrêmement, surtout pendant le premier mois ; elle passe alternativement, comme on dit encore aujourd'hui, de la manie à la mélancolie, et de la mélancolie à la manie. Mais elle reste, en réalité, invariable dans sa double essence : les hallucinations avec leur cortège d'accidents cérébraux d'une part, et de l'autre l'aberration des facultés intellectuelles et morales, les idées fausses, la perversion de la volonté, etc. Aussi, n'est-ce qu'après avoir guéri les premiers à l'aide

de l'arsenic, qu'il m'est possible d'atteindre les seconds, en agissant directement sur l'âme par le traitement moral. Cette séparation si tranchée entre les deux ordres de phénomènes qui dominera, tôt ou tard, la pathologie et la thérapeutique des affections mentales ressortira plus clairement encore des faits qu'il me reste à mettre sous vos yeux. J'aurai donc occasion d'y revenir par la suite.

Au point de vue de la civilisation et de nos mœurs populaires, vous avez certainement été frappés des circonstances bizarres qui ont précédé de si près l'invasion de cette terrible maladie, et en ont été la cause déterminante la plus active. Vous vous serez demandé, sans doute, comment il est possible que, dans une ville de plus de trois cents mille habitants, qui a la prétention d'être considérée comme la seconde ville de l'Empire, il puisse se passer, de nos jours, des scènes aussi grotesques et absurdes qu'elles sont dangereuses, et qui nous reportent à trois ou quatre siècles en arrière. Il n'y a rien là cependant qui doive trop nous surprendre. Cela prouve uniquement que, si les progrès de la civilisation moderne ne peuvent être contestés, il existe encore, jusque dans nos villes les plus importantes et les plus éclairées, une foule de gens

qui y sont restés, jusqu'ici, absolument étrangers.

Les traditions superstitieuses du moyen-âge, ou plutôt de tous les temps, ont conservé sur les masses une puissance énorme qu'on ne parviendra jamais, je le crains, à détruire complètement. Cela est triste à penser et à dire, mais cela ne saurait être contesté. Le besoin du merveilleux nous vient d'une faculté de notre esprit, la plus impérieuse peut-être et la plus puissante. La superstition, qui émane de ce besoin, pourra changer de forme et d'objet, s'effacer même pour un temps sous les efforts de notre raison; mais le germe en est impérissable et reste toujours en nous. Viennent des circonstances favorables à son développement, et vous le verrez grandir avec rapidité et produire les fruits les plus vigoureux. Sans parler de la fortune étrange des pratiques magnétiques et de l'homéopathie, rappelez-vous, Messieurs, l'été dernier, à Paris même, l'affluence de la foule aux consultations du zouave guérisseur! Rappelez-vous l'enthousiasme avec lequel tant de personnages plus ou moins illustres, et qui n'étaient pas des illettrés et des faibles d'esprit, comme notre pauvre Marseillais, accouraient auprès de lui et osaient demander la guérison de leurs maux à la puissance miraculeuse de son regard!

Enfin, il y avait, dans cette lamentable histoire, quelque chose de plus sérieux encore, au point de vue social et professionnel. Nous dûmes, M. le Dr Mittre et moi, nous poser cette question. Devions-nous rester indifférents et garder le silence en présence de faits aussi condamnables que ceux dont je vous ai dit les désastreuses conséquences ? Agir ainsi, n'était-ce pas encourager le triste héros de l'aventure à commettre de nouveaux méfaits, en assurant l'impunité de celui dont nous avions été témoin? N'était-ce pas nous faire indirectement ses complices? Nous comprîmes autrement notre devoir, et, sans aucune hésitation, nous prîmes la résolution de faire notre possible pour en empêcher le retour. Mais comment arriver à ce but? Nous n'avions pas beaucoup le choix des moyens. Un seul était possible et devait être efficace, c'était d'y intéresser la justice.

Ceci bien arrêté, restait la question de savoir si nous devions agir uniquement en notre nom personnel? Nous fesions partie l'un et l'autre de la commission administrative de la Société locale de médecine des Bouches-du-Rhône : nous devions donc lui poser la question et lui demander son avis. Après une délibération approfondie, celle-ci

invita son président et son secrétaire-général à nous accompagner chez le procureur impérial. Nous intervenions dès lors non plus individuellement, mais au nom du Corps médical des Bouches-du-Rhône que nous représentions. Notre démarche devait y gagner une grande autorité, nous le pensions du moins, et nous dûmes le croire, à en juger par la distinction de l'accueil qui nous fut fait (1).

Le résultat cependant fut loin de répondre à nos espérances. Car nous n'entendîmes plus parler de cette affaire, ni M. Mittre ni moi, et moins encore le président de l'Association. Et ce fut tout-à-fait indirectement et par hasard, que j'appris, quelques mois après, ce qui s'était passé. Le guérisseur avait été arrêté. Une instruction avait suivi, pendant le cours de laquelle on ne jugea à propos de nous interroger ni comme témoins pour raconter ce que nous avions vu, ni comme médecins, pour en montrer au juge toute la gravité. Enfin, cet homme avait été jugé et condamné, comme escroc je crois, à trois mois de prison et à une amende insignifiante. Trois mois de prison pour avoir précipité un

(1) Procès-verbaux de la Commission administrative de la Société locale de médecine des Bouches-du-Rhône. Séances des 12 novembre et 3 décembre 1865.

malheureux, égaré par ses promesses et ses mensonges, dans un abîme de misère intellectuelle et morale tel, qu'il n'est pas possible de s'en faire une idée quand on n'en a pas été témoin; pour lui avoir imposé d'avance, et pendant près de trois ans, tous les supplices et toutes les tortures de l'enfer; pour avoir privé une femme et deux petits enfants du travail du père de famille qui seul les faisait vivre, et les avoir réduits à la misère la plus profonde? C'est peu, beaucoup trop peu évidemment pour un pareil crime.

Je dois croire néanmoins, que les juges ont appliqué la loi dans toute sa rigueur, et qu'il leur aurait été impossible d'être plus sévères, alors même qu'ils auraient connu toute la vérité. Mais, s'il en est ainsi, le fait prend une importance bien autrement sérieuse. Il prouve, une fois de plus, l'insuffisance de la loi, dans tous ces cas, si nombreux, d'exercice illégal de la médecine, qui ont pour conséquence des accidents plus ou moins graves. Combien de gens sont mutilés et estropiés, pour le reste de leur vie, par la faute des rebouteurs et guérisseurs de toute espèce qui infestent nos villes et nos campagnes! Combien de maladies graves et quelquefois mortelles n'ont pas d'autre origine que

leurs pratiques occultes si chères aux gens ignorants et superstitieux ! L'histoire de Louis Bo.... en est un des exemples les plus graves et les plus douloureux que je connaisse. A ce titre, elle doit entrer dans le triste dossier que prépare notre Association générale, et qui finira peut-être par démontrer à tous que la Société n'est pas suffisamment protégée, et appeler enfin la sérieuse attention de nos pouvoirs publics, sur cette question délicate.

XII[e] Observation.

Dégoût du service militaire. Condamnations nombreuses considérées comme injustes. Régime détestable. — Mélancolie, affaiblissement général tant physique que moral. Céphalalgie continuelle, avec exacerbations violentes, étourdissements fréquents ; hallucinations de l'ouïe, folie de persécution. — Amélioration et retour complet des forces et de la santé physique, sans l'action de l'arsenic. Peu de changement dans l'état mental. — Traitement moral. — *Guérison.* Durée de la maladie, plusieurs années.

Le sieur de P... (Joseph), âgé de 34 ans, militaire, évacué de l'hôpital militaire du Dey, à Alger, est entré à l'asile le 13 octobre 1866.

La feuille d'évacuation de l'hôpital militaire portait la mention suivante :

« La maladie ne paraît pas être héréditaire, l'invasion » en est déjà ancienne, et est probablement une récidive.

» Elle présente le caractère de la continuité avec exacer-
» bations irrégulières; le malade n'est pas dangereux,
» mais cependant doit être surveillé.»

« Délire général, — monomanie extatique, — ten-
» dance à la paralysie.» Et plus bas: « le délire de ce
» malade roule sur tous les sujets ; cependant, on voit
» percer chez lui des craintes de persécutions, imagi-
» naires sans doute : phénomène propre aux déments
» paralytiques; — embarras marqué dans la parole.»

Fait à Alger, le 26 septembre 1866.

Signature illisible.

Voici, Messieurs, une histoire bien triste et bien douloureuse. M. de P... appartient à une excellente famille du Midi de la France et a reçu une éducation des plus distinguées. Il a perdu, très-jeune encore, son père et sa mère, et s'est trouvé, à 21 ans, maître d'une petite fortune. D'un caractère faible, mais ardent et passionné, il se laissa entraîner à Paris, dans le monde des viveurs où son nom et ses qualités brillantes le firent accueillir avec enthousiasme. Là il voulut, à l'exemple de ses nouveaux amis, tous beaucoup plus riches que lui, mener la vie à grandes guides, et en moins de deux ans il dissipa toute sa fortune. Puis, perdu de dettes et fatigué de débauche, il disparut sans prévenir personne et alla s'engager en demandant à être incorporé dans un régiment de zouaves en Afrique. Il avait un oncle, vieux général du premier Empire, dont le nom et les services pouvaient lui être très-utiles dans sa nouvelle carrière. Aussi l'embrassa-t-il avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses, et il lui fallut à peine un an pour arriver au grade de sergent.

Mais cela ne devait pas durer ainsi. Un jour vint, où à

la suite d'une violente discussion avec un de ses chefs, pendant laquelle il s'était trop rappelé ses anciennes habitudes de viveur, M. de P... dut comparaître devant un conseil de guerre. La loi militaire n'est pas indulgente ; il avait commis une des fautes les plus graves pour un soldat. Il fût donc condamné à cinq ans de travaux publics et à la dégradation militaire. Il y a de cela plus de dix ans, pendant lesquels ce malheureux a eu la vie la plus misérable, et d'autant plus cruelle qu'elle contrastait davantage avec ses habitudes de luxe et de confortable. Si j'en croyais ses récits de malade, bien exagérés sans doute, quoique, à vrai dire, je les aie trouvés presque dans les mêmes termes, dans la bouche de beaucoup d'autres condamnés militaires, il ne serait pas de supplice qui puisse être comparé, même de très-loin, à celui des travaux publics dans les silos d'Afrique.

Pour s'y soustraire, M. P... essaya de s'évader. Il y parvint même un jour, en compagnie d'un autre détenu ; mais ils furent repris, deux ou trois jours après, avant d'avoir pu quitter l'Afrique. Ce qui le fit condamner à une peine plus forte et vint encore aggraver sa position en lui fesant échanger la vie au grand air contre celle du cachot. Alors, il tomba dans le plus violent désespoir, et il voulut se donner la mort. Mais ses tentatives n'eurent d'autre résultat que de le faire surveiller de plus près et traiter plus durement. Il essaya de se laisser mourir de faim ; mais il n'eut pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Plusieurs années se passèrent ainsi, pendant lesquelles la santé de M. P... s'altéra lentement et de la manière la plus grave, celle du corps d'abord et un peu plus tard celle de l'âme. Car il me semble parfaitement démontré qu'il était fou depuis quatre ou cinq ans peut-être, lorsqu'on se décida à l'envoyer à l'asile. Tous ses actes,

pendant cette longue période, sont d'un fou dominé par des hallucinations: tantôt triste, craintif, en proie à des terreurs sans cause avouable, tantôt au contraire emporté, violent jusqu'à la fureur la plus aveugle, se roidissant contre tous les ordres qu'il reçoit, insultant tous les représentants de l'Autorité publique avec lesquels il est mis en rapport, et jusqu'aux membres du conseil de guerre devant lesquels il comparait. Les choses en arrivent à ce point, qu'au moment de son départ pour Marseille, M. P... avait été jugé et condamné treize ou quatorze fois, et qu'en additionnant toutes ces condamnations successives on arrivait au chiffre fabuleux de 68 ou 69 ans de prison, de fers, ou de travaux publics.

A son arrivée à l'asile, M. P... est calme, mais triste, inquiet, préoccupé ; il parle souvent seul et à voix basse. Ses yeux un peu égarés semblent chercher quelqu'un ou quelque chose ; son regard est timide et en-dessous. Il a peine à comprendre ce qu'on lui dit, et répond lentement, mais avec assez de justesse aux questions très-simples que je lui adresse. Il ne sait pas où il est, et se souvient à peine qu'il vient de faire une traversée de deux jours. Il me supplie plusieurs fois de ne pas le livrer à ses ennemis, et laisse voir, comme un éclair de satisfaction, lorsque je lui affirme qu'il n'est plus au pénitencier, et qu'il n'a rien à craindre avec nous. Mais son attention ne se soutient pas et il retombe bien vite dans ses préoccupations. Sa voix est faible, et sa parole légèrement embarrassée. Est-ce par timidité? ou bien faut-il y voir l'indice d'un commencement de paralysie générale, comme l'indique la feuille d'évacuation que j'ai sous les yeux. Cette dernière opinion semble la plus vraisemblable, car il existe un peu de tremblement dans les doigts, et des tressaillements fréquents dans les mus-

cles de la face. La langue cependant sort droite, et si elle tremble un peu, c'est d'une façon à peine sensible. Du reste, la constitution du malade paraît très affaiblie, sa maigreur est extrême, ses forces presque nulles. Sa marche est incertaine et lente, ce qui semble tenir surtout à sa préoccupation. — *(Régime tonique, viande rôtie, vin vieux, vin de quinquina. Tisane de houblon.)*

5 *octobre.* — M. P... s'est un peu rassuré et est devenu plus communicatif. Dès qu'il a cru comprendre qu'il n'était plus sous la dépendance immédiate de l'autorité militaire, il a vu, en nous, des amis et des protecteurs, et pour nous apitoyer sur sa situation, il a essayé de nous raconter ce qui lui est arrivé, et surtout de nous faire bien comprendre ce qui le menace encore. Je dis il a essayé, car ce n'est que bien des semaines après qu'il m'a été possible d'avoir de lui, d'une manière précise, les renseignements qui précèdent. Aujourd'hui ses idées sont extrêmement confuses, mobiles et légèrement incohérentes. Il se répète beaucoup et sans en avoir conscience. Sa mémoire est très affaiblie, sa sensibilité très-exaltée ; il s'attendrit et pleure avec une grande facilité. Sa timidité est extrême; un geste d'impatience, un mot dit plus haut que l'autre, une question qu'il ne comprend pas bien, suffisent pour l'effrayer ; alors il balbutie ou se tait et pleure, et il n'est plus possible d'en rien tirer. Cependant, à force de douceur et de patience, et après plusieurs interrogations successives, je parviens à savoir d'une manière positive, qu'il entend, depuis longtemps, une ou plusieurs voix qui l'injurient, le menacent ou lui annoncent toute espèce de malheurs nouveaux et des supplices atroces. Ces voix sont celles de ses anciens chefs ; il croit les reconnaître, et quoiqu'il ne les ait jamais vus, il est bien convaincu

qu'elles ne peuvent venir que d'eux ou de gens qui sont envoyés par eux. Il les entend, surtout la nuit, aussitôt qu'il ne dort pas, et souvent cela le prive complètement de sommeil. Elles varient beaucoup d'intensité, et sont accompagnées d'une espèce de murmure confus qui ne cesse jamais, ni le jour ni la nuit, et qu'il compare au bruit que fait le vent dans les feuilles des arbres. Il croit se rappeler que ce bruit existait déjà, depuis longtemps, lorsqu'il a commencé à entendre les voix. Et il a toujours eu la tête lourde et serrée depuis sa première condamnation. Enfin, il croit être certain qu'on met de temps en temps quelque poison dans ses aliments; car alors il voit trouble, et sa tête tourne à ne pouvoir marcher sans tomber.

Ces détails, qui me furent confirmés plus tard avec une grande netteté, lorsque M. P... fut en état de se rendre compte de ses impressions, rangeait celui-ci dans la catégorie des malades que j'avais soumis jusque-là à la médication arsenicale, et chez lesquels elle avait été si utile. Je lui donnai donc de l'arsenic et l'administration en fut commencée immédiatement par *dix grammes de la solution au millième. (Même régime. Tisane de houblon.)*

13 *octobre.* — Il y avait un peu de mieux depuis deux ou trois jours, et la dose de la solution arsenicale avait été portée la veille à 14 grammes. Mais il y a eu depuis hier quelques nausées et moins d'appétit; ce qui pourrait tenir à un commencement d'intolérance. Et comme le malade s'est plaint qu'on a voulu très-souvent l'empoisonner, je me hâte de supprimer la médication avant que ses soupçons soient éveillés à ce sujet.

23 *octobre.* — Les signes de légère intolérance observés le 12 et le 13, avaient cessé dans la soirée de ce

dernier jour, et le malade a recouvré un excellent appétit. Ses forces semblent se relever un peu, sa figure est meilleure. *(Solution Boudin, 10 gr., même régime. Tisane de houblon.)*

2 *novembre.* — L'amélioration a augmenté. L'état général est des plus satisfaisants et les forces reviennent à vue-d'œil. Il n'existe plus aucune trace de tremblement dans les mains, et la marche est plus assurée. La voix est plus haute ; cependant la parole est encore légèrement embarrassée ; mais le malade est toujours très timide, et balbutie sous l'influence de la moindre émotion. Ses idées sont plus nettes et moins mobiles. Les voix ont beaucoup diminué, surtout pendant la nuit ; aussi, le sommeil est meilleur, et dure souvent près de dix heures sans être interrompu. Il n'y a pas eu d'étourdissements depuis trois à quatre jours. *(Solution Boudin, 14 gr., même régime.)*

15 *novembre.* — L'amélioration de toutes les fonctions a fait des progrès remarquables, et le malade est presque méconnaissable. Il a demandé à travailler avec les autres malades dans le jardin de l'Asile, et il s'en trouve très-bien. Il n'a plus entendu les voix des invisibles depuis quatre jours. La tête est moins lourde et presque tout-à-fait libre. Il y a encore un peu de bruit dans les oreilles. Pas d'étourdissements. Quelques signes d'intolérance depuis hier. On n'a pas dépassé cependant la dose de 0,014 milligr. *(La médication est encore suspendue. Même régime tonique ; le vin de quinquina est supprimé.)*

4 *janvier.* — L'amélioration de la santé générale s'est maintenue et a même augmenté ; mais l'état mental est le même. M. P.... est toujours triste, préoccupé, taciturne. Il se croit en sûreté à l'Asile, mais il est loin

d'être rassuré pour l'avenir. Il faudra bien qu'il rentre au Pénitencier, et là toutes ses souffrances recommenceront, et ses ennemis, qui l'auront de nouveau en leur pouvoir, exécuteront les menaces qu'ils lui ont faites si souvent. Les hallucinations ne sont pas revenues. Mais les bourdonnements d'oreilles n'ont pas tout-à-fait cessé, et la tête est encore un peu lourde de temps en temps. *(Solution Boudin, 10 gr., même régime.)*

1er *février*. — Tous les signes de congestion cérébrale ont complètement disparu depuis quinze à vingt jours. Il n'existe plus aucune trace d'hallucinations, ni de bourdonnements d'oreilles. La parole est tout-à-fait libre ; mais l'état mental n'a changé en rien. Il est évident que la médication arsenicale et le régime tonique ont produit tout le bien qu'il était permis d'en attendre. Elle est donc supprimée d'une manière définitive, et le malade est abandonné pendant quelques jours à lui-même.

Mais que pouvait le temps pour relever ce malheureux brisé par l'isolement et l'abandon absolu dans lequel il avait vécu pendant de longues années, aigri par les injustices dont il se croyait victime, ulcéré par le souvenir de sa misère passée et la crainte de celle qu'il prévoyait encore, découragé enfin et désespéré par le sentiment de son impuissance et de son abaissement? Pour achever de le guérir il fallait sinon lui faire oublier le passé, au moins le convaincre que celui-ci ne reviendrait jamais. Mais comment arriver au but? Insister sur l'emploi de l'arsenic ou de tout autre médicament? Il n'y fallait pas songer. C'eût été certainement aussi absurde que si on s'avisait de demander à la matière médicale les moyens de consoler un homme qui vient de perdre l'objet de ses plus chères affections. L'âme était débarrassée désormais des fausses sensations qui l'obsédaient et l'avaient abusée

si longtemps. Elle n'était donc plus accessible qu'aux agents moraux, et il ne s'agissait plus que de choisir et celui qui devait être efficace et le moment de son application.

M. P.... conservait la conviction que rien ne pouvait le soustraire à la haine de ses prétendus ennemis. Il ne se rappelait pas bien exactement le chiffre de ses condamnations, mais il savait qu'elles l'obligeraient, si je le fesais sortir de l'Asile, à retourner au Pénitencier où il retomberait entre leurs mains. Et cette seule pensée suffisait pour le désespérer. Je lui offris de demander, et je crus pouvoir lui promettre d'obtenir sa mise à la réforme qui aurait pour conséquence nécessaire, sa grâce et sa mise en liberté immédiate. Je lui fis lire le certificat que j'adressais dans ce but au général commandant la division. Pour lui donner plus de confiance, je le chargeai de porter la lettre au commissionnaire de l'Asile qu'il ne quitta qu'à la porte de l'établissement. Cela lui fit du bien et le rassura un peu. Quelques jours après, il reçut la visite d'un médecin de l'hôpital militaire chargé d'examiner ma demande et de l'interroger pour constater son état. Celui-ci l'encouragea de tout son pouvoir et lui promit un avis favorable. Il commença à espérer, et les jours suivants, il parla beaucoup moins de ses ennemis et des supplices qui l'attendaient.

Mais que ferait-il de sa liberté s'il restait seul et abandonné de tous ? Il n'avait pas un sou vaillant, il était sans profession, et se sentait trop faible pour travailler de ses mains? Cette question qu'il me posa peu de jours après, était embarrassante, mais elle dénotait un grand changement et des plus favorables. J'essayai alors de le rapprocher des parents qui lui restaient et dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis plusieurs années. Je le dé-

cidai, non sans peine, à écrire à son oncle et sous ses yeux j'apostillai chaudement sa lettre, qui resta sans réponse. Ce silence le rejeta, pendant quelques jours, dans toutes ses inquiétudes et ses tristesses. Mais il reprit courage lorsque nous apprîmes enfin que le général était mort depuis trois ou quatre ans. Il reçut d'ailleurs à peu près en même temps une réponse des plus favorables de son frère, employé supérieur dans une administration importante, qui lui fesait les promesses de service les plus encourageantes et lui annonçait sa visite pour un jour très-prochain.

Cette visite eut lieu, en effet, quelques jours après, et opéra une véritable révolution dans les sentiments et les idées de notre intéressant malade. Il passa deux jours à Marseille avec son frère, et rentra chaque fois à l'Asile sans difficulté et dans un état d'esprit et de cœur plus satisfaisant. A dater de ce jour, M. P.... put être considéré comme convalescent. Il oublia pour ainsi dire ses ennemis et leurs menaces et n'en parla plus qu'en souriant et comme d'un rêve effrayant dont il était réveillé pour toujours. Son congé de réforme et sa grâce furent plus longs à obtenir que nous ne l'avions supposé, et, malgré les démarches actives de son frère, il dut passer encore six semaines à l'Asile. Il attendit patiemment, travaillant avec assiduité, tantôt dans le jardin de l'Asile, tantôt dans l'atelier de tailleur, et pendant cette longue épreuve il nous fut impossible de découvrir, chez lui, un signe quelconque de sa folie passée. Enfin, il quitta l'établissement le 13 mai 1867, et se réfugia chez son frère qui lui avait offert un asile.

Un an après et tout récemment, j'ai eu à Marseille, où j'étais momentanément, la visite de M. de P.... qui se rendait en Afrique. Il voulait me voir en passant et me

remercier, une dernière fois, des soins que je lui avais donnés. Sa vie n'avait été, depuis sa sortie, qu'une longue suite d'épreuves douloureuses. Il avait cherché avec ardeur une position modeste, une occupation quelconque, qui lui permit de vivre sans être à charge à sa famille, et malgré l'appui et l'active intervention de quelques parents et amis d'autrefois, il avait échoué complètement. Ses antécédents et surtout le séjour de quelques mois qu'il avait fait dans un asile d'aliénés lui avaient été toujours et partout un obstacle insurmontable. Enfin, las de lutter contre les préventions des hommes qui étaient sans pitié pour lui, il allait demander à Dieu, dans le couvent des trappistes de Stahouéli, un refuge contre la faim et le désespoir. Notre entrevue dura plus d'une heure; elle fut cordiale et pleine de confiance et d'abandon; la conversation roula sur toute espèce de sujets, et je n'y trouvai rien qui ne fût parfaitement raisonnable. M. de P.... me parla sans trop d'amertume du Pénitencier et de la vie de lutte, de misère et d'angoisses qu'il y avait subie. Son séjour à l'Asile ne lui avait laissé qu'un sentiment de profonde reconnaissance au souvenir des soins affectueux qu'il y avait reçus. Il était triste sans doute, mais nullement désespéré, et il comptait trouver enfin, en allant les demander à Dieu, dans la retraite qui lui était consacrée, la satisfaction des besoins du corps et la paix de l'âme que les hommes ne pouvaient pas lui donner. Je ne pus que l'encourager dans cette résolution. Mais les portes du couvent lui auront-elles été ouvertes?

Réflexions. — Je n'ai pas besoin d'insister, Messieurs, pour vous montrer que tous ces faits se

ressemblent, et que les réflexions, dont j'ai fait suivre le premier, s'appliquent également à tous les autres. Vous m'approuverez donc de les avoir réunis dans un même groupe, et de les distinguer avec soin du premier. Car, tout en présentant les plus grandes analogies avec mes premières observations, celles-ci en diffèrent cependant par un côté très important, celui de l'action exercée par l'arsenic sur les malades qui en font le sujet. Vous n'avez pas oublié, en effet, que chez les uns l'arsenic a guéri l'aberration de l'entendement en même temps que les hallucinations et les autres accidents cérébraux. Chez ceux-ci, au contraire, la médication arsenicale conserve, il est vrai, la même efficacité contre ces derniers symptômes, mais elle reste complètement impuissante contre le trouble des idées et des passions.

Pourquoi cette différence, et quelle en est la signification? La réponse à cette grave question serait possible maintenant, et vous devez la soupçonner déjà. Mais vous me permettrez, Messieurs, de la remettre après les quatre ou cinq observations qu'il me reste à mettre sous vos yeux. Celles-ci la rendront plus facile, et elle n'en sera que plus nette et plus catégorique.

TROISIÈME GROUPE.

Hallucinés guéris de leurs hallucinations par la médication arsenicale, et dont la folie a résisté à tous les moyens de traitement.

XIIIe Observation.

Maladie très-ancienne ; cause inconnue. — Céphalalgie habituelle, ayant son siége à la partie postérieure de la tête ; sifflements dans les oreilles ; étourdissements et éblouissements fréquents ; hallucinations de l'ouïe. Lypémanie, idées de persécution. — Médication arsenicale, reprise trois fois du 8 avril au 26 juillet 1864. *Amélioration* très-marquée. Les hallucinations et les accidents cérébraux cessent complètement. Pas de changement dans l'état mental. — Nouvelle cure en mars, avril et mai 1865. — Traitement moral sans résultat durable.

Le sieur Louis Vi...., âgé de soixante-six ans, boucher, marié et père de plusieurs enfants. Entré à l'asïle le 5 juin 1851 (1).

(1) *Certificat d'entrée.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Vi... âge de 51 ans, entré le 4 juin 1851, est dans un état de lypémanie avec penchant au suicide qui justifie son placement dans une maison d'aliénés.

Marseille, 5 juin 1851. *Signé,* Aubanel.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Vi... (Jacques-Louis) âgé de 51 ans, entré le 4 juin 1851, est dans un état de lypémanie avec penchant au suicide qui tend à s'améliorer, mais qui exige encore sa maintenue dans l'établissement. 20 juin 1851. *Signé,* Aubanel.

Cet homme était à l'asile, depuis douze ans environ, au moment de mon arrivée à Marseille. Il était habituellement tranquille et tout-à-fait inoffensif, triste, taciturne, à peu près étranger aux choses comme aux hommes qui l'entouraient; il avait été classé par mon prédécesseur parmi les lypémaniaques. Au premier abord, et, eu égard à la longue durée de la maladie, je le crus en démence. Cependant, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il parlait souvent seul et à voix basse, qu'il avait parfois des moments de mauvaise humeur et même de colère, et se plaignait de mauvais sujets qui le tourmentaient pendant la nuit et l'empêchaient de dormir. J'appris qu'il recevait généralement assez mal ses enfants lorsqu'ils venaient le voir, et était un peu moins calme, pendant quelques jours, après ces visites, qui étaien d'ailleurs très-rares. Aucun renseignement positif sur son état antérieur ou sur les causes qui l'avaient produit; et il était impossible de rien tirer du malade lui-même, qui gardait le silence le plus obstiné toutes les fois qu'on essayait de le faire causer.

C'était peu, beaucoup trop peu pour songer à entreprendre un traitement quelconque. Je dus abandonner le malade à lui-même comme on avait fait avant moi. Le peu que je savais de lui m'avait néanmoins laissé l'impression qu'il devait avoir des hallucinations de l'ouïe et peut-être aussi de la vue. Aussi pensai-je à lui, dès que j'eus constaté les excellents effets de l'arsenic sur quelques-uns de mes autres malades. Mais comment le faire parler et savoir de lui si j'étais ou non dans le vrai ? Le 7 avril 1864, je le fis conduire au bain, et là je lui affirmai que son obstination à ne pas répondre lorsque je l'interrogeais me prouvait qu'il était fort malade, et qu'il avait besoin d'un remède violent et très-désagréable,

que je serais obligé de lui administrer tous les matins jusqu'à ce qu'il fût guéri. Puis je lui donnai une douche que je tâchai de rendre aussi pénible et déplaisante que possible. Le moyen eut tout le succès que j'en espérais. Louis Vi... se décida enfin à parler, et je fus tout étonné de lui trouver une mémoire encore excellente et une grande suite dans les idées, malgré le délire le plus compliqué.

J'appris ainsi qu'il avait des ennemis nombreux et tout-puissants qui le poursuivaient depuis près de quatorze ans, qui lui avaient fait faire de mauvaises affaires, l'avaient ruiné complètement, et l'avaient enfin fait arrêter et enfermer avec les fous. Là ils sont, depuis lors, constamment après lui. Il ne les connaît pas, il ne les a jamais vus ; mais il sait parfaitement qu'ils sont cachés dans la maison, car il les entend à peu près constamment. Ils lui disent toutes sortes d'injures, l'accusent d'avoir commis des crimes abominables, et le menacent de tous les supplices, si jamais il en sortait. Ils ne peuvent rien contre lui, tant qu'il restera à l'asile, et ceci le rassure un peu. Mais il n'en est pas moins très-malheureux de les entendre ainsi tout le jour, et la nuit avant de s'endormir, et aussitôt après son réveil. Cela lui donne un mal de tête, parfois intolérable, et qui est surtout violent à la nuque. Ces hommes lui font entendre aussi des sifflements et toute espèce de bruits qui augmentent, encore, son mal de tête ; ils lui font monter le sang à la figure, lui troublent les yeux, et lui font tourner la tête, assez pour le faire tomber, s'il n'avait rienpour se retenir. Cela lui arrive surtout, lorsqu'après s'être baissé, il se relève brusquement; il vacille alors et reste presque aveugle pendant quelques minutes. Tout cela est l'ouvrage de ses ennemis, qui ne savent qu'inventer pour

le faire souffrir, et il sait bien que cela ne finira que lorsqu'il sera mort.

Le trouble de la circulation cérébrale était donc des mieux caractérisé, et l'arsenic évidemment indiqué. L'administration en fut commencée le lendemain, 8 avril, par 6 grammes de solution au millième pris à l'insu du malade, dans son vin, et à chacun de ses repas. Cette dose fut augmentée lentement d'un gramme tous les 5 jours environ, jusqu'au 14 mai, où elle fut suspendue pour quelques jours. On ne dépassa pas 12 grammes. Dès le 21 avril, un changement important s'était opéré dans l'état du malade. Les phénomènes de congestion cérébrale avaient considérablement diminué d'intensité et même de fréquence. Les voix entendues par le malade n'étaient plus distinctes que de temps à autre, et étaient remplacées, le plus souvent, par un bruit confus qui le fatiguait beaucoup moins. Aussi, le sommeil était meilleur, l'expression de la physionomie moins triste et moins anxieuse. Louis Vi.... était aussi devenu plus communicatif, et tout en conservant toutes ses idées fausses, ne se fesait plus prier pour rendre compte de ce qu'il éprouvait.

Le 4 mai, l'état général était encore plus satisfaisant. Les bouffées de chaleur, les éblouissements, les vertiges, ne revenaient plus que de loin en loin, la céphalalgie était remplacée par un peu de lourdeur de tête très-supportable. Les voix ne sont plus entendues que rarement, le matin, surtout au moment du réveil, et parfois aussi le soir. Elles sont remplacées par un bruit continu d'intensité très-variable, que le malade compare au cri de la cigale, et qui, loin de l'effrayer comme ceux qu'il entendait précédemment, semble l'amuser beaucoup. Il ne peut s'expliquer d'où ce bruit peut venir, car il sait

fort bien que la saison n'est pas assez avancée pour qu'il y ait des cigales dans les cours de l'Asile. Mais il ne veut pas admettre, avec moi, qu'il soit produit uniquement par une maladie de sa tête ou de ses oreilles. Ce ne peut être encore là qu'un nouveau tour que lui jouent ses persécuteurs *(La dose de la solution arsenicale est portée à 12 grammes.)*

14 mai. — Depuis trois ou quatre jours, l'appétit qui avait été excellent jusque-là, a diminué peu à peu, et hier, le malade a éprouvé quelques nausées qui se sont reproduites ce matin. Cependant, la langue est bonne, humide, rosée, pas de mauvais goût dans la bouche; mais en même temps, les yeux sont larmoyants, la conjonctive, un peu rouge aux paupières, présente quelques arborisations sur le globe oculaire. L'état général est de plus en plus satisfaisant. *(La médication est suspendue pour quelques jours et jusqu'à ce que ces légers signes d'intolérance soient dissipés).*

Celle-ci fut reprise le 22, portée encore à 12 grammes de la solution et suspendue de nouveau le 12 juin, pour les mêmes motifs. Enfin, elle fut reprise une troisième fois, le 28 juin; la dose fut élevée plus rapidement, mieux supportée, et portée jusqu'à 15 grammes, le 26 juillet. Mais ce fut sans grand profit pour le malade. Car elle dut être supprimée dès les premiers jours du mois d'août, au moment où je fus obligé de quitter mon service. L'état du malade était, d'ailleurs, resté à peu près complètement stationnaire depuis le 14 mai. Il n'avait rien perdu de ce qu'il avait obtenu jusque-là; mais il n'avait gagné rien de plus. Le bruit de cigale avait persisté à peu près dans les mêmes conditions, et rien n'avait été changé dans son état mental.

Lorsque je repris mon service, au mois de novembre

suivant, je trouvai Louis Vi..., un peu moins bien que je l'avais laissé. La céphalalgie était revenue, mais moins intense; elle n'occupait plus un point déterminé à la partie postérieure de la tête, et se bornait à une pesanteur habituelle, avec un léger sentiment de constriction aux tempes. Il y avait aussi de temps à autre, quelques étourdissements, avec nuages devant les yeux, et bouffées de chaleur à la face. Mais ils étaient beaucoup plus rares et presqu'insignifiants en comparaison de ce qui existait autrefois. Les voix distinctes n'avaient pas reparu; le bruit de cigale seul avait persisté, et prenait par moment des proportions qui fatiguaient beaucoup et inquiétaient le malade. Comme il n'y avait pas péril, je résolus d'attendre, et Vi... resta plusieurs mois encore entièrement abandonné aux efforts de la nature.

Mais la nature, comme il y avait lieu de s'y attendre, resta absolument inactive. Que pouvait-elle contre une maladie qui durait depuis si longtemps, et n'avait jamais apporté de trouble sérieux et durable à l'accomplissement des fonctions essentielles à la vie du corps? Contre une maladie à laquelle les organes de cet homme s'étaient faits à la longue, et qui était devenue pour eux comme un nouveau mode d'existence et une sorte d'état normal? Mais ce que la nature, réduite à ses seules forces, n'avait pu faire, il était encore permis d'espérer que l'art pourrait l'accomplir. Le changement remarquable obtenu l'année précédente, m'était du moins un encouragement à le tenter. Je repris donc la médication arsenicale le 12 mars 1865, et comme l'état des organes digestifs était beaucoup plus satisfaisant, je commençai par 10 grammes de solution au millième.

Quelques jours suffirent pour faire cesser complètement les symptômes de congestion cérébrale, y compris le bruit

si bizarre que Louis Vi... comparait au cri de la cigale. Celui-ci diminua d'abord d'intensité. Les cigales, disait le malade, sont plus loin ; puis elles se fatiguèrent et cessèrent leurs cris, d'abord pendant la nuit, ensuite une partie de la journée. En même temps, elles s'éloignaient de plus en plus ; le bruit qu'elles produisaient ne tarda pas à se réduire à une sorte de murmure lointain, toujours de même nature cependant, et qu'avec un peu d'attention, le malade reconnaissait encore parfaitement. Enfin, ce murmure lui-même s'éteignit tout-à-fait et pour ne plus revenir au moins jusqu'au jour où j'ai quitté l'asile en juin 1867. Ceci se passait vers les premiers jours d'avril 1865, la dose d'arsenic avait été élevée à 0,016 milligrammes depuis moins d'une semaine. Le médicament fut encore administré jusqu'au 25 avril, sans augmentation nouvelle, et sans produire aucun accident du côté du tube digestif. Cependant il survint à cette époque une légère conjonctivite qui me parut devoir être attribuée à l'action de l'arsenic, et la médication fut supprimée. Je dois ajouter que, par précaution et dans le but de prévenir le retour des phénomènes de congestion cérébrale, je fis subir une nouvelle cure à mon malade, du 25 juin au 10 août suivant. Puis, le choléra étant survenu, vous savez avec quelle violence, je dus donner tout mon temps aux victimes de la terrible épidémie, et Louis Vi... se trouva de nouveau et forcément abandonné à lui-même.

Il n'y avait peut-être pas d'ailleurs grand mal à ce que cela fût ainsi. Ne pouvait-il pas arriver que l'âme ou l'esprit, si on aime mieux, ne trouvant plus dans le cerveau malade et dans les fausses sensations qu'il en recevait, une cause incessante de trouble et d'erreur, en arrivât de lui-même et sans autre secours, à reconnaître et

corriger ses erreurs passées, et à reprendre enfin la liberté de ses jugements et de ses déterminations. Mais l'expérience ne fut pas heureuse, et en janvier et février 1866, Louis Vi... en était absolument au même point. Sa tête était tout-à-fait libre, la santé du corps parfaite et telle qu'on ne l'avait pas vue depuis plus de quinze ans. Mais la folie était restée absolument stationnaire ; les idées fausses, les craintes chimériques conservaient, sur le malade, le même empire que par le passé, et étaient encore les seuls mobiles de ses actes. Il était évident, dès lors, que, pour lui, comme pour les fous qui font le sujet des observations précédentes (de VII à XII), le moment du traitement moral était arrivé, et que seul maintenant celui-ci pouvait m'aider à combattre les aberrations de l'âme, comme j'avais guéri, à l'aide de l'arsenic, les troubles de la circulation cérébrale.

Mais que faire dans cette voie nouvelle et quels moyens employer? Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, que, par une singulière bizarrerie de son délire, Louis Vi... s'était persuadé, dès les premiers temps de son séjour à l'asile, qu'il ne courait aucun risque et que les menaces de ses ennemis seraient vaines, tant qu'il ne franchirait pas les portes de l'établissement. Cette conviction étant aussi entière aujourd'hui qu'autrefois, il devait suffire, cela paraissait du moins très probable, de faire sortir Louis Vi... de l'asile, au moins pour quelques heures, pour la détruire, et peut-être le convaincre en même temps que ses craintes n'avaient rien de fondé. Puis, il était permis d'espérer que, ce premier anneau rompu dans la chaîne logique de ses idées maladives suffirait pour entraîner tout le reste. Mais ici je me heurtai à un obstacle à peu près infranchissable que j'étais loin de prévoir, quoiqu'il doive se rencontrer assez fréquemment

dans tous les asiles; je veux dire l'indifférence et parfois le mauvais vouloir des parents du malade.

De grands changements étaient survenus, en effet, dans sa famille, pendant sa longue absence. Ses enfants avaient grandi loin de lui; ne le visitant que très-rarement, ils s'étaient accoutumés, peu à peu, à ne voir en lui qu'un étranger. Puis sa femme était morte, et la famille s'était dispersée. La plupart s'étaient mariés, avaient eu des enfants à leur tour, et avaient oublié d'autant les affections de leur jeunesse. Aussi, lorsque je leur annonçai que leur père allait beaucoup mieux, que j'espérais le guérir complétement et le faire sortir de l'asile, cette nouvelle les étonna et les effraya, mais les laissa indifférents. Lorsque je leur demandai leur concours pour essayer de l'effet que produirait sur lui une sortie provisoire, et une journée passée au milieu d'eux, ils le promirent avec un empressement apparent; mais à dater de ce jour on ne les revit plus à l'asile. Je leur fis écrire; les lettres restèrent sans réponse. Il me fallut donc y renoncer et tâcher de trouver des moyens plus praticables. Je voulus le faire travailler, espérant le distraire ainsi de ses préoccupations maladives, et le rappeler à la vie réelle; mais il n'avait rien fait depuis qu'il était à l'asile, et il ne savait plus rien faire. Il était vieux d'ailleurs (67 ans) et avait peu de force, et tout ce que je pus lui demander se borna à aller arracher un peu d'herbe dans le jardin de l'asile ou balayer les allées.

Quel bien pouvait produire une occupation aussi insignifiante, et qui, acceptée avec répugnance, s'éloignait ainsi complètement des habitudes anciennes du malade? Louis Vi... était boucher avant son entrée à l'asile, et je n'avais pas de boucherie à mettre à sa disposition. La situation était donc des plus embarrassantes. Plusieurs

mois se passèrent encore sans résultat sérieux, et, bon gré, mal gré, je dus une dernière fois abandonner le malade à lui-même. L'aurais-je guéri, d'ailleurs, que serait-il devenu? Il avait 67 ans, était délaissé de tous, incapable d'un travail quelconque; qu'aurait-il fait de sa liberté? Mieux valait évidemment pour lui, l'asile, où il avait la vie facile, et où il ne souffrait plus comme autrefois, depuis que les accidents cérébraux qu'il avait éprouvés si longtemps avaient cessé. Cela est triste sans doute et essentiellement regrettable; mais quel est le médecin de nos asiles qui ne s'est pas trouvé placé, plus d'une fois, dans cette alternative monstrueuse ou de ne pas oser guérir un de ses malades, ou d'avoir à se reprocher de l'avoir jeté dans une position plus malheureuse que celle que la folie lui avait faite? Et il en sera toujours ainsi tant qu'on n'aura pas organisé sur une large échelle le patronage des aliénés, à leur sortie des asiles qui leur sont consacrés.

XIVe Observation

Causes inconnues. — Lypémanie. Crises de violence et d'excitation revenant à des époques très-irrégulières, et provoquées par des hallucinations de l'ouïe. — La médication arsenicale fait cesser les hallucinations et les crises d'excitation. — La lypémanie et les idées fausses persistent et sont rebelles à tout autre traitement. — La maladie dure depuis quatorze ans.

Le sieur Jean-Baptiste Mé..., âgé de 40 ans, maçon, non marié, est entré à l'asile, le 26 août 1852 (1).

(1) *Certificat d'admission.* — Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Mé... (Jean-Baptiste), né à Marseille, âgé de

Jean Mé..., était à l'asile depuis plus de dix ans, lorsque je fus chargé du service. Il était tranquille et habituellement inoffensif depuis très longtemps. Il ne parlait jamais que lorsqu'on l'interrogeait, et seulement par monosyllabes. Il était classé parmi les incurables et paraissait en démence. Il travaillait un peu de sa profession de maçon, mais comme simple manœuvre, seule occupation dont il fût encore capable, ce qui venait à l'appui de ce triste pronostic. Enfin, il avait de temps à autre des crises de violence et d'excitation qui duraient peu de temps, et dont quelques bains et une douche avaient ordinairement raison. Mais je restai fort longtemps sans y prendre garde, rien dans tout cela ne pouvant me faire soupçonner qu'il fut susceptible de guérison.

Cependant, vers le milieu d'octobre 1866, mon attention fut attirée sur ce malade, par une de ses crises habituelles, qui commença presque devant moi, et se manifesta par des actes d'une nature singulière, surtout chez un dément. On vint me prévenir un jour, pendant ma visite, que Mé... venait de mettre en lambeaux les rideaux d'une croisée, près de son lit, où il attendait ma venue, et cela, le plus tranquillement du monde, sans emportement et avec la lenteur qu'il apportait à toutes ses actions. Je le trouvai, en effet, entouré de débris, et tenant encore à la main un morceau d'étoffe qu'il réduisait en charpie. Je le fis conduire immédiatement à la salle des

26 ans, entré le 18 août 1852, est dans un état de lypémanie qui justifie son placement dans une maison d'aliénés.

Marseille, le 19 août 1852. *Signé*, Aubanel.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Mé... est dans un état de lypémanie qui nécessite sa maintenue dans l'établissement.

Marseille, le 5 septembre 1852. *Signé*, Aubanel.

bains, où j'allai le rejoindre une heure après environ. J'avais voulu lui donner le temps de la réflexion avant de l'interroger.

Je lui promis de le laisser tranquille au bain jusqu'à l'heure du déjeuner, s'il me fesait connaître pour quel motif il avait ainsi déchiré un rideau qui ne lui appartenait pas, et au cas où je trouverais ce motif raisonnable. Il n'eut pas l'air de me comprendre et ne répondit pas. Je lui fis donner une douche qui lui délia la langue, un peu trop même d'abord; car il s'en suivit un flux de paroles auxquelles je ne compris absolument rien. Cependant, la première impression passée, il se calma un peu, et je finis par comprendre que s'il avait agi de la sorte, c'était parce qu'il en avait reçu l'ordre *des gens d'en haut* qui le menaçaient de le maltraiter et de le faire mourir s'il n'obéissait pas. Ces gens-là lui avaient parlé toute la matinée, comme ils fesaient assez souvent. Il avait refusé d'abord, s'était longtemps disputé avec eux, et n'avait cédé que sous la menace d'être immédiatement mis à mort. J'appris aussi que, depuis deux jours, il avait un très-violent mal de tête, et que le matin même on lui avait plusieurs fois soufflé un vent chaud à la figure, à la suite de quoi il avait vu rouge et trouble et la tête lui avait tourné jusqu'à le faire tomber.

Il me fallut près d'une demi-heure pour démêler ces faits au milieu des divagations de toute sorte dont ils étaient enveloppés. Mais il me fut démontré clairement que les facultés intellectuelles n'étaient pas aussi complètement affaiblies, chez Mé..., que je l'avais cru jusque-là, puisqu'il avait des hallucinations. Celles-ci s'accompagnaient aussi de signes évidents de congestion cérébrale, ce qui m'engagea à recourir à la médication arsenicale et me donna l'espoir, sinon de le guérir tout-à-fait, au moins de le soulager beaucoup. L'administra-

tion de l'arsenic fut commencée le 15 octobre 1866, par 10 grammes de la solution au millième, qui furent élevés rapidement à la dose de 12, 14, 15 et 16 grammes, et continuée ainsi jusqu'au 28 novembre. La crise fut très-courte, et dès le sixième jour toute trace d'hallucination ou de congestion cérébrale avait disparu. Mais là ne se bornèrent pas les effets appréciables du remède. Il s'opéra, en peu de jours, un changement remarquable dans toute l'habitude extérieure de Mé...; sa figure s'anima et prit une expression plus intelligente; il devint plus actif et fit plus d'attention à son travail. Au lieu de l'employer comme simple manœuvre, on put lui donner un aide et lui confier des travaux plus difficiles. Il se montra en même temps plus communicatif surtout avec ses camarades, et moins incohérent dans ses paroles.

Trois mois se passèrent ainsi sans crise d'aucune sorte. Pour hâter s'il était possible les progrès de cette espèce de résurrection de l'intelligence, je fis reprendre la médication arsenicale le 16 janvier 1867, et on la continua, dans les mêmes conditions que la première fois jusqu'à la fin du mois de février. L'amélioration fit encore quelques progrès pendant cette seconde cure et les mois qui suivirent. Il était facile de voir que l'âme de cet homme se réveillait peu à peu de sa longue torpeur. La mémoire surtout était beaucoup meilleure; il n'y avait plus eu ni crises violentes, ni hallucinations, ni vertiges, ni céphalalgie. La santé générale était des plus satisfaisantes, mais les idées fausses, les craintes chimériques, persistaient et avaient même pris un caractère plus franchement accusé. Enfin, je me disposais, vers la fin de mai, à soumettre Mé... à un traitement moral, plus direct et plus énergique, lorsque m'arriva la nouvelle de ma nomination au poste de médecin en chef de l'Asile de Bailleul, dans le département du Nord.

Aurais-je réussi dans cette nouvelle tentative? Cela me parait assez peu probable, je ne crains pas de le reconnaître. La maladie durait depuis plus de quinze ans; elle présentait depuis longtemps les signes les plus fâcheux d'un affaiblissement des facultés intellectuelles et morales, et de plus je me serais heurté probablement aux mêmes obstacles que j'ai signalés dans l'observation précédente, l'indifférence et peut-être l'hostilité de la famille. Toujours est-il, et c'est là surtout ce que je tenais à constater, que chez ce malheureux comme chez tous ceux qui font le sujet des observations qui précèdent, l'arsenic n'a guéri que ce qu'il pouvait guérir, la maladie du cerveau qui produisait la céphalalgie, les vertiges et les hallucinations.

QUATRIÈME GROUPE.

Individus devenus fous à la suite d'hallucinations passagères et dont la folie, entretenue par le souvenir de ces hallucinations, a été rebelle à la médication arsenicale.

XVe OBSERVATION.

Isolement et misère profonde pendant l'enfance et la jeunesse. — Vision de quelques minutes à l'âge de quinze ans. Exaltation des sentiments religieux; plus tard amour qui n'est pas partagé. Nouvelle vision, sept ans après la première. — Folie religieuse et de persécution.

Traitement par l'arsenic, sans résultat. — Traitement moral. — *Guérison.*

Cuv..., âgé de 29 ans, né à Baumont (Nord). Soldat au 1er régiment de zouaves, évacué, après plus d'un mois

de séjour, de l'Hôpital militaire du Dey, à Alger, et dirigé sur l'Asile de Marseille, où il entra le 2 mai 1864 (1).

A ma première visite, cet homme est calme, mais affligé et indigné d'avoir été pris pour un fou, et conduit dans un Asile d'aliénés. Il est parti d'Alger, dit-il, pour rentrer en France et se faire admettre dans un séminaire, y étudier la théologie et se faire prêtre. Il a eu des visions, rien n'est plus vrai, et celles-ci lui ont révélé sa mission divine. Dieu l'appelle à ranimer la foi catholique qui commence à s'éteindre partout. Le retenir dans un asile, sous prétexte de folie, serait un crime dont je serais responsable devant Dieu ; car je priverais ainsi la société des lumières qu'il a la mission de lui apporter.

Mis en rapport avec un halluciné comme lui, il reconnaît bien vite que celui-ci est fou ; mais quant à lui c'est différent. Il a eu deux visions qui lui venaient certainement de Dieu, et qui lui ont servi de guide dans toutes les circonstances de sa vie. La santé générale paraît satisfaisante ; la nuit a été bonne, il a beaucoup d'appétit, et ne se plaint que d'un peu de fatigue qu'il attribue à la traversée. La tête est fraîche et libre, la langue bonne, le pouls calme, à 68 pulsations. *(Bain de deux heures.)*

6 *mai.* — L'état de Cuv... n'a changé en rien. Pour me convaincre qu'il n'est pas un imposteur, ni un fou, il me prie de lire différents papiers qu'il destine à S. M. l'Empereur et qu'il a écrits à l'hôpital du Dey, avant son

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Cuv... (Joseph) est affecté de folie religieuse. Hallucinations de la vue, visions, etc.

3 mai 1864. *Signé*, E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Cuv... (Joseph) est affecté d'hallucinations de la vue; penchant à la tristesse et au suicide; quelques traces de délire ambitieux. A maintenir dans l'asile.

17 mai 1864. *Signé*, E. Lisle.

départ d'Alger. L'un d'eux donne des détails intéressants sur sa vie antérieure. Celle-ci a été toujours misérable. Il a perdu sa mère à l'âge de cinq ans, mais il a toujours conservé les sentiments religieux qu'elle s'était efforcée de lui inspirer. Son père s'est remarié, a eu d'autres enfants, et sa belle-mère l'a tellement maltraité, qu'à l'âge de douze ans il a fui la maison paternelle, pour se réfugier chez une sœur de sa mère. Il fut bien accueilli d'abord, et commençait à apprendre un état lorsque survint la Révolution de février. Son oncle, n'ayant plus de travail, lui mit quelques pièces de cinq francs dans la main et le jeta sur le pavé. Abandonné ainsi à lui-même il ne se désespéra pas cependant.

« Doué, dit-il, d'un caractère ferme et tenace et porté
« à la prière et aux impressions religieuses, m'isolant
« et fuyant les mauvaises compagnies, je me suis dès lors
« maintenu par le sentier de l'honneur et de la probité.
« Malgré la pente malheureuse où le destin m'avait jeté,
« j'ai vécu ainsi pendant le laps de temps de six années,
« continuellement sans asile, et sans personne pour me
« venir en aide, comme domestique ou apprenti, exposé
« continuellement à être regardé comme mauvais sujet
« et nuisible à la société. »

Enfin, las de de cette vie précaire, « La pensée provi-
« dentielle, lui vint de s'engager » pour y mettre fin. Mais l'état militaire ne fut pas longtemps de son goût. Il passait plus volontiers son temps au sermon qu'à l'exercice, ce qui lui valut des punitions fréquentes, et, par surcroît, les railleries de ses camarades moins dévots que lui. Pour l'achever, un amour violent, mêlé de mysticisme et de passion charnelle, qui paraît cependant être resté toujours purement platonique, inspiré par une jeune fille qu'il voyait tous les jours à l'église et ne pou-

vait voir que là, vint s'ajouter à l'exaltation de ses sentiments religieux, et le détourna de plus en plus de ses devoirs de soldat. « Pour un regard enivrant des deux « yeux de cette jeune fille, je me laissais tourmenter par « tous les mauvais traitements que mes mauvais cama- « rades me fesaient endurer de mon inattention aux « mille et une petites choses du service militaire. Sans « me plaindre, j'allais chercher une récompense, tous « les jours, à l'église Saint-Louis d'Oran. En priant « Dieu de concert avec elle, par la ferveur de l'esprit, je « me figurais et je crois encore qu'il y avait et qu'il y a « encore union de prières et de vœux avec elle. »

Cet amour exalté, ces pratiques religieuses de plus en plus ardentes, et les punitions continuelles qui en étaient la suite, agirent sur lui avec tant d'énergie qu'il compare sa vie « à ce que l'on peut appeler un long martyre. » Enfin, toutes ces causes d'excitation nerveuse augmentées encore de l'action du climat d'Afrique sur un homme du Nord, aboutirent à une maladie, sur la nature et la durée de laquelle je n'ai pu avoir aucun détail précis, mais qui dut être grave, puisqu'il fut envoyé en convalescence au dépôt de Porquerolles, aux îles d'Hyères. Etait-ce déjà de la folie? Cela me paraît assez probable, car à peine arrivé à Porquerolles, il eut une vision qui acheva de troubler son esprit, et dont l'influence sur le reste de sa vie, fut des plus désastreuses. Je copie textuellement la relation qu'il m'en a laissée, et qui me paraît avoir un grand intérêt au point de vue du diagnostic différentiel de la folie.

« Apparition et vision de Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Vers les premiers jours du mois de novembre 1858, il s'éleva une épouvantable tempête maritime sur l'île d'Hyères, où je me trouvais convalescent, appelé au dépôt

de Porquerolles. Sur les derniers jours de cette tourmente, qui se trouvait le 12 du même mois, dans la nuit, ma chambre fut envahie d'une lumière éclatante et céleste, au point que je ne voyais rien d'en haut du bout de la chambre par le jet miraculeux de cette divine lumière. Je me trouvais dans une antique cathédrale, devant une chapelle fesant face à cette lumière , lorsqu'en tournant mes regards vers le parvis du temple, je vis le divin Sauveur du monde couronné de gloire et resplendissant comme le soleil Phébus, venant vers moi ; ce céleste rédempteur ouvrit les yeux à deux aveugles sur le pas de la porte d'entrée, et venant vers moi d'un air paternel et miséricordieux, en me montrant son église et le Saint-Sacrement isolé en son temple désert, enfin, me montrant par ce signe divin que je devais être le premier flambeau de son église, et travailler à la semence de la foi et de l'humilité du christianisme. Après ce divin signe, je suis parti me prosterner devant la divine Majesté, il m'a béni et tout a disparu comme si de rien n'était.

« Je certifie, en vérité, que tout ce qui est contenu dans cette feuille n'est nullement appelé hypocrisie. Les personnes zèlées pour la propagation de ce divin miracle qui auraient la bonté de me protéger pour former un tableau, je leur en serais toujours reconnaissant.

« *Signé* : Cuv...

« Ex-zouave, monomanie philantropique.

« Je jure sur le salut de mon âme, ainsi que sur le saint Evangile, que la révélation divine dont la teneur suit que ceci est véridique. »

Cette pièce bizarre est suivie d'une autre de même nature rendant compte d'une vision que ce malheureux avait éprouvée sept ans auparavant et sur laquelle il avait

gardé jusque-là, le silence le plus absolu. Celle-ci est intitulée: Vision de l'embrasement du globe terrestre par le feu, vers le printemps de l'année 1851. « J'ai eu, « dit-il, une autre vision bien triste sur la fin du monde « consumé par le feu du ciel, dont la teneur est: je me « trouvais voyageant seul dans un chemin champêtre, « lorsque j'étais éveillé et aussi sain d'esprit que les per- « sonnes qui liront cette narration. »

Puis il raconte qu'en tournant ses regards vers l'ouest, il vit poindre à l'horizon une lueur rouge suivie de tourmentes épouvantables mêlées de vents enflammés et de rugissements affreux de la nature se transformant en un chaos épouvantable, etc., etc. Cette confusion déchaînée et cette mer de feu qui avançait vers lui d'un mouvement graduel et rapide lui inspira une terreur profonde, à tel point qu'il se sentait mourir et que son âme allait s'envoler, lorsque tout disparut. Il en fut troublé, ajoute-t-il, toute la nuit et une partie du jour. Puis il termine de cette façon caractéristique: « Je certifie au « nom de l'Evangile et sur le salut de mon âme que « cette vision a eu lieu, à Paris, vers le printemps de « l'année 1851. »

Signé: Joseph Cuv...
Ex-zouave qui a vu Dieu.

« Fait à l'hôpital du Dey, le 1er mars 1864 étant en « traitement pour monomanie folie. »

Le contenu de ces pièces suffisait bien pour démontrer que Cuv... était fou, et même devait l'être depuis longtemps. Mais cette folie était bien différente de celles dont je vous ai montré jusqu'ici des exemples. C'était une de ces folies simples qui n'altèrent en rien la santé du corps, qui ne se traduisent au-dehors, et seulement de

loin en loin, que par quelques actes exagérés ou excentriques, par quelques idées bizarres ou un caractère difficile, et qu'on désigne encore généralement sous le nom de monomanie. Elle s'était développée lentement et sans obstacle. Elle avait pu être méconnue jusqu'au jour où le nouveau prophète avait voulu abandonner son régiment pour se livrer tout entier à l'accomplissement de sa mission. Tant qu'il avait fait à peu près son service, ses chefs avaient bien pu le considérer comme un assez mauvais soldat ; mais, en somme, il valait mieux que beaucoup d'autres, et on lui passait, sans trop s'y arrêter, ses stations trop fréquentes ou trop prolongées à l'église. Et c'est ainsi qu'il avait pu vivre, pendant plusieurs années, à peu près comme tout le monde, tout en étant fou cependant, et de la folie la plus grave et la plus rebelle à tous nos moyens de traitement.

Car, le corps y restant complétement étranger, quelle prise peuvent avoir sur elle les remèdes même les plus énergiques que la matière médicale met à notre disposition ? Cuv... n'accusait, en effet, de souffrance d'aucune sorte. Toutes ses fonctions s'accomplissaient avec une régularité des plus satisfaisantes. Pendant plusieurs jours je l'étudiai et l'interrogeai avec un soin minutieux, et il me fut impossible de découvrir un signe quelconque de congestion ou de fatigue cérébrale. Il n'avait jamais eu, du moins d'une manière durable, ni pesanteur de tête, ni bourdonnements d'oreilles, ni étourdissements, ni troubles de la vision. Il croyait même pouvoir affirmer que ses deux visions si intenses, et dont le souvenir était encore si vivant, n'avaient été précédées ni suivies d'aucun malaise dont il ait eu conscience. Cependant, comme j'étais alors dans la première ardeur de mes recherches sur l'arsenic; comme, d'ailleurs, il avait eu des halluci-

nations, je me décidai à le soumettre à la médication qui m'avait donné déjà des résultats si satisfaisants.

Celle-ci fut commencée le 15 mai, et continuée, sans interruption, pendant plus de deux mois, jusqu'au 25 juillet suivant. Produisit-elle quelque bien? Rien ne m'autorise à le penser. Cuv..., rompu depuis longtemps à la discipline militaire, se soumit sans peine à celle de l'asile. Après avoir refusé toute espèce de travail, il s'ennuya sans doute et finit par faire comme les autres. Je lui répétais presque tous les jours, que je considérais ses visions et sa croyance à une mission divine comme autant de preuves de folie; j'ajoutais qu'il ne sortirait de l'asile que le jour où j'aurais acquis la preuve formelle qu'il en était guéri. Il n'en parla plus à personne, et prit assez d'empire sur lui-même pour accepter sans indignation et presque avec grâce, mes plaisanteries et celles de mes élèves. Sur mes observations réitérées, il réforma ses intonations de voix, ses gestes et jusqu'à son attitude que nous trouvions parfois trop humble d'autres fois au contraire trop altière. Mais ce n'était là qu'un changement insignifiant, et il est incontestable que l'arsenic n'était pour rien dans sa production. En forçant cet homme à s'observer lui-même, à dominer ses impressions maladives, je lui avais enlevé j'oserai presque dire, le vêtement extérieur de sa folie et comme son masque; mais le fond était resté le même et ses convictions n'avaient en rien changé. Car il ne se passait guère de semaines, sans qu'il fût surpris, lorsqu'il se croyait bien seul, se dédommageant amplement de la contrainte qu'il s'imposait, et redevenant lui-même et tout à fait tel que nous l'avions vu, pendant les premiers temps de son séjour à l'asile.

C'était cependant quelque chose d'assez important que

cette contrainte et cette dissimulation, et on pouvait y voir un premier pas vers la guérison. Il fallait donc persister dans cette voie, et tâcher d'obtenir davantage en recourant à des agents moraux plus énergiques. Mais j'en fus empêché par une maladie grave dont je fus atteint, vers le milieu du mois d'août 1864. Cuv... mit à profit mon absence, et dissimula si bien son état que mon collègue de la section des femmes, chargé de l'intérim de mon service, s'y laissa prendre et le renvoya de l'asile le 7 septembre suivant avec le certificat suivant :

« Le Médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le « nommé Cuv... (Joseph) est actuellement guéri de la « maladie mentale qui avait motivé son placement; cependant il serait désirable qu'un congé de convalescence de six mois fût accordé à ce militaire.

« 5 septembre 1864.

« *Signé*, D.-S. GIRAUD. »

Mais cette guérison n'était pas réelle, et je ne fus nullement étonné lorsque, six mois après, Cuv... nous fut ramené dans un état mental, tout à fait semblable à celui qu'il présentait la première fois. La feuille d'évacuation de l'hôpital du Dey portait les deux mentions suivantes :

« Cet homme dirigé sur l'hospice d'aliénés de Marseille, le 30 avril 1864, y est resté trois mois. Entré de « nouveau à l'hôpital du Dey le 7 avril 1865 ; son état « mental n'est nullement amélioré : et son état de santé « générale a empiré. Il est surtout sensiblement amaigri, « et la force musculaire a beaucoup diminué.

« Fait à Alger, le 8 avril 1865.

Signature illisible.

« Cuv... a été présenté à la revue trimestrielle de

« M. le général commandant la subdivision d'Alger. Son « chef de corps *affirme* qu'il est sorti plusieurs fois non « guéri de l'hospice des aliénés de Marseille. (C'est une « erreur ; Cuv.... n'y était jamais entré qu'une fois.) « Dans le cas où une nouvelle amélioration, si même elle « se produisait, ne serait pas de nature à permettre que « Cuv... reprît son service, il y aurait lieu de le pro- « poser pour la réforme, ce qui ne peut être fait que « sur l'avis de ceux qui ont dirigé le traitement spécial.

« 8 avril.

« Vu : *Le médecin en chef.*

« *(Signature illisible.)* »

Mon premier soin, après la réintégration de Cuv..., fut d'envoyer à l'autorité militaire un avis favorable à la mise à la réforme. Le malheureux avait pris le service militaire en aversion, et comme le médecin en chef de l'hôpital militaire d'Alger, j'étais concaincu que, fût-il bien guéri, il ne ferait jamais qu'un très-mauvais soldat. Je voyais de plus, dans cette mesure, un moyen excellent d'agir utilement sur son esprit, en vue du traitement à lui faire subir. Car le premier essai que j'avais fait de l'arsenic avait si complétement échoué que je ne songeai même pas à y recourir de nouveau. Comme pendant l'été précédent, la maladie était bornée à l'âme, dont les facultés étaient profondément troublées ; le corps n'y participait en rien. Quelques jours d'un bon régime, aidé d'un peu de fer et de quinquina, suffirent, en effet, pour ramener les forces et l'embonpoint. Le traitement moral pouvait donc seul avoir raison de cette maladie, si toutefois celle-ci était encore susceptible de guérison. Elle était bien ancienne déjà, et la lenteur de sa marche non plus que les circonstances au milieu desquelles elle avait pris naissance, n'étaient rien moins que rassurantes.

Cependant, je n'en crus pas moins devoir tenter encore quelque chose en faveur de ce malheureux. J'attendis donc une occasion favorable, tout en y préparant le malade par une foule d'attentions et de petits soins qui m'aidèrent à gagner sa confiance. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tous les moyens qui furent employés pour ébranler la foi de Cuv... dans la réalité miraculeuse de ses deux visions de 1851 et de 1858, et qui avaient été pour lui les signes matériels de son alliance avec Dieu et de la mission qu'il avait à remplir sur la terre. Il vous suffira sans doute, Messieurs, de savoir que trois douches données à propos, à peu de jours d'intervalle, et à l'appui de mes observations et explications ; que la crainte de passer pour un imposteur et un malhonnête homme, que je lui présentai sous toutes les formes, suffirent pour le ramener peu à peu à la vérité et lui faire détester les illusions et les erreurs qui l'avaient rendu si misérable ; et qu'enfin, il me fut possible de le faire sortir de l'asile et le renvoyer dans son pays natal, le 29 juin suivant, après deux mois environ de ce traitement.

Enfin, pour vous rassurer un peu sur l'avenir de Cuv... je dois ajouter que, pendant tout le dernier mois, il fut soumis, ainsi que le recommande Leuret, à une foule d'épreuves dont il sortit à son honneur, et que, malgré la surveillance la plus active, il nous fut impossible de retrouver chez lui un signe quelconque de folie. D'un autre côté, j'avais réussi à renouer les liens d'affection qui avaient existé entre lui et ce parent qui l'avait reçu lorsqu'il s'était résigné à fuir la maison paternelle, et j'en avais obtenu qu'il accordât de nouveau à mon convalescent un asile et du travail. Aussi, me paraît-il extrêmement probable que cette guérison, si prompte-

ment obtenue, et par un traitement exclusivement moral, aura été durable.

XVIe Observation.

Abus des boissons alcooliques, et excès vénériens. — Vision qui ne dure que quelques minutes, mais qui se renouvelle plusieurs fois, dans l'espace de quelques jours. Folie religieuse, possession diabolique, crainte de la damnation éternelle. — Fer et quinquina. Cautérisations ponctuées le long du rachis, bains d'affusion. — Amélioration très-marquée de la santé physique, même état mental. — Médication arsenicale, sans résultat. — Traitement moral. — *Guérison.*

Le nommé Pu.... (Joseph), militaire, âgé de 26 ans, évacué de l'hôpital militaire d'Oran, entré à l'Asile le 22 décembre 1863.

Cet homme nous arrive sans aucun renseignement ni sur la cause de sa maladie, ni sur la forme qu'elle a revêtue au début. L'infirmier qui l'accompagne nous apprend seulement qu'il avait la vie la plus désordonnée, s'enivrant souvent en compagnie d'hommes mal famés et de femmes du plus bas étage, et que tout d'un coup et sans cause connue, il a changé complètement, il y a à peine quelques semaines. Il a abandonné les cabarets, et ne boit plus que de l'eau. Il passait tout son temps à l'église, au point d'en oublier les heures de son service. On le trouvait très-souvent à genoux, fesant de longues prières. Il marchait comme un automate, ne sachant plus ce qu'il fesait ni ce qu'il disait, jusqu'au jour où, ayant été trouvé incapable de tout service, il fut envoyé à l'hôpital d'Oran et de là à Marseille.

Que s'était-il passé et d'où vient ce changement? Joseph P..., n'est pas en état d'en rendre compte et n'a pas l'air de comprendre ce qu'on lui dit. Il parle seul, mais ce qu'il dit est tout-à-fait incohérent. Ce sont des mots ajoutés à des mots et sans aucune liaison entr'eux. La nuit a été tranquille; mais le matin il s'est enveloppé dans sa couverture, s'est mis à genoux et a fait une longue prière. Il a fallu l'habiller comme un enfant; cependant il a paru s'apercevoir qu'on avait changé ses vêtements, et, deux ou trois fois, il a prononcé le mot uniforme avec une certaine animation. Il est d'ailleurs pâle, amaigri, faible et paraît très-fatigué de son voyage. La langue est bonne, le pouls petit, 70 pulsations. On le met à l'infirmerie où il sera mieux surveillé et aura un meilleur régime. *(Bain de propreté, régime tonique, viande rôtie et saignante,* 20 *grammes de vin de quinquina, trois pastilles de fer, tisane de houblon.)*

4 *janvier* 1864. — L'état général est plus satisfaisant. L'appétit est excellent, la figure meilleure, le pouls plus fort ; un peu moins d'incohérence. On obtient quelques réponses assez justes lorsqu'on fixe vivement l'attention du malade. Il fait toujours beaucoup de prières. On l'a trouvé ce matin couché sous son lit, enveloppé dans sa couverture. C'était, dit-il, pour faire pénitence de ses péchés, et afin que le diable ne le vît pas. Quelques mouvements désordonnés et bizarres des membres supérieurs et du tronc. Ils paraissent plutôt volontaires que spasmodiques. *(Même prescription.)*

15 *janvier*. — Même état ou à peu près. *(Même prescription.)*

30 *janvier*.— Aucun changement important. Les mouvements des membres et du tronc sont plus prononcés et semblent involontaires. Joseph P... m'apprend qu'il a

eu la danse de Saint-Guy à l'âge de 11 ans. Il est moins incohérent et plus attentif. Il a essayé d'aider les infirmiers dans leur travail ; mais soit maladresse, soit inattention, il n'a fait rien qui vaille. *(Même prescription.)*

Rien à noter pendant les mois de février et de mars, sinon une amélioration de plus en plus prononcée de la santé physique. L'embonpoint, les forces et les couleurs de la santé reviennent peu à peu. L'incohérence et la mobilité dans les idées ont diminué en même temps. Mais il y a encore peu de mémoire, beaucoup de préoccupation, la même propension aux pratiques religieuses, et le malade n'est pas encore capable de rendre compte de ce qui lui est arrivé. Les mouvements involontaires deviennent plus prononcés vers la fin de mars, et prennent tous les caractères d'une chorée légère. *(On ajoute à la prescription, le* 20 *mars, des bains d'affusion tous les deux jours, et une cautérisation ponctuée avec le fer rouge le long du rachis, tous les huit jours.)*

25 *avril.* — L'amélioration a encore fait quelques progrès. La santé physique est des plus satisfaisantes. Le malade voudrait travailler, mais les mouvements choréiques, quoique beaucoup atténués, l'en rendent encore incapable. La mémoire est meilleure, mais l'exaltation religieuse n'a nullement changé. P... ne peut pas sortir de sa division sans aller à l'église. Il a essayé plusieurs fois de jeûner toute une journée pour faire pénitence. On l'a trouvé ce matin encore enveloppé dans sa couverture et couché sous son lit où il s'était mis, dans le même but. Pour couper court à ces habitudes, qui peuvent devenir dangereuses, je le fais mettre au bain, et là, après lui avoir bien expliqué que sa folie paraissant plutôt augmenter que diminuer, malgré le traitement qu'il a suivi jusqu'ici, je suis obligé de recourir à un remède violent

et proportionné à l'intensité du mal, pour arriver enfin à le guérir, je lui donne moi-même une douche. Celle-ci fit très-peu d'impression d'abord et sembla être acceptée comme une nouvelle pénitence. Il était très-important de détromper le malade, et après lui avoir de nouveau expliqué le motif qui me faisait agir, je recommençai en ayant soin de diriger le jet de l'eau de façon à le rendre aussi désagréable que possible. Cette fois, l'effet est plus puissant, et après quelques secondes, le malade demande grâce et promet de faire tout ce que je voudrai. J'en profite immédiatement pour l'interroger sur son passé, et j'apprends alors la singulière histoire que voici :

Comme on nous l'avait dit, P... vivait à Oran dans l'ivrognerie et dans la débauche. Ses parents qui sont dans l'aisance, lui envoyaient de temps en temps un peu d'argent qu'il dépensait dans les plus sales orgies. Sa santé avait beaucoup souffert de cette vie de désordre. Depuis quelques mois, ses digestions étaient pénibles, son sommeil léger et souvent troublé par des rêves affreux. Un jour qu'il s'était couché plus fatigué que de coutume, il fut réveillé en sursaut, vers le milieu de la nuit, par une douleur aiguë au cœur qui le jeta dans une angoisse terrible. Il voulut appeler un de ses camarades, mais il ne put parler ; car il sentit son âme se détacher de son corps et sortir de sa bouche, dans laquelle elle laissa une impression brûlante. Puis, *il la vit très-distinctement* voltiger autour de lui à la manière d'un papillon, et sous la *forme d'une flamme bleue, brillante et très-agréable à voir*. Cela dura ainsi dix minutes au moins ; puis la flamme rentra en lui par le même chemin, mais ne le brûla pas comme à sa sortie, et la douleur qui l'avait réveillé cessa aussitôt. Mais il resta longtemps très-fatigué et comme engourdi, quoiqu'il ne dormît pas, et il

eut beaucoup de peine à se lever lorsqu'il entendit le tambour.

Cette vision se renouvela trois fois, dans l'espace de trois semaines environ, toujours pendant la nuit et dans des conditions absolument semblables. Elle fit sur P... l'impression la plus profonde et bouleversa toutes ses idées. Il y vit un avertissement de Dieu qui voulait le sauver de la perdition à laquelle il marchait à grands pas. Il résolut alors de lui obéir et de faire pénitence pour expier ses péchés. De là, le changement remarquable qui s'opéra dans ses habitudes et dans sa conduite. Il aurait voulu passer toute la journée à l'église et à prier Dieu. Mais souvent il était distrait de sa prière par le souvenir de ses orgies, et il se prenait à en regretter les grossières jouissances. Il vit là l'intervention du diable qui voulait le ramener au mal, et peu à peu il en arriva à se croire possédé par une légion de démons. Son corps, dit-il, n'est plus qu'un cadavre déjà corrompu et qui lui est odieux et insupportable. Il n'est plus maître, ni de ses passions, ni de ses actions. C'est le diable qui est là toujours autour de lui, qui l'enveloppe de son esprit et le fait parler et agir malgré lui. Depuis son entrée à l'hôpital d'Oran, il n'a rien dit, ni rien fait, qui ne lui fût imposé par les esprits ténébreux qui le possèdent et qui le poussent toujours à mal faire.

Il a beau prier, se repentir et faire pénitence, il voit bien que Dieu l'a abandonné à son ennemi, et souvent, s'il avait un fusil, il se tuerait; car la vie lui est insupportable. Il ne sait même pas d'ailleurs s'il est mort ou vivant, etc., etc.

Tout cela est raconté avec assez de suite, et surtout avec une conviction des plus complètes. P... n'en voit ni les impossibilités, ni les contradictions. Il constate ce-

pendant, et là-dessus il est très-affirmatif, que toutes ces idées bizarres et absurdes ne sont basées sur aucune hallucination actuelle. Il a *senti son âme s'échapper de sa bouche, il l'a vue étant bien éveillé, et de ses propres yeux, voltiger autour de lui.* Mais depuis, il n'a rien vu de semblable. Il sait bien que le diable le suit partout et l'enveloppe de tous les côtés, *mais il ne l'a jamais vu, ni entendu, ni senti.* C'est un pur esprit qui est constamment en communication spirituelle avec lui; mais cette communication n'a jamais été corporelle. Le malade n'a jamais varié là-dessus, et plus tard, lorsqu'il était déjà convalescent, il me l'a de nouveau affirmé plusieurs fois. Je dois ajouter qu'il ne souffre pas de la tête et ne se rappelle pas en avoir jamais souffert d'une manière durable. Il n'a pas eu d'étourdissements, ni de bourdonnements dans les oreilles.

Cependant, le traitement que j'avais employé jusque-là n'ayant abouti qu'à une grande amélioration de la santé du corps, je pensai que la médication arsenicale serait plus efficace contre le trouble de l'esprit, et je la fis commencer le 6 mai suivant. Mais mon espoir fut complètement trompé. L'arsenic fut administré aux doses ordinaires jusqu'au 15 juin, repris ensuite le 1er juillet, élevé à la dose de 0,018 milligrammes et continué jusqu'au 15 août, sans accident d'intolérance d'aucune espèce, mais aussi sans amener aucun changement appréciable dans l'état mental. Il produisit cependant un assez grand bien, en consolidant la santé physique, et en faisant cesser complétement et d'une manière définitive les mouvements choréiques que le traitement antérieur avait seulement amoindris. Mais la guérison de la folie ne fut obtenue qu'à l'aide d'un traitement moral énergique et continué avec persévérance pendant près de deux mois.

Il serait trop long d'entrer dans le détail de ce traitement, qui ne rentre pas dans mon sujet. J'ajouterai, toutefois, que P..., entièrement guéri, sortit de l'asile le 18 novembre 1864, et ne rentra à son régiment que lorsque sa guérison eut été bien confirmée, par un congé de convalescence de trois mois, qu'il alla passer dans sa famille.

Réflexions. — Je crois, Messieurs, que je peux borner là les observations appartenant à cette première série. Celles-ci ont été choisies, ainsi que vous avez pu le voir dans mon troisième tableau, sur 180 faits de même nature. J'aurais donc pu en allonger considérablement la liste. Mais vous trouverez avec moi, je l'espère, qu'elles suffisent amplement pour me permettre de répondre avec clarté et d'une manière définitive aux questions que je posais au début de ce travail, et qui sont : 1° Quelle est la maladie que l'arsenic a guérie chez les fous hallucinés que j'ai soumis à son action ? Est-ce la congestion cérébrale ou l'hallucination ? Est-ce la folie ? 2° Quelles conséquences est-il permis de tirer de cette guérison ?

Vous avez vu plus haut, page 148 et suivantes, que si on analyse avec soin les faits en apparence si dissemblables réunis dans le premier groupe, on

retrouve, chez tous, deux ordres de symptômes plus ou moins bien délimités, et paraissant se rapporter à deux maladies distinctes. L'une primitive, parfois beaucoup plus ancienne que la seconde, dont elle est la cause occasionnelle évidente, revêt tous les caractères d'une congestion cérébrale ; l'autre, secondaire, accidentelle pour ainsi dire, est constituée par une aberration plus ou moins sérieuse des facultés de l'entendement. Je dis que ces deux ordres de symptômes *paraissent* se rapporter à deux maladies différentes et dérivant l'une de l'autre. Le développement progressif du phénomène, sa filiation successive et toujours à peu de chose près la même, la subordination constante du trouble des facultés de l'âme à la maladie du cerveau, tout semble, en effet, se réunir en faveur de cette thèse. Cependant cela ne suffit pas encore pour établir que les deux maladies soient entièrement indépendantes et puissent exister l'une sans l'autre. Cela ne nous dit pas surtout à laquelle des deux appartiendrait, dans ce cas, l'hallucination. Je dois même ajouter que, si on s'en tenait à ces premières observations, on serait disposé à considérer celle-ci comme un véritable trait-d'union entre les phénomènes de l'ordre physique et ceux de l'ordre intellectuel et moral,

Car elle était évidemment le fait dominant de la maladie, et il a suffi de la faire cesser pour amener la guérison complète des malades. Jusque-là donc, la question reste indécise, et la solution du problème posé plus haut ne semble pas possible.

Mais si nous essayons d'analyser de la même manière les observations qui suivent, les choses changent singulièrement de face. Ici, la délimitation entre les deux ordres de phénomènes se montre tout d'abord beaucoup plus tranchée. Les accidents cérébraux sont encore le point de départ de tout le désordre, et les hallucinations en sont le symptôme le plus important. Mais la folie est, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, plus générale. Les convictions délirantes des malades sont plus complètes, leur confiance en la réalité de leurs idées fausses est plus entière et plus tenace. Ils sont, on peut dire, plus fous que les autres, car leur folie est plus ancienne et s'est systématisée ; enfin, il ne serait plus possible de voir en elle, comme précédemment, un simple délire symptomatique de la maladie du cerveau qui l'avait précédée. Cependant la question resterait tout aussi obscure, n'était l'observation clinique qui suffit, à elle seule, pour la trancher d'une manière qui, j'ose le dire, sera définitive.

Ne voyons-nous pas, en effet, la séparation entre les deux maladies s'opérer, pour ainsi dire, sous nos yeux et de la façon la plus nette, sous l'influence de la médication arsenicale. Chez nos premiers malades, l'action de l'arsenic est très-rapidement efficace, et la folie est guérie en même temps que les accidents cérébraux. Chez les derniers, par contre, cette action est beaucoup plus lente. Plusieurs mois de traitement et chez quelques-uns plusieurs cures sont nécessaires pour triompher de la maladie cérébrale et en faire cesser tous les phénomènes. Céphalalgie, lourdeur de tête, bouffées de chaleur, vertiges, bourdonnements d'oreille, hallucinations enfin, diminuent peu à peu et finissent par disparaître tout-à-fait. Mais l'action curative de l'arsenic ne va pas plus loin, et quelque temps qu'on en prolonge l'administration, les idées fausses, les convictions délirantes, les perversions de la volonté, etc., persistent sans modification appréciable, Et, comme pour rendre la démonstration plus complète, cette dernière affection, après avoir ainsi résisté à l'arsenic, guérit, à son tour, à la suite d'un traitement purement moral.

Il existe donc, chez ces malheureux, deux maladies absolument différentes. L'une qui affecte exclu-

sivement les centres nerveux encéphaliques, et se traduit au-dehors par tous les signes d'une congestion sanguine d'une nature spéciale, parmi lesquels l'hallucination joue le rôle le plus important; l'autre qui s'élève plus haut, et va frapper dans ses facultés les plus essentielles, l'esprit, l'âme, l'entendement, ce que vous voudrez ; l'expression importe peu, pouvu que nous nous entendions sur le fait en lui-même. Je dois, Messieurs, vous faire remarquer en même temps que, tout en séparant ainsi chez nos malades ce qui vient de l'âme et ce qui appartient à l'organisme, l'arsenic nous permet d'assigner à l'hallucination son véritable rôle et de pressentir sa nature intime. Toutes nos observations se réunissent pour établir, comme nous le disions dans notre mémoire, qu'elle n'est qu'un phénomène de l'ordre physique et qu'elle dépend exclusivement de l'encéphale. Loin de faire partie intégrante de la folie, comme on l'a cru jusqu'ici, elle n'en est en réalité qu'une cause déterminante des plus actives et la complication peut-être la plus sérieuse.

Prenez, en effet, ces faits un à un, et vous verrez, chez tous, la folie s'isoler peu à peu des hallucinations et des autres accidents cérébraux dont la médication arsenicale a raison à la longue, et pure

désormais de toute complication de l'ordre physique, cédeт elle-même à l'influence des agents moraux. J'ai déjà appelé votre attention sur ce fait clinique si important, dans les réflexions dont j'ai fait suivre la première de ces observations, celle de François Ma..... (obs. VIIIe.) Il ressort plus clairement encore, s'il est possible, de l'histoire de ce pauvre menuisier de Nice (obs. x^e) si gravement atteint que sa maladie dure plus de deux ans, et que les hallucinations et les autres accidents cérébraux résistent plus d'un an à l'action de l'arsenic dont l'administration est reprise jusqu'à cinq fois. Ceux-ci cessent cependant et d'une manière complète et définitive. Mais qu'y gagne le malade ? Peu de chose en vérité, car, deux mois après, nous le retrouvons dans l'état suivant : la santé du corps est parfaite et Charles Th... travaille comme le meilleur ouvrier de l'asile. Il ne fait plus d'extravagances, ne parle plus seul: mais il est encore triste et taciturne, et conserve toute les idées fausses que les hallucinations lui ont données. Il se croit toujours sous la surveillance de ces personnages mystérieux que le préfet de Nice dirige, et qui ont fait périr tous ses parents. Il sait bien que, quoiqu'il puisse faire, il ne pourra jamais leur échapper, et que bientôt ils lui

feront subir les supplices atroces dont ils l'ont menacé si longtemps. Le raisonnement n'a aucune prise sur lui ; quand il est à bout d'arguments, il se tait, mais le lendemain il est absolument dans le même état.

Cet homme était donc encore fou, cela ne saurait être contesté. L'aberration des facultés intellectuelles et morales était aussi complète que par le passé. Mais cette folie était dégagée désormais de toute complication de l'ordre physique. L'esprit seul était malade et conservait l'habitude des jugements faux et des mauvaises associations d'idées, habitude contractée sous la domination des fausses sensations qui l'avaient obsédé et trompé jusque-là. Que pouvait maintenant contre cette maladie une médication physique quelconque? Rien évidemment, et l'impuissance radicale de l'acide arsénieux l'avait surabondamment prouvé. Que me restait-il donc à faire ? Une seule chose, à mon sens : agir directement sur l'esprit et le rappeler à la réalité en provoquant une de ces secousses morales énergiques qui seules peuvent, selon l'expression d'Esquirol : « Déchirer le voile interposé entre « le monde extérieur et le malade, et briser la « chaîne vicieuse de ses idées. »

Aussi, vous avez vu avec quelle rapidité une émotion forte et inattendue, survenant dans les conditions nouvelles où se trouvait Charles Th..., fit cesser chez ce malheureux les erreurs si nombreuses et si diverses que lui avaient apportées ses hallucinations. Cela prouve, à n'en pouvoir pas douter, que celle-ci était venue à son heure et alors qu'elle pouvait agir avec efficacité. Cela prouve encore que les agents moraux ne sont pas autant à dédaigner qu'on le dit à peu près partout aujourd'hui, et qu'ils peuvent rendre les services les plus signalés, à la condition toutefois qu'on veuille bien prendre la peine d'en étudier et d'en rechercher avec soin les indications. Mais cela prouve aussi, je ne saurais trop le répéter, qu'avant de songer à médicamenter un aliéné, *il faut rechercher et découvrir* ce qui, dans sa maladie, vient de l'âme et ce qui vient du corps; car alors seulement il est possible d'instituer un traitement rationnel, parce qu'alors seulement on sait dans quels cas les remèdes physiques sont indiqués et peuvent être efficaces, et dans quels cas, au contraire, on doit demander la guérison aux agents moraux.

Ces réflexions peuvent s'appliquer avec la même justesse à l'histoire de Séraphin P.... (obser. IXe)

à celle de Louis B.... (obser. xie) et à celle de M. de P... (obser. xiie). Permettez-moi, Messieurs, de m'arrêter encore un instant sur cette dernière. Les moyens de traitement que j'ai employés diffèrent beaucoup de ceux qui m'avaient si bien réussi chez Charles Th... Souffrez que je vous dise pourquoi. Cela m'éloignera un peu de mon sujet : mais cela peut être utile, aujourd'hui que tant de médecins ont oublié ce que c'est que le traitement moral et quelles en sont les indications.

Comme Charles Th.., M. de P.., était resté fou à la suite de la médication arsenicale à laquelle il avait été soumis à trois reprises différentes, et malgré la cessation complète et déjà ancienne des hallucinations et de leur cortége habituel de symptômes cérébraux. Il avait conservé la conviction qu'il avait, tantôt autour de lui, tantôt en Afrique, des ennemis puissants et implacables, et que rien ne pouvait le soustraire à leur haine. Il était condamné pour de longues années ; il ne sortirait donc de l'asile que pour retourner au pénitencier, où il retomberait entre leurs mains, et cette seule pensée lui rendait toutes ses terreurs passées et le jetait dans un morne désespoir. Cela ne manquait pas de logique, et tout me prouvait que, le cas échéant,

ce malheureux retomberait rapidement dans un état peut-être plus grave que celui dans lequel il était à son arrivée à l'asile.

Comme pour Charles Th.., le moment du traitement moral était donc venu pour lui. Mais à l'aide de quels moyens pouvais-je espérer rendre le calme et un peu d'espérance à ce malheureux, brisé par l'isolement et l'abandon absolu dans lesquels il avait vécu pendant de longues années ? Par quel artifice lui faire oublier ses prétendus ennemis, et arriver à le convaincre que ceux-ci n'avaient jamais existé que dans son imagination troublée et abusée par la maladie? C'était là, je le croyais du moins, la première indication à remplir, et pour y arriver, il fallait amener peu à peu M. de P... à cette certitude que ce passé si cruel et si redouté ne reviendrait jamais. Il fallait gagner sa confiance, l'entourer de soins et de prévenances, l'habituer à ne voir autour de lui que des amis ou des protecteurs, réveiller en lui les sentiments affectifs et leur donner un aliment, lui apprendre à espérer une liberté prochaine et une vie meilleure, etc., etc. Mais dans tout cela, il fallait surtout se garder de faire espérer ou de promettre autre chose que ce qu'on était sûr de pouvoir donner. Une déception pouvait tout

perdre ; une émotion un peu vive, une secousse trop forte pouvaient achever de briser cette âme depuis si longtemps endolorie.

Une grande lenteur et beaucoup de prudence étaient donc nécessaires. Ici, rien de semblable à ce qui s'était passé à propos de Charles Th... n'était possible. Tout différait dans les antécédents et dans l'état actuel du malade, dans les causes et les symptômes de la maladie. Tout devait différer également dans les agents du traitement aussi bien que dans leur mode d'emploi. Car, pour être utiles et efficaces, ceux-ci doivent être parfaitement appropriés au caractère, au tempérament, aux habitudes du sujet, à la forme et aux accidents de la maladie, à ses phases diverses, etc. Toutes choses extrêmement variables, comme vous le savez tous. Et à ce propos, j'espère, Messieurs, que vous me saurez gré de vous rappeler ce que Leuret disait si bien, il y a vingt ans, sur cette question si délicate des indications du traitement moral de la folie :

« Pour avancer sûrement dans la voie que j'in-
« dique, quels guides faut-il suivre ? de quels pré-
« ceptes doit-on se pénétrer ? Comment l'expé-
« rience acquise pourra-t-elle profiter à ceux qui
« viendront après nous ?

« Des préceptes, des guides, s'ils existent pour
« vous, ils sont en vous, ne les cherchez pas ailleurs.
« Le traitement moral n'est pas une science, c'est
« un art comme l'éloquence, la peinture, la mu-
« sique, la poésie. Quelque grand maître que
« vous soyez, donnez des règles ; celui-là seul s'y
« soumettra qui sera incapable de faire aussi bien
« que vous. Dans les choses physiques, des règles
« précises ; dans les choses mathématiques, des
« calculs rigoureux ; dans les choses morales,
« l'inspiration.

« Ne demandez pas à celui qui fait la médecine
« mentale autre chose que ce qu'il peut donner.
« Voulez-vous qu'il prescrive à ses malades la joie,
« l'amour, la frayeur, l'espérance, comme il pres-
« crirait un bain, une saignée, une dose de rhu-
« barbe ? Il n'y a pas de précepte, il ne peut pas
« y en avoir ; il y a seulement des indications, et
« ces indications varient à l'infini, car elles dé-
« pendent de la nature d'esprit du malade, de
« son caractère, de l'éducation qu'il a reçue, de son
« âge, de son sexe, de la forme, des causes et de
« la durée de son délire, de sa position sociale ;
« elles dépendent encore de ses relations habi-
« tuelles, de ce qu'il a fait, vu, entendu autrefois,

« hier, à l'instant, toutes choses sans nombre, et
« dont les combinaisons varient à l'infini ; elles
« dépendent aussi, et tout autant, du médecin, de
« son caractère, de son activité, de ses ressources,
« enfin de ce qui, dans l'esprit d'un homme, peut
« agir sur l'esprit d'un autre homme. Pour com-
« battre une même maladie, deux médecins pren-
« dront chacun un parti différent, et pour chacun
« d'eux ce parti pourra être le meilleur, parce que,
« trouvant en eux des facultés, des aptitudes qui
« ne sont pas les mêmes, ils auront choisi le moyen
« dont ils savent faire le meilleur usage. La phar-
« macie morale du médecin, qu'on me permette
« cette expression, est dans sa tête et dans son
« cœur ; il prend en lui-même ce qu'il donne à ses
« malades; ingénieux, il donnera beaucoup ; lour-
« daud, quoique savant, il ne fera rien de bon (1). »

Mais je ne dois pas oublier que là n'est pas le but principal de ce livre, et je me hâte d'y revenir. Les observations que je viens d'analyser m'autorisent à affirmer que, contrairement à l'opinion générale, l'hallucination est le symptôme prédominant d'une maladie du cerveau distincte de la folie ; que, de

(1) *Des indications à suivre dans le traitement moral de la folie*, par F. Leuret, p. 110. Paris, 1846.

plus, cette maladie est guérie à peu près constamment par la médication arsenicale, tandis que cette médication n'a aucune action sur l'aberration simple des facultés intellectuelles et morales. C'est là un premier fait qui me paraît désormais acquis à la science. On a fait, dans ces derniers temps surtout, bien des recherches et bien des théories sur les hallucinations. Que sait-on cependant de certain et d'incontesté sur leur mode de développement et sur leur rôle réel dans la symptomatologie de la folie? Rien, ou presque rien. En saura-t-on davantage après mes expériences sur l'arsenic? J'ose l'espérer; mais c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de me dire si je suis dans le vrai. Permettez-moi donc de vous rappeler, en peu de mots, ce qui ressort de plus clair de mes observations.

Je dis d'abord que l'hallucination est un phénomène de l'ordre purement physique qui, pour l'halluciné, revêt tous les caractères de la sensation véritable. J'ajoute qu'elle est le symptôme le plus important d'un état particulier et anormal de la circulation cérébrale, et constitue une maladie distincte. Je dis encore que cette maladie diffère de la folie autant et au même titre que la sensation diffère de la pensée. Elle produit souvent la folie, cela ne

saurait être contesté ; mais elle n'en est pas un des éléments essentiels et nécessaires. Il y a beaucoup de fous qui n'ont pas actuellement ou n'ont jamais eu d'hallucination. Il y a aussi des hallucinés qui ne sont pas aliénés et vivent de longues années sans présenter jamais un signe quelconque de folie. Si l'halluciné devient fou, cela vient uniquement de ce que son esprit, troublé par les fausses sensations qui l'obsèdent, finit par accepter comme réelles ces fausses sensations, et en même temps, les idées plus ou moins extravagantes qui en découlent logiquement. Car, il n'est plus possible de le nier, l'hallucination est tout-à-fait, pour le malheureux qui en est affecté, l'équivalent de la sensation normale. L'halluciné voit, entend, goûte, odore, sent en un mot, aussi nettement que si ses organes étaient en jeu et frappés par des images sensibles.

C'est une erreur, si l'on veut ; mais une erreur contre laquelle il est presque impossible de se défendre, surtout lorsqu'on n'en connaît pas l'origine. Rien, au surplus, n'est plus variable que la durée et l'intensité du phénomène. Presque toujours, au début de cette singulière affection, le sujet apprécie et juge sainement ces images fantastiques. Il s'en

amuse même parfois ; mais, quoiqu'il sache encore qu'elles n'ont rien de réel, il s'en étonne et s'en inquiète. Fort heureusement, elles sont presque toujours peu fréquentes et lui laissent de longs intervalles de repos, pendant lesquels il se rassure. Cela dure ainsi quelques jours, souvent des semaines, des mois et même des années. Puis il arrive un moment où, la maladie ayant augmenté, les hallucinations deviennent plus fréquentes, sont à peu près continues et remplacent, pour ainsi dire, les sensations normales. Dans cet état, peu d'hommes sont capables, quelque fortement doués qu'on les suppose, de résister longtemps à cette fantasmagorie terrible. L'esprit se trouble à la longue, et ne sait plus distinguer la vérité de l'erreur. Il perd sa voie de plus en plus, et s'abandonne enfin tout entier au désordre qui l'entraîne. Ce n'est plus maintenant qu'à de rares intervalles qu'il retrouve assez de force et de liberté pour comprendre et juger ce qui se passe, tant en lui-même qu'au dehors de lui.

Ce trouble de l'esprit et toutes les erreurs qui l'accompagnent sont donc le produit direct des hallucinations. C'est, à ce degré de la maladie, un véritable délire qui reste subordonné au trouble or-

ganique dont il émane. Il n'y a pas encore folie à proprement parler. Car si, par un traitement quelconque, vous réussissez à guérir la maladie du cerveau et à faire cesser les hallucinations, aussitôt disparaissent tous les signes de ce délire : *sublata causâ, tollitur effectus*. Vous avez vu, Messieurs, avec quelle rapidité merveilleuse la médication arsenicale a guéri ainsi les malades très-nombreux que j'ai réunis dans le premier groupe de mes hallucinés (1); ce qui m'autorise à affirmer que si les hallucinés étaient traités ainsi au début de leur affection, et pendant que celle-ci est encore à l'état aigu, tous ou à peu près tous seraient guéris de la même façon et avant de devenir réellement fous.

Mais, je ne saurais trop le répéter, les choses sont loin de se passer toujours ainsi. Chez un grand nombre de ces malheureux, la maladie se développe lentement ; ils restent longtemps calmes et inoffensifs, et des mois et même des années se passent, sans qu'on songe à réclamer pour eux les secours de la médecine. Beaucoup d'autres qui sont traités au début, mais par les méthodes ordinaires, n'en éprouvant aucun bien, sont bientôt abandonnés à

(1) Voir de la page 109 à la page 161.

eux-mêmes. Alors que se passe-t-il? Le trouble des facultés de l'entendement, qui n'était d'abord que passager et présentait des rémittences fréquentes, devient continu et se généralise. L'esprit contracte peu à peu l'habitude des raisonnements faux, des associations d'idées incohérentes ou impossibles; il se familiarise avec les conceptions délirantes les plus monstrueuses. En d'autres termes, le délire se transforme en folie. Celle-ci est bien encore le produit direct des hallucinations; mais elle acquiert progressivement une vie qui lui est propre et la sépare, tous les jours davantage, de sa cause génératrice. Ce fait si important est encore mis en lumière et rendu irrécusable par la médication arsenicale, qui guérit l'hallucination ou plutôt l'hypérémie cérébrale, dont celle-ci n'est qu'un symptôme, et laisse subsister la folie contre laquelle elle est absolument impuissante.

L'hallucination n'est donc pas un symptôme de la folie, comme on le croit aujourd'hui. Elle appartient, au contraire, à une maladie essentiellement différente et doit en être complètement séparée, comme on en a séparé la démence, l'idiotie, la paralysie générale, etc. Cela ressort plus clairement encore, s'il est possible, de l'examen attentif des ob-

servations XIII, XIV, XV et XVI. Nous voyons, en effet, des hallucinations qui existaient depuis plus de 15 ans cesser complètement et définitivement chez les deux premiers de ces malades, toujours grâce à l'acide arsénieux, ce qui n'empêche pas la folie de persister et même de résister ensuite à tous les moyens de traitement que j'ai dirigés contre elle. Les deux autres forment avec ceux-ci un contraste à peu près complet. Mais leur histoire n'en conduit pas moins aux mêmes conclusions. Ils n'ont eu que des hallucinations tout-à-fait passagères. Néanmoins, ces hallucinations ont été si vives, et elles ont laissé une empreinte si durable dans l'esprit de ces deux malheureux, que celui-ci en a été troublé profondément. Ils sont devenus fous sous l'impression de ce souvenir qui les obsédait. Mais leur folie est restée simple et n'a présenté aucun des troubles cérébraux que nous avons si souvent décrits. Aussi, je ne saurais trop le répéter, l'acide arsénieux n'a-t-il eu aucune prise sur elle, tandis que le traitement moral a été suivi d'un succès rapide et durable.

Ces faits particuliers que j'ai pris à peu près au hasard parmi les 180 observations de fous hallucinés, dont mon Mémoire n'est que le résumé, suffiront-ils, Messieurs, pour vous convaincre? Je

les ai racontés tels que je les ai vus, avec tous les détails nécessaires pour vous permettre de les comparer entre eux, d'en apprécier avec justesse les circonstances principales, et enfin de les juger. J'ose espérer que ce jugement sera favorable à ma thèse, et que vous les trouverez suffisants pour justifier les conclusions de mon Mémoire, et plus spécialement la quatrième, que je vous demande la permission de remettre sous vos yeux.

« L'hallucination, qu'on a considérée jusqu'ici « comme un symptôme de la folie, n'en est qu'une « complication toujours sérieuse et parfois des « plus graves. Il en est d'elle comme de la para- « lysie générale, de la démence, de l'idiotie, etc., « qu'on a si longtemps confondues avec la folie pro- « prement dite. Elle est le symptôme le plus carac- « téristique d'une maladie particulière du cerveau, « qui n'est autre qu'une espèce de congestion « cérébrale, encore peu connue dans son essence, « et qui peut aboutir à la folie, mais dont celle-ci « n'est nullement la conséquence nécessaire. »

Mais j'ai dit aussi que l'acide arsénieux, si utile dans la folie compliquée de congestion cérébrale et d'hallucinations, m'avait rendu de très-grands services chez un grand nombre de fous exempts d'hal-

lucinations, et présentant néanmoins des signes évidents d'hypérémie cérébrale. Voici donc, à l'appui de mon dire, une nouvelle série de faits qui, j'espère, vous paraîtront aussi intéressants que les premiers. Je commencerai par ceux qui présentent avec ceux-ci de certaines analogies, pour terminer par ceux qui s'en éloignent le plus.

Comme les premiers, je les partagerai en un certain nombre de groupes distincts, comprenant des observations :

1° De manie aiguë, avec ou sans hallucinations ;

2° De manie intermittente ;

3° D'incohérence, avec ou sans excitation ;

4° De mélancolie et stupeur ;

5° De paralysie générale des aliénés.

DEUXIÈME SÉRIE.

PREMIER GROUPE.

Manie aiguë, avec ou sans hallucinations.

XXIIe Observation.

Chagrin à la suite d'une perte d'argent. Insolation. — Céphalalgie, avec pesanteur de tête habituelle, s'exaspérant par moments au point de devenir intolérable, et s'accompagnant alors de bouffées de chaleur à la face et d'éblouissements; manie aiguë avec rémissions presque complètes et très-irrégulières; hallucinations de l'ouïe et de la vue pendant les accès. — Bains prolongés, ferrugineux, travail, sans résultats appréciables. — Traitement par l'arsenic. *Guérison.* — Durée de la maladie, un an environ.

Le nommé L.... (Ambroise), âgé de 26 ans, militaire, évacué de l'hôpital militaire de Rome, est entré à l'asile le 1er septembre 1863 (1).

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'asile des aliénés, certifie que le nommé L .. (Ambroise) est dans un état de délire

A ma première visite, je trouve ce jeune homme très-calme et à peu près complètement lucide. Ses idées sont seulement un peu mobiles, ses impressions fugaces. Il parle vite et avec animation. Mais sa mémoire est excellente, et il rend très-bien compte de ce qui lui est arrivé. A l'âge de 21 ans, à la suite d'une violente discussion avec ses parents pour des affaires d'intérêt, il a éprouvé quelque chose d'analogue à la maladie pour laquelle il a été envoyé à l'asile de Marseille. Il est devenu furieux, s'est enfermé chez lui et y a brisé tout ce qui s'y trouvait. Puis, comme il avait de la fièvre et souffrait beaucoup de la tête, un médecin lui a fait prendre des bains presque froids, des bains de pieds sinapisés, et, après une dizaine de jours, il a été complètement guéri. Mais peu de temps après, il s'est engagé pour échapper aux moqueries de ses voisins, et à peine arrivé au régiment, il a été envoyé à Rome où il est resté près de quatre ans.

Il y a quelque mois, L... apprit la disparition du notaire de son pays, chez lequel il avait placé une petite somme formant à peu près toute sa fortune, qui se trouvait ainsi perdue pour lui. Il en a éprouvé tant de chagrin qu'il en a perdu bientôt l'appétit et le sommeil. Ceci lui a donné des maux de tête violents qui l'ont rendu maussade avec ses camarades et susceptible à l'excès. Puis il a été pris tout d'un coup d'un besoin irrésistible

partiel avec un peu d'excitation et probablement des hallucinations de l'ouïe.

2 septembre 1863. *Signé* : E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé La... est affecté d'hallucinations de l'ouïe et plus rarement de la vue. Délire tranquille. Il y a un peu de mieux, mais il est encore nécessaire que le malade soit maintenu dans l'asile.

16 septembre 1863. *Signé* : E. Lisle.

de mouvement. Il sortait dans la campagne et marchait des journées entières, allant toujours devant lui sans but d'aucune sorte, jusqu'à ce qu'il fût brisé de fatigue. Un jour qu'il errait ainsi à l'aventure, c'était vers la fin de juillet, il arriva mourant de soif dans un petit vallon solitaire où coulait une fontaine, auprès de laquelle se tenait une jeune fille très-belle, une cruche à la main. En l'apercevant, celle-ci parut se troubler; cependant elle lui offrit sa cruche pour qu'il pût boire avec plus de facilité. Elle ne dit pas un mot et resta immobile; mais pendant qu'il buvait, elle le regarda avec des yeux languissants et amoureux, et lui fit bien comprendre qu'elle voulait être sa maitresse et se marier avec lui. Puis elle s'enfuit avec rapidité sans qu'il songeât même à la suivre.

Cette rencontre, si simple cependant, fit une impression profonde sur l'esprit de L... Deux jours après, en entrant dans un café, il vit la même femme, installée au comptoir; puis il l'aperçut encore dans la rue, et finit par la voir dans toutes les femmes qu'il rencontrait. En vain il cherchait à l'éviter en se sauvant dans les endroits les plus déserts. Celle-ci l'y suivait, le poursuivant des mêmes regards amoureux, tantôt tristes et sévères, tantôt provoquants; mais elle ne parlait jamais et ne se laissait pas atteindre. Cela dura ainsi plusieurs jours sans que L... osât en parler à ses camarades; mais sa manière d'être était si bizarre, il fit de telles extravagances, qu'on finit par s'en inquiéter, et on l'envoya à l'hôpital.

Le lendemain, vers le milieu de la nuit, il s'éveilla en sursaut et vit très-distinctement plusieurs personnes placées non loin de son lit qui le menaçaient par gestes, mais sans rien dire. Il se leva aussitôt, mais ces personnes disparurent, sans laisser aucune trace, et sans qu'il pût savoir par où elles avaient passé. Un moment après, il

entendit le cri d'une chouette, ce qui le jeta dans une frayeur extrême; enfin il vit le diable qui venait le chercher pour l'emporter en enfer. Il passa ainsi quatre jours au milieu des apparitions les plus bizarres et souvent les plus terribles, qui ne lui laissaient guère un peu de repos que pendant la journée. Il se rappelle fort bien qu'il avait très-chaud à la tête, et que celle-ci lui faisait mal au point de lui faire croire à chaque instant qu'elle allait éclater; mais il n'entendait aucun bruit entraordinaire. Il était évident pour lui que tout cela était l'œuvre de cette femme qui le poursuivait, qui devait être sorcière, et voulait l'entraîner avec elle en enfer. Mais il a confiance en Dieu; il l'a prié avec ferveur, pendant la traversée, de le délivrer des piéges malin, et Dieu l'a exaucé; car tous les sortiléges ont cessé, et les fantômes ne sont plus revenus. Il se trouve bien maintenant, et n'éprouve plus qu'un peu de mal à la tête qu'il sent très-lourde et fatiguée. (*Bain de deux heures; trois pastilles de fer, une au commencement de chaque repas. Tisane de houblon.*)

Quelques jours se passent ainsi, le malade se maintenant à peu près dans le même état, et travaillant tous les jours dans le jardin de l'asile. Mais le 22 septembre, les choses changent complètement de face. La femme à la fontaine est revenue pendant la nuit, et cette fois elle a parlé. Elle a menacé L... de le livrer immédiatement au diable, s'il ne veut pas se marier avec elle, et lui a annoncé que rien ne pourrait empêcher ce mariage, ni le soustraire à sa domination. Le jour suivant, le malade a vu les mêmes personnages qui l'avaient assailli à Rome. Mais ils parlent aussi, et le terrifient par leurs injures et leurs menaces. La tête est chaude et le front brûlant; le pouls est nerveux, fréquent, à 110 pulsations. Tout le corps est agité, par moments, de mouvements brusques et comme invo-

lontaires. Enfin, le 1[er] octobre, pendant la nuit, il est pris d'un accès de manie des plus violents, avec incohérence dans les idées et les actes, loquacité continuelle, fureur, insomnie, etc. Il casse et brise tout ce qui lui tombe sous la main, déchire son drap de lit et sa couverture; il chante, siffle, vocifère, etc., et on est obligé de le faire conduire à la 5e division. (*Bain de sept à huit heures; suppression des pastilles de fer.)*

Cet accès se prolonge ainsi sans changement sérieux, ni en bien ni en mal, jusqu'au commencement de l'été de l'année suivante. Il est interrompu toutefois par des rémissions fréquentes, presque complètes quoique très-courtes; elles ne durent guères que un à deux ou trois jours, et reviennent à des époques très-irrégulières. L... avait eu quelques accès de fièvre intermittente deux ou trois mois avant l'invasion de sa maladie actuelle. Comme la céphalalgie persistait, et qu'il s'y ajoutait de temps en temps des vertiges avec éblouissements et bouffées de chaleur à la tête, je me décidai à recourir à la médication arsenicale. Celle-ci fut commencée, le 23 mai 1864, par 6 grammes de solution au millième, et continuée jusqu'au 20 juillet suivant. La dose n'en fut augmentée que très-lentement; cependant elle fut portée jusqu'à 17 grammes, par jour, le 2 juillet, et maintenue à ce chiffre jusqu'au 13, où elle fut réduite à 14 grammes. Elle fut parfaitement tolérée jusqu'à la fin du traitement.

Les effets de celui-ci furent rapidement efficaces. Les rémissions augmentèrent de nombre et de durée; elles devinrent plus complètes. En même temps, l'excitation générale, les hallucinations, la céphalalgie diminuèrent d'intensité et les accès devinrent moins fréquents et moins longs. Au commencement du mois de juillet, le malade était presque complètement raisonnable, et les accidents

cérébraux étaient presque insignifiants. Le sommeil était calme et durait la plus grande partie de la nuit. Les visions avaient cessé tout-à-fait ; les hallucinations de l'ouïe n'étaient plus qu'un léger bourdonnement; il y avait encore des éblouissements, surtout lorsque le malade, après s'être accroupi, se relevait brusquement. La vue n'était pas entièrement nette ; il y avait souvent comme de petits cercles sombres et de diverses couleurs interposés entre les yeux et les objets extérieurs.

Enfin, ces derniers symptômes avaient cessé complètement quelques jours après, et L... put sortir de l'asile, le 30 juillet 1864, pour aller passer dans son pays un congé de convalescence de six mois, qui lui fut accordé sur ma demande... (1)

XVIII[e] Observation.

Jalousie excessive. Abus de l'onanisme. Chute sur la tête du haut d'une échelle. — Manie aiguë très-intense. Céphalalgie violente. —Vertiges fréquents. — Traitement par l'arsenic. — Guérison.

Le nommé B..., âgé de 40 ans, ouvrier serrurier, po-

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le nommé La... est convalescent depuis plus d'un mois de l'affection mentale, qui avait nécessité sa séquestration. Il peut être considéré comme guéri. Mais, pour rendre sa guérison durable, je crois qu'il serait très-utile de lui accorder un congé de convalescence de quelques mois.

23 juillet 1864. *Signé* : E. Lisle.

seur de sonnettes, marié, admis à l'asile de Marseille, le 17 octobre 1865 (1).

A ma première visite, je trouve cet homme dans un état d'excitation extrême et de fureur aveugle. On avait été obligé de lui mettre la camisole de force pendant la nuit et de le fixer dans son lit. Il était arrivé garrotté avec des cordes qui étaient entrées dans les chairs et avaient fait aux bras, et aux jambes surtout, des plaies considérables et d'assez mauvais aspect. Il se plaint amèrement des mauvais traitements que ses ennemis lui ont fait subir ; il parle ou vocifère sans interruption, proférant les menaces les plus sauvages. Il déchirera les entrailles de ses ennemis, broira leurs os, s'abreuvera de leur sang ; il essaye de mordre lorsqu'on s'approche de lui. Une bave écumeuse sort de sa bouche ; la face est rouge, couverte de sueur ; les veines du cou et du front gorgées de sang, la peau chaude, halitueuse ; le pouls plein, fort, tendu à 80 pulsations. Mobilité extrême dans les idées avec un peu d'incohérence. Cependant il n'est pas impossible de fixer, au moins pendant quelques instants, l'attention du malade, et alors on en obtient quelques réponses assez justes. *(Bain de sept à huit heures. Régime exclusivement lacté.)*

19.— B... est resté pendant dix heures au bain, et en est sorti au moins aussi agité qu'auparavant. La nuit a

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'asile des aliénés, certifie que le nommé Bo... (Antoine), est dans un état de manie aiguë. Hallucinations de l'ouïe et probablement de la vue.

18 octobre 1865. *Signé* : E. LISLE.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'asile des aliénés, certifie que le nommé Bo... (Antoine) est dans un état de manie aiguë. Un peu de mieux. A maintenir.

3 novembre 1865. *Signé* : E. LISLE.

été très-mauvaise ; pas une minute de sommeil. Cris et vociférations continuels. Le malade a pris près de trois litres de lait qu'il avale avec avidité toutes les fois qu'on lui en présente. *(Même prescription.)*

22.— L'état s'est aggravé. L'agitation et la fureur semblent encore avoir augmenté. Le malade dit lui-même qu'il est enragé, et défend qu'on l'approche. Il a une foule de diables dans son corps qui lui broient les boyaux et les os (ce sont ses expressions); d'autres lui ouvrent la tête avec des tarières, et lui déchirent la cervelle. Il boit toujours beaucoup de lait ou d'eau ; cependant la langue et les lèvres sont sèches et couvertes de fuliginosités de mauvais augure. Les plaies des bras et des malléoles sont en bon état quoiqu'il les irrite par le frottement. Le pouls toujours fort tendu, mais peu fréquent, 80 à 84 pulsations. *(Solution arsenicale 12 grammes. Même régime. On supprime les bains.)*

23.— Même état; il semble pourtant que les cris et la loquacité ont un peu diminué. La langue et la bouche sont moins sèches; une selle pendant la nuit, la première depuis l'admission du malade. *(Même prescription. Tisane de houblon.)*

25.— La dose de la solution arsenicale a été portée hier à 14 grammes. Il y a aujourd'hui un peu de mieux ; les cris sont moins violents et moins fréquents. B... est resté assez tranquille pendant environ deux heures cette nuit. Il parait même avoir un peu dormi. Même incohérence et même mobilité dans les idées; mêmes dispositions à mordre. Il déchire avec ses dents tout ce qu'il peut atteindre. Les fuliginosités des lèvres ont disparu ; la langue est toujours blanche mais humide, et commence à se dépouiller à la pointe et sur les bords. Pouls plus souple, encore fort, 75 à 80 pulsations. *(Solution arsenicale, 15*

grammes. Régime lacté. Une côtelette avec un peu de pain à midi. Tisane de houblon.)

30 *octobre.* — L'amélioration a marché rapidement et le malade est à peine reconnaissable. L'excitation générale a presque complètement cessé ou ne revient qu'à des intervalles très irréguliers, dure peu et est beaucoup moins vive. B... est plutôt irritable et emporté que furieux ; on a pu lui retirer la camisole depuis deux jours, et le laisser libre dans la cour. Cependant il a encore déchiré sa chemise avec ses dents ; il promet de ne pas recommencer. Il a dormi six heures la nuit précédente. Il a un appétit dévorant et tous les signes d'embarras gastrique ont disparu depuis deux ou trois jours. La portion entière lui suffit à peine, quoi qu'on y ajoute un litre et demi ou deux litres de lait. La céphalalgie qui était atroce a beaucoup diminué. Le malade ne se plaint plus que d'une grande pesanteur de tête avec constriction aux tempes. Les idées sont moins incohérentes, mais toujours très-mobiles; elles sont aussi moins tristes. B... ne parle plus des diables qui s'étaient emparés de lui. *(La dose de solution arsenicale qui était de 16 grammes, depuis deux jours, est portée à 18 grammes. Le reste* ut suprà.)

10 *novembre.* — Le malade va de mieux en mieux ; il est très-calme, et toutes les fonctions sont parfaitement régulières. Huit à dix heures de sommeil chaque nuit, Cependant les idées sont encore confuses et incohérentes. B... ne comprend rien à ce qui lui est arrivé, et n'en a qu'un souvenir très-confus. *(La solution arsenicale est portée à la dose de 20 gr., tisane de houblon).*

20 *novembre.* — B... peut être considéré comme convalescent; la mémoire commence à revenir, et il nous fournit quelques renseignements sur les causes de sa maladie, qui concordent assez bien avec ceux qui m'ont

été donnés, il y a deux jours, par sa femme et un de ses camarades. Il est tombé, il y a trois mois environ, du haut d'une échelle, et sa tête a porté fortement sur le parquet. Il avait déjà, depuis quelque temps, la tête lourde et parfois les idées embarrassées à la suite d'étourdissements qui devenaient de plus en plus fréquents. Il y a tout lieu de croire que la chute a été déterminée par l'un de ces vertiges. Enfin il avoue que, malgré son attachement pour sa femme, dont il était très-jaloux, il se livrait très-fréquemment à la masturbation ; c'était chez lui une habitude très-ancienne dont il n'avait jamais pu se corriger complètement, et qui était devenue, depuis quelques mois, un besoin irrésistible.

La chute dont il est parlé plus haut n'avait pas eu pour B... des suites graves, au moins immédiatement. Cependant, la céphalalgie avait augmenté peu à peu, et était devenue, dans les derniers temps, continuelle et tout-à-fait intolérable. Les vertiges étaient aussi devenus plus fréquents, au point de rendre tout travail suivi à peu près impossible. Il n'avait presque plus ni sommeil ni appétit. En même temps, son caractère avait changé ; autant il était autrefois bon, serviable et dévoué aux siens, autant il était aujourd'hui irritable, susceptible. Un rien le mettait en colère, et souvent le jetait dans une fureur aveugle, jusqu'à ce qu'enfin il tomba presque tout-à-coup dans cet état de délire intense et d'excitation violente que nous avons décrit plus haut. *(Solution arsenicale 18 gr., tisane de houblon; régime ordinaire; le lait a été supprimé depuis huit à dix jours).*

28 *novembre.* — B... est complètement rétabli ; la santé physique est excellente et, de son propre aveu, meilleure qu'elle n'a été depuis bien longtemps. Il se dit bien corrigé de ses détestables habitudes, et semble avoir

pris une ferme résolution de ne plus s'y abandonner jamais. Il travaille depuis plus de huit jours dans l'atelier de serrurerie, et s'en acquitte fort bien. Son intelligence, qui n'a jamais été très-développée, paraît revenue à son état normal. Enfin, ses sentiments affectifs se sont réveillés avec énergie. Il a revu sa femme avec une émotion et une joie qui me permettent de croire à une guérison complète. Il est très-reconnaissant de ce que j'ai fait pour lui ; il se rappelle avec effroi tout ce qu'il a souffert, et quoique se sentant très en état de reprendre son travail, il n'insiste pas pour avoir sa sortie immédiate. *(Le traitement arsenical est suspendu).*

25 *décembre.* — Depuis sept à huit jours, le malade paraît moins bien. Il est parfois triste et taciturne ; d'autres fois, au contraire, un peu plus gai que de raison, susceptible et irritable sans cause appréciable. Il se plaint en même temps d'avoir la tête un peu lourde, sans bourdonnements dans les oreilles. Il a eu deux ou trois vertiges depuis deux jours. L'appétit est excellent et les autres fonctions régulières. *(Solution arsenicale 10 gr.)*

8 *janvier.*— Tous les signes d'une rechute imminente que nous avions notés, il y a quinze jours, ont rapidement cessé sous l'action de l'arsenic, dont la dose a été portée à 0,015 millig. *(Solution arsenicale 15 gr.)*

30 *janvier.*— Le traitement a été continué pendant tout le mois de janvier, quoique le malade fût revenu complètement, depuis plus de quinze jours, à son état normal. *(Toute médication est supprimée).*

7 *février.*— B..., entièrement guéri, est sorti aujourd'hui, pour retourner dans son pays (1).

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé Bo... (Antoine), ne donne plus aucun signe de

Sept mois après environ, cet homme fut ramassé dans les rues de Marseille, mourant de faim et dans un état d'hébétude presque complète. On le ramena à l'Asile où j'eus grand peine à savoir de lui que, depuis sa sortie de Saint-Pierre, il avait vécu dans la misère la plus profonde. Il n'avait trouvé qu'un travail précaire, insuffisamment rétribué pour le faire vivre. Presque toujours oisif, il avait repris sa funeste habitude de la masturbation, qui l'avait jeté peu à peu dans cette stupeur intellectuelle et cette faiblesse physique dans lesquelles nous le retrouvions. Je repris immédiatement le traitement arsenical, aidé d'un régime tonique et fortifiant. Il s'opéra chez le malade un changement rapide, qui me permettait d'espérer une guérison prochaine. Mais celui-ci n'ayant plus son domicile de secours dans le département des Bouches-du-Rhône, fut transféré dans son département, moins de trois semaines après son retour à l'Asile, et je ne l'ai pas revu depuis.

XIXe Observation.

Chagrin causé par des pertes d'argent. Jalousie. — Céphalalgie habituelle, étourdissements fréquents. Bourdonnements dans les oreilles pendant les accès. Manie aiguë, incohérence dans les idées et les actes. Accès fréquents et très-irréguliers d'excitation portée parfois jusqu'à la colère. Pas de fureur.

Quelques bains. Traitement arsenical suspendu et repris trois fois. — Amélioration graduelle. Guérison.

M. R... (Ildefonse), âgé de 45 ans, employé dans une

folie depuis quelques semaines. Il peut être mis en liberté sans inconvénient et rendu à sa famille, qui le réclame pour le ramener dans son pays natal.

31 janvier 1866. *Signé* : E. Lisle.

administration publique, marié, admis à l'Asile le 4 novembre 1865 (1).

M. R... est un petit homme, maigre, d'une constitution débile en apparence, mais d'un tempérament bilieux, d'un caractère vif et emporté. La peau est brune, légèrement cuivrée, les yeux noirs, ardents, un peu égarés, les cheveux d'un noir de jais. La figure a dû être belle, mais les traits sont fatigués, autant par des excès antérieurs, que par la maladie. L'expression en est d'ailleurs extrêmement mobile; les passions les plus diverses, la tristesse et la joie, la colère, la frayeur, la haine, la piété, l'orgueil, etc., s'y peignent tour-à-tour ou plutôt en même temps et dans la même minute. M. R.,. ne peut rester en place ; il marche, s'arrête, s'assied, se lève et marche encore sans motif apparent, sans but déterminé. Il parle et gesticule avec feu ; l'instant d'après, vous ne pouvez en tirer une parole. Si vous parvenez à fixer un peu son attention, il est poli, plein de déférence, vous répond avec calme, et comme le ferait l'homme le plus sain d'esprit ; puis, au moment où vous croyez le tenir , il vous échappe tout-à-coup par quelques paroles brutales ou quelques injures sanglantes, et vous quitte en riant et en vociférant des paroles sans suite et tout-à-fait incohérentes. Quelques minutes après, il revient à vous, le sourire aux lèvres, les yeux et le geste caressants ; il a déjà tout oublié.

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé R... (Ildefonse) est dans un état de manie aiguë. Hallucinations probables de l'ouïe et de la vue.

5 novembre 1865. *Signé* : E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé R... (Ildefonse) est atteint de manie aiguë. A maintenir.

19 novembre 1865. *Signé* : E. Lisle.

M. R... est, à n'en pouvoir pas douter, un maniaque. Mais sa manie ne va jamais jusqu'à la fureur, et, chose étrange, il conserve, même au milieu du désordre le plus complet, la conscience souvent très-nette de ses actes les plus insignifiants, de ses paroles les plus incohérentes. Chez lui, la volonté est troublée et opprimée beaucoup plus que l'intelligence. Il a des moments de calme et de raison presque complète, pendant lesquels il se rend assez bien compte de ce qui se passe en lui. Il est sujet à des céphalalgies quelquefois très-violentes, qui le prennent presque subitement et à des intervalles très-irréguliers. Ces douleurs qui lui rendaient autrefois tout travail impossible, ont augmenté d'intensité et de fréquence dans ces derniers temps, et l'ont jeté peu à peu dans un état qui, depuis plus de trois mois, l'a obligé à renoncer à ses fonctions, et a fini par nécessiter sa séquestration à l'Asile. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, qu'il est frappé d'un semblable malheur. Il a déjà été atteint de la même maladie, il y a de dix ans, et a dû rester près d'un an à l'Asile, où il a été traité par mon honorable prédécesseur, le docteur Aubanel.

Presque toujours, la céphalalgie est précédée par des bouffées de chaleur, et s'accompagne d'étourdissements plus ou moins fréquents ; il n'y a pas de bourdonnements d'oreille. Le malade voit et entend aussi bien que de coutume ; il ne se rappelle pas avoir jamais eu ni visions ni hallucinations de l'ouïe. La douleur de tête occupe surtout le front et s'accompagne alors d'un sentiment de constriction intolérable aux tempes. Elle est quelquefois lancinante et ressemble, c'est le malade qui parle, à celle que produirait un insecte qui lui rongerait la cervelle.

Tout cela ressemble beaucoup aux effets produits par

la congestion des centres nerveux que j'observais chez nos autres malades. Il n'y manque guère que les hallucinations. La date de l'invasion est d'ailleurs déjà ancienne, et on pourrait presque dire qu'il n'y a pas eu d'état aigu. Aussi, quelques bains de quatre à cinq heures n'ayant amené aucun changement dans cet état, je me décide promptement à soumettre M. R... au traitement par l'acide arsénieux, qui fut commencé dès le 20 novembre suivant. Ce traitement fut très-long, et ne parut pas avoir tout d'abord une grande efficacité. Je fus obligé de suspendre, à trois reprises différentes, l'administration de l'arsenic, afin de laisser reposer le malade. Il est vrai que la dose ne dépassa jamais 12 grammes de la solution arsenicale au millième, c'est-à-dire 0,012 milligr. d'arsenic, celle-ci ayant toujours amené, au bout d'un certain temps, quelques signes d'intolérance gastrique. M. R... a été, en effet, un des rares malades chez lesquels j'ai observé ces signes d'intolérance qui se sont toujours bornés à quelques nausées, avec soif exagérée, sensation de chaleur et de sécheresse à la gorge, et un peu de diarrhée. Je dois ajouter qu'ils ont toujours cessé spontanément, moins de 24 heures après la cessation de la médication.

Il est inutile, je pense, de suivre jour par jour, et de rapporter avec détail toutes les phases de cette longue médication. Quoique plus lente que chez la plupart des malades qui font le sujet de mes précédentes observations, son action n'en fut ni moins certaine ni moins efficace. Les crises d'excitation diminuèrent peu à peu d'intensité et un peu plus tard de durée et de fréquence. La céphalalgie dont le malade souffrait depuis plusieurs années, et qui paraissait être la cause determinante de ces crises, diminua de son côté et plus rapidement encore.

Elle avait entièrement cessé près de deux mois avant la sortie du malade de l'Asile. Les étourdissements persistèrent plus longtemps ; cependant dès les premiers jours de mars, le malade paraissait convalescent. Il avait passé près de trois semaines dans un état de calme et de lucidité parfaite. Il avait vu plusieurs fois sa femme et quelques amis et s'était bien trouvé de ces visites. Mais, avant d'autoriser sa sortie, je crus devoir, selon l'usage que j'avais adopté depuis longtemps, tenter une épreuve qui, presque toujours, était décisive.

J'autorisai donc M. R.... à sortir dès le matin avec sa femme et à aller passer la journée dans sa famille. Tout se passa fort bien. Le convalescent un peu ému d'abord, fut ensuite un modèle de calme, de tempérance et de raison ; il demanda lui-même à rentrer à l'Asile, et y arriva une heure avant celle que je lui avais fixée. La seconde épreuve fut beaucoup moins heureuse, huit jours après environ, M. R..., tout en paraissant très-raisonnable, se montra plus volontaire et moins docile aux conseils de ceux qui l'entouraient. Sous prétexte de fêter son retour à la santé, il ne voulut boire que du vin pur, et exigea un peu d'eau-de-vie avec son café. On eut ensuite beaucoup de peine à le décider à rentrer à l'Asile ; il dormit fort peu la nuit suivante, et le lendemain il fut pris d'une crise plus forte que les précédentes, qui ne céda complètement qu'après une dernière cure que je crus devoir prolonger pendant près d'un mois, après la cessation de tous les accidents nerveux et le retour complet à la raison.

Mais ceci fut, pour notre malade, une leçon salutaire, et qu'il n'oublia plus. Avant de demander sa sortie, il se soumit de nouveau à toutes les épreuves que je crus devoir lui imposer, et ce ne fut que le 12 mai suivant, que

je me décidai enfin à demander sa mise en liberté. La guérison était d'ailleurs aussi complète que possible. M. R... reprit immédiatement les fonctions qu'il remplissait au moment où il était tombé malade, et s'en acquitta de façon à satisfaire tous ses chefs (1).

Enfin, je ne dois pas oublier une circonstance, qui, selon moi, témoigne de la solidité de cette guérison et de l'utilité de la médication employée. Six mois après environ, M. R..., ayant éprouvé pendant quelques jours une douleur de tête, qui lui rappelait celle dont il avait souffert depuis si longtemps, vint tout-à-fait spontanément me consulter à l'Asile, et me pria de lui donner la formule du médicament qui l'avait guéri. Je lui fis faire une nouvelle cure qui le rétablit très-promptement, mais qui fut prolongée, sur sa demande, plus de trois semaines après la disparition complète des signes de congestion des centres nerveux qui l'avaient sérieusement préoccupé. Je ne l'ai pas revu depuis, mais j'ai su que sa santé était parfaite.

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés, certifie que le nommé R... (Ildefonse) est beaucoup mieux depuis quelque temps. Il peut être considéré comme convalescent. Il est possible de le rendre sans inconvénient à sa femme qui le réclame.

12 mai 1866. *Signé* : E. LISLE.

DEUXIÈME GROUPE.

Manie intermittente.

XX[e] Observation.

Causes inconnues. — Manie intermittente à courtes périodes. — Tête très-lourde sans douleur déterminée. Eblouissements et étourdissements fréquents, surtout au commencement des accès. Bourdonnements et sifflements dans les oreilles. — Traitement par l'acide arsénieux. — Guérison. — Durée de la maladie, plusieurs années.

Le nommé A.... (Etienne-Emile), âgé de 32 ans, ouvrier cordonnier.

Cet homme était à l'Asile depuis environ sept ans, à l'époque de mon arrivée à Marseille. Au moment de son entrée, il avait eu un accès de manie aiguë des plus graves, et qui, d'après le rapport du surveillant en chef, avait duré plus d'un an. Puis la maladie avait subi peu à peu des modifications sérieuses, et était devenue intermittente, ou plutôt rémittente. Car la lucidité n'était jamais complète pendant la période de rémission. Aucun traitement n'avait été fait depuis longtemps. Je l'interrogeai plusieurs fois, sans pouvoir en tirer autre chose que quelques mots insignifiants et sans suite, et le jugeant à peu près incurable, comme l'avait fait mon ho-

norable prédécesseur, je l'abandonnai, au moins provisoirement, à lui-même.

Un an après environ, alors que j'étais dans toute l'ardeur de mes premières observations sur l'action thérapeutique de l'arsenic, je me rappelai ce malade, et je l'interrogeai de nouveau avec plus de soin et d'une manière plus pressante. J'appris alors que, depuis très-longtemps, Auff... sentait sa tête lourde et embarrassée, même dans les moments où il était le mieux. Il n'éprouvait pas cependant de douleur bien déterminée, mais, disait-il, *sa cervelle ne pouvait pas travailler*. Il avait souvent des éblouissements et parfois des étourdissements très-forts qui l'auraient *jeté par terre* s'il ne s'était retenu au mur ou à quelque meuble. C'était pour cela qu'il évitait de marcher pendant la période de calme. Il entendait en même temps comme une mouche qui bourdonnait autour de sa tète, et de temps à autre, des sifflements aigus qui l'effrayaient et l'ennuyaient beaucoup. Puis, vient un moment où tous ces malaises augmentent presque tout d'un coup, et alors il perd tout-à-fait la tête, devient comme enragé, et ne sait plus ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait. La période d'excitation est en effet assez violente. Le malade ne parle ni ne crie beaucoup, mais il casse ou déchire tout ce qu'il a sous la main. On est même obligé de lui mettre une camisole de force pendant les premiers jours de l'accès ; sans cela, il serait très-dangereux pour les personnes qui l'entourent. En même temps, il devient gâteux et d'une malpropreté révoltante. Si on le laissait faire, il se barbouillerait avec ses excréments, et souvent les mangerait. Il dort très-peu. Mais il conserve un appétit excellent et mange avec beaucoup d'avidité. Il ne paraît pas avoir d'hallucinations d'aucun sens. Cela dure de quinze à vingt jours ; puis il dort huit, dix, jusqu'à

quinze heures de suite, et la période de calme et de lucidité avec légère stupeur que j'ai décrite plus haut, commence à son réveil. La durée de celle-ci n'est jamais moindre de trois jours et ne dépasse guère huit jours, et chose remarquable, elle cesse également pendant la nuit, et après un sommeil profond. A... ne sait pas si c'est à la suite d'un rêve.

Enfin, il est bon de noter que, depuis son entrée à l'Asile, A.,... présente une tumeur volumineuse qui occupe le côté gauche du cou et s'étend depuis la clavicule jusqu'au-dessus et derrière l'oreille. Cette tumeur est indolente et ne paraît pas avoir augmenté de volume depuis sept ans. Elle est dure, rénitente, sans bosselures et sans limites arrêtées. Cependant elle ne dépasse guère la ligne médiane, quoique le corps thyroïde paraisse en faire partie. Est-ce un goître ? Cela parait assez probable. Mais, en l'absence de tout renseignement sur son développement et sa marche antérieurement à l'entrée du malade à l'Asile, il est impossible de rien affirmer.

Il y avait là la plupart des signes d'hypérémie cérébrale que j'observais chez nos autres malades. Je soumis donc A... au traitement par l'acide arsénieux. Je commençai celui-ci le 7 mai 1864, par 6 grammes de la solution au millième, et je le continuai jusqu'au 25 juin en augmentant la dose de un à deux grammes tous les cinq jours. J'arrivai ainsi, le 18 juin, à donner au malade 0,017 milligrammes d'acide arsénieux par jour, sans observer chez lui aucun signe d'intolérance, et si je crus devoir en interrompre l'administration le 25 juin, ce fut uniquement pour laisser reposer le malade pendant quelques jours.

11 *mai*. — La tête est moins lourde. Le malade *sent qu'elle se dégage* ; il est moins étourdi et a eu peu de sifflements dans les oreilles.

13 *mai.* — Se sent beaucoup mieux. Tout bruit dans les oreilles a cessé. La tête est toujours plus légère.

14 *mai.* — L'accès d'excitation a recommencé cette nuit, et paraît aussi violent que de coutume. Il semble avoir été retardé de trois ou quatre jours. Il se prolonge jusqu'au 26 mai.

4 *juin.* — Rien de bien notable pendant la rémission, si ce n'est peut-être un peu plus de lucidité et de suite dans les idées.

13 *juin.* — La crise d'excitation qui avait commencé le 4 a été moins forte et moins longue. Moins de désordre dans les actions et dans les idées. Il n'a pas été nécessaire de recourir à la camisole de force. A. . a été presque propre. Il ne croit pas avoir eu d'étourdissement et n'a presque pas souffert de la tête. Il a présenté pendant deux jours quelques contractions involontaires et des phénomènes évidents de catalepsie, surtout du côté gauche. L'appétit est resté excellent, et toutes les autres fonctions régulières.

16 *juin.* — Il n'a plus ni sifflements ni bourdonnements dans les oreilles. La tête est libre et tout à fait dégagée. La mémoire revient un peu.

23 *juin.* — A... semble aller de mieux en mieux. L'expression de sa physionomie devient de plus en plus intelligente. Il y a un peu de gaîté.

24 *juin.* — Nouvel accès cette nuit. Il est peu intense, il y a surtout beaucoup d'incohérence. La tumeur du cou semble avoir augmenté de volume.

9 *juillet.* — L'accès dure encore. Il est évidemment plus faible. Il n'y a pas d'excitation à proprement parler. Toutes les fonctions sont régulières. Le malade n'a pas sali. Tout se borne à un délire tranquille et à une grande incohérence dans les idées. La tumeur est plus

volumineuse, la peau plus tendue, sans changement de couleur. Elle est toujours indolente. *(On reprend la solution arsenicale par 12 gr.)*

18 *juillet.* — La rémission s'est produite ce matin au moment du réveil du malade, et est maintenant plus complète qu'elle ne l'a encore été. La mémoire est surtout excellente ; le malade se rappelle tout ce qui s'est passé autour de lui pendant l'accès, ce qui n'était pas encore arrivé depuis son entrée à l'asile. Il se sent beaucoup plus tranquille et plus fort. Aucun bruit dans les oreilles ; sa tête est tout à fait légère et dégagée. Sa tumeur a encore augmenté ; elle n'est cependant le siége d'aucune fluxion inflammatoire et reste tout à fait indolente. *(Solution arsenicale, 15 gr. Tisane de houblon. Frictions matin et soir sur la tumeur avec une pommade composée d'iodure de potassium, 5 gr. axonge 30 gr.)*

25 *juillet.* — Etat mental de plus en plus satisfaisant. La tumeur a encore augmenté, mais elle reste tout à fait indolente, pas de rougeur à la peau. *(Solution arsenicale, 15 gr. Même tisane. Pommade d'iodure de potassium au dixième.)*

29 *juillet.* — Il y a un peu d'excitation ce matin ; délire tranquille avec incohérence. *(Même prescription.)*

1er *août.* — La crise est moins forte que la précédente. On obtient du malade quelques réponses assez justes. Toutes les fonctions sont à peu près normales ; la tumeur est moins tendue et a un peu diminué. *(Même prescription.)*

4 *août.* — Etat mental plus satisfaisant ; la crise touche à sa fin ; un peu de tristesse et de stupeur ; réponses courtes, mais justes. *(Même prescription.)*

6 *août.* — La lucidité est complète. Le passage de l'état de crise à la période de rémission a été moins brusque et

s'est fait d'une manière insensible. La tumeur a encore diminué et est revenue à peu près au point où elle se trouvait au commencement de juillet *(Même prescription.)*

23 *août.* — Etat mental de plus en plus satisfaisant; le malade est comme transformé ; il se considère comme tout à fait guéri. Il a demandé à travailler de son état; mais cela ne serait pas prudent au cas où un nouvel accès surviendrait subitement. En attendant, il aide les infirmiers dans leur service. *(La médication arsenicale est suspendue.)*

6 *septembre.* — Il n'y a pas eu de nouvelle crise, et l'état du malade est de plus en plus satisfaisant. Il a écrit une lettre très-convenable à ses parents qu'il n'a pas vus depuis plusieurs années, et les supplie de venir le voir.

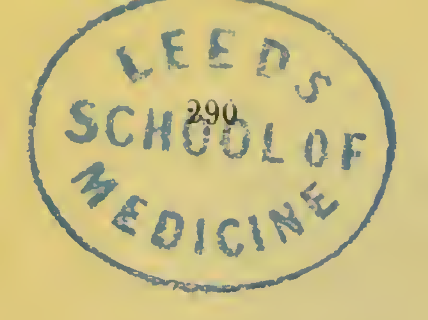
Une maladie grave m'ayant obligé d'abandonner mon service et de partir pour mon pays, je ne revis plus ce malade. J'appris seulement que peu de temps après mon départ, il eut une dernière crise à peu près insignifiante, et que son état s'améliora ensuite à tel point que mon collègue, chargé du service des femmes, qui m'avait remplacé, l'avait rendu à sa famille après avoir constaté sa complète guérison dans le certificat suivant :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le
« nommé A.. (Etienne-Emile) est actuellement guéri de
« l'affection mentale qui avait motivé son placement
« audit asile, et peut sans danger pour l'ordre public et
« la sûreté des personnes, être rendu à sa famille et à la
« société.

« Marseille, le 2 novembre 1864.

« *Signé* : D.-S. GIRAUD. »

La guérison a sans doute été durable, puisque A... n'est pas revenu à l'asile.



XXIe Observation.

Chagrins domestiques. — Manie aiguë devenue rapidement intermittente. Céphalalgie violente pendant les accès. Vertiges fréquents. Bourdonnement et sifflement dans les oreilles. Pas d'hallucinations, même pendant les accès. — Traitement par l'arsenic suspendu et repris six fois dans l'espace de deux ans. — Très-grande amélioration.

Le nommé M... (Henri), âgé de quarante-cinq ans, cordonnier, est entré à l'asile le 26 avril 1857.

Cet homme était donc à Saint-Pierre, depuis cinq ans, au moment où je l'ai vu pour la première fois. Je le trouvai à la cinquième division (agités) d'où il n'était pas sorti depuis fort longtemps. Il présentait tous les signes d'une excitation maniaque des mieux caractérisées, plutôt gai que triste ou furieux. Il portait une camisole de force parce que, me dit-on, il ôtait ses habits et les déchirait lorsqu'il avait les mains libres. Le surveillant qui l'avait toujours vu depuis son admission m'affirma que son état n'avait pas beaucoup changé, mais que cependant on pouvait observer chez lui, de temps à autre et à des intervalles très irréguliers, des périodes de rémission presque complète, qui ne duraient guère au-delà de cinq à six jours.

Quelques semaines après, en effet, je fus témoin d'une de ces périodes de rémission. Un jour, je fus tout étonné de trouver Henri M... que j'avais vu la veille très-agité, tout-à-fait calme et à peu près raisonnable. Il avait dormi profondément et beaucoup plus que de coutume, et à son réveil toute trace d'excitation et de délire avait

disparu. Le changement était presque aussi complet que possible. La démarche, la tenue, les gestes, etc., étaient ceux d'un homme raisonnable. Plus d'incohérence dans les idées ni dans les paroles; la mémoire surtout était étonnante. M... nous raconta son histoire avec une lucidité vraiment surprenante. Il avait eu, dit-il, dès sa jeunesse, un caractère vif et emporté, une grande exaltation dans les idées. Quoique marié et père de famille, il s'était mêlé avec ardeur au mouvement qui avait agité tous les esprits après la révolution de 1848. Il joua un rôle très-actif pendant l'insurrection de juin, et il fut pris sur la barricade que les insurgés avaient élevée sur la place Castellane. Quelques jours après, il fut déporté à Lambessa, où il resta jusqu'en mars 1856. Comme sa famille était venue le rejoindre en Afrique, il se fixa à Alger où sa femme faisait déjà un petit commerce. Il était très-habile ouvrier ; aussi trouva-t-il facilement du travail. Mais il n'avait pas sans doute assez expié ses fautes passées, ajouta-t-il, et Dieu ne voulait pas qu'il fût heureux. Un malheur affreux vint le frapper, en effet, moins d'un an après sa mise en liberté. Il avait une fille qu'il aimait avec une espèce d'adoration. Elle se laissa séduire par un jeune ouvrier qui l'enleva à sa famille et l'emmena dans une autre ville du littoral, que M... ne put retrouver malgré les recherches les plus actives. Il tomba alors dans une tristesse extrême, et pour en sortir et oublier, il s'enivra tous les jours. Deux mois de cette vie de désordre, qui n'avait jamais été dans ses habitudes, suffirent pour lui donner un accès de manie des plus graves; ce qui rendit nécessaire son transférement à l'asile public d'aliénés de Marseille, d'où il n'est pas sorti depuis.

La période de rémission ne dura guère que trois

jours. Dès le quatrième jour, M... se montra plus incohérent, plus excité ; il déchira sa chemise et un drap de lit pendant la nuit, et le lendemain on fut obligé de le contenir avec la camisole de force. L'accès dura ainsi plus de deux mois ; il fut ensuite remplacé par une nouvelle rémission, à peu près de la même durée et ainsi de suite jusqu'en avril 1864. A cette époque, je profitai d'un moment de lucidité pour interroger de nouveau mon pauvre maniaque, et j'appris qu'il souffrait habituellement, pendant ses accès, d'une céphalalgie plus ou moins forte, s'exaspérant sans causes appréciables, et qui ne cessait à peu près complètement que pendant les courts intervalles de calme que la maladie lui laissait. Il avait aussi de temps en temps, souvent plusieurs fois par jour, des éblouissements et des vertiges ; il voyait trouble ou rouge assez fréquemment, et il lui semblait alors que de petits insectes voltigeaient devant ses yeux. Ceci me décida à essayer l'emploi de l'arsenic dont l'administration fut commencée le 29 avril 1864, par 6 grammes de solution au millième, et continuée sans interruption jusqu'au 10 juillet suivant. La dose fut augmentée graduellement d'un gramme tous les cinq jours, et portée ainsi jusqu'à celle de 19 grammes par jour, qui fut continuée, sans accident d'aucune espèce, du 25 juin au 10 juillet.

Voici ce qu'il en résulta : l'accès qui suivit et qui recommença le 2 mai fut beaucoup moins intense et ne dura que vingt-trois jours. Il fut remplacé par une période de rémission, avec lucidité complète, qui se prolongea jusqu'au 6 juin. Le malade demanda du travail, ce qui n'était pas arrivé depuis son admission, et s'en acquitta fort bien, pendant les huit jours qu'il passa à l'atelier des cordonniers. Le 6 juin, nouvel accès beaucoup

plus faible et presque insignifiant. Le 15, M... put reprendre son travail, et continua ainsi sans interruption jusqu'au milieu du mois suivant. A cette époque, M... reçut la visite du patron chez lequel il travaillait avant sa déportation à Lambessa. Celui-ci s'intéressa vivement à lui, et se prêta avec empressement à une épreuve qui me paraissait tout-à-fait propre à consolider la guérison apparente de notre intéressant malade, et aussi à nous permettre de juger de sa solidité. Il fut convenu avec lui que M... irait tous les matins à son atelier et reviendrait le soir à l'asile, après avoir fini sa journée comme ses autres ouvriers.

Tout se passa mieux encore que je ne l'avais espéré. Pendant plus de trois semaines, M... fut un véritable modèle de raison, de conduite et de tempérance. Il écrivit à sa femme dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis l'invasion de sa maladie. Il en eut une réponse des plus satisfaisantes, dans laquelle celle-ci l'engageait vivement à venir la retrouver à Alger où elle avait conservé son petit commerce. Elle lui apprenait en même temps que sa fille s'était mariée avec celui qui l'avait enlevée à sa famille, et qu'elle était heureuse dans son ménage. Ces nouvelles le comblèrent de joie, et alors seulement il me demanda sa sortie, mais sans trop insister et s'en rapportant à moi sur le choix du moment où elle me paraîtrait possible et opportune. Tout se réunissait donc pour m'autoriser à considérer la guérison de M... comme certaine. N'était-il même pas à craindre qu'un séjour plus prolongé à l'asile ne fût plus nuisible qu'utile? Aussi, le 3 août, je prévins M... avant son départ pour l'atelier, que j'avais obtenu pour lui un permis de passage gratuit pour Alger, et qu'il partirait le lendemain à midi. Je rédigeai ensuite son certificat de sortie dans les termes suivants :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le « nommé M... (Henri) est tout à fait raisonnable depuis « quelques semaines; les accès de folie furieuse qui ca- « ractérisaient sa maladie se sont éloignés peu à peu « sous l'action d'un traitement énergique. Il est permis « d'espérer que son retour dans sa famille, qu'il n'a pas « vue depuis longtemps, consolidera sa guérison et la « rendra durable. Il y a donc lieu de le faire mettre en « liberté.

« Marseille, le 3 août 1864.

« *Signé* : E. LISLE. »

Cependant, malgré toutes les apparences favorables, notre pauvre malade était loin encore d'être guéri. La journée se passa assez bien ; mais le soir, en rentrant à l'asile, on le trouva plus agité, plus bavard et plus exalté que de coutume. Il s'endormit cependant à son heure ordinaire; mais ce sommeil ne dura que quelques heures, et vers minuit il devint tellement bruyant qu'on fut obligé de le transporter à la cinquième division, et de lui mettre une camisole de force pour l'empêcher de déchirer tout ce qui tombait sous ses mains. Enfin, le matin, à ma visite, je le trouvai en plein accès d'excitation maniaque, tout à fait semblable à ceux que j'avais observés si souvent depuis mon arrivée. Cet accès dura longtemps, plus de deux mois je crois. La médication arsenicale ne fut reprise que beaucoup plus tard, à la fin du mois de novembre suivant, à mon retour du congé de convalescence que je dus prendre à cette époque.

L'administration de l'arsenic fut donc recommencée le 25 novembre 1864 et continuée jusqu'au 14 janvier 1865 (de 0,005 à 0,014 millig), puis du 25 janvier au 27 février, (de 0,008 à 0,015 millig.), du 31 mars au 18 avril, (de 0,006 à 0,012 millig.), du 2 juin au 12 (0,015 et 0,018

millig.), et enfin du 15 août au 15 septembre (0,006 à 0,012 millig.

Le 29 *novembre*.—M... avait été pris, depuis dix jours environ, d'un nouvel accès dont les symptômes étaient aussi graves que ceux des premiers que j'avais observés. Ceux-ci diminuèrent rapidement sous l'action des premières doses d'arsenic, et cessèrent tout-à-fait vers le milieu du mois suivant. Il se passa alors un fait assez curieux, qui ne s'était pas encore présenté depuis l'invasion de la maladie. Le malade dormit presque sans interruption pendant trois jours ; il ne se réveillait un peu que pour prendre ses repas, mangeait à moitié endormi et se rendormait aussitôt. Lorsqu'il se réveilla tout-à-fait le matin du quatrième jour, la lucidité et le calme étaient complètement revenus, et M.... demanda immédiatement à aller au travail dans les jardins de l'asile.

Nouvel accès, le 24 janvier, qui ne dure guère, quoique très-violent, que neuf à dix jours, et se termine également par un sommeil profond de près de soixante heures. Celui-ci est suivi d'une période de rémission de plus de trois mois de durée, pendant laquelle le malade se montra d'une raison parfaite et d'une assiduité au travail tout à fait exemplaire. Enfin, il y eut un dernier accès encore plus court et presque insignifiant, du 2 au 6 juin, qui avorta, si je puis m'exprimer ainsi, sous l'influence de l'arsenic dont la dose initiale de 0,015 milig. au moment de l'apparition du premier symptôme, fut portée le troisième jour à 0,018 millig. et continuée pendant les huit jours suivants.

Dans l'espoir de prévenir le retour d'une crise nouvelle, je gardai le malade pendant plus de trois mois et jusqu'à la fin de l'été. Il fit une dernière cure par l'arsenic, du 18 août au 10 septembre 1864. Enfin, le 22 du

même mois, je me décidai à signer un nouveau certificat de sortie (1) et à le faire embarquer pour l'Afrique. Seulement, j'eus soin de ne le prévenir que lorsque tout fut prêt pour le départ, une heure seulement avant sa sortie définitive de l'asile. Il fut très ému ; sa joie se manifesta par des démonstrations un peu bruyantes, mais il fut raisonnable. L'infirmier qui l'accompagna au bateau à vapeur le laissa parfaitement calme et je dus espérer que sa guérison serait durable.

Je me trompais cependant, car, vers la fin de l'année suivante (1866), M..., fut ramené à Marseille ; mais il ne passa que vingt-quatre heures à l'asile et fut immédiatement transféré à celui d'Aix où on reçoit maintenant les aliénés de l'Algérie qui n'appartiennent pas à l'armée. Je n'eus le temps de le voir qu'un instant et de constater qu'il était atteint de nouveau d'un accès de manie des plus intenses. Mais il me fut impossible d'en tirer aucune parole raisonnable et de savoir ce qui s'était passé depuis sa sortie de Saint-Pierre, quinze mois auparavant.

Réflexions. — Ces cinq observations suffisent, je l'espère, Messieurs, pour vous permettre d'apprécier jusqu'à quel point l'arsenic peut être utile dans le traitement de la manie aiguë et de la manie intermittente. Son efficacité me semble mise hors de doute par ces observations, dans tous les cas du moins où les sujets présentaient, en même

(1) Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé M... (Henri) est guéri de l'affection mentale qui avait nécessité sa séquestration et a pu être mis en liberté sans inconvénient

Marseille, le 22 septembre 1865. *Signé* : E. Lisle.

temps, des signes certains de congestion cérébrale. Je sais bien qu'on pourra dire, et avec une certaine apparence de raison : « Mais la manie est de toutes les formes de la folie celle qu'on guérit le plus facilement, et quel que soit d'ailleurs le traitement. » Cela ne saurait être contesté. Mais ici il faut distinguer. Cela n'est vrai, en réalité, que de la manie aiguë, et seulement pendant les premières semaines qui suivent son invasion. Plus tard, elle se systématise promptement, et sa guérison devient de plus en plus incertaine à mesure qu'on s'éloigne davantage de cette époque. Or, la plupart des malades que j'ai soumis à la médecine arsenicale se trouvaient dans ce cas.

Celui qui fait l'objet de la XVIIe observation était entré à l'Asile le 1er septembre 1863, et ce ne fut que le 23 mai suivant, alors que les moyens généralement employés (bains prolongés, toniques, travail au grand air, etc.), étaient restés impuissants, que je me décidai à recourir à la médication arsenicale. En moins de deux mois, celle-ci eut raison de tous les symptômes, et le malade put être mis en liberté. Vous le penserez comme moi, Messieurs, il y a là plus qu'une coïncidence fortuite. Car, en même temps qu'il était maniaque, avant même de le devenir, L.... souffrait d'une cé-

phalagie habituelle et tellement violente, parfois, qu'il lui semblait que *sa tête allait éclater à chaque instant.* Depuis qu'il était malade, il s'y était ajouté des vertiges et des éblouissements avec bouffées à la tête, et, enfin, des hallucinations de la vue et de l'ouïe, celles-ci revenant avec une intensité très-variable et à des intervalles irréguliers. Or, c'étaient là autant de signes, ainsi que nous l'avions vu tant de fois, d'une hypérémie habituelle du cerveau. Et vous savez, Messieurs, que c'est cette hypérémie, et cette hypérémie seule, que guérit l'arsenic chez tous les fous qui en sont atteints.

D'où cette conséquence que l'excitation maniaque et le délire n'étaient, chez ces hommes, qu'un accident de cette congestion, accident qui aurait pu revêtir une forme toute différente, sans que la maladie changeât pour cela de nature ou présentât d'autres indications. Ces formes ne sont en effet, le plus ordinairement, qu'une question de constitution, d'âge ou de tempérament, et peuvent varier à l'infini, sans que cela tire à conséquence. Le fond seul reste le même. Et si on veut bien prendre la peine d'analyser les faits avec soin, on trouve que la congestion cérébrale, lorsqu'elle existe, est la maladie principale; c'est celle, du

moins, qu'il est nécessaire de guérir, avant de songer à employer contre la folie les agents moraux qui, seuls, avons-nous dit déjà, peuvent la combattre avec efficacité lorsqu'elle persiste malgré la cessation de la cause qui l'avait produite.

Ces réflexions sont également applicables aux observations suivantes, à M R... (obs. XIXe), qui, comme L...., était malade depuis plusieurs mois lorsque je l'ai soumis à la médication arsenicale, dont la maladie avait revêtu, dès l'origine, une marche très-lente et, pour ainsi dire, chronique, et chez lequel la congestion du cerveau était plus évidente, s'il est possible, et paraissait plus clairement encore la cause déterminante de tous le désordre. Elles s'appliquent, à plus forte raison, aux deux dernières, dont les sujets étaient à l'asile depuis plusieurs années, au moment de mon arrivée à Marseille. L'amélioration si remarquable de leur état mental et physique, je pourrais même dire leur guérison, survenue si longtemps après l'invasion de la maladie, ne peuvent encore être attribuées qu'à l'action salutaire de l'arsenic sur l'hypérémie dont leur cerveau était le siége depuis tant d'années.

Je dois reconnaître cependant que, chez ces malades, l'action du médicament a été plus lente, et que son adminstration a dû être suspendue et re-

prise plusieurs fois. Le nommé Bo... (obs. XVIIIe) fait seul exception à cette règle. Ici, au contraire, l'arsenic a été très-rapidement efficace. Mais aussi quelle différence dans la marche de la maladie et dans la gravité du pronostic! Cette marche avait été tellement rapide que, dès l'entrée, pour ainsi dire, de Bo.... à l'asile, elle menaçait d'aboutir promptement à une terminaison funeste. Aussi, pour proportionner autant que possible la puissance du remède à la violence des symptômes que j'avais à combattre, je dus en commencer l'administration par une dose relativement élevée, et porter celle-ci, en moins de huit jours, à un chiffre que j'ai rarement atteint chez mes autres malades. Mais, ainsi que nous l'avons vu, le succès dépassa mon attente et vint justifier la vérité de mon diagnostic.

Ainsi, en dernière analyse, pour avoir été plus lente dans ses effets curatifs, la médication arsenicale n'a pas été, pour cela, moins efficace dans la généralité des cas que nous venons de passer en revue. J'ai traité 56 malades atteints de manie aiguë ou intermittente, avec ou sans hallucinations ; 37 ou 66 p. 0/0 ont été guéris. Ce résultat sera plus important et peut-être plus vrai si je sépare tous ces

faits en trois catégories distinctes, comprenant : 1° les cas de manie avec hallucination de l'ouïe ou de la vue, 24 guérisons sur 33 malades traités ou 72 p. 0/0 ; 2° les cas de manie simple, 9 guérisons sur 13 ou 69 p. 0/0 ; 3° les cas de manie intermittente, 4 guérisons sur 10 ou 40 p. 0/0.

TROISIEME GROUPE.

Incohérence avec ou sans excitation

XXIIe Observation.

Chagrins domestiques. Excès de travail. Un oncle a été aliéné. Le malade a déjà fait un long séjour à l'asile, il y a quelques années. — Excitation générale avec exacerbations fréquentes Très-grande incohérence dans les idées et les actes, même dans les moments de calme. Céphalalgie violente, bouffées de chaleur, vertiges; éblouissements, bourdonnements et sifflements dans les oreilles.

Bains prolongés, ferrugineux, sans résultat utile. — Médication arsenicale reprise deux fois. — Guérison. — Durée de la maladie, près d'un an.

Le nommé J..... (Joseph), âgé de 52 ans, propriétaire-cultivateur, marié, sans enfants, est entré le 12 janvier 1864.

Cet homme présente à notre observation la plupart des symptômes de la monomanie gaie, expansive, telle qu'elle est décrite par Esquirol. Il est constamment en mouvement, gesticule avec feu et parle sans s'arrêter une seconde, sans faire aucune attention à ce qu'on lui dit. Sa physionomie est animée et d'une mobilité extrême. Les passions expansives, la joie, la vanité, la bienveillance, la colère s'y reflètent tour à tour et parfois toutes ensemble. Si on parvient à le fixer quelques instants, on apprend qu'il est riche à millions, qu'il a une puissance magnétique tout-à-fait extraordinaire à l'aide de laquelle il arrête ou fait marcher le soleil, le dirige où il lui plaît. Tout ce qu'il touche prend entre ses mains une valeur énorme; le fer devient de l'or, les cailloux des diamants et autres pierres précieuses, etc., etc. Il passe, en effet, une partie de la journée à regarder le soleil auquel il adresse, tantôt des injonctions, tantôt des prières, le tout entremêlé des gestes les plus bizarres. Il fait collection de tout ce qui lui tombe sous la main, sans s'inquiéter des réclamations de ses voisins. Ses poches sont toujours pleines d'objets de toute sorte, qu'il distribue ensuite à qui veut les prendre après les avoir transformés selon son caprice et à l'aide du pouvoir qu'il a en lui.

Si on conteste ce pouvoir, il s'emporte et vous menace, mais cela dure peu. Il est généralement bienveillant et amical pour toutes les personnes qui l'entourent et dont il veut faire le bonheur. Il est assez riche pour cela. Il achètera la maison et nous nourrira tous de perdreaux, de faisans, de bons poissons, les baleines par exemple, de lions et de tigres. Il a déjà passé quelques mois à l'asile, il y a six ou sept ans, et se rappelle fort bien de mon prédécesseur Aubanel qui n'est pas mort, comme on le lui a dit. Cependant il me trouve beaucoup changé et

prétend que j'ai beaucoup rajeuni, grâce au souffle magnétique qu'il m'a envoyé.

Il y a eu peu de sommeil la première nuit. J... est resté assez tranquille pour ne pas troubler ses voisins. La langue est bonne ; il a beaucoup d'appétit. Le pouls est petit, mou, peu fréquent, 68 à 70 pulsations. Aucune souffrance dont le malade ait conscience. (*Bain de quatre heures.*)

20 *janvier.* — L'état général n'a pas changé. Toujours beaucoup d'excitation ; peu de sommeil. L'incohérence et la mobilité des idées et des actes ont plutôt augmenté. Si on le presse de questions, le malade accuse une douleur parfois très-forte à la partie postérieure du cou. Il a aussi eu souvent la tête lourde. Pouls faible, petit, 65 pulsations. (*Bain de 3 à 4 heures tous les trois jours*; *trois pastilles de fer, une à chaque repas*; *tisane de houblon.*)

Ce traitement est continué pendant deux mois sans amener d'autres résultats qu'une amélioration notable de la santé physique et le retour des forces. L'état mental reste à peu près stationnaire, mais j'apprends, après bien des questions et souvent renouvelées, que J.... souffre depuis plus d'un an d'une céphalalgie presque continuelle qui s'exaspérait fréquemment et devenait intolérable, surtout avant son entrée à l'asile, et avait son siége plus particulièrement dans la région occipitale. En même temps, la tête était lourde, serrée aux tempes, la vue trouble. Le malade avait des éblouissements ; il voyait rouge ou jaune, surtout lorsqu'il avait des bouffées de chaleur à la figure et des étourdissements, ce qui était assez fréquent. Enfin, il éprouvait presque continuellement des bourdonnements ou des sifflements dans les oreilles. Il n'avait pas d'hallucinations. Tout cela était venu peu à peu à la suite d'un

très-vif chagrin que J.... avait éprouvé de la mort de sa mère, et avait duré plusieurs mois sans s'accompagner de délire. L'indication de la médication arsenicale était évidente. Elle fut donc commencée le 18 mars suivant et continuée jusqu'au 29 avril. La dose initiale de 10 grammes de solution arsenicale au millième fut élevée graduellement jusqu'à 18 grammes.

Il se produisit peu à peu chez le malade un changement des plus satisfaisants. Comme chez tant d'autres, la céphalalgie, et, avec elle, les autres signes de congestion cérébrales diminuèrent un à un, et cessèrent presque complètement. L'état mental se montra plus rebelle. Cependant le malade devint plus calme, et quoiqu'il restât chez lui une grande incohérence, au moins dans les idées, il consentit, sans faire aucune difficulté, à travailler dans le jardin de l'établissement, et s'en acquitta assez bien. En même temps, le sommeil était revenu ainsi que les forces, et toutes les fonctions avaient repris leur marche régulière, mais c'était tout. Le trouble des idées et des sentiments n'avait presque rien perdu de son intensité.

29 *avril*. — La médication est suspendue dans le but de laisser reposer le malade, et avec l'espoir que, ainsi qu'il était arrivé d'autres fois, l'amélioration augmenterait encore, à la suite de cette suppression.

Cet espoir fut loin de se réaliser, et le 9 juin suivant, le malade était retombé dans un état qui différait fort peu de celui qu'il présentait au moment de son admission. La céphalalgie, notamment, et les autres signes d'hypérémie cérébrale étaient revenus avec leur violence primitive. Je repris donc la médication arsenicale, avec la résolution de la continuer jusqu'à la guérison définitive de notre malade. Celui-ci avait conservé de sa première cure une santé physique des plus satisfaisantes. Je com-

mençai donc par une dose assez élevée (0,014 milligr.), espérant obtenir ainsi des résultats plus prompts et plus efficaces. C'est ce qui arriva en effet. Les symptômes de congestion cessèrent rapidement, et cette fois l'amélioration s'étendit au trouble de l'entendement. Ce fut même à ce point que, quatorze jours après, le 23 juin, je trouvais J... assez bien pour autoriser sa femme et son frère, qui étaient venus lui faire une visite, à l'emmener dans son village et à le garder pendant trois ou quatre jours au milieu de sa famille.

Cette sortie provisoire lui fit le plus grand bien. Lorsqu'il revint à l'asile, le 29 juin, J... pouvait être considéré comme convalescent. Il était revenu d'ailleurs sans faire aucune difficulté et presque avec plaisir. Il se trouvait bien, mais sentait lui-même que la guérison n'était pas définitive, et qu'il avait besoin de continuer son traitement. L'administration de l'arsenic, qui avait été interrompue forcément pendant son absence de l'asile, fut reprise immédiatement, mais à une dose plus faible (10 grammes de solution); elle fut continuée ainsi et portée lentement à 14 grammes pendant le mois de juillet et une partie du mois d'août. Tous les signes de délire avaient cessé cependant, dès les premiers jours de juillet. J... travaillait avec ardeur, et se sentait tout-à-fait en état de reprendre ses occupations d'autrefois. Mais il avait encore parfois la tête lourde et des étourdissements, surtout lorsqu'il restait quelque temps la tête baissée vers la terre, et se relevait brusquement. Les bourdonnements et les sifflements d'oreilles ne revenaient plus que très rarement; ils étaient beaucoup plus faibles et ne duraient que quelques instants. Ces symptômes, quelque légers qu'ils fussent, ne me rassuraient pas sur l'avenir, et je n'eus pas de peine à convaincre J... qu'il avait tout in-

térêt à ne quitter l'asile qu'après qu'ils auraient cessé depuis quelques semaines.

Nous arrivâmes ainsi au 17 août. J..... se trouvait tout-à-fait bien, et n'avait plus présenté aucun signe ni de folie ni de congestion cérébrale depuis les derniers jours de juillet. Je crus donc pouvoir supprimer sans inconvénient toute médication, à la condition cependant de garder encore le malade sous mes yeux pendant quelque temps. Il consentit sans trop de peine à rester avec nous jusqu'aux vendanges. Mais au commencement de septembre, mon collègue et suppléant intérimaire, M. le docteur Giraud, le renvoya dans sa famille, après avoir constaté sa guérison dans le certificat suivant :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le « nommé J... est actuellement guéri de l'affection men- « tale qui avait motivé son placement, et peut, sans dan- « ger pour l'ordre public et la sûreté des personnes, être « rendu à sa famille et à la société.

« Marseille, le 6 septembre 1864.

« Signé : docteur L. GIRAUD. »

Réflexions. — Cet homme était-il guéri réellement? Sa guérison était-elle due à l'action de l'arsenic? Permettez-moi, Messieurs, de répondre en quelques mots à ces deux questions. La guérison ne saurait être mise en doute un seul instant, quoique J... ait dû être ramené à l'Asile deux ans après le 8 septembre 1866. Non-seulement elle est affirmée par le certificat de mon collègue de la section des femmes; mais je puis certifier, de plus, que le

malade ne donnait aucun signe de folie depuis deux mois au moins, lorsque ce certificat a été signé. Si j'ai gardé J... à l'Asile, alors qu'il ne me paraissait plus fou, c'est que tout me portait à croire que la folie était liée chez lui à la congestion cérébrale qui l'avait précédée et dont les symptômes n'avaient pas encore cessé complètement. Il en était de lui comme des hallucinés que j'avais alors sous les yeux en grand nombre, et chez lesquels j'avais vu plusieurs fois les hallucinations et le délire revenir très-peu de temps après la suppression du traitement arsenical, surtout lorsqu'il existait encore quelques signes de congestion cérébrale au moment de cette suppression. C'était donc une précaution des plus utiles et que j'ai adoptée comme règle par la suite.

Comme il arrive pour beaucoup d'autres médicaments, l'effet de l'arsenic s'efface rapidement et très-peu de jours après celui où on en a cessé l'administration. Quinze jours ou trois semaines y suffisent, et presque toujours, surtout si la maladie est ancienne, les accidents morbides recommencent après une première cure interrompue. Malgré leur apparente disparition, il faut donc, pour obtenir des résultats durables, revenir plusieurs fois à la charge;

il faut que la constitution du malade soit profondément modifiée, et ce n'est en réalité que lorsque l'économie est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, imprégnée tout entière d'arsenic, que la disposition morbide peut être considérée comme définitivement vaincue.

J... était donc guéri au moment de sa sortie. Quoiqu'on en ait dit, je ne crois pas à ces rémissions qui durent plusieurs années, pas plus pour la folie que pour les autres maladies. Mais cette guérison était-elle due à l'action curative de l'arsenic? Cela me paraît indéniable L'administration de ce médicament n'est commencée que plus de deux mois après l'admission du malade, et lorsqu'il m'est bien démontré que les bains prolongés et les ferrugineux n'ont aucune action appréciable tant sur la folie que sur la congestion cérébrale, dont celui-ci est atteint. Cinq semaines après, les signes de cette dernière ont cessé, mais la folie persiste. Le trouble si profond des idées et des sentiments, l'incohérence des actions ne paraissent en rien entamées, et quelques semaines à peine après l'interruption de la médication, J... était retombé dans un état qui différait fort peu de celui qu'il présentait au moment de son admission.

Il était évident, dès-lors, que la première cure avait été trop tôt interrompue. Mais j'étais autorisé, par cette première épreuve, à la recommencer, et à croire qu'en y persévérant plus longtemps, ses effets seraient plus durables et peut-être aussi plus complets. C'est ce qui arrive, en effet, et, comme pour donner plus complètement raison à toutes mes prévisions, douze à quinze jours suffirent pour produire ce résultat. Est-il beaucoup de médications dont les effets soient plus immédiatement et plus directement appréciables? Aussi n'insisterai-je pas plus longtemps.

Un mot encore, cependant. J'ai dit que J... avait dû être ramené à l'Asile, deux ans, jour pour jour, après sa sortie. Les circonstances qui avaient précédé son admission, ce qui se passa pendant les trois mois qu'il resta dans l'établissement, tout contribue encore à confirmer les réflexions qui précèdent. L'été avait été très-chaud. J..., travaillant presque toute la journée sous un soleil ardent, en avait beaucoup souffert et avait vu revenir, un à un, tous les signes de congestion, céphalalgie, bourdonnements, etc., qui avaient précédé l'invasion de sa maladie trois ans auparavant. Effrayé de ce qui lui arrivait, il vint à Saint-Pierre, avec un de ses frè-

res, pour me consulter. Il n'était pas encore tout-à-fait fou, car il conservait la conscience des actes extravagants auxquels il s'abandonnait parfois malgré lui ; mais il le serait devenu très-promptement si on n'y avait mis ordre sans retard. Il comprit la sagesse du conseil que je lui donnais de rester quelque temps avec nous pour y suivre le traitement auquel il avait dû une première fois sa guérison, et il y consentit sans aucune hésitation.

Ce traitement fut donc commencé immédiatement, et eut pour premier résultat d'enrayer la marche de la maladie dont cet homme était plutôt menacé que réellement affecté. Il se livra pendant quelques jours à toutes sortes d'extravagances, produites par une exhubérance de vie et d'activité dont il était rarement le maître. Mais cela dura peu, et quinze jours suffirent pour venir à bout d'accidents nerveux qui menaçaient de devenir aussi graves que la première fois. Enfin, trois mois après, J... put rentrer dans sa famille, jouissant d'une santé, tant physique que morale, aussi parfaite que possible. Tous les signes de délire et même de congestion avaient cessé dans les premiers jours d'octobre. Mais, pour consolider cette nouvelle guérison et prévenir le retour de nou-

veaux accidents, je gardai le malade à l'asile jusqu'au 20 décembre environ. J'ignore ce qu'il est deveuu depuis.

XXIII[e] Observation.

Aversion pour le service militaire. Vifs regrets d'avoir quitté sa famille.— Excitation par crises de peu de durée; un peu d'hébétude à leur suite. Incohérence dans les idées et les actes. — Céphalalgie très-intense, tête très-lourde. Quelques étourdissements. Bourdonnements continuels dans les oreilles.

Traitement par l'acide arsénieux. Deux cures à peu de jours d'intervalle. — Guérison. — Durée de la maladie, environ huit mois.

Le nommé M.... (Edouard-Auguste), âgé de 22 ans, militaire, évacué de l'hôpital du Dey, à Alger, entré à l'asile le 20 avril 1866.

Ce malade nous arrive sans renseignements d'aucune sorte. L'infirmier qui l'accompagne croit seulement qu'il était à l'hôpital depuis un mois environ, et que l'ennui et le chagrin d'être soldat et éloigné de son pays, sont les seules causes de sa maladie. C'est un homme robuste, fortement constitué et sa santé physique ne paraît avoir souffert en rien de l'état de son esprit. Il est très-timide, rougit comme une jeune fille quand on lui adresse la parole, et, au lieu de répondre, balbutie quelques mots sans suite, auxquels il est presque impossible de rien comprendre. Si on l'abandonue à lui-même, sans paraître le voir, il s'assied, reste quelque temps immobile, fait quelques gestes dont la signification nous

échappe, puis se lève et va devant lui, enfin se retourne et se met à rire bruyamment et d'un rire niais qui fait mal à voir. Un peu après, il marche encore, fait quelques gestes incohérents et s'assied de nouveau. Son regard est vague, sans expression déterminée, presque hébété. Parfois, il semblerait qu'il écoute quelque interlocuteur invisible et éloigné. Tout dénote chez lui ou une absence complète d'idées ou une grande puissance d'abstraction ; car il parait tout-à-fait étranger au monde qui l'entoure. Mon premier diagnostic se ressentit de cette incertitude. Voici mon certificat de 24 heures :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le « nommé M... (Edouard-Auguste) est affecté d'incohé« rence dans les idées et les actes. Hallucinations de « l'ouïe.

« Marseille, 21 avril 1866.

« Signé : E. LISLE. »

Ce jeune homme avait-il réellement des hallucinations? Je pus m'assurer, les jours suivants, que je m'étais trompé. M... eut plusieurs crises d'excitation pendant lesquelles il se familiarisa davantage et devint plus communicatif. Il resta, il est vrai, très-incohérent ; mais il était assez facile de fixer quelques instants son attention et d'en obtenir quelques réponses justes. C'est ainsi qu'en renouvelant patiemment mes questions, je parvins à savoir que depuis longtemps et même avant d'entrer à l'hôpital, il avait un mal de tête des plus violents et qui ne cessait jamais complètement. Sa tête était en même temps très-lourde et ses idées embarrassées. Il lui arrivait très-souvent de ne rien comprendre à ce qu'on lui disait. Il avait eu, mais rarement, des tournoiements de tête qui ne duraient que quelques secondes. Enfin, il entendait constamment, même en s'endormant, un bruit

qui semblait très rapproché de sa tête et ressemblait à celui que produit le vent dans les arbres. Ce bruit était plus fort à droite qu'à gauche ; mais M... n'avait jamais entendu des voix distinctes ou des paroles venant d'êtres invisibles. Il n'avait jamais eu de visions. Il dormait très-peu d'ailleurs et depuis plusieurs mois. Tout cela venait du chagrin qu'il avait eu de quitter son père et sa mère qui avaient besoin de lui pour les aider à travailler et à vivre. Il n'avait pas pu se faire à sa nouvelle position, et il savait bien qu'il ne guérirait jamais tant qu'il resterait soldat. Tout cela, je le répète, ne fut découvert que peu à peu, et fut plutôt deviné qu'énoncé clairement. Je modifiai donc mon diagnostic de la manière suivante dans mon certificat de quinzaine :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le
« nommé M... (Edouard-Auguste) est dans un état de
« manie tranquille. Un peu d'excitation par crises de
« peu de durée. Incohérence habituelle dans les idées et
« les actes. A maintenir.

« Marseille, le 5 mai 1866.

« Signé : E. LISLE. »

La médication arsenicale paraissait assez nettement indiquée; cependant comme M... n'avait jamais eu d'hallucination ; comme, d'un autre côté, il était sujet à des crises d'excitation, courtes il est vrai, mais parfois très-violentes, je voulus, avant d'y recourir, combattre cette excitation par quelques bains tièdes, prolongés pendant quatre à cinq heures. Le mois de mai se passa ainsi sans changement notable, et le 4 juin, l'état général du malade ne différait pas sensiblement de celui qu'il présentait au moment de son arrivée à l'asile. *(Solution Boudin*, 8 *gr. à prendre avec son vin et sans qu'il en soit prévenu. Tisane de houblon.)*

12 *juin.* — Il y a encore un peu d'hébétude ; mais les réponses du malade sont plus promptes et plus justes. L'expression de la physionomie est meilleure, quoique le regard soit toujours vague et par instant d'une fixité inconsciente. Il a pris depuis quelques jours une habitude singulière qui consiste dans un balancement presque continuel de tout le corps, de droite à gauche et de gauche à droite. Il ne sait pas, dit-il, pourquoi il agit ainsi, et rit niaisement lorsqu'on lui en demande l'explication. *(Solution Boudin, 12 grammes. Tisane de houblon.)*

19 *juin.* — L'incohérence a beaucoup diminué, en même temps que la céphalalgie et les bruits ou bourdonnements dans les oreilles. La tête est moins lourde et moins embarrassée. Mêmes rires niais et sans motifs. Le balancement du corps à diminué. M... a consenti sans difficulté à suivre les autres malades au travail, et s'en acquite assez bien depuis deux jours. *(Solution Boudin, 14 grammes. Tisane de houblon.)*

24 *juin.* — L'amélioration se maintient et augmente lentement. *(Solution Boudin, 15 grammes. Tisane de houblon.)*

2 *juillet.* — M... est très-assidu au travail, et l'on est très-content de ce qu'il fait. Il se tient plus convenablement, le balancement du corps a cessé; il ne rit plus seul et sans motif appréciable. Il se trouve beaucoup mieux ; cependant il a encore la tête lourde, surtout le matin après son réveil. Son sommeil qui est plus profond depuis quelques jours est souvent troublé par des rêves pénibles ou effrayants. Les bourdonnements d'oreilles ont presque entièrement cessé. *(Solution Boudin, 16 grammes.)*

18 *juillet.* — Pas de changement; état à peu près stationnaire. La tête est toujours un peu lourde. *(Solution Boudin, 17 grammes.)*

25 *juillet.*— Même état. *(Solution Boudin*, 18 *grammes.)*

2 *août.*— La tête est encore lourde le matin. *(Solution Boudin*, 19 *grammes.)*

7 *août.*— Le malade a encore fait quelques progrès vers la guérison ; mais celle-ci n'est pas complète. Il n'y a plus de trace d'incohérence. Les signes de congestion cérébrale ont à peu près cessé ; cependant M... ne paraît pas guéri. Il est depuis quelques jours plus triste que d'habitude ; il est préoccupé, et travaille avec moins de soin. Il pleure quelquefois quand il est seul et croit ne pas être vu, et se refuse à toute explication. Il prétend avoir eu cette nuit un accès de fièvre précédé de frissons. Cependant rien ne dénote dans son état physique un dérangement quelconque des fonctions. *(La médication est suspendue pour laisser reposer le malade pendant quelques jours.)*

21 *août.*— Il s'est passé chez M... ce que j'avais observé déjà chez beaucoup d'autres malades. L'amélioration qui était restée stationnaire depuis les derniers jours de juillet, a augmenté beaucoup depuis la snspension de toute médication, et notre malade peut être considéré comme convalescent. Il m'a suffi, pour dissiper sa tristesse, de lui faire espérer un congé de convalescence de quatre à cinq mois qu'il ira passer auprès de ses parents. Cependant, il a encore parfois la tête lourde le matin, et entend de temps à autre comme un sifflement désagréable qui diffère beaucoup des bruits qu'il entendait au commencement de sa maladie. *(Solution Boudin*, 10 *grammes.)*

1er *septembre.*— Le malade se trouve tout-à-fait bien, et affirme pour la première fois que la céphalalgie, la lourdeur de tête, etc., et les autres signes de congestion

du cerveau, ont tout-à-fait disparu. Il insiste plus qu'il ne l'avait fait jusqu'ici sur son vif désir de sortir de l'asile et sur le bonheur qu'il éprouvera à retrouver ses parents, qu'il n'a pas vus depuis plus de deux ans. *(Solution Boudin, 14 grammes.)*

La médication est encore continuée jusqu'au 21 novembre, plutôt par précaution que par nécessité. La guérison devient d'ailleurs plus certaine. Enfin, le malade à qui j'ai fait donner un certificat de convalescence de six mois, part pour son pays le 20 seprembre suivant.

XXIVe Observation,

Pertes d'argent; voyage long et fatigant. — Idées ambitieuses et mystiques. Incohérence dans les idées et les actes. Céphalalgie. — Traitement physique par l'acide arsénieux, et traitement moral. — Guérison. — Durée de la maladie, difficile à déterminer.

Le nommé B... (François), âgé de 52 ans, ouvrier en soie, transféré, à Saint-Pierre, de l'asile de Bicêtre. Admis le 30 juin 1866.

Ce malade nous arrive de Bicêtre où il vient de passer cinq mois environ. Le gardien qui l'accompagne ne sait rien de lui et de son état antérieur, sinon qu'il avait été arrêté à Paris dans le voisinage du palais des Tuileries où il voulait pénétrer, et qu'ayant été reconnu aliéné, la police l'avait envoyé à Bicêtre. Le certificat que ce gardien est chargé de nous remettre, porte seulement cette mention : *Délire général avec prédominence d'idées mystiques. Peut être transféré.* Il est daté du 25 avril.

A ma première visite, je le trouve très-calme et très-

réservé. Il n'a pas l'air de beaucoup comprendre pourquoi je l'interroge. Cependant ses réponses sont justes quoique peu suivies. Il passe facilement d'un sujet à un autre et souvent sans transition. Aussi son récit est très-confus, et j'ai grand peine à y comprendre quelques mots. Mais je ne constate chez lui aucun signe évident de folie. Voici mon certificat de 24 heures :

« Le médecin de l'asile des Aliénés certifie que le « nommé B... (François) arrive de Bicêtre, raisonnable « en apparence et sans renseignements. Hôtel-Dieu.

« 1er juillet 1866.

« Signé : E. LISLE. »

Le lendemain et les jours suivants, B... se montra un peu plus communicatif et finit par nous raconter son histoire.

Il vient, dit-il, de la Californie, où il a passé près de 20 ans dans les placers. Après bien des vicissitudes, dans cette vie aventureuse, qui a été plus souvent misérable que brillante, il était parvenu à réaliser un petit pécule, près de 40,000 fr., et s'était décidé à revenir au village natal, dans le département du Var. Mais peu de jours avant de s'embarquer, il lui est arrivé un grand malheur. Il a été attaqué par des malfaiteurs qui lui enlevèrent la majeure partie de sa petite fortune, après l'avoir roué de coups de bâton. Cette mésaventure l'a jeté dans le découragement et le désespoir. Il ne s'est pas senti la force de recommencer cette vie de fatigues et de misère qui était la sienne depuis si longtemps. Les voleurs lui avaient laissé d'ailleurs quelques milliers de francs. Il s'est donc embarqué au jour qu'il avait fixé, sur un bâtiment de commerce, et est rentré en France, par le Hâvre. De là il s'est rendu à Paris avec la résolution d'aller demander justice à l'Empereur, à qui il avait d'ailleurs des secrets

très-importants à communiquer. Quels étaient ces secrets Il se refuse, d'un air fier, à les dire, attendu que je ne suis pas l'Empereur, et qu'il ne doit les faire connaître qu'à lui seul. Il a été obligé de faire cette réponse au commissaire de police qui l'interrogeait, après son arrestation, et qui au lieu de lui ouvrir la porte du palais impérial, l'a fait conduire à l'hôpital, avec les fous. Mais il il n'a jamais été fou et il proteste avec animation contre l'injustice et la violence qu'on lui a faite.

Ceci dit, B... se calme rapidement, prend un grand air d'importance et de mystère et me montre sa main toute grande ouverte, en m'indiquant avec le doigt les diverses lignes de cette main auxquelles il semble attacher une grande valeur. Puis il me dit : «Souvenez-vous du quinze,» et, comme je n'ai pas l'air de comprendre, il ajoute d'un ton impérieux : « Vous ne voulez pas me reconnaître ; mais un temps viendra, et il est proche, où vous vous mettrez tous à genoux devant cette main. Et alors vous saurez qui je suis et ce que je suis.» Enfin, comme il voit que cette scène tragi-comique ne m'en impose guère et que je suis disposé à prendre la chose en plaisantant, il se met à rire lui-même, en ajoutant : « Vous verrez bientôt si je suis fou et qui l'est ici, et vous vous convraincrez alors que cette main à des pouvoirs surhumains (1). »

Ces scènes se renouvellent à peu près tous les jours pendant quelques semaines, avec des variantes plus ou moins bizarres ou étranges. Cependant, un jour que B...

(1) *Certificat de quinzaine.* — Le médecin de l'asile des Aliénés, certifie que le nommé B... (François), qui a été transféré de Bicêtre dans notre asile, ne présente qu'une notable incohérence dans les idées et les actes. Quelques traces d'idées ambitieuses. Il est d'ailleurs calme et inoffensif.

15 juillet 1866. *Signé* : E. Lisle.

s'était montré plus violent et plus impérieux que de coutume, je lui ordonne un bain auquel il se rend volontiers et immédiatement, prétendant que cela lui fera du bien en effet. Mais là, après l'avoir fait fixer dans la baignoire, je lui explique avec soin que, dans ma conviction, tout ce qu'il vient de me dire n'a pas le sens commun et ne peut venir que d'un esprit troublé; que tout cela prouve qu'il est beaucoup plus fou que je ne l'avais cru d'abord, et qu'il est de mon devoir d'employer, pour le guérir, des remèdes plus énergiques, quelque désagréables et même douloureux qu'ils doivent être pour lui. Puis je lui donne moi-même une douche que j'ai soin de diriger de manière à la rendre aussi désagréable que possible.

Celle-ci fait sur le malade une impression des plus vives. Il demande grâce et m'affirme qu'il est guéri et ne pensera plus à toutes les folies qu'il nous a débitées depuis son arrivée à Marseille. Le lendemain en effet et pendant quelques jours, il est beaucoup plus raisonnable. Il rit, sans se faire prier, de ce que j'ai soin d'appeler ses folies. Ses idées sont plus suivies et plus nettes. Il me parle pour la première fois d'un mal de tête dont il souffre presque constamment depuis le guet-à-pens dont il a été victime. Il attribue cette douleur aux suites d'un coup de bâton qu'il a reçu sur la tête. Cette douleur s'exaspère de temps en temps et devient intolérable. Le plus ordinairement elle est bornée à un sentiment de pesanteur de toute la tête avec constriction très-désagréable aux tempes. Il a eu aussi, surtout au commencement, des vertiges fréquents, qui se renouvellent encore de temps à autre.

Ceci me décide à soumettre B... à la médication arsenicale, qui est commencée le 5 août, dans les conditions

habituelles, et continuée sans interruption jusqu'au 3 septembre. Celle-ci fit merveille. Quinze jours après, les douleurs et la pesanteur de tête avaient à peu près cessé. Le malade demanda à aller travailler dans les jardins de l'asile. Il s'y était toujours refusé jusque-là sous prétexte qu'il était un trop grand personnage pour descendre aussi bas. Il fait très-bon marché d'ailleurs de ses idées ambitieuses qu'il n'hésite pas à appeler des folies, et affirme très-sérieusement qu'il n'y pense même plus. Il désire beaucoup revenir dans son pays et s'en effraye un peu. Il y a si longtemps qu'il l'a quitté et il s'attend à y trouver tant de changements ! Il a écrit au maire du village pour lui demander des nouvelles des personnes, parents ou amis, qu'il y connaissait autrefois, et il attend sa réponse presque en tremblant. Ces préoccupations nouvelles, si différentes de celles qu'il laissait voir au moment de son arrivée à Marseille, sont pour moi l'indice le plus certain du changement favorable qui s'est fait dans son esprit et dans ses sentiments, en même temps que de sa guérison prochaine.

Celle-ci en effet se caractérisa et s'affermit de plus en plus chaque jour. Et le 11 septembre suivant, B... put sortir de l'asile pour retourner dans son pays. J'avais demandé sa sortie cinq jours auparavant dans le certificat suivant :

« Le médecin de l'asile des Aliénés certifie que le
« nommé B... (François), est guéri de l'affection qui
« avait nécessité sa séquestration. Il peut être mis en
« liberté sans inconvénients.

« 6 septembre 1866.

« Signé : E. LISLE. »

QUATRIÈME GROUPE.

Mélancolie et stupeur.

XXV[e] Observation.

Chute sur la tête. — Stupeur profonde. Mélancolie et folie de persécution. Céphalalgie très-intense; étourdissements fréquents; hallucinations de la vue et de l'ouïe. — Traitement par l'arsenic repris deux fois, à six mois d'intervalle. — La stupeur et les hallucinations cessent, le délire persiste. — Six mois après, bains d'affusion, puis traitement moral. — Guérison. — Durée de la maladie, quinze mois environ.

Le nommé T.... (Pierre), âgé de 26 ans, soldat dans un régiment de ligne, alors en garnison à Marseille. Entre à l'Asile, le 15 mars 1864, après huit à dix jours de séjour à l'hôpital militaire.

La maladie de ce jeune homme est une des plus intéressantes qu'il m'ait été donné d'observer, pendant les quatre ans que j'ai passés à l'Asile de Saint-Pierre. Elle a duré plus d'un an, et elle a revêtu successivement la plupart des formes les plus importantes de la folie. Aussi, son histoire serait fort longue si je voulais la suivre pas à pas et jour par jour, et décrire avec détail ses diverses transformations. Ce travail m'écarterait beaucoup trop de mon sujet relativement assez restreint. Je me bornerai

donc, Messieurs, à résumer aussi succinctement que possible. l'observation que j'ai sous les yeux, sans m'astreindre à suivre l'ordre des dates, et en conservant seulement les détails qui me paraîtront présenter un intérêt réel, au point de vue clinique.

Voici d'abord le certificat que je redigeai après un premier examen, 24 heures après l'admission de T....

« Le médecin de l'Asile des aliénés certifie que le nommé
« T... (Pierre) est dans un état d'hébétude, avec ten-
« dance à la stupidité, survenu à la suite d'une chute
« grave sur la tête ; à étudier.

« Marseille, 16 mars 1864.

« Signé : E. LISLE. »

Cet homme était donc dans un état de stupidité à peu près complète. Ses traits étaient tirés, ses yeux vagues et sans expression. Il ne paraissait pas comprendre ce qu'on lui disait, et ne répondait pas aux questions les plus simples. La sensibilité était très-émoussée. Il retirait à peine son bras lorsqu'on le pinçait fortement. Cependant, toute l'habitude extérieure du corps témoignait d'un état de grande souffrance plutôt morale que physique, et, par instants, la figure du malade s'animait et prenait l'expression d'une véritable terreur. Ce n'était pour ainsi dire qu'un éclair ; mais cela me parut suffisant pour me permettre de soupçonner chez lui l'existence d'hallucinations de l'ouïe et peut-être de la vue.

Ceci me décida à le soumettre immédiatement à la médication arsenicale, qui fut commencée le 20 mars. La dose de la solution au millième fut élevée graduellement de 12 grammes à 20 grammes. Cette dernière fut continuée pendant dix jours seulement, du 25 avril au 5 mai. Il en résulta une amélioration assez prompte ; car, dès le 20 avril, les signes de stupeur avaient considérablement

diminué d'intensité. Le malade répondait assez juste, quoique encore lentement, aux questions qu'on lui adressait. Il commençait à se souvenir et à se rendre compte de ce qui lui était arrivé au moment où il était tombé malade. Il avait depuis longtemps, dit-il, mal à la tête, et ce mal était devenu si intolérable, dans les derniers temps, qu'il l'avait rendu incapable de tout service, et avait obligé ses chefs à l'envoyer à l'hôpital. Il y était depuis sept à huit jours, lorsqu'un soir, en traversant une cour, il vit plusieurs individus, armés de leurs sabres, qui coururent après lui, en criant qu'il fallait l'arrêter et le tuer. Alors il se mit à courir de toutes ses forces, et, pour leur échapper, il escalada, il ne sait trop comment, un mur très-élevé, et se laissa choir de l'autre côté. Il dut tomber sur la tête, car il ressentit une douleur très-vive, et, depuis, il ne se rappelle plus rien. Il n'a plus revu ces individus ; mais il les entend toujours, quoiqu'ils soient très-loin, et ne puissent pas arriver jusqu'à lui. Ils lui font les mêmes menaces qui l'effrayent beaucoup, parce qu'ils ajoutent qu'ils sauront bien le retrouver quand il sera sorti de la maison où il est maintenant.

T... avait donc des hallucinations, ainsi que je l'avais supposé, et la chute grave qu'il avait faite et qu'on m'avait présentée comme la cause déterminante de sa maladie, n'avait été qu'un des résultats de ces hallucinations. Elle avait contribué, sans doute, à jeter le malade dans cet état d'hébétude presque complète dans lequel nous l'avions vu d'abord. Mais ce n'était là qu'un épiphénomène de la maladie principale qui avait commencé plusieurs mois auparavant, et qui n'était autre que cette hypérémie cérébrale que j'ai si souvent rencontrée dans les observations qui précèdent, et dont l'arsenic est le remède souverain. Tout m'engageait à persister dans

cette médication, qui fut continuée, ainsi que je l'ai dit plus haut, et à une dose relativement élevée, jusqu'au 5 mai, et ne fut interrompue que pour arrêter un commencement d'intolérance, survenu à cette époque.

Cependant l'amélioration ne fut pas aussi complète que je l'avais espérée. La céphalalgie et la lourdeur de tête, les étourdissements, les bourdonnements d'oreilles et même les hallucinations avaient cessé à peu près complètement. Mais le trouble des facultés intellectuelles et morales, les craintes chimériques, les idées de persécution, la conviction que tous ses camarades du régiment étaient ligués contre lui et n'attendaient que son retour pour lui faire un mauvais parti ; rien dans cet ensemble de symptômes qui constituait, à vrai dire, la folie de cet homme, n'avait subi un changement favorable. T... n'était plus stupide, toutes traces d'hébétude et de compression du cerveau avaient disparu; il était même parfois d'une gaîté bruyante et exagérée qui touchait presque à la manie. Mais en somme, il était toujours fou, et de ce côté, je n'avais rien gagné.

Je ne fus pas plus heureux pendant les mois qui suivirent. La médication fut reprise le 20 mai, et continuée à une dose moins élevée, il est vrai, jusqu'à la fin de juin, puis enfin du 22 juillet au 23 août. Ces deux cures n'eurent d'autres résultats que de guérir d'une manière définitive la congestion cérébrale et les hallucinations. Mais elles n'eurent aucune prise sur la folie, dont les signes étaient aussi évidents et aussi graves à la fin du mois d'août qu'au moment de l'admission du malade. Celui-ci était habituellement calme et travaillait assez bien. Le sommeil et l'appétit étaient excellents, et toute trace de souffrance et de malaise physique avait cessé. En se systématisant, la folie s'était dégagée de toutes les compli-

cations qui en troublaient les manifestations extérieures. Mais c'était tout ce que nous avions gagné, après un traitement de près de six mois.

Je trouvai T... dans le même état, à la fin du mois de novembre, à mon retour du congé que je fus obligé de prendre à cette époque. Pendant mon absence, T... avait été abandonné aux seuls efforts de la nature, et la nature n'avait rien ajouté à l'amélioration obtenue sous l'action de la médication arsenicale. Néanmoins, celle-ci ne fut pas reprise. Les accidents contre lesquels elle avait été dirigée n'avaient pas reparu ; lui demander davantage était parfaitement inutile. Je me contentai donc de surveiller le malade avec attention, attendant une occasion favorable pour agir directement sur la folie. Trois mois se passèrent ainsi, et à la fin de février, T... était dans l'état suivant : la santé physique était des plus satisfaisantes. Il n'avait eu, depuis bien longtemps, ni douleur, ni pesanteur de tête, ni éblouissements, ni bourdonnements dans les oreilles, ni hallucinations de l'ouïe ou de la vue, etc. L'appétit et le sommeil étaient excellents ; cependant le pouls était lent, 50 pulsations à peine, mou et faible, et peu en rapport avec la constitution robuste, en apparence, et le teint coloré du malade. Il y avait une notable dilatation des pupilles. Il travaillait assez volontiers dans le jardin de l'Asile ; mais son travail n'était ni régulier ni attentif. Les hallucinations qu'il avait eues au début de sa maladie lui avaient laissé une impression des plus vivaces, et les idées fausses qu'elles avaient jetées dans son esprit étaient aussi entières que le premier jour.

Il savait que tous les hommes de sa compagnie et une grande partie de ceux du régiment étaient ligués contre lui, et n'attendaient que son retour pour l'accabler d'injures et d'outrages, et ensuite le faire périr sous leurs coups.

Pourquoi ? il l'ignorait absolument. Mais il ne pouvait douter de leurs intentions qui leur étaient inspirées par les mêmes motifs que celles qui les animaient lorsqu'ils le poursuivaient à l'hôpital, et l'avaient obligé à en franchir le mur d'enceinte, au risque de se rompre les os. Aussi, n'avait-il aucun désir de quitter l'Asile, même pour aller passer quelques mois auprès de ses parents. Ses facultés morales étaient aussi gravement atteintes et troublées que celles de l'intelligence. Il était indifférent à tout ce qui se passait autour de lui et au-dehors. J'avais eu à lui apprendre, quelques jours auparavant, la mort de sa mère ; il n'y avait fait que peu d'attention et n'en avait été nullement affecté. Il s'était même mis à rire bruyamment et niaisement, comme cela lui arrivait souvent. Et comme je trouvais ses rires inconvenants, il s'était contenté de répondre qu'il n'y avait à cela rien d'étonnant, attendu que, sans être brouillé avec sa mère, il ne l'aimait pas beaucoup, pas plus qu'il n'aimait ses autres parents ; que d'ailleurs il n'y pouvait rien, et qu'il valait mieux prendre le temps comme il venait.

Comment remédier à de semblables aberrations, à une perversion aussi grave des sentiments moraux, autrement qu'en agissant directement sur l'âme dont la maladie était depuis longtemps dégagée de toute complication de l'ordre physique ? Le traitement moral était donc seul indiqué désormais, et je n'hésitai pas à y recourir dès les premiers jours de mars 1866. Celui-ci dura près de deux mois, et les détails de ce traitement, très-long d'ailleurs, s'éloignent trop de mon sujet pour me permettre de les faire entrer dans le cadre de cette observation. J'espère, messieurs, qu'il vous suffira de savoir que le résultat en fut tout-à-fait satisfaisant. T... perdit peu à peu toutes les idées fausses qui l'avaient troublé si profondément et de-

puis si longtemps ; ses sentiments affectifs se réveillèrent assez complètement pour me faire craindre, pendant quelques jours, presque une rechute, aussitôt que le malade eut acquis la conviction que sa mère était réellement morte ; ce qu'il avait considéré trois mois auparavant comme une mauvaise plaisanterie. Enfin, le 6 mai 1865, il sortit de l'asile pour aller passer dans son pays un congé de convalescence, qui lui avait été accordé sur ma demande. Voici son certificat de sortie :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le nommé « T... (Pierre) est guéri de l'affection qui avait nécessité « sa séquestration à l'asile. Pour consolider sa guérison « et la rendre durable, un congé de convalescence sera « très-utile à ce jeune homme, qui, tout en étant bien « rétabli, conserve encore quelques préventions contre « un certain nombre de ses camarades. »

« Marseille, 3 mai 1865.

« Signé : E. LISLE. »

XVIIIe Observation.

Causes inconnues. — Mutisme volontaire. Stupeur. Céphalalgie violente ; étourdissements fréquents ; tournoiements de tête continuels. — Traitement par l'arsenic, repris deux fois à peu de jours d'intervalle. — Guérison. — Durée de la maladie, environ six mois.

Le nommé D.... (Jean), âgé de 30 ans, célibataire, cuisinier à bord d'un bâtiment de commerce, entré à l'asile le 12 mai 1869.

Cet homme nous arrive sans aucun renseignement, tant sur les causes de sa maladie que sur son état antérieur.

Il a été ramassé par la police, errant dans les rues de la ville, et comme il avait l'air égaré, la figure anxieuse et ne répondait à aucune des questions qu'on lui adressait, on l'a cru ivre d'abord, fou ensuite, et on l'a envoyé à l'asile. Depuis son arrivée, il n'a pas parlé davantage, quoiqu'il entende et paraisse comprendre ce qu'on lui dit. Mais ses actions ont été purement automatiques ; on lui a dit de marcher, il a marché ; de manger, il a mangé et bu, mais fort peu ; de se coucher, il s'est déshabillé et s'est mis au lit. Là il est resté assis à peu près toute la nuit, la tête appuyée sur ses mains. Il a uriné sans s'en apercevoir. Je le trouve à l'infirmerie, assis auprès de son lit, la tête toujours dans ses mains. Je l'appelle plusieurs fois; il ne bouge pas plus qu'un terme. Je le secoue vivement par le bras; il lève la tête tout effaré et comme s'il était éveillé en sursaut d'un profond sommeil. Il nous regarde avec égarement et presque avec terreur, et, quelque pressantes que soient mes questions, il ne répond rien. Sa figure est fortement colorée, rouge brique; sa tête chaude, ses yeux hagards par moment, plus souvent mornes et sans expression. Pouls mou, facilement dépressible, 84 pulsations (1). (*Bain de deux heures.*)

Plusieurs jours se passent sans amener aucun changement dans l'état de ce jeune homme. Cependant tout m'autorisant à considérer celui-ci comme le résultat d'une congestion habituelle du cerveau, je me décidai, après quelques hésitations, à le soumettre à la médication arsenicale. J'avais acquis la conviction qu'en aucun cas, elle

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé D... (Jean) est dans un état de mutisme absolu, produit très-probablement par des hallucinations. A étudier.

Le 13 mai 1864. *Signé*, E. Lisle.

ne pouvait être nuisible. Cependant je commençai par une dose faible (6 *gr. de solution au millième*) et je n'augmentai celle-ci qu'avec beaucoup de lenteur (*1 gr. tous les cinq jours*). Il en résulta néanmoins une amélioration assez rapide. Dès le cinquième ou sixième jour, le malade put répondre quelques mots à nos questions et nous donner quelques renseignements assez justes sur son état antérieur. C'est ainsi que nous apprîmes qu'il était cuisinier à bord d'un navire de commerce, où il avait été très-malade ; il se rappelait vaguement qu'on l'avait saigné plusieurs fois, qu'on l'avait attaché pendant un temps qui lui avait paru très-long ; et qu'enfin il était arrivé à un port qu'il ne connaissait pas. Il était descendu à terre sans savoir pourquoi ni comment, et ne savait pas davantage comment il était arrivé dans la maison où il était maintenant. C'est à peu près tout ce qu'il me fut possible d'en tirer, pendant de longs jours encore, quelque insistance que j'y misse (1).

Le mois de juin se passa sans autre changement sérieux dans l'état du malade. Le 24, celui-ci nous présenta quelques signes d'intolérance (nausées, inappétence, soif, etc.) La médication fut suspendue et ne fut reprise que le 9 juillet. L'état général était resté à peu près le même. La figure était toujours fortement colorée, les oreilles rouges, la tête chaude, le pouls dépressible et fréquent, 85 à 90 pulsations. Cependant l'appétit était très-bon; et il y avait un peu de sommeil; mais le mutisme et la stupeur, l'ex-

(1) *Certificat de quinzaine.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé D... (Jean), est dans un état d'hébétude avec tendance à la stupeur, qui paraît être survenu à la suite d'un accès de manie aiguë. Légère amélioration depuis cinq à six jours A maintenir dans l'Asile.

27 mai 1864. *Signé* : E. Lisle.

pression craintive ou hébétée de la physionomie n'avaient presque pas changé. (*Solution Boudin 4 gr., tisane de houblon.*)

12 *juillet*. Pas de changement. (*Solution Boudin* 6 *gr. tisane de houblon.*)

16. — Le malade est un peu plus communicatif; il se plaint d'un mal de tête très-violent, surtout dans la région frontale. Sa tête est lourde comme un plomb ; elle est chaude et la figure toujours très-colorée. Pouls à 75 pulsations. (*Solution Boudin* 8 *gr.*)

20. — Même état. (*Solution Boudin 9 gr.*)

25. — D.... paraît moins triste et moins effrayé. Il répond plus volontiers et semble comprendre mieux et plus vite ce qu'on lui dit. La tête est moins chaude, et la douleur moins vive. Cependant il voit par moments tout tourner autour de lui. Il entend depuis fort longtemps un son semblable à celui que feraient plusieurs tambours qu'on battrait tout près de lui. Ce bruit a diminué graduellement et comme si les tambours s'éloignaient, pendant les sept à huit derniers jours, et a cessé tout-à-fait, depuis ce matin. Il n'a jamais entendu des voix distinctes, jamais de menaces; il n'a pas vu de fantômes. Mais ces tournoiements de tête continuels qui lui troublaient complètement la vue, ces bruits effrayants qui ne cessaient jamais et dont il ne comprenait pas la cause, lui donnaient des terreurs dont il ne pouvait se défendre et dont il est très-heureux d'être débarrassé. L'appétit est très-bon. Le pouls a 72 pulsations, plus résistant. Le malade consent à aller travailler dans les jardins de l'asile. (*Solution Boudin* 10 *gr., tisane de houblon.*)

29. — Le mieux se confirme et augmente lentement. La tête est encore lourde, mais sans douleur vive ; la peau est fraiche et moins fortement colorée ; la physionomie

moins effarée et plus vivante. Le bruit des tambours n'a plus reparu ; appétit bon ; travail convenable et attentif. Pouls à 75 pulsations. (*Solution Boudin* 11 *gr.*)

1er *août*. Le malade va de mieux en mieux, et la tête se dégage tous les jours davantage. Cependant il y a encore deux ou trois étourdissements chaque jour, qui sont précédés de bouffées de chaleur à la figure et suivis d'un mal de tête encore assez désagréable, mais peu durable. D.... se rappelle maintenant qu'il y a peu de jours encore, il voyait rouge ou jaune, et d'une manière confuse, et que tout tournait autour de lui. S'il ne parlait pas, s'il osait à peine marcher, s'il paraissait toujours inquiet, cela venait de l'effroi que cet état lui causait. Il comprend aujourd'hui qu'il était très-malade, et se trouve infiniment mieux; il espère être bientôt guéri. Pouls à 70 pulsations. (*Même prescription.*)

6 *août*. L'amélioration qui avait encore fait des progrès les jours précédents, semble avoir subi un point d'arrêt depuis hier. D.... est plus triste, presque colère; la parole est brève, les yeux plus effarés, la figure plus rouge. Le pouls, plus fréquent, a 80 pulsations. (*Bain de trois heures. Solution Boudin* 12 *gr.*, *tisane de houblon.*)

8 *août*. — La légère recrudescence observée il y a deux jours n'a pas eu de suite, et l'amélioration a repris sa marche ascendante et graduelle. Pouls à 72 pulsations. Le travail du malade est plus intelligent et plus attentif. (*Solution Boudin* 12 *gr.*, *même tisane.*)

25 *août*. — D.... peut être considéré comme convalescent. Les signes de congestion cérébrale, décrits plus haut, ont entièrement cessé. L'appétit et le sommeil sont excellents. Le malade est heureux d'être délivré de ses souffrances et semble comme se réveiller d'un long rêve, pendant lequel il aurait été sous l'oppression d'un horrible

cauchemar. Il se sent tout-à-fait bien depuis quelques jours et se croit en état de sortir bientôt de la maison pour aller reprendre un travail plus approprié à ses goûts et plus lucratif que celui qu'il fait à l'asile. Cependant il n'insiste pas beaucoup et s'en rapporte à mon appréciation. (*Même prescription.*)

30 *août.* — La guérison se confirme et paraît définitive. Tout signe de trouble mental et de malaise physique a disparu depuis plusieurs jours. La médication arsenicale est supprimée.

24 *septembre.* — Ce malade est sorti hier de l'asile, sur la demande de mon collègue de la section des femmes, chargé du service pendant mon congé. Voici son certificat de sortie :

« Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le « nommé D.... (Jean) est actuellement guéri de l'affection « mentale qui avait motivé son placement, et peut, sans « danger pour l'ordre public et la sûreté des personnes, « être rendu à sa famille et à la société. »

22 septembre 1864.

« Signé : D. S. GIRAUD. »

Réflexions. — Voilà encore cinq observations dans lesquelles nous retrouvons, sous des formes en apparence si différentes, cette maladie hybride attaquant tout à la fois le corps et l'âme, qui commence par une congestion cérébrale et aboutit à une aberration de l'entendement, et qui est appelée à jouer un si grand rôle dans la nosologie de la folie. Ici, comme précédemment, nous retrouvons

cet appareil de symptômes, que j'ai si souvent décrits dans le cours de ces recherches : céphalalgie, vertiges, bourdonnements d'oreille, etc., et qui est l'indice évident de l'existence d'un état congestif habituel du cerveau chez les malheureux qui en sont atteints. Ici encore, la folie, ou si l'on veut, les troubles si graves des facultés intellectuelles et morales que nous ont présentés ces malades, n'ont pas d'autre point de départ que cette congestion des centres nerveux. L'analyse attentive de ces faits conduit invinciblement à cette conclusion.

Je dois reconnaître, toutefois, que plus nous avançons dans cette étude et plus le diagnostic devient difficile. Le délire est plus complet et, presque toujours, nous manquons de renseignements sur les causes de la maladie et sur l'état des malades avant leur admission. D'un autre côté, ceux-ci sont presque toujours incapables d'en donner eux-mêmes. Souvent ils ne parlent pas, et s'ils parlent, c'est par monosyllabes insignifiants, ou d'une manière tout-à-fait incohérente. Leur attention est trop fugitive pour qu'ils comprennent vos questions, et bien rarement il est possible de se fier à leurs réponses. Il faut donc pressentir ou deviner ce qu'il est à peu près impossible de voir ou

de toucher avec certitude. Il faut comparer avec les faits précédemment observés, rechercher leurs analogies, constater leurs différences et déduire de tout cela une conclusion qui sera toujours un peu conjecturale. Cela est difficile assurément, mais avec un peu d'habitude et d'intelligence, surtout avec beaucoup de ténacité et de patience, on en vient à bout, et rarement on se trompe. Et puis on a dans l'arsenic un moyen de contrôle des plus efficaces. Il ne faut pas craindre de l'employer même lorsque son indication ne paraît pas tout-à-fait évidente. Son administration n'est jamais dangereuse, et presque toujours elle est utile, ne serait-ce que pour hâter le retour des forces et aider à la régularisation des fonctions organiques.

Je n'hésite donc pas à en conseiller l'emploi chez les fous incohérents ou mélancoliques, toutes les fois qu'ils présentent des symptômes, même très-légers, qui permettront de soupçonner chez eux l'existence d'un état congestif des centres nerveux, ou, ce qui est peut-être plus exact, d'un trouble quelconque de la circulation inter-crânienne. Il est incontestable que c'est à l'arsenic, et à l'arsenic seul, qu'est due la guérison des malades qui font le sujet des observations qui précèdent. Vous l'avez déjà

vu, Messieurs, dans les courtes réflexions qui suivent l'observation de J... (Joseph) (obs. XXIIe). Je n'y reviendrai donc pas. Cela est tout aussi évident pour Edouard M... (obs. XXIIIe), et pour Jean D... (obs. XXIVe). Tous deux guérissent sans qu'il soit nécessaire de recourir à d'autres moyens de traitement, et par le fait seul de la cessation des signes de congestion cérébrale que nous avions constatés chez chacun d'eux.

La guérison de François B.. (obs. XXIVe), et celle de Pierre T... (obs. XXVe) sont plus difficiles et les indications à remplir plus compliquées. L'arsenic n'en fait pas moins son office, et son efficacité est tout aussi évidente. Mais, comme chez beaucoup d'hallucinés, son action s'arrête à la maladie du corps et reste impuissante contre la maladie de l'âme. Cette séparation, opérée par l'arsenic entre les deux ordres de phénomènes, est surtout tranchée chez le sujet de la XXVe observation. Après une première cure de plus de six semaines, et à la fin de laquelle la dose d'acide arsénieux avait été élevée jusqu'à 0,020 millig., tout ce que j'avais obtenu se bornait à la disparition à peu près complète des signes de la congestion cérébrale : céphalalgie, lourdeur de tête, étourdissements, bourdonnements d'oreil-

les, hallucinations de la vue et de l'ouïe, etc., qui avaient jeté le malade dans la stupeur. Le trouble des facultés intellectuelles et morales n'avait changé en rien. Deux autres cures, d'un mois chacune, n'avaient pas été plus heureuses. Quoiqu'il ne restât plus aucune trace de malaise ou de souffrance physique, les signes de la folie étaient aussi nombreux et aussi graves après six mois de traitement, que le jour de son admission à l'Asile.

Nous n'étions pas plus avancés six mois après, au commencement de mars 1865. Les accidents cérébraux n'avaient pas reparu un seul instant, et la santé physique était des plus satisfaisantes. T... travaillait volontiers dans le jardin de l'établissement; mais son travail n'était ni régulier ni attentif. Mais les hallucinations terrifiantes qu'il avait eues au début de sa maladie, lui avaient laissé une impression qui ne s'était jamais effacée, et les idées fausses qu'elles avaient fait naître dans son esprit étaient aussi entières et aussi vivaces que le premier jour. Il était évident que l'arsenic ne pouvait plus rien contre cette maladie, bornée désormais à une aberration des plus graves des facultés de l'entendement. C'était l'heure du traitement moral, qui, seule, pouvait agir directement sur elle, et

vous avez vu, Messieurs, qu'il eut un plein succès.

C'est donc toujours, sous des formes différentes et très-variées, la même maladie que celle que j'ai observée chez les hallucinés ; seulement elle est plus grave, et le traitement en est plus difficile, en même temps que plus incertain dans ses résultats. Cependant ceux-ci ne laissaient pas d'être assez satisfaisants, et le chiffre des guérisons est encore sensiblement plus élevé que celui qu'on obtient par les méthodes ordinaires. Ainsi, sur 28 malades incohérents, avec ou sans excitation, et dont un grand nombre étaient à l'Asile depuis plusieurs années, douze ont été guéris, ce qui donne une proportion de 42 p. 0/0. Sur 19 mélancoliques ou stupides, six ou 30 p. 0/0 ont été guéris.

Avant de terminer cet exposé de mes recherches, il me reste à mettre sous vos yeux quelques observations dont les sujets étaient atteints de *paralysie générale*, et qui ont été guéris par la médication arsenicale. Je n'ignore pas, Messieurs, combien cette prétention paraîtra sans doute étrange au plus grand nombre d'entre vous. La paralysie générale, même dans sa période initiale, est réputée incurable par les aliénistes de tous les pays. A peine peut-être pourrait-on en citer trois ou quatre qui ne par-

tagent pas tout à fait cette opinion désolante, et je m'empresse de reconnaître que l'expérience seule que j'ai faite à l'Asile de Marseille m'a converti à l'opinion contraire.

Je crois donc que dans certains cas, que j'essairai de déterminer, la paralysie générale peut être guérie, et je vous apporte quelques exemples de cette guérison. J'ai recueilli ces faits avec beaucoup de soin ; je vais vous les exposer avec autant de précision et de clarté qu'il me sera possible. A vous de juger, Messieurs, si je ne me suis pas trompé.

XXVIIe Observation.

Depuis un an environ, céphalalgie habituelle peu intense avec vertiges peu fréquents. — Affaiblissement lent et graduel des facultés intellectuelles et morales, surtout de la mémoire.— Depuis quatorze jours, congestion violente, avec perte de connaissance, à laquelle succède rapidement une grande excitation nerveuse, avec insomnie, délire ambitieux, embarras de la parole, tremblement des muscles de la face, des mains, etc. Traitemeut par l'acide arsénieux. — Guérison après deux mois.

M. E... (Joseph) entre à l'asile public des aliénés de Marseille, le 4 mai 1864. Il est âgé de 28 ans, propriétaire d'un petit hôtel garni, dans le voisinage du Vieux-Port. Il est marié depuis moins de deux mois (1).

(1) *Certificat d'adm'ssion.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés

Au moment de son entrée, M. Joseph E... présente les symptômes suivants : excitation générale ; loquacité presque continuelle ; incohérence dans les idées et les actes; besoin désordonné de mouvement, sans grande violence. Quelques idées ambitieuses reviennent fréquemment dans ses discours. Il va fonder un hôtel immense où il recevra tous les étrangers de passage à Marseille, et où il gagnera des millions et des millions. Il a un crédit illimité à la Banque. Il a déjà gagné plusieurs millions, etc., etc.

La figure est pâle, amaigrie, les yeux enfoncés dans leurs orbites et légèrement hagards. Presque tous les muscles de la face, ceux des lèvres surtout, sont le siége de mouvements involontaires, ou plutôt de légers tressaillements presque continuels et plus prononcés à droite qu'à gauche. La langue présente le même phénomène ; l'articulation des mots, toujours difficile, est par moments, presque impossible. Tremblement très-prononcé des mains et surtout des doigts. Le malade ne s'est jamais senti si fort, et cependant la pression des mains est molle, saccadée, presque nulle, quoiqu'il semble faire des efforts violents. M. E... marche constamment, semble infatigable, et cependant il chancelle et butte fréquemment, mais ne tombe pas. Il n'a presque pas dormi depuis quelques jours, et a fait plusieurs fugues de deux à trois jours, dans la campagne, allant toujours devant lui, sans but déterminé, sans trêve ni repos. Le pouls est fréquent, facilement dépressible à 108 ou 110 pulsations.

certifie que le nommé E... (Joseph) est affecté de délire ambitieux. Incohérence dans les idées et les actes. Traces de paralysie générale commençant.

5 mai 1864. *Signé* : E. Lisle.

Cet état semble, en effet, remonter à quelques semaines et a été déterminé par des pertes d'argent, et surtout par les contrariétés et les chagrins auxquels le malade a été exposé à l'occasion de son mariage, contracté malgré l'opposition de ses parents. Cependant il paraît certain que, comme cela arrive presque toujours en pareil cas, les premiers signes de la maladie sont beaucoup plus anciens. En interrogeant avec soin ses parents et ses amis, il est facile de les faire remonter à quelques mois et peut-être même à plus d'un an. M. E... a beaucoup abusé, dans les derniers temps surtout, des plaisirs vénériens, et depuis plus de quinze mois, il a commencé à se plaindre d'une pesanteur de tête habituelle, avec douleurs gravatives fréquentes succédant à des vertiges qui ont passé longtemps inaperçus. On remarquait en même temps que son caractère devenait plus irascible, violent même quelquefois; que sa mémoire et son aptitude aux affaires diminuaient sensiblement; qu'il bégayait parfois, comme dans l'état d'ivresse, qu'il perdait le sommeil et l'appétit, etc. Enfin, l'excitation générale et le délire actuels avaient succédé à ce qu'on a appelé un coup de sang, survenu il y a quatorze jours, et suivi d'une perte complète de connaissance pendant cinq à six heures.

La dignostic n'était pas douteux, et le pronostic paraissait des plus graves. Des bains de deux à trois heures sont administrés chaque jour jusqu'au 10 mai, et amènent une légère sédation. Cependant la loquacité, le délire et l'insomnie persistent sans changement. Le 8 mai, je fais commencer la médication arsenicale, par six grammes de solution au millième, prise, en trois fois, au commencement des repas. La dose est portée à 8 grammes le 12.

Le 14, il y a un peu de mieux, le malade est moins

incohérent et plus attentif ; il rend un peu compte de ce qu'il éprouve. Il a moins mal à la tête et sent celle-ci moins lourde. Il a un peu mieux dormi depuis deux jours. Le délire n'a pas changé (1).

25 *mai.*— M. E... prend 12 grammes de la solution arsenicale depuis la veille. L'état général est beaucoup plus satisfaisant. L'appétit et le sommeil sont excellents, le calme presque complet. Le sujet commence à comprendre qu'il a été et est encore très-malade. Il rit tout le premier des millions qu'il a cru posséder. Cependant lorsqu'il est seul, il ne parait pas encore complètement revenu à la réalité des choses. Les symptômes physiques ont aussi beaucoup diminué. Les tressaillements des muscles de la face, le tremblement des mains ont presque cessé, et ne reviennent que lorsque M. E... est sous le coup d'une émotion même légère. La marche est plus assurée, la pression des mains plus forte, et surtout plus graduée et continue. Le malade a vu hier son père et sa femme, et les a reçus avec un vif plaisir, mais sans trop d'émotion. Il a été surtout satisfait d'apprendre qu'ils se sont réconciliés au moment où il est tombé malade.

3 *juin.*— L'amélioration a encore augmenté, sans interruption ou retour en arrière. La dose de la solution arsenicale a été portée à 14, puis à 15 grammes. Les visites de la famille ont été renouvelées plusieurs fois avec tout avantage. Le pouls est descendu à 80 pulsations

15 *juin.*— M. E... a la conscience très-nette de sa

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé E.... (Joseph) est dans un état d'excitation nerveuse légère. Quelques signes de paralysie générale. Il y a une grande amélioration. Cependant le malade ne peut pas encore quitter l'Asile, sans être exposé à des dangers sérieux.

19 mai 1864 *Signé* : E. Lisle.

situation passée et présente. Il se rappelle en partie ce qui lui est arrivé, et le juge sainement. Il est un peu triste depuis quelques jours, parce qu'on lui a appris et les absurdes spéculations auxquelles il s'est livré pendant son délire, et une partie des pertes d'argent qui en ont été la suite. Mais il n'est pas découragé et se promet de réparer le mal aussitôt qu'il sera tout-à-fait guéri. On pourrait le considérer comme convalescent, n'étaient un peu de tremblement, et surtout un embarras de la parole encore très-évident. On continue la solution à 15 grammes.

25.— Le malade est considéré par tous les siens et même par son médecin comme entièrement rétabli. Il a passé la journée d'hier hors de l'asile et au milieu de sa famille. Tous l'ont trouvé plus fort, plus calme, plus sensé et intelligent qu'on ne l'avait vu depuis un an. Il a repris beaucoup d'embonpoint, et les symptômes constatés au moment de son entrée ont en effet disparu. Il ne reste, à vrai dire, qu'un peu de bégaiement et quelques mouvements nerveux involontaires, et encore faut-il un examen attentif pour les découvrir. La médication arsenicale est supprimée.

4 juillet.— M. E... a passé deux jours dans sa famille sans inconvénient d'aucun genre. Il sort de l'asile après m'avoir promis de venir me voir de temps à autre, et de reprendre, dans quelques jours, par simple précaution, la médication à laquelle il a dû cette amélioration si complète, qu'on peut jusqu'à un certain point la considérer comme une guérison (1).

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé E.... (Joseph) est guéri de l'affection mentale, qui avait nécessité son entrée dans l'Asile. Il rentre aujourd'hui dans sa famille.

4 juillet 1864. *Signé* : E. Lisle.

Cette médication fut en effet reprise à la fin du mois d'août, à la suite d'un léger vertige éprouvé par mon ancien malade. Elle fut continuée pendant près de deux mois, dans les mêmes conditions que la première fois, et sans autre accident, le sujet vacant comme à l'ordinaire à ses occupations.

Les symptômes de congestion cérébrale ne se sont jamais reproduits depuis. J'ai revu assez fréquemment M. E... qui conserve toujours un peu d'embarras dans la parole. Il a repris toute son activité d'autrefois; ce qui lui a permis de réparer les désastres causés par sa maladie, d'augmenter son bien-être, et de doubler et au-delà la somme de ces affaires.

XXVIIIe Observation.

Signes de congestion cérébrale depuis près de deux ans ; deux attaques avec perte de connaissance de dix à douze heures, à six mois d'intervalle. Vie sédentaire, abus du travail de cabinet. Hémorroïdes. — Excitation générale, presque maniaque ; délire ambitieux; diminutions de forces; tremblement de la langue, des mains, etc. Embarras très-prononcé de la parole.

Deux cures par l'arsenic, à trois semaines d'intervalle. — Guérison.

M. G... (François) entre à l'Asile, le même jour que M. E..., le 4 mai 1864. Il est âgé de 38 ans, marié et père de deux enfants bien constitués et en parfaite santé. Il est avocat et juge de paix à quelques lieues de Marseille.

M. G... présente, au premier abord, tous les signes d'un accès de manie aiguë peu intense : excitation géné-

rale, loquacité, incohérence et mobilité dans les idées, besoin de mouvement presqu'incoercible. La face est rouge, les pommettes et les oreilles chaudes, presque violacées, le pouls fréquent, plutôt faible à 112 ou 115 puls. Si on l'etudie de plus près, on s'aperçoit bientôt que sa marche est irrégulière, parfois chancelante, que le corps penche un peu sur le côté gauche ; que les mains sont tremblantes, leur pression faible et saccadée ; que la langue, les lèvres, la houppe du menton sont agitées d'un tremblement analogue ; que la parole est très-embarrassée; qu'il existe un léger strabisme convergent à gauche, sans dilatation appréciable ou inégale des pupilles. Enfin, au milieu de la mobilité et de l'incohérence des idées, on découvre quelques idées ambitieuses des plus exagérées. M. G..., est comte du Saint-Empire Romain et Grand-Croix des ordres du Pape. Le premier président de la Cour Impériale, son ami et son protecteur, étant mort (la chose n'est pas exacte), c'est lui que l'Empereur a nommé à sa place ; il ne tardera même pas à être nommé garde des sceaux, et alors il ordonnera la sortie de tous les malheureux qui nous entourent, et nous fera juger et condamner comme coupables de détention arbitraire. Il a trouvé un moyen fort simple de faire produire à la terre, dix, quinze et vingt fois ce qu'elle a produit jusqu'ici, et a acquis ainsi, en peu de temps, une fortune énorme, qu'il consacrera à faire le bonheur de tous les hommes, etc., etc.

Quelques bains de deux à trois heures sont administrés sans amener aucun changement notable. On m'apprend, dès le 6 mai, que depuis près de deux ans, M. G... a éprouvé, à des époques très-irrégulières, des signes plus ou moins prononcés de congestion cérébrale. Ils ont été assez violents, à deux reprises et à six mois d'inter-

valle pour amener une perte complète de connaissance qui a duré près de douze heures, la seconde fois, et a été suivie chaque fois d'un grand abattement tant physique que moral. Le malade était aussi sujet à des accès de céphalalgie parfois très-intense avec constriction aux tempes, bourdonnements d'oreilles et vertiges fréquents. Ces accès duraient plusieurs jours et lui rendaient tout travail impossible. Tous ces symptômes, auxquels on n'avait pas pris garde dans le principe, ne paraissent pas avoir eu d'autres causes qu'une vie trop sédentaire et un excès de travail intellectuel. On avait remarqué, d'ailleurs, que la mémoire s'affaiblissant, ce travail devenait tous les jours plus difficile et plus fatigant. Enfin, il est bon de noter que le malade a depuis très-longtemps des hémorrhoïdes qui fluent souvent et trés-abondamment et le fatiguent beaucoup. On n'a pas remarqué qu'il y eût une relation quelconque entre l'état du cerveau et la perte plus ou moius considérable du sang. Cependant, il semblerait que celle-ci était uu peu moindre depuis quelques jours, lorsque le délire et l'excitation maniaque ont éclaté.

On commence le 10 mai la médication arsenicale, à la dose de 6 gr. de solution au millième. Celle-ci est portée successivement à 8 gr. le 15, à 10 gr. le 21, à 12 gr. le 28 mai. Il en résulte un peu plus de calme, un meilleur sommeil et plus d'appétit. Les autres symptômes persistent.

Le 29 mai, M. G... tombe tout à coup, et sans cause appréciable, dans un état très-singulier. Bâillements involontaires, pandiculations, sentiment de constriction pénible à la gorge avec boule hystérique et gêne très-marquée de la respiration, le tout se terminant après un temps variable, de une à trois heures, par des cris, quelquefois des larmes, et un état d'assoupissement qui

n'était interrompu que par un nouvel accès. Le pouls, qui était descendu les jours précédents à 80 pulsations, en donne maintenant jusqu'à 120 par minute. Cet état dure près de huit jours, et se termine, pour ne plus revenir, par une crise d'excitation générale qui dure elle-même trois jours. Il importe de remarquer, que pendant tout ce temps, le malade ne paraît pas avoir eu de vertiges ni de bourdonnements d'oreilles, et ne s'est plaint que d'un peu de lourdeur de tête. J'ai su plus tard qu'il avait eu comme *des visions d'objets confus et indéterminés* qui le jetaient, au moment le plus fort de l'accès, dans une grande terreur.

La dose de la solution arsenicale est portée à 14 gr. le 4 juin, à 16 gr. le 8, et on continue ainsi jusqu'au 18. Les signes d'excitation se calment peu à peu ; le pouls descend à 75 ou 80 puls. Le sommeil est profond, et dure jusqu'à 10 et 12 heures sans interruption ; l'appétit est excellent, presque vorace ; les forces sont meilleures ; le tremblement des mains et des muscles de la face a presque entièrement cessé. Il n'y a plus de strabisme ; l'embarras de la parole persiste seul sans amendement notable.

Quant aux facultés intellectuelles et morales, M. G... en est arrivé peu à peu à un état très-bizarre. Il se rend très-nettement compte de tout ce qu'il y a d'énorme et d'absurde dans ses idées ambitieuses. Il en plaisante tout le premier, et les trouve parfaitement ridicules ; ce qui ne l'empêche pas de faire les projets les plus gigantesques, de voir des millions partout, de ramasser les pierres et les cailloux comme autant de diamants de la plus grande valeur. Il est taquin, espiègle comme un enfant, brutal parfois jusqu'à la violence avec les gardiens. Il a comme un besoin irrésistible de les tourmenter et de leur faire

du mal. Il comprend très-bien que cette manière d'agir est déplorable, mais il n'en est pas le maître. Par moments, il en paraît très-affligé et repentant, et l'instant d'après il recommence. Il sent en lui, dit-il, comme deux êtres toujours en lutte, l'un, qui le porte irrésistiblement à mal faire ; l'autre, qui le ramène au vrai et au juste , et qui reprend peu à peu l'empire qu'il avait complètement perdu. Pour aider ce dernier, je lui donne une douche qui produit sur lui l'impression la plus vive, et amène rapidement un changement des plus salutaires.

La solution arsenicale est suspendue le 19 juin, afin de laisser au malade quelques jours de repos. Cependant l'amélioration se maintient et même augmente sans interruption jusqu'au 2 juillet. M. G... reçoit plusieurs visites, tant de sa femme que de ses enfants et d'autres membres de sa famille, et s'en trouve très-bien. Il voit même un des avocats généraux de la Cour impériale, qui le considère comme guéri, et veut à peine croire qu'il ait été aussi gravement malade.

Cette dernière visite à laquelle M. G... attachait une grande importance pour son avenir de magistrat, fit sur lui une impression des plus vives, qui ramena un peu d'excitation et même de délire dès le lendemain 2 juillet. La médication arsenicale fut reprise immédiatement à la dose de 10 gr. de solution, portée à 12 gr. le 5, et à 14 gr. le 8. Ce nouveau traitement arrêta très-promptement une rechute que tout me faisait croire imminente, et le 18 juillet suivant, M. G... sortait de l'Asile dans un état tellement satisfaisant, que tous les siens le regardaient comme tout à fait guéri.

Et, à vrai dire, il ne restait de tout cet appareil formidable de symptômes que j'ai décrits plus haut, qu'un embarras à peine appréciable de la parole, et un peu de

tremblement des mains lorsque le sujet était ému. La médication arsenicale fut continuée avec beaucoup de régularité pendant six semaines après la sortie du malade de l'Asile.

M. G... reprit ses fonctions de juge de paix le 12 septembre suivant, et s'en acquitta avec honneur et sans accidents nouveaux jusqu'en mai 1865. Il eut à juger à cette époque une affaire importante qui le préoccupa beaucoup et exigea de nombreuses recherches. Ce travail le fatigua trop sans doute ; car le 25, deux heures environ après le repas du soir, il fut pris tout à coup d'une attaque convulsive avec perte de connaissance tout à fait semblable à celle qu'il avait éprouvée avant son entrée à l'Asile, et qui se prolongea jusqu'au lendemain matin. Cette attaque laissa M. G... dans un état de prostration physique et intellectuelle qui dura assez longtemps et fut accompagné de quelques signes de délire des grandeurs. Appelé auprès du malade, dès le premier jour, je fis reprendre, sans retard, la médication qui m'avait si bien réussi une première fois , et qui eut encore le même succès.

Un mois après, M. G... était entièrement remis de cette crise, et semblait tout à fait en état de reprendre ses occupations ordinaires. Mais instruit par cette rude expérience, et cédant à mes conseils, il se décida à donner sa démission. Il alla ensuite se fixer à la campagne, et se consacra tout entier aux soins exigés par la culture de ses oliviers. Je l'ai perdu de vue depuis et n'ai plus entendu parler de lui ; ce qui me permet d'espérer que cette crise aura été la dernière.

XXIXe Observation.

Céphalalgie habituelle, signes de congestion cérébrale. — Délire général avec excitation et prédominance des idées ambitieuses; embarras de la parole, tremblement de la langue et des mains. Dépression de forces.
Quatre mois et demi de traitement. Guérison.

B... (Augustin), âgé de 45 ans, ouvrier fondeur à l'atelier des constructions navales de l'Arsenal, à Toulon. — Entré à l'Asile sur la demande de l'administration de la Marine, le 26 juin 1865 (1).

Ce malade vient de l'Hôpital de la Marine où il avait été admis le 6 juin. Il est reçu sur la présentation du certificat suivant :

« Le nommé B... (Augustin), âgé de 45 ans, né à Toulon, ouvrier fondeur aux constructions navales, *atteint d'aliénation mentale*, a présenté son premier accès de manie le 3 juin 1865. Cet accès s'est manifesté par du *délire en action* : jet par la fenêtre des objets à la portée de sa main, lacération de ses vêtements, des couvertures et des draps de son lit. B... a respecté sa femme qui assistait à cette scène de désordre.

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé B... (Augustin), est atteint de délire ambitieux. *Paralysie générale* commençante.

Le 28 juin 1865. *Signé* : E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé B... (Augustin) est dans un état de manie ambitieuse. Paralysie générale commençante. Accès d'excitation et de violence. A maintenir.

Le 12 juillet 1865. *Signé* : E. Lisle.

« Admis à l'Hôpital maritime le 6 juin, il s'est livré, pendant son séjour dans cet établissement hospitalier, aux mêmes actes désordonnés; il a présenté, en outre, une action délirante nouvelle; il enlève fréquemment ses vêtements. Aujourd'hui 26 juin, première manifestation du *délire des grandeurs*; le maniaque se croit ministre des finances et assure pouvoir apporter des améliorations dans le budget.

« Une déception dans un avancement attendu paraît être la cause occasionnelle de la première manifestation maniaque.

« Le 26 juin 1865.

« *Le prévôt de la salle* : J. ERDINGER. »

Ce qui prédomine, en effet, dans le délire de ce malheureux, ce sont les idées de grandeur. Il est à peu près calme au moment de ma visite, quoiqu'il ait passé une mauvaise nuit. Il n'a presque pas dormi, a déchiré sa chemise et ses draps de lit, et s'est montré très-impérieux et emporté, toute la matinée. Cependant, il répond avec justesse à mes premières questions, sur son âge, sa profession, ses antécédents. Il est marié et a deux enfants, dont l'aîné n'a que 14 ans. Il gagne de 4 à 5 francs par jour et a constamment du travail. Sa femme est couturière et gagne, de son côté, de 25 à 30 sous par jour, et comme ils vivent en gens rangés, ils ont fait quelques économies, et ont pu faire élever convenablement leurs enfants.

Puis, fatigué de mes questions, il m'annonce, sans transition, qu'il va faire le bonheur du peuple et que personne n'aura plus besoin de travailler. L'empereur l'a nommé son ministre des finances, et comme il va avoir des milliards à sa disposition, il en donnera à tout le monde. Chacun recevra selon sa position; mon lot

sera de mille francs par jour. Il a déjà acheté l'établissement, et va le faire transformer entièrement, de manière à en faire un véritable palais, etc.

En même temps il prend un air impérieux, sa parole est brève, ses gestes rapides, sans colère cependant. Sa figure rougit un peu, ses yeux sont plus brillants. Il se dit très-fort et capable de faire à lui seul le travail de dix hommes, et lorsque je l'engage à me serrer la main, je constate, comme je m'y attendais, que la pression est molle, saccadée, presque insignifiante, quoique le malade paraisse faire un effort très-violent.

B... prétend encore qu'il n'est pas malade, et ne sait pas pourquoi on l'a envoyé dans une maison de fous (il l'a reconnu en arrivant). Il n'a même jamais été aussi bien portant. Cependant, il reconnaît, sans hésiter, que, depuis plus d'un an, il a des maux de tête très-fatigants qu'il attribue à la chaleur des fourneaux devant lesquels il travaille. Il a eu de temps à autre des étourdissements très-courts, mais suffisants pour augmenter encore son mal de tête. Il éprouve très-souvent, la nuit surtout, des sifflements dans les oreilles, qui sont parfois, très-aigus, et qu'il compare au sifflet d'une locomotive. Le pouls est mou, facilement dépressible, 100 à 104 pulsations. Il n'y a pas de strabisme. Les pupilles sont également dilatées. La langue est déviée à gauche, et agitée, de même que les mains, d'un tremblement continuel. Aussi, la parole est-elle embarrassée au point de rendre impossible l'articulation de certains mots. (*Bain de deux heures avec lotions froides sur la tête.*)

30 *juin.* — Il n'y a aucun changement. Le malade déchire ses habits et surtout son linge pendant la nuit. Il se déshabille pendant le jour et se mettrait nu comme un ver, si on ne lui mettait de temps en temps une ca-

misole de force. Il ramasse et collectionne tout ce qui lui tombe sous la main, pierres, cailloux, morceaux de bois, feuilles, papiers, etc. Il casse les branches qui sont à sa portée, arrache les fleurs, etc. (*Solution arsenicale de Boudin*, 8 *gr. en trois fois, au commencement de chaque repas.)*

5 *juillet.* — A peu près le même état. Le sifflement dans les oreilles est moins fort et paraît plus éloigné. Le pouls est plus calme, à 92 pulsations. (*Solution Boudin*, 10 *gr.*)

15 *juillet.* — Il y a un peu plus de calme. La tête est moins lourde et la douleur moins forte. Le sifflement ne reparaît plus qu'à de rares intervalles. Le délire est le même. (*Solution Boudin*, 12 *gr. depuis le* 11.)

30 *juillet.* — L'amélioration est plus marquée. Le délire a beaucoup diminué, le sommeil est meilleur et l'appétit excellent. Les forces semblent revenir un peu. Pouls à 78 ou 80 pulsations. (*Solution Boudin*, 16 *gr.; on en avait donné* 14 *le* 23.)

12 *août.* — L'état de B... est resté à peu près stationnaire. Il fait toujours collection de tout ce qu'il trouve sous ses mains, et sans s'inquiéter si les objets lui appartiennent ou non. Il ne pense plus au ministère, et commence à croire que ses grandes richesses pourraient être l'effet d'un rêve ou d'une maladie. (*La solution Boudin est supprimée, afin de laisser reposer le malade pendant quelques jours.*)

17 *août.* — B... est tombé sans connaissance tout à coup en sortant de table. Il a eu quelques légères convulsions qui ont déjà cessé lorsque j'arrive auprès de lui. La figure est pâle, le lobule inférieur des oreilles est seul un peu rouge et chaud. Les yeux ne sont pas convulsés. La bouche est un peu déviée à gauche. Le

pouls est mou et assez calme, 84 pulsations. (*Un sinapisme qui sera promené successivement sur les mollets et sur les cuisses.*)

18 *août.* — Le malade s'est comme réveillé vers midi, la veille, et s'est mis à marcher comme s'il ne lui était rien arrivé. Il paraissait seulement un peu étourdi et ne se souvenait de rien. La nuit a été très-mauvaise. Agitation violente, loquacité continuelle, incohérence complète dans les idées et les actions. B... qui n'avait rien déchiré depuis plus d'un mois, a mis en lambeaux, presque en charpie, sa chemise et ses draps de lit. Même état au moment de ma visite. On a été obligé d'employer la camisole de force pour le tenir habillé. Point de colère ni de violence, mais un grand besoin de mouvement, et surtout plus de force qu'au moment de son entrée à l'Asile. (*Bain de trois heures avec lotions froides sur la tête. Solution Boudin,* 10 *gr.*)

22 *août.* — Un peu moins d'excitation. Deux heures de sommeil cette nuit. (*Solution Boudin, 12 gr. Les bains sont suspendus.*)

28 *août.* — L'amélioration est beaucoup plus marquée. Le calme est presque complet, surtout la nuit. Beaucoup moins de délire. B... déchire encore un peu. Il recommence ses collections. L'appétit est dévorant. La parole semble un peu moins embarrassée et les forces sont décidément meilleures. (*Solution Boudin,* 14 *gr.*)

2 *septembre.* — Même état. (*Solution Boudin,* 16 *gr.*)

14 *septembre.* — Un grand changement s'est opéré dans l'état du malade, qui est à peu près complètement raisonnable. Le mal de tête et le sifflement dans les oreilles ont complètement cessé depuis sept à huit jours. Il n'a plus eu de vertiges. Il s'attendrit et pleure à la pensée de sa femme et de ses enfants qu'il demande à

voir le plus tôt possible. (*On continue la potion Boudin à* 16 *gr.)*

5 *octobre.* — L'amélioration a encore augmenté et B... peut être considéré comme convalescent. Il n'y a plus aucune trace de délire. Le malade a vu sa femme et ses enfants, et a pu passer quelques heures avec eux hors de l'asile sans en ressentir aucun effet fâcheux. Il travaille depuis quinze jours à la forge, et sent lui-même que ses forces reviennent et augmentent tous les jours ; son travail est satisfaisant. La parole est encore légèrement embarrassée, surtout lorsqu'il veut parler vite. Cependant le tremblement de la langue est à peine perceptible et celle-ci n'est plus déviée à gauche.

Quand il est seul, le malade continue ses collections et bourre ses poches d'objets inutiles ou insignifiants, et, ce qui est pire, dérobés à ses voisins. Quelques observations sévères, aidées d'une douche rendue aussi désagréable que possible, produisent le plus grand bien, et depuis quatre jours, il n'a pas recommencé. *(La médication arsenicale est suspendue depuis dix jours.)*

31 *octobre.* — B... paraît complètement rétabli. Il y a près de deux mois qu'il n'a eu ni vertige ni céphalalgie. Une nouvelle visite et une sortie pendant toute une journée se sont très-bien passées. Il a fait preuve de plus de raison et de bon sens qu'on ne lui en avait vu depuis plus d'un an. *(La solution Boudin a été reprise depuis le* 15 *octobre, plutôt par précaution que par nécessité ; elle est portée à* 14 *gr.)*

12 *novembre.* — B... sort aujourd'hui. Son état est des plus satisfaisants. Il me demande à emporter son médicament pour le continuer encore chez lui, et ne se tranquillise que lorsque je lui promets de lui en envoyer un flacon, au cas où cela deviendrait nécessaire, par la

suite, et surtout si le mal de tête revenait et se maintenait pendant plusieurs jours.

Cela n'a pas été nécessaire, car j'ai eu plusieurs fois de ses nouvelles, et j'ai su qu'il avait repris son travail à l'arsenal, et ne s'était plus ressenti en rien de cette cruelle maladie. Les dernières nouvelles remontent au mois de mars 1867 (1).

XXX[e] Observation.

Excès vénériens. Congestion cérébrale. — Un peu d'excitation. Délire général avec prédominance d'idées ambitieuses. Léger embarras de la parole, tremblement de la langue et des mains ; urines involontaires. Diminution notable des forces.
Deux mois de traitement. Guérison rapide.

Le sieur P... (Louis-Jean), âgé de 35 ans, célibataire, tonnelier à Marseille, entré le 31 décembre 1865 (1).

Cet homme est un excellent ouvrier, il gagne de très-

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé B... (Augustin) est guéri de l'affection mentale très-grave qui avait nécessité sa séquestration. Il peut être mis en liberté sans inconvénient.

13 novembre 1865. *Signé* : E. Lisle.

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé P... (Jean) est dans un état de délire ambitieux. Il se croit destiné à devenir un grand chanteur. Il doit débuter ces jours-ci.

Le 1er janvier 1865. *Signé* : E. Lisle.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé P... (Jean) est dans un état de folie ambitieuse. Quelques traces de paralysie générale. A maintenir.

Le 15 janvier 1865. *Signé* : E. Lisle.

bonnes journées, 40 à 50 fr. par semaine. Il vivait bien, mais d'une manière irrégulière, avec une de ses sœurs qui tenait son ménage. Il a toujours été très-rangé et économe; mais il avait un goût très prononcé pour les femmes et avait souvent jusqu'à deux ou trois maitresses à la fois. De là, des excès fréquents qui, à la longue, l'avaient beaucoup fatigué, et plus particulièrement pendant les trois derniers mois. Depuis long-temps sa tête était habituellement lourde et comme serrée (c'est son expression) dans un cercle de fer. Il éprouvait en même temps des bourdonnements d'oreille plus prononcés à droite qu'à gauche, tantôt plus forts tantôt plus faibles, mais qui ne cessaient jamais entièrement. Enfin, il avait encore des éblouissements parfois très-fréquents, à la suite desquels il ne voyait plus les objets qu'à travers un nuage qui les colorait en rouge.

Cet état s'aggravant avait déterminé peu à peu, chez notre malade, une excitation générale avec perte presque complète de sommeil, et diminution notable de l'appétit et des forces. Le moindre travail le fatiguait et cependant il éprouvait un besoin de mouvement presque invincible. Il partait à toute heure du jour et de la nuit, allant toujours devant lui, sans but arrêté, et revenait chez lui presque sans en avoir conscience. Enfin, quelques jours à peine avant son entrée à l'asile, il s'était ajouté à tous ces symptômes inquiétants un véritable délire avec incohérence dans les discours et parfois dans les actions, et prédominance de quelques idées ambitieuses. Un jour il voulait s'établir et monter un très-grand atelier de tonnellerie, dans lequel il allait gagner des millions. Peu après il découvrait tout d'un coup qu'il avait une magnifique voix de ténor avec laquelle il ne pouvait pas manquer de faire une grande fortune.

C'était là l'idée qui le dominait au moment de son entrée à l'asile. Il parlait beaucoup, chantait souvent pour faire apprécier sa belle voix, qui était en réalité rauque et éraillée. Avec la somme énorme qu'il gagnerait, bientôt, il voulait faire le bonheur de tous ceux qui l'entouraient. Il était d'ailleurs peu agité, doux et facile à conduire. Mais il n'avait pas dormi de la nuit et avait chanté à peu près constamment. Le pouls est faible, petit, facilement dépressible, à 115 pulsations. Les mains, les extrémités des doigts surtout sont le siége d'un tremblement léger, mais très-évident. Même état de la langue qui est un peu déviée à droite. La parole est en même temps un peu embarrassée. Pas de strabisme, les pupilles sont inégalement dilatées. Le malade a uriné dans son lit, et prétend que c'est de la sueur. Cela ne lui était pas encore arrivé chez lui. *(Un bain de deux heures avec lotions froides fréquentes sur le front et les tempes.)*

5 *janvier.* — L'état du malade n'a pas changé. Il a uriné encore une fois dans son lit. J'ai examiné plusieurs fois les urines au microscope sans y trouver aucune trace de sperme. Il n'y a donc pas de spermatorrhée. La maladie tient évidemment à une affection purement cérébrale. (*Solution Boudin, 8 gr. Tisane de houblon, trois verres par jour.*)

15 *janvier.*— La solution arsenicale a été portée rapidement à 10, et ensuite à 12 gr.; il y a un peu de mieux; quatre à cinq heures de sommeil chaque nuit. Appétit dévorant. P... chante moins et sent sa tête plus libre. Il n'a pas eu d'éblouissements depuis trois jours ; le délire n'a pas changé. *(Solution Boudin, 14 gr.).*

28 *janvier.* — La solution a été élevée à la dose de 16 gr. le 20, et a été très-bien supportée. L'appétit est

insatiable, le sommeil très-calme, mais ne dure guère que quatre à cinq heures, et P... se met à chanter aussitôt qu'il est éveillé. Une douche suffit pour lui faire perdre cette habitude fatigante. La tête est tout à fait libre et sans douleur. Il n'y a plus d'éblouissements. Les bourdonnements d'oreilles persistent toujours à droite, mais sont moins forts et paraissent plus éloignés. L'état général est des plus satisfaisants. Les forces reviennent avec rapidité. P... a demandé lui-même à aller travailler dans les jardins de l'Asile et s'en acquitte fort bien. Le tremblement des mains est à peine sensible. Les urines n'ont plus été involontaires.

3 *février.*— P... est sorti hier et a passé toute la journée avec sa sœur et ses amis. Il a été parfaitement raisonnable, et a été trouvé par tous mieux portant sous tous les rapports, qu'il ne l'était depuis près d'un an. Il demande à sortir de l'Asile, mais sans trop insister et s'en rapportant entièrement à ma décision. (*Solution Boudin*, 16 *gr.*).

22 *février.*— P... sort aujourd'hui de l'Asile; son état est des plus satisfaisants. Les forces sont complètement revenues, et il se sent une aptitude au travail plus grande qu'il ne l'avait eue depuis bien longtemps. Cependant la parole est encore légèrement embarrassée; mais la langue est droite et ne présente plus de trace de tremblement; celui des mains a aussi tout à fait cessé. Les bourdonnements d'oreilles sont moins forts, mais ils persistent.

La médication arsenicale a été supprimée le 15 février. Le malade promet de revenir me voir de temps à autre, et de reprendre celle-ci au bout de quelques jours de repos (1).

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés cer-

Elle fut, en effet, reprise le 20 mars, et continuée dans les mêmes conditions que la première fois jusqu'à la fin d'avril. P... continuait de jouir d'une santé excellente ; cependant les bourdonnements d'oreilles n'avaient pas cessé, et étaient plus forts surtout pendant la nuit. Comme le malade avait repris son travail sans en ressentir aucun autre malaise, il avait fini par se rassurer complètement au sujet de leurs suites possibles.

Une troisième cure fut faite de la fin de juillet au commencement de septembre de la même année, et n'eut pas plus de succès. Cependant la santé s'était maintenue tout à fait satisfaisante. Enfin, au mois de mai 1867, P... vint m'annoncer qu'il était résolu à se ranger tout à fait, et que, dans ce but, il allait se marier. Il avait toujours des bourdonnements auxquels il ne faisait plus, dit-il, la moindre attention. J'ignore ce qu'il est devenu depuis.

Réflexions. — Arrêtons-nous un instant sur ces quatre observations et voyons avant tout si les malades qui en font le sujet étaient bien réellement atteints de paralysie générale. La question ne me paraît pas douteuse. Tous les quatres sont, au moment de leur arrivée à l'asile, dans un état d'excitation générale qui attire d'abord l'attention. Cependant cette excitation n'est pas celle de la manie simple. Les malades sont loquaces, désordonnés,

tifie que le nommé P... (Jean) ne donne plus aucun signe de folie depuis plus de trois semaines. Il peut être mis en liberté sans inconvénient et rendu à sa famille.

Le 22 février 1866. *Signé* : E. Lisle.

incohérents ; mais les idées de grandeur et de fortune prédominent dans leur délire. Celui-ci fera bâtir un hôtel immense où il recevra tous les étrangers qui viendront à Marseille et gagnera des millions ; il a un crédit illimité à la Banque, etc. Celui-là a remplacé le premier président de la Cour impériale ; il sera bientôt garde des sceaux ; il est comte du Saint-Empire romain ; il fera produire à la terre dix, quinze et vingt fois plus que ce qu'elle a produit jusqu'ici. Le troisième est ministre des finances ; il va avoir des milliards à sa disposition, et fera le bonheur de tous les hommes ; il a acheté l'asile et veut en faire un palais. Enfin, le dernier veut monter un grand atelier de tonnellerie où il gagnera des millions. Il a encore un moyen de faire une grande fortune, c'est de s'engager au théâtre pour utiliser une magnifique voix de ténor qu'il s'est découverte depuis quelques jours.

Le délire ambitieux est donc parfaitement caractérisé, et vous savez, Messieurs, que sans être un symptôme essentiel et exclusif de la paralysie générale, il l'accompagne dans la très-grande majorité des cas. D'un autre côté, les lésions des fonctions locomotrices sont évidentes et des mieux caractérisées. Il existe chez tous un besoin exagéré et pres-

que incoercible de mouvement, contrastant avec la faiblesse et l'irrégularité de la marche ; un tremblement des muscles de la face, des lèvres, de la langue, des mains ; un embarras évident de la parole. Tous conservent un sentiment exagéré de leurs forces, et cependant la pression des mains est molle, saccadée, presque nulle. Ce sont bien là les signes les plus essentiels de la paralysie générale au premier degré, ceux qui suffisent à tous nos aliénistes pour les autoriser à affirmer son existence et en déduire le pronostic le plus fâcheux.

Je dois aussi vous rappeler, Messieurs, que ces quatre malades ont tous présenté des signes évidents de congestion cérébrale longtemps avant l'invasion du délire. M. E . . (Observ. xxviie) a beaucoup abusé des plaisirs vénériens, et depuis plus de quinze mois il a commencé à se plaindre d'une pesanteur de tête habituelle avec douleurs gravatives fréquentes succédant à des vertiges qui ont passé longtemps inaperçus. L'excitation nerveuse et le délire avaient succédé à ce que ses parents appelaient un coup de sang, survenu quatorze jours auparavant et suivi d'une perte complète de connaissance pendant cinq à six heures.

M. G. . . (Observ. xxviiie) était sujet depuis près

de deux ans à des accès de céphalalgie parfois très intense avec constriction aux tempes, bourdonnements d'oreilles et vertiges fréquents. Il avait eu de plus, à deux reprises différentes et à six mois d'intervalle, de véritables attaques, avec perte complète de connaissance, pendant douze heures la seconde fois, et suivies chacune d'un grand affaissement tant physique que moral.

B... (Observ. XXIXe) a, depuis plus d'un an, des maux de tête très-fatigants, des étourdissements qui rendent ceux-ci plus violents, et enfin des sifflements dans les oreilles parfois très-aigus et comparables au sifflet d'une locomotive. Enfin, le dernier, (Observ. XXXe) a depuis longtemps la tête lourde et comme serrée, selon son expression, dans un cercle de fer. Il éprouvait en même temps des bourdonnements d'oreilles plus prononcés à droite qu'à gauche, et était sujet à des éblouissements à la suite desquels il ne voyait plus qu'à travers un nuage qui colorait tout en rouge.

Ce sont là évidemment autant de signes d'un état congestif habituel des centres nerveux qui, chez ces quatre malades, avait précédé au moins de plusieurs mois l'invasion de la paralysie générale et devait en être considéré comme la cause prochaine.

Mais cet état congestif est ici beaucoup plus grave que dans les faits si nombreux que j'ai passés précédemment en revue. Soit que le trouble de la circulation ait été plus continu et plus complet, soit qu'il ait frappé des organes naturellement débiles ou affaiblis par des excès, son action a été plus profonde et plus promptement désorganisatrice. Les lésions si variées du mouvement que nous rencontrons pour la première fois chez nos malades en témoignent suffisamment.

Cependant, la maladie était récente et jusqu'à un certain point, dans sa période aiguë. Tout pouvait se borner encore à un afflux trop considérable de sang comprimant et irritant le cerveau, sans avoir amené une désorganisation même partielle et très-bornée de la substance nerveuse. Malgré l'excitation générale, il n'y avait pas de fièvre. Le pouls était fréquent, dépassait même 100 et 110 pulsations par minute. Mais il était en même temps mou, petit et facilement dépressible. Rien ne démontrait dès lors que la maladie fût absolument incurable, et lorsque j'avais sous la main un remède presque infaillible contre la congestion du cerveau, cause première de tout le mal, j'aurais été vraiment coupable si j'avais hésité à l'employer.

C'est ainsi que j'ai été conduit à recourir à la médication arsenicale contre une maladie réputée incurable, et que j'ai guérie ainsi beaucoup plus souvent que je n'aurais jamais osé l'espérer. Je dis que j'ai guérie, et je crois l'avoir prouvé au moins pour les quatre observations qui précèdent. Je suis loin cependant de me faire illusion sur l'accueil qui sera fait à mes démonstrations. Je viens de lire, avec le plus grand soin, la première partie d'un récent et très-excellent travail de votre honorable collègue M. Baillarger, sur la paralysie générale, et j'ai été vraiment effrayé de voir avec quelle unanimité nos aliénistes les plus distingués s'accordent pour affirmer l'incurabilité absolue de cette maladie, même récente et encore au premier degré. Permettez-moi de vous en donner une preuve entre mille, en mettant sous vos yeux l'opinion de M. Parchappe, s'exprimant ainsi à la Société Médico-Psychologique :

« L'un des caractères les plus spéciaux et en « même temps les plus fâcheux de la paralysie « générale des aliénés, c'est *qu'elle se termine constamment par la mort*.

« En émettant cette opinion, je ne veux pas décourager les autres plus que je ne me suis découragé moi-même.

« Je crois qu'il faut traiter la folie paralytique « dans la première période comme si elle pouvait « guérir ; mais, bien que je me sois conformé à cette « règle, je n'ai pas été assez heureux pour *obtenir « évidemment et certainement une seule guéri- « son* (1). »

Il y a même des médecins qui se refusent à admettre l'existence de la paralysie générale chez certains malades qui en présentent cependant les symptômes les plus essentiels, par ce seul motif que ceux-ci ont été guéris. Voici de ce fait un exemple des plus remarquables que j'emprunte à M. Baillarger (2).

XXXIe Observation.

Manie avec prédominance du délire des grandeurs et quelques signes légers de paralysie. — Trois médecins déclarent que le malade n'a été atteint que de simple folie. Onze médecins le regardent comme affecté de paralysie générale.

M. Charles, âgé de 34 ans, a eu une double amaurose à la fin de 1852. Un an plus tard, on crut s'apercevoir que

(1) *Annales médico-psyvhologiques*, 1858, p. 473.

(2) *Des symptômes de la paralysie générale et des rapports de cette maladie avec la folie*, par le Dr Baillarger, médecin de la Salpêtrière, membre de l'Académie de Médecine. Premier fascicule. Paris 1869. Adrien Delahaye, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine.

ses facultés baissaient considérablement, et que, par moments, la parole était légèrement embarrassée.

Le 29 avril 1854, il fut tout-à-coup atteint de délire avec tremblement des muscles de la face et resta six jours dans un état assez alarmant. Le 7 mai, M. Charles fut placé dans une maison de santé avec un certificat signé de trois médecins constatant chez lui l'existence d'*une paralysie générale*.

Le 16 juin, un certificat du médecin de l'établissement confirme le diagnostic et l'existence de *la démence avec paralysie générale*.

Le 10 novembre de la même année, un nouveau certificat de quatre médecins atteste encore que M. Charles est atteint de *démence paralytique*.

Il est important de noter qu'au début de la maladie, un léger embarras de la parole et le délire ambitieux figuraient au nombre des symptômes. Cependant l'état de M. Charles s'améliora peu à peu à ce point qu'il put quitter la maison de santé dès les premiers mois de l'année 1855. Néanmoins, il était loin d'être guéri ; on demanda et on obtint son interdiction.

Le malade ne tarda pas à faire des démarches actives pour être relevé du jugement qui l'avait interdit. Il fut examiné par un assez grand nombre de médecins qui arrivèrent à des conclusions différentes.

Le 9 juillet 1855, MM. Lasègue, Broca et Chapotin de Saint-Laurent, délivrèrent une consultation dans laquelle on lit que : « M. Charles exécute avec facilité de longues « marches ; que tous ses mouvements sont parfaitement « coordonnés ; que sa parole n'est nullement embarras- « sée, que ses lèvres ne tremblent pas, etc. »

Quant à la mémoire, ils déclarent qu'elle est parfaite et même remarquable, à certains égards, par sa précision.

Ils ajoutent que le malade a causé raisonnablement avec eux sur des sujets très-variés, et résnment de la manière suivante l'examen auquel ils se sont livrés :

« M. Charles est actuellement atteint d'une double « amaurose dont le début remonte déjà à plusieurs an- « nées, et qui se complique d'un léger trouble dans la « musculation des yeux. Postérieurement au début de « cette affection, il paraît avoir été atteint d'une maladie « encéphalique aiguë, dont les suites immédiates, réu- « nies aux symptômes de l'affection antérieure des yeux, « ont pu simuler une paralysie générale. Mais, en raison « de la marche presque constamment progressive, quel- « quefois stationnaire, *jamais rétrograde de la para-* « *lysie générale*, nous croyons pouvoir affirmer, d'après « l'état actuel de la science, que cette affection, dont « M. Charles n'offre aujourd'hui aucun symptôme, *n'a* « *jamais existé chez lui.* La paralysie très-locale, très- « circonscrite de l'appareil de la vision, dont il est atteint, « constitue une maladie tout-à-fait indépendante de la « paralysie générale, et très-compatible avec l'exercice « des facultés intellectuelles. »

Je fus appelé moi-même, le 11 juillet, avec MM. les Drs Ferrus, Foville et Pinel, à examiner M. Charles, et, dans un rapport très-détaillé, nous crûmes pouvoir affirmer qu'il existait encore chez lui des signes évidents de démence, et qu'il était encore possible de reconnaître, par intervalles, de l'hésitation dans la parole.

MM. Brierre de Boismont, Falret et Blanche, furent nommés experts à leur tour, le 19 juillet. Ils constatèrent, comme nous l'avions fait, de l'affaiblissement intellectuel et, de l'hésitation dans la parole, par moments.

Ce malade fut relevé de son interdiction. On lui donna un conseil judiciaire, et quelques mois après, il put se marier.

Depuis treize ans, M. Charles n'a eu aucune rechute. Il n'offre, d'ailleurs, aucun autre signe de paralysie que sa double amaurose.

M. Baillarger fait suivre cette observation des réflexions suivantes, sur lesquelles je ne saurais trop, Messieurs, appeler votre attention :

« Voici, comme on le voit, un malade que onze médecins ont déclaré paralytique, se fondant sur l'existence d'un accès assez prolongé de folie acccompagné d'un léger embarras de la parole, et surtout caractérisé par le délire des grandeurs. Parmi ces médecins, il en est qui n'ont vu le malade qu'après sa sortie de la maison de santé, lorsqu'il était en instance pour être relevé de son interdiction. Les symptômes qui persistaient étaient alors des plus légers; néanmoins, se fondant sur l'incurabilité de la paralysie générale, on a cru pouvoir affirmer que cette maladie n'avait point cessé.

« Les trois médecins qui ont regardé M. Charles, comme n'ayant eu qu'un accès de folie simple, ont surtout invoqué, à l'appui de leur opinion, la prétendue disparition des symptômes de paralysie générale. Ces trois médecins reconnaissent aussi que la démence paralytique est incurable, et s'appuyent sur ce fait pour dire que M. Charles n'en a jamais été atteint.

« Il est assez curieux de voir comment on pourrait tirer des conséqnences très-différentes de l'incurabilité de la démence paralytique. M. Charles, diraient les uns, a été paralytique, donc cette paralysie persiste encore, puisqu'elle ne guérit pas. Ce malade, diraient les autres, n'a jamais été atteint de paralysie générale, autrement, il ne pourrait manquer d'offrir encore les signes de cette affectiou.

« Ajoutons que, dans ce cas, les consultations données par les quatorze médecins ont été imprimées et discutées devant les magistrats, qui ont dû être quelque peu étonnés de cette divergence d'opinions. »

M. Baillarger aurait pu ajouter, ce qu'il a ignoré sans doute, qu'un quinzième médecin fut consulté par l'un des défenseurs de M. Charles, que toutes ces contradictions avaient jeté dans une perplexité facile à comprendre. Ce médecin, c'était moi. Pour me rendre facile l'examen du sujet, on engagea celui-ci à venir habiter mon établissement du Gros-Caillou. Il y resta onze jours, du 19 au 29 août 1855, pendant lesquels je pus l'examiner tout à mon aise, le jour, la nuit, à chaque instant. Je constatai chez lui des signes évidents, quoique légers, d'affaiblissement des facultés intellectuelles et morales et quelques traces à peine appréciables d'embarras de la parole ne se reproduisant qu'à de rares intervalles. La défense se borna dès lors à demander que le jugement d'interdiction fût remplacé par la nomination d'un conseil judiciaire, ce qui fut accordé par le tribunal, dans son jugement du 30 août 1855.

Mais ce n'est pas tout. Je vous dois encore, Messieurs, un aveu qui ne me coûte nullement, à savoir que mon opinion sur la curabilité de la paralysie générale des aliénés était alors complètement diffé-

rente de ce qu'elle est aujourd'hui. Quoique j'eusse constaté chez M. Charles quelques traces d'embarras de la parole, je conclus, ainsi que l'avaient fait quelques-uns de mes confrères, qu'il n'était pas actuellement paralytique et même ne l'avait jamais été; et pour justifier cette conclusion, je m'appuyai comme eux, sur ce fait, que je croyais alors indiscutable, que la paralysie générale est une maladie incurable. Permettez-moi de mettre sous vos yeux un passage de mon rapport :

« L'amélioration remarquable obtenue dans la « maison de santé, amélioration qui a constamment augmenté depuis, malgré les causes excitantes qui ont agi sur M. Charles, exclut l'idée « de la paralysie générale. Ai-je, en effet, besoin « de rappeler, ce que tout le monde sait, que cette « maladie est toujours lente dans son développement, et que ce qui la caractérise surtout c'est « sa progression constante et invariable vers une « terminaison funeste. Je sais qu'on a parlé de rémissions, d'intermittences; mais les rémissions, « assez fréquentes dans la première période de la « maladie, n'existent plus au degré où M. Charles « aurait été parvenu, si, en effet, il avait été paralytique, en mai 1855. Et puis, d'ailleurs, celles-ci

« indiquent un point d'arrêt dans le développement
« ultérieur de la maladie, mais elles n'impliquent
« jamais une marche rétrograde, et moins encore
« une guérison (1). »

Si j'avais aujourd'hui à formuler une opinion sur un fait analogue à l'observation qui précède, il est certain que celle-ci serait tout autre, et surtout que je ne m'appuierais pas sur les mêmes arguments pour contester l'existence de la paralysie générale. Je n'ai, je le répète, nul embarras à le reconnaître. Une étude plus attentive des faits, des observations cliniques nouvelles et dont les résultats me paraissent incontestables, m'ont prouvé que je me trompais, il y a treize ans, lorsque j'écrivais ces lignes ; et je le dis sans hésiter, parce que j'aime avant tout la vérité. Ici, d'ailleurs, la vérité est plus utile et plus consolante que l'erreur. Qne conclure, en effet, de mes observations, sinon que, contrairement à l'opinion la plus accréditée, la paralysie générale peut guérir dans certains cas, et que l'acide arsénieux est l'agent le plus puissant de cette guérison? Si quelques doutes pouvaient vous rester encore, j'espère, Messieurs, que les deux observations suivantes suffiront pour les dissiper complètement.

(1) *Moniteuv des Hôpitaux*, janvier 1856.

XXXII[e] Observation.

Excès vénériens; congestion cérébrale. — Excitation générale; délire avec prédominance des idées ambitieuses; un peu d'incohérence. Embarras de la parole et tremblement musculaire très-légers, à l'origine, plus prononcés et plus caractérisés, deux ou trois mois après.

Traitement par l'acide arsénieux, interrompu et repris jusqu'à quatre fois, et d'une durée de plus de six mois. Guérison.

M. C... (Michel), âgé de 37 ans, célibataire, capitaine au .... régiment de ligne. Entré à l'asile le 2 juillet 1864 (1).

Parmi les pièces remises à l'appui de la demande d'admission, se trouvait le certificat suivant: « M. le ca-« pitaine C... était considéré au régiment comme un « officier tout dévoué à ses devoirs militaires. Econome, « rangé, menant une vie très-régulière, ne se livrant à « aucune intempérance; d'un caractère sérieux et ré-« servé. Il devait se marier dans le courant du mois de

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé C... (Michel-Ange) est affecté du délire ambitieux avec excitation et quelqnes signes encore légers de paralysie générale.

Le 3 juillet 1864. *Signé* : E. Lislé.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé C... (Michel) est affecté de délire général avec excitation nerveuse intense. Il y a une amélioration très-marquée. Les légers signes de paralysie générale qui existaient au moment de l'entrée du malade dans l'Asile, ont à peu près disparu. Cependant il n'est pas encore en état de sortir.

Le 17 juillet 1864. *Signé* : E. Lisle.

« juillet, et paraissait satisfait du changement qui allait
« s'opérer dans sa position.

« Il y a quinze jours environ, sans cause connue, il
« est devenu bizarre, emporté avec ses camarades, dis-
« solu, dépensier au-delà de ses moyens, très-irrégulier
« dans sa manière de vivre. Ces changements, d'abord
« peu sensibles, n'ont fait qu'augmenter de jour en jour,
« et ont fini par se transformer en une affection mentale
« bien caractérisée. Malgré mes investigations, il m'a été
« impossible de connaître les causes déterminantes de
« cette maladie.

« N....., le 4 juillet 1864.

« *Signé* : Sardou.
« Médecin-major du Dépôt. »

Ce certificat m'apprenait peu de chose, et s'accordait assez mal avec l'état dans lequel je trouvai le malade, à ma première visite. Je savais qu'il s'était montré difficile, exigeant, impérieux, et qu'il avait très-peu dormi. Cependant il est calme, respectueux et me demande très-poliment les motifs de son entrée dans l'établissement qu'il attribue à une erreur de ses chefs. Il ne se sent pas malade ; il n'est pas fou surtout, et pour le prouver, il me raconte son histoire. Comme je l'écoute patiemment, il s'étend avec complaisance sur les hauts faits de sa carrière militaire, sur les brillants services qu'il a rendus et qui n'ont pas été suffisamment récompensés. Mais cela va changer maintenant. Il est devenu l'objet de toutes les faveurs de l'empereur qui a reconnu tous ses mérites et va lui accorder un avancement rapide. Il sera décoré le 15 août, et avant la fin de l'année il sera chef de bataillon, puis, l'année d'après, colonel, et avant deux ans, général.

Tout cela est dit en fort bons termes. Mais M. C...

s'anime peu à peu, ses yeux deviennent brillants, ses gestes rapides, sa parole brève et plus accentuée. Un mot suffit encore pour le calmer, au moins quelques minutes. Mais l'excitation augmente, la figure se congestionne, les idées deviennent plus mobiles, parfois incohérentes ; le pouls est fort, tendu, à 98 ou 100 pulsations. Il comprend lui-même qu'il s'exalte trop et n'est pas tout à fait maître de lui, et consent à prendre un bain dans lequel il promet de rester cinq à six heures.

Au premier abord, il n'y avait là rien de bien grave, une grande excitabilité nerveuse, peut-être un commencement de manie dont il semblait encore possible d'arrêter le développement. J'aurais été tout-à-fait rassuré si je n'avais cru m'apercevoir, à plusieurs reprises, d'une certaine difficulté dans l'articulation des mots, et si la langue n'avait été le siége d'un léger tremblement fibrillaire.

Cinq ou six bains de quatre à cinq heures de durée ramenèrent un peu de calme, et il me fut bientôt possible d'obtenir du malade des renseignements précieux sur les premiers symptômes de sa maladie, dont il ne contestait plus l'existence , et sur ses causes probables. Comme le disait son médecin, le capitaine C... avait toujours eu une vie assez régulière. Cependant il avait un goût très-prononcé pour les femmes, et en avait un peu abusé de temps à autre. Quelques mois auparavant et pendant un court séjour à Marseille, il avait fait la connaissance d'une fille entretenue avec laquelle il s'était laissé aller, pendant huit à dix jours, aux plus déplorables excès. Il était revenu à N...., harassé de fatigue et souffrant d'une céphalalgie très-douloureuse qui dura plusieurs jours et fut accompagnée de quelques vertiges. Cette indisposition n'eut pas d'autres suites, et bientôt

le capitaine C... ne pensa plus qu'à sa maîtresse et aux plaisirs malsains qu'elle lui avait donnés. Il devait se marier très-prochainement; mais n'y tenant plus, et sous prétexte d'enterrer joyeusement sa vie de garçon, il la fit venir à N....., où elle resta pendant quelques semaines.

Là, les excès recommencèrent et se prolongèrent beaucoup plus longtemps que la première fois. Les journées et les nuits se passèrent en orgies de toutes sortes, et bientôt reparurent les vertiges, la lourdeur de tête, la fatigue générale, etc. M. C... essaya de lutter contre cette influence fatale qui le dominait tous les jours de plus en plus. Honteux de sa faiblesse, il était sans cesse tiraillé entre le désir de s'arracher à ces plaisirs énervants, et l'attrait irrésistible qui l'y plongeait malgré ses remords. C'est alors que ses camarades observèrent chez lui un changement si complet dans son caractère et dans ses habitudes qui les étonna tous, et qui devait enfin aboutir à la folie.

Pour qui sait tout ce qu'il y a de danger pour certaines natures ardentes et passionnées, dans l'ébranlement nerveux produit par les excès vénériens, tout s'expliquait maintenant et la maladie prenait un tout autre caractère. Il y avait chez ce malheureux quelque chose de plus qu'un trouble fonctionnel du système nerveux. Et très-probablement la substance grise du cerveau et les méninges étaient déjà le siége de cette irritation spéciale qui dégénérant, à la longue, produit les altérations irrémédiables de la paralysie générale. Les signes d'ailleurs, quoique encore très-légers, en devenaient plus nombreux et plus marqués, à mesure que l'excitation générale se calmait. A l'embarras de la parole que j'avais cru reconnaître le premier jour, s'étaient ajoutés, quelques semai-

nes après, des mouvements involontaires des muscles de la face, du tremblement dans les mains, et surtout à l'extrémité des doigts, et une diminution évidente des forces, qui n'étaient plus en rapport ni avec l'âge, ni avec la constitution du malade.

Il était évident, d'un autre côté, que l'encéphale était depuis longtemps déjà le siége d'une congestion habituelle ou, si on le préfère, d'un trouble mal défini de la circulation capillaire et probablement de la nutrition, qui se traduisait au dehors par la pesanteur de tête avec constriction, parfois très-douloureuse, aux tempes, et par les vertiges plus ou moins fréquents que j'ai mentionnés plus haut, et auxquels s'étaient ajoutés depuis quelques bourdonnements dans les oreilles.

Cependant la maladie était encore récente et peu avancée, et tout me permettait d'espérer qu'en agissant promptement, il serait possible d'en arrêter la marche. La médication arsenicale fut donc commencée, dès le 8 juillet, à la dose de six grammes de la solution au millième. Cette dose fut augmentée graduellement jusqu'à la fin de juillet, où elle fut portée à 12 grammes et je continuai ainsi jusqu'au 18 août. Ce traitement fut loin de produire tout le bien que j'en espérais. Il y eut, pendant les premiers jours, une amélioration assez marquée ; les signes de paralysie générale diminuèrent sensiblement ainsi que le constate mon certificat de quinzaine. Mais cela dura peu. Cependant la maladie ne fit pas de progrès notables et resta à peu près stationnaire, malgré les chaleurs excessives qui signalèrent cette saison.

Etant tombé malade, à cette époque, je dus quitter mon service pour ne le reprendre que le 26 novembre suivant. La médication arsenicale fut donc interrompue, pendant ces trois mois, pour M. C... et pour tous les

malades qui y étaient soumis en même temps que lui. Cette circonstance est très-importante à noter, car elle a beaucoup servi à démontrer combien l'action de l'acide arsénieux a été puissante et efficace chez le malade qui nous occupe.

A mon retour, en effet, il me fut facile de constater que la maladie du capitaine C..., à peu près abandonnée à elle-même, s'était beaucoup aggravée, pendant ces trois mois. La paralysie générale ne pouvait plus être douteuse pour personne. L'embarras de la parole, le tremblement de la langue et des mains, la faiblesse musculaire étaient maintenant les symptômes prédominants. Il s'y était ajouté un peu de strabisme et une dilatation inégale des pupilles. La marche n'était plus assurée; M. C... avait fait quelques chutes et avait eu deux ou trois fois ce qu'on avait appelé des syncopes, avec chute et perte de connaissance, mais sans convulsions. Il avait mouillé cinq à six fois son lit et même son pantalon.

On observait encore chez lui, à des intervalles irréguliers, comme des accès d'excitation presque maniaque qui duraient peu et qu'on calmait facilement avec des bains. Mais le délire ambitieux avait pris des proportions gigantesques. M. C... avait une fortune incalculable; il était général en chef, empereur; ses forces avaient décuplé et sa puissance génésique était inépuisable, etc. Et chose étrange, la mémoire n'était que peu affaiblie et seulement pour les faits récents et de chaque jour. Enfin le malade se plaignait toujours, mais avec moins d'insistance, de cette pesanteur de tête avec constriction aux tempes, bourdonnements d'oreilles et vertiges fréquents, qui avaient précédé l'invasion de sa maladie et ne l'avaient jamais quitté complètement depuis. Il avait en même temps quelques hallucinations de l'ouïe, mais seulement pendant la période d'excitation.

Il semblait donc qu'il n'y eût plus lieu d'espérer grand'-chose d'une médication quelconque. Cependant je fis reprendre l'administration de l'arsenic, le 28 novembre 1864, et, dès le mois de janvier 1865, un changement des plus favorables s'était opéré dans l'état du malade. Il n'avait eu qu'un seul accès d'excitation, qu'une douche avait calmé presque instantanément. Il était très-calme et avait, par moments, pleine conscience de son état antérieur. Mais cela durait peu, et les idées ambitieuses reprenaient leur empire sur son esprit. La céphalalgie et les vertiges avaient presque entièrement disparu, le tremblement musculaire avait diminué, les forces étaient meilleures, les urines n'avaient été involontaires qu'une seule nuit. L'appétit et le sommeil étaient excellents, et le sujet avait repris un peu d'embonpoint. Le pouls était plutôt faible, et surtout très-variable, depuis 80 jusqu'à 110 pulsations par minute.

L'administration de l'acide arsénieux fut interrompue et reprise trois fois, après quelques jours de repos, et continuée ainsi jusqu'à la fin d'avril. La dose de 12 grammes de solution ne fut pas dépassée.

Les détails des accidents divers qui signalèrent cette longue cure ont été notés jour par jour. Mais ils ne présentent que très peu d'intérêt et cette observation est déjà bien longue. Je me bornerai donc à constater que cette médication eut un succès aussi complet qu'inespéré. Vers le milieu de mai 1865, tous les signes physiques de la maladie du cerveau avaient entièrement disparu. Il fallait être prévenu et écouter le capitaine C... avec une très-grande attention pour découvrir encore chez lui un reste de gêne dans l'articulation de certains mots.

Cependant les facultés intellectuelles et morales restaient très-affaiblies. Il n'y avait plus, à proprement

parler, de délire; mais M. C... était capricieux, irritable, mobile, irréfléchi, imprévoyant comme un enfant. Il y avait même parfois, chez lui, un peu d'incohérence dans les idées, et plus encore dans les actions. Il avait perdu tout sentiment des convenances sociales. C'est ainsi qu'écrivant à sa fiancée, il lui racontait, avec des détails obscènes, le bonheur qu'il avait trouvé auprès de son ancienne maîtresse, et l'engageait tout naïvement à la prendre à son service, aussitôt après leur mariage.

Néanmoins cet état s'améliora lentement et comme de lui-même, sans autre traitement que quelques distractions et des rapports fréquents avec une tante que M. C... aimait beaucoup et qui vint passer quelques semaines à Marseille. Mais celui-ci était encore loin d'être guéri lorsque survinrent les chaleurs tropicales du mois de juillet, et les premiers bruits d'une invasion possible du choléra. Il était d'ailleurs très-calme, doux et facile à conduire. J'engageai donc sa tante à le faire sortir de l'asile et à l'emmener à Nantes où il devait retrouver une sœur et presque toute sa famille. J'espérais beaucoup que le changement de climat et la vie de famille, dont il était privé depuis longtemps, feraient sur lui une impression des plus salutaires et hâteraient ainsi sa guérison définitive. C'est ce qui arriva, en effet, car j'ai appris depuis, que M. C... a pu se marier au printemps de 1866, et a repris son service militaire quelques semaines après. J'ai su aussi qu'il s'en acquitte de façon à satisfaire ses chefs, tout en conservant quelques bizarreries de caractère et d'idées, très-compatibles toutefois avec l'intégrité de la raison (1).

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'Asile des Aliénés certifie que le nommé C... (Michel) est depuis quelque temps dans un



XXXIIIe Observation.

Excès vénériens. Congestion cérébrale. — Affaiblissement des facultés intellectuelles et morales. Quelques traces de délire ambitieux. Tristesse et indifférence absolue. Embarras très-prononcé de la parole; marche difficile, chancelante; urines involontaires.
Un mois et demi de traitement. Guérison. Rechute dix-huit mois après.

Le sieur L... (Nicolas), âgé de 40 ans, célibataire, tapissier matelassier à Marseille. Entré le 26 juillet 1864 (1).

état relativement satisfaisant. Les signes de paralysie générale qu'il présentait au moment de son entrée et qui s'étaient beaucoup aggravés ne sont plus appréciables. Le délire a cessé complètement. Cependant il reste chez lui une excitabilité nerveuse très-marquée et quelques signes d'affaiblissement des facultés intellectuelles et morales. Cet officier n'est pas encore entièrement rétabli.

Dans cet état, je considère comme devant être utile, sa translation dans un climat plus tempéré. Je crains que les grandes chaleurs des mois de juillet et août ne ramènent un état d'excitation maniaque semblable à celui qu'il a eu l'année dernière à la même époque. Il y aurait donc une grande utilité à accueillir les vœux de l'une de ses sœurs, Mme M..., qui habite N..., et qui demande à le retirer auprès d'elle, et se charge de lui faire continuer les soins nécessaires pour consolider l'amélioration obtenue, et peut-être le guérir complètement. Il y aurait donc lieu d'accorder à cet officier un congé de convalescence de six mois, et de le faire transférer à N... sous la surveillance d'un ou deux infirmiers militaires.

Marseille, le 12 juin 1865. *Signé* : E. Lisle.

(1) *Certificat d'admission.* — Le médecin de l'asile des aliénés cer-

Le sieur L... est entré à l'asile lorsque j'étais déjà malade, quelques jours seulement avant mon départ pour le congé de trois mois que j'ai été obligé de prendre en 1864. Je n'ai donc pu l'examiner avec un peu de soin et m'occuper de lui qu'à mon retour, à la fin du mois de novembre. Il présentait alors tous les signes d'une paralysie générale déjà avancée: affaiblissement des facultés intellectuelles et morales; perte de la mémoire, complète pour les choses actuelles et de tous les jours; tristesse, indifférence absolue pour toutes choses; calme habituel, sentiment exagéré de la force physique, qui est cependant presque entièrement perdue.

Embarras très-prononcé de la parole; on a peine à distinguer quefqnes mots franchement articulés, quoique le malade parle très-lentement; tremblement musculaire presque général, prononcé surtout aux mains; marche lente, difficile, chancelante; cependant le malade ne tombe pas, quoiqu'il s'occupe un peu dans les salles et aide les servants. La sensibilité est très obtuse, les urines presque constamment involontaires, les selles plus rarement. Pas de strabisme, pupilles inégalement dilatées; pouls petit, très-variable, de 95 à 110 pulsations. A force de questionner le malade et aidé par les renseignements qui me sont fournis par une sœur avec laquelle il demeurait, je m'assure qu'il souffre actuellement et depuis longtemps avant son entrée à l'asile, d'une céphalalgie

tifie que le nommé L... (Nicolas) est affecté de paralysie générale commençante. Affaiblissement des facultés intellectuelles et morales.

Le 27 juillet 1864. *Signé* : E. LISLE.

Certificat de quinzaine. — Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le nommé L... (Nicolas) est atteint de paralysie générale. Affaiblissement des facultés intellectuelles et morales A maintenir.

Le 10 août 1864. *Signé* : E. LISLE.

souvent très-violente, qui s'accompagnait de vertiges fréquents; mais il n'a jamais perdu complètement connaissance.

Malgré la gravité extrême de cette maladie, l'existence de ces derniers symptômes me détermina à recourir à la médication arsenicale qui fut commencée le 4 janvier 1865, six mois environ après l'entrée de L... à l'asile. *(Prescription, solution Boudin, 4 grammes ; on augmentera d'un gramme tous les trois jours.)*

12 *janvier.* — La céphalalgie paraît moindre et la tête plus légère. Le malade est moins triste, l'expression de la physionomie excellente et plus intelligente. Le sommeil et l'appétit sont aussi meilleurs. L... mange plus proprement. *(Solution Boudin, 7 grammes.)*

30 *janvier.* — L'amélioration a fait des progrès rapides et tout-à-fait inespérés. La parole est beaucoup plus facile, les idées plus nettes, la mémoire presque bonne. La céphalalgie a encore diminué, la tête n'est plus lourde ; il n'y a pas eu de vertiges depuis plusieurs jours. La marche est plus assurée, la sensibilité et les forces meilleures ; et chose remarquable, le malade ne s'est pas mouillé une seule fois depuis six jours. Les visites de sa sœur le laissaient, il y a quelques jours à peine, absolument indifférent ; il était même difficile de savoir s'il la reconnaissait. Il l'a vue hier, et l'a reçue avec plaisir et surtout avec une émotion très-vive. Il l'a même suppliée de le ramener chez lui, où il travaillerait, disait-il, comme il faisait avant de tomber malade. *(Solution Boudin, 14 grammes.)*

10 *février.* — L... est dans un état des plus satisfaisants et peut être considéré comme convalescent. C'est comme une sorte de résurrection. Toutes les fonctions se réveillent à la fois et reprennent leur activité. Depuis

huit jours, il s'est remis au travail; il a organisé un véritable atelier de cardage de matelas, dans lequel sont occupés plusieurs malades qu'il dirige avec intelligence, comme il l'aurait fait il y a deux ou trois ans. Tout semble témoigner d'une guérison complète ; l'embarras de la parole a lui-même à peu près complètement cessé. Le malade a passé la journée de hier chez lui avec tous les siens. Il a été parfaitement bien et paraît, ce matin, s'en être très bien trouvé. Il me demande sa sortie parce qu'il se sent capable de reprendre son travail interrompu depuis près d'un an. Mais il s'en rapporte tout-à-fait à moi du choix du moment, et accepte d'avance toutes les conditions que j'y mettrai dans l'intérêt de sa guérison définitive. *(Solution Boudin,* 18 *grammes. La dose était de* 16 *grammes depuis le* 5 *février.)*

22 *février.* — L... est aussi complètement rétabli que possible. Il n'a jamais été mieux portant, au dire de sa sœur et de ses amis. Il reconnaît cependant que sa mémoire est encore faible, et que ses forces ont besoin d'être ménagées. Il sort de l'asile après s'être engagé à continuer chez lui la médication arsenicale. La dose en est réduite à 16 grammes, et huit jours après à 14. L... vient me voir de temps à autre, et, ce qui me rassure pour l'avenir, plutôt avec plaisir que répugnance. Il se montre très-reconnaissant de ce que j'ai fait pour lui. Il a repris son travail et, vers la fin du mois, il peut faire très-convenablement sa journée sans en être plus fatigué qu'autrefois. L'arsenic est supprimé pour quelques jours et repris au commencement du mois de mars suivant. Cette nouvelle cure, plus préventive que curative, est continuée pendant près de deux mois, au bout desquels je perds le malade complètement de vue (1).

(1) *Certificat de sortie.* — Le médecin de l'asile des aliénés certifie que le nommé L... (Nicolas) est dans un état beaucoup plus

Cependant nos rapports avec L... ne devaient pas s'arrêter là. Dix-sept à dix-huit mois après sa sortie de l'asile, alors que sa santé était aussi satisfaisante que possible, il fit la rencontre d'une femme qu'il avait perdue de vue depuis longtemps, et qui avait été sa maîtresse et l'une des causes les plus puissantes de sa première maladie. La connaissance fut bientôt renouée. L... avait fait quelques économies ; il en profita pour reprendre la vie de débauche qui lui avait fait tant de mal une première fois. Aux excès vénériens, il ajouta même l'ivrognerie. Aussi deux mois suffirent-ils pour ramener les accidents congestifs les plus redoutables, et ce malheureux, atteint de nouveau d'une paralysie générale, qui avait fait des progrès énormes en peu de jours, fut réintégré à l'asile, le 2 octobre 1866, vingt mois environ après sa sortie, en 1865.

La médication arsenicale fut reprise aussitôt et continuée, presque sans interruption, pendant plusieurs mois. Mais son action fut à peu près nulle. La maladie marcha moins rapidement peut-être que si elle avait été abandonnée à elle-même. Toujours est-il qu'elle s'aggrava constamment et au moment où j'ai quitté l'asile (juin 1867), L... me paraissait, depuis longtemps, perdu sans retour.

Réflexions. — Ici la paralysie générale est plus ancienne et beaucoup mieux caractérisée que dans

satisfaisant depuis quelques semaines Il ne donne plus aucun signe de folie. Il est parfaitement calme, et sa mémoire revient tous les jours. Il peut être rendu sans inconvénient à sa famille, qui offre de se charger de lui.

Le 18 février 1865. *Signé* : E. Lisle.

les premières observations. Les symptômes en sont plus nombreux et plus nettement tranchés. Le capitaine D.... dont je ne pus guère m'occuper sérieusement que cinq mois après son entrée à l'asile, présentait alors comme symptôme prédominant, un embarras très-prononcé de la parole avec tremblement de la langue et des mains, un peu de strabisme et une dilatation inégale des pupilles. La force musculaire avait sensiblement diminué, la marche était inégale et incertaine ; le malade avait fait quelques chutes, dont certaines avec perte de connaissance, mais sans convulsions. Enfin, il avait mouillé plusieurs fois son lit et même son pantalon sans s'en apercevoir.

D'un autre côté, le délire ambitieux avait pris des proportions inouïes. M. D.... avait une fortune incalculable ; il était général en chef, empereur ; ses forces avaient décuplé, et sa puissance génésique était inépuisable, etc.

Le sieur L... présentait, quatre mois environ après son admission, les symptômes suivants : affaiblissement des facultés intellectuelles et morales ; perte de la mémoire, complète pour les choses actuelles et de tous les jours; tristesse, indifférence absolue pour toutes choses ; sentiment exagéré de

la force physique qui est cependant presque entièrement perdue, embarras très-prononcé de la parole. On a peine à distinguer quelques mots franchement articulés, quoique le malade parle très-lentement; tremblement musculaire presque général, prononcé surtout aux mains; marche lente, difficile, chancelante ; sensibilité très-obtuse ; urines et selles involontaires ; pupilles inégalement dilatées, sans strabisme; pouls petit, très-variable, de 95 à 110 pulsations.

Tous les deux présentent en même temps des signes non équivoques de congestion cérébrale, céphalalgie, lourdeur de tête, vertiges, etc. Ici donc, le diagnostic ne peut être douteux pour personne. Ces deux malheureux étaient bien réellement affectés de paralysie générale. Tout nous autorisait même à croire que celle-ci était arrivée à sa période de désorganisation. Cependant ces deux hommes ont été guéris assez complètement pour pouvoir reprendre l'un son service actif à l'armée, l'autre l'exercice régulier de sa profession. Car, je le répète, je ne crois pas à la possibilité, dans une affection aussi grave, de ces rémissions qui permettent le retour entier de la santé physique et morale et durent une ou plusieurs années sans aucune inter-

ruption. Chez L..., d'ailleurs, le retour de la maladie ou plutôt l'invasion d'une maladie nouvelle sont très-faciles à comprendre, après les excès vénériens et alcooliques auxquels il s'était livré, avec une sorte de fureur, pendant les deux mois qui ont précédé son retour à l'asile.

Nous sommes donc obligé d'admettre que la paralysie générale, même la plus grave, caractérisée par ses symptômes les plus essentiels, n'est pas toujours l'indice certain, comme on le croit généralement, d'une désorganisation plus ou moins prononcée de la substance cérébrale. Il est évidemment des malades assez nombreux, surtout au début de cette terrible affection, chez lesquels elle n'a pas d'autre point de départ qu'une congestion habituelle des centres nerveux encéphaliques. Or, tant qu'il en est ainsi, ces malades peuvent guérir, et mes observations cliniques sur la médication arsenicale en témoignent d'une manière irrécusable. Il y a donc un intérêt capital à distinguer avec soin les faits de cet ordre de ceux chez lesquels la période de désorganisation est déjà commencée. Mais comment faire cette différence et où trouver les éléments d'un diagnostic aussi important ?

Si je ne me fais illusion, l'analyse et la com-

paraison des faits que j'ai observés vont me permettre encore de répondre, au moins en partie, à cette question délicate. Vous avez remarqué sans doute, Messieurs, que tous les malades dont je viens de vous raconter l'histoire, avaient un délire essentiellement actif, en même temps que tous les signes d'une grande excitation des fonctions nerveuses. Cinq d'entre eux étaient maniaques à des degrés divers : le sixième était plus affaibli, il est vrai, et plus près de la démence. Mais il conservait assez d'intelligence pour pouvoir aider les infirmiers dans leur service ; puis il était mélancolique, et vous savez, Messieurs, depuis les belles recherches de M. Baillarger, que beaucoup de paralysies générales débutent ainsi. Il est difficile de voir, dans tout cela, autre chose qu'une exagération maladive de la vitalité organique, et tout au plus un commencement d'irritation tant des membranes que de la substance grise des circonvolutions cérébrales.

Mais j'ai traité par l'arsenic un beaucoup plus grand nombre de paralytiques, et malheureusement il s'en faut de beaucoup que j'aie été aussi heureux avec tous. Sur 58 malades de cette catégorie, 13 seulement ont été guéris et 9 améliorés pour un temps plus ou moins long. D'un autre côté,

37 sont morts ou n'ont éprouvé aucun change-gement favorable. Chez quelques-uns de ces derniers, il y a eu, après quelques jours de traitement, un peu d'amélioration ; la marche de la maladie a paru enrayée pendant quelques semaines et même pendant plusieurs mois. Les fonctions assimilatrices se sont un peu réveillées de leur torpeur et la force est un peu revenue. La marche a été moins difficile, les urines et les selles moins souvent involontaires. Le tremblement a un peu diminué, et parfois la parole a été plus libre. Mais tout s'est borné là. Le délire n'a jamais changé ni d'intensité ni de nature, et toujours la maladie a repris, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sa marche progressive et s'est terminée par la mort.

Or, chez ces derniers malades, le trouble des facultés intellectuelles et morales était essentiellement différent de celui que j'observais chez les premiers. Il consistait surtout dans un affaiblissement général des facultés, la perte de la mémoire, l'incohérence dans les idées, quand celles-ci n'étaient pas complètement absentes. L'esprit n'était ni troublé, ni exalté, mais ses manifestations extérieures étaient deveuues impossibles. L'organe de ces manifestations n'était plns simplement congestionné, mais désorganisé.

*

Il est fort possible que ce ne soit là qu'une seule et même maladie à deux phases différentes de son développement et de sa durée. Mais il est certain, d'un autre côté, que l'on s'est trompé lorsqu'on l'a jugée aussi fatalement incurable dans l'une que dans l'autre. Je vous apporte treize cas de guérison obtenue, alors qu'elle n'en était encore qu'à sa première période. Ces faits, d'ailleurs, ne sont pas les seuls qui existent dans la science. M. Baillarger en a réuni quelques-uns dans le mémoire dont j'ai déjà parlé, qui tous se rapportent également à cette première période. Vous allez en juger par l'observation suivante qui m'a parue l'une des plus intéressantes.

XXXIVe Observation.

Délire ambitieux; embarras de la parole. — Démarche chancelante; après sept mois, épuisement, marasme. — Abcès du foie. — Guérison. — Durée de la maladie, huit mois.

Cette observation est empruntée à M. Morel ; il s'agit d'un ouvrier devenu d'abord mélancolique, et chez lequel se déclara bientôt un accès maniaque.

« Lorsque ce malade fut confié à nos soins, dit M. Morel, il était livré à une agitation violente ; son délire des grandeurs augmentait la gravité du pronostic par sa coïncidence avec un embarras très grand dans la parole,

et un affaiblissement des extrémités inférieures qui le faisait chanceler comme un homme ivre. Pendant plus de sept mois, ce malheureux offrit toutes les phases de la paralysie générale, jusqu'à ce qu'enfin nous fûmes obligé de l'aliter à cause de son état d'épuisement et de marasme.

Un abcès du foie vint compliquer la situation ; plus d'un litre de pus s'écoula dans une première ponction pratiquée dans le foyer. Nous ne pûmes calculer ce que le malade perdit par une suppuration successive qui dura plus de quinze jours, et qui avait son issue par la fistule que nous dûmes entretenir. Nous ne pouvions supposer que la continuation de l'existence fût possible avec des désordres aussi graves. Cependant, vingt jours après avoir été alité, la fièvre était moins ardente chez ce malade ; il prit des forces ; il ne délirait plus dans le sens des grandeurs. Il n'était plus Napoléon, ne distribuait plus ni charges, ni dignités. Ses conversations avec les siens étaient l'expression de la raison. L'embarras de la parole allait en diminuant pour disparaître tout-à-fait, et lorsque cet aliéné sortit après huit mois de séjour, il put non-seulement reprendre son état de teinturier à Nancy, mais il transporta son industrie à Paris, où, depuis trois ans, il l'exerce sur une plus vaste échelle, sans que sa raison ait souffert la moindre atteinte, sans que les phénomènes de la paralysie aient reparu. Tel est cet homme dont nous avions pronostiqué non-seulement l'incurabilité, mais encore la fin prochaine. »

Ce fait est assurément, ajoute M. Baillarger, un des exemples les plus remarquables de guérison de ce qu'on appelle la paralysie générale. Non-seulement le malade avait eu tous les signes de cette affection, mais il était peu à peu tombé dans un état de marasme, et paraissait

voué à une mort prochaine. C'est dans ces conditions que la guérison eut lieu évidemment sous l'influence d'un vaste abcès, dans la région du foie.

Les symptômes les plus graves de la paralysie générale peuvent donc exister sans que les tubes nerveux soient désorganisés, sans que la couche corticale soit ramollie, sans qu'il y ait autre chose enfin qu'une congestion encore susceptible de guérison, sous l'influence d'une dérivation puissante, comme cela a lieu par l'abcès du foie.

On remarquera que cette guérison inespérée, dans des conditions si fâcheuses, a eu lieu chez un malade extrêmement agité et en proie à un violent délire ambitieux (1).

L'analyse de quelques faits de guérison survenus, le plus souvent, à la suite d'une dérivation puissante et accidentelle, a donc amené votre savant collègue M. Baillarger à des conclusions absolument semblables aux miennes. Il reconnaît que « les symptômes les plus graves de la paralysie générale peuvent exister sans que les tubes nerveux soient désorganisés, sans que la couche corticale soit ramollie, sans qu'il y ait autre chose enfin qu'une congestion encore susceptible de guérison, sous l'influence d'une dérivation puissante. » Il reconnaît encore, quelques pages plus haut, l'importance extrême qu'il y aurait à déterminer les

(1) Baillarger. *Loco citato.* Page 676.

caractères distinctifs de la période congestive et de la période de désorganisation, attendu, ajoute-t-il, que c'est seulement pendant la durée de la première, *que la maladie offre encore des chances de guérison*. Mais malheureusement son mémoire n'est pas fini, et ce n'est, sans doute, que dans la seconde partie que notre honorable confrère nous fera connaître le résultat de ses recherches. Mais il est facile de voir, dès à présent, que ses idées sont déjà arrêtées ; et tout me porte à croire qu'elles ne différeront pas sensiblement de celles que je viens d'exposer et qui découlent tout naturellement de l'analyse de mes observations cliniques.

Ainsi donc, appartiennent encore à la première période ou période congestive de la paralysie générale, tous les malades chez lesquels on reconnaît, en même temps que quelques-uns des symptômes essentiels de cette maladie, hésitation ou embarras de la parole, tremblement des muscles de la langue, des lèvres, de la face, des mains, etc.; marche chancelante, diminution des forces, activité locomotrice exagérée, dilatation inégale des pupilles, etc., des signes évidents de congestion cérébrale, céphalalgie, vertiges, éblouissements, bourdonnements

dans les oreilles, etc., et enfin, un délire général avec excitation des fonctions nerveuses et exagération de la vitalité organique, que ce délire revête la forme ambitieuse ou la forme mélancolique.

Tous les malades chez lesquels ces derniers symptômes sont remplacés par un affaiblissement général de fonctions et l'abolition plus ou moins prononcée des facultés intellectuelles et morales, appartiennent à la seconde période, qui peut être appelée aussi la période de désorganisation.

Ces derniers seuls, *alros que la démence est parfaitement confirmée*, sont absolument incurables, au moins dans l'état actuel de la science.

Les premiers au contraire peuvent être guéris, je crois l'avoir surabondamment démontré. Ils peuvent être guéris, M. Baillarger vous l'a dit plus haut, par les seuls efforts de la nature et sous l'influence d'une dérivation puissante, d'une sorte de crise à la production de laquelle l'art est resté jusqu'ici complètement étranger Tous les faits de guérison rapportés par les auteurs sont de cet ordre.

Ils peuvent être guéris encore à l'aide d'un traitement spécial dirigé contre la congestion cérébrale. J'espère, Messieurs, que l'examen attentif des six observations que je vous ai racontées avec tant

de détails, vous permettra d'affirmer avec moi que l'art n'est plus aussi impuissant, en effet, contre cette terrible affection, et qu'elle peut être guérie aujourd'hui, même dans une proportion assez élevée (23 p. 0/0), par la médication arsenicale.

Me voici arrivé à la fin de la laborieuse tâche que je m'étais imposée. Je voulais faire seulement un livre de clinique, et j'ai été entraîné, malgré moi, à soulever bien des questions dont la solution aurait exigé de longs développements et m'aurait éloigné beaucoup trop du but que je voulais atteindre. Je n'ai donc pu que les effleurer en passant, poser quelques jalons, et indiquer le but à atteindre. Mais j'ai dû renoncer à les résoudre. Ce serait peut-être le lieu d'essayer maintenant, et de reprendre tous les faits si nombreux de ma pratique à l'asile public de Marseille, pour m'efforcer d'en déduire une théorie de la folie plus simple et plus rationnelle que celles qui ont cours actuellement dans la science. Mais ce serait là un travail de longue haleine et mes forces n'y suffiraient pas aujourd'hui. Je n'y renonce pas cependant, et ce me sera un précieux encou-

ragement à l'entreprendre bientôt, si vous daignez accueillir favorablement les recherches que je vous soumets aujourd'hui.

Saint-Remy de Provence, le 14 juillet 1869.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

OBSERVATIONS. — IIe SÉRIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

Page 6, ligne 11, au lieu de *cause productive*, lisez : *cause productrice*.

Page 59, ligne 16, au lieu de 1866, lisez : 1867.

Page 150, ligne 19, au lieu de *pu sang*; lisez : *du sang*.

Page 171, ligne 5, au lieu *en dessus*, lisez : *au dessus*.

Page 213, ligne 26, au lieu de *de tailleur*, lisez : *des tailleurs*.

Page 243, ligne 2, après *le guérir*, ajoutez *et*.

Page 267, au lieu de *XXII*[e] *observation*, lisez : *XVII*[e].

Page 270, ligne 14, au lieu de *piéges matin*, lisez : *piéges du matin*.

Page 283, ligne 1, au lieu de *demander*, lisez : *autoriser*.

Page 297, ligne 15, au lieu de *l'objet*, lisez : *le sujet*.

Page 298, ligne 5, après *bouffées*, ajoutez : *de chaleur*.

Page 327, au lieu de *Observations XVIII*, lisez. *XVI*.

Page 334, ligne 22, au lieu de *inter-cranienne*, lisez : *intra-cranienne*.

Page 337, ligne 7, au lieu de *laissaient*, lisez : *laissent*.

Page 365, ligne 9, au lieu de *présentent*, lisez : *présentaient*.

Page 394, ligne 7, au lieu de *de fonctions*, lisez : *des fonctions*.

Même page, ligne 11, au lieu de *alros*, lisez : *alors*.



